

45 milliards de francs pour l'Université du troisième millénaire

CLAUDE ALLÈGRE devait annoncer, lundi 13 décembre, un engagement de plus de 45 milliards de francs en faveur de l'enseignement supérieur pour les années 2000-2006. Les contrats de plan entre l'Etat et les régions atteindront 36 milliards de francs. S'y ajouteront 7,4 milliards pour des opérations de mise en sécurité, comme le désamiage de Jus-sieu ou la rénovation du Muséum d'histoire naturelle, ainsi que 2 milliards d'avance inscrits dans les budgets 1998 et 1999. Le plan précédent, U 2000, était consacré à de nouvelles constructions. Aucun point du territoire ne se situant aujourd'hui à plus de 150 km d'une université, U3M (Université du troisième millénaire) tente d'organiser la matière grise, selon Claude Allègre.

Lire page 10

Banques : une OPA repoussée

LE CONSEIL d'administration du CCF, sixième banque française, a accueilli avec réticence, dimanche 12 décembre dans la soirée, une offre d'achat du néerlandais ING qui se voulait « amicale ». Prenant acte de cette opposition, ING a annoncé dans la nuit qu'il renonçait à sa proposition. Depuis plusieurs mois, une bataille boursière oppose les trois principaux actionnaires du CCF, le belge KBC, Swiss Life et ING. ING est né en 1991 de la fusion, révolutionnaire à l'époque, d'une banque, NMB Postbank, et d'un assureur, Nationale Nederlanden. Il a mis la main successivement depuis quatre ans sur la banque anglaise Barings, sur la belge Bruxelles-Lambert et sur l'allemande BHF-Bank.

Lire page 21

L'européen de l'électricité



JEAN-PIERRE HANSEN

FILIALE du français Suez Lyonnaise des eaux, le groupe belge Tractebel est le cinquième producteur d'électricité en Europe. Son président, Jean-Pierre Hansen, 51 ans, ne cache pas ses ambitions après l'acquisition du néerlandais Epon. Tractebel entend être un des grands du marché européen de l'énergie.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1214 - 7,50 F



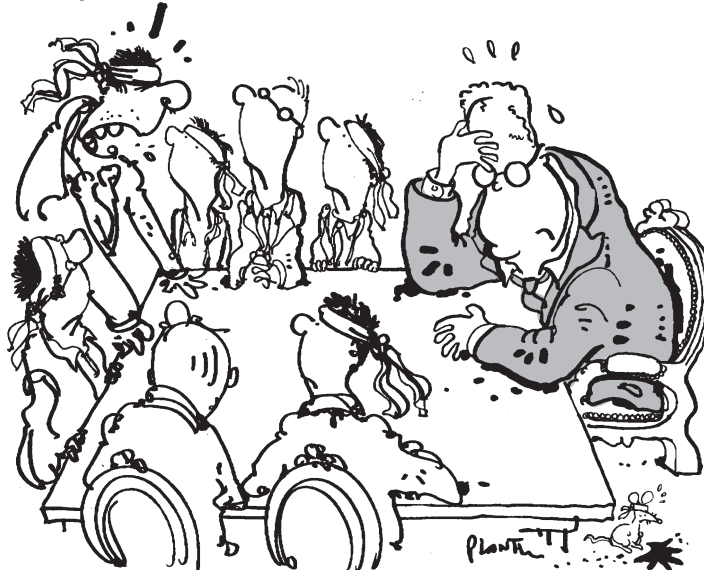
Corse : négocier la paix

- Autour de M. Jospin, vingt-huit élus de l'île et cinq ministres débattent à Matignon
- Pour la première fois, des nationalistes sont officiellement reçus ● Leur porte-parole se dit prêt à « construire ensemble la paix » ● Le FLNC salue la « volonté de dialogue » du premier ministre

LIONEL JOSPIN devait recevoir, lundi 13 décembre à 16 heures, à l'hôtel Matignon, vingt-huit élus de Corse, pour une « réunion » dont son entourage expliquait, lundi matin, qu'elle ne « devait pas être la dernière ». L'entourage du premier ministre souhaitait qu'elle « ouvre un processus ». M. Jospin a convié à la rencontre cinq ministres représentant exactement sa majorité « plurielle », Jean-Pierre Chevènement, Christian Sautter, Émile Zuccarelli, adjoint au maire de Bastia, Dominique Voynet et Jean-Claude Gaysot. Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, assistera aussi à la rencontre. Parmi les participants, deux représentants du deuxième groupe de l'Assemblée de Corse, Corsica nazione, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, nationalistes invités pour la première fois, officiellement, à Matignon.

Dimanche, au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI, le chef de file des nationalistes, M. Talamoni, a demandé une « méthode », un « calendrier sérieux », et témoigné de sa volonté

DE QUOI ???
L'ASSASSIN DU PRÉFET ERIGNAC
N'A PAS ÉTÉ INVITÉ ???
ENCORE UNE INSULTE !!!



de « construire la paix ». Lundi matin, le FLNC-Canal historique, principal mouvement armé clandestin en Corse, a pris « acte de la volonté affirmée de dialogue » du premier ministre et s'est dit « en mesure de prendre une initiative historique » en cas de « processus de règlement politique global ». Le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, qui a joué les intermédiaires entre Matignon et les nationalistes, plaide pour que les « progressistes » des différentes formations politiques de l'île, allant du centre-droit au centre-gauche, mettent leurs forces en commun afin d'engager le « dialogue » et de « trouver le bon point d'équilibre de la Corse dans la République ». M. Talamoni a lui-même expliqué qu'il n'« est pas question [d'] imposer l'indépendance aux Corses s'ils ne la veulent pas ». A droite, mais aussi à gauche, les « républicains » s'inquiètent de l'initiative du premier ministre.

Lire pages 6, 7 et 16



ENQUÊTE

Qui gouverne la Russie ?

1. Le maître du chaos

Secret, opacité, fougades : ainsi règne Boris Nikolaevitch Eltsine (photo). Le maître du Kremlin et son pays, gangrené par la corruption, les dérives guerrières en Tchétchénie, vivent un naufrage. Qui gouverne ? Lui ou la « famille », sa garde rapprochée ? A la veille des élections législatives du 19 décembre, notre correspondant à Moscou, François Bonnet, répond dans une enquête en trois volets.

P. 14, nos informations p. 2 et notre éditorial p. 20

Les mille et une petites vertus antidépressives du millepertuis

ELLE S'APPELLE, depuis le Moyen Age, l'herbe de Saint-Jean, car on prétend qu'elle prit naissance là où s'était écoulé le sang de saint Jean Baptiste qui, si l'on en croit le Nouveau Testament, baptisa Jésus-Christ et le désigna comme le Messie. Saint Jean Baptiste, dont la tête fut coupée sur ordre d'Hérode Antipas tandis que la nièce de ce dernier, Salomé, exécutait une vaporeuse danse de sept voiles. Pour le botaniste, *Hypericum perforatum* est plus prosaïquement une plante de la famille des hypericacées, qui possède des fleurs jaunes et des petites feuilles percées d'une multitude de petits orifices, d'où son nom plus familier de millepertuis.

Le millepertuis pourrait se révéler être l'une des plantes médicinales les plus prometteuses. Dans le traitement de la dépression, elle serait aussi efficace qu'un médicament antidépresseur de référence, l'imipramine. C'est la conclusion d'une étude allemande publiée dans le *British Medical Journal* daté du 11 décembre, où l'efficacité du millepertuis à forte dose (350 mg trois fois par jour) a été comparée à celle de l'imipramine, à petite dose, et à celle d'un placebo, chez 263 personnes souff-

rant de dépression légère à modérée. Ces résultats ne surprennent pas le professeur Edouard Zarifian (centre hospitalier universitaire de la Côte de Nacre, Caen, Calvados). Le psychiatre rappelle que l'activité antidépressive du millepertuis est déjà étayée par de nombreuses études menées selon une méthodologie satisfaisante.

L'usage médicinal du millepertuis remonte à au moins 2 400 ans, date des écrits de Dioscorides qui le mentionne, ce qui contredit quelque peu la légende du lien avec saint Jean Baptiste. Les fleurs servaient autrefois à fabriquer une huile renommée pour les brûlures et les contusions, et entrent dans la composition du « baume tranquille » et du « baume du commandeur », appliqués sur les blessures comme vulnérables. Depuis plusieurs années, le millepertuis connaît un succès considérable en Grande-Bretagne et surtout en Allemagne, où 66 millions de doses d'*Hypericum perforatum* ont été vendues en 1994. Aux Etats-Unis, les ventes ont augmenté de 2 800 % en un an.

Sur l'Internet, plusieurs sites offrent une documentation sur les différentes propriétés invoquées et proposent à la vente des gélules

d'extrait d'*Hypericum perforatum*. Des dossiers d'autorisation de mise sur le marché comme authentique médicament ont été déposés en France, où le millepertuis est vendu sans ordonnance. Le corps médical français dans son ensemble ne s'est pas encore dégagé de l'habitude de prescrire *larga manu* des médicaments psychotropes, dont une bonne partie engendre des effets secondaires importants, et rechigne à recourir à ce qui s'apparente trop à la médecine par les plantes, aux relents *baba cool*.

En tout cas, fort de son faible coût et de ses effets indésirables plutôt discrets - légère fatigue, agitation, allergie au soleil -, le millepertuis est en train d'étoffer la panoplie des moyens de traiter la dépression, qui bénéficie déjà d'un arsenal varié, des antidépresseurs sophistiqués aux thérapies cognitives, en passant par la privation de sommeil. Une diversité de traitements telle que, selon le professeur Zarifian, elle justifierait de s'interroger sur les réalités pathologiques différentes que l'on regroupe, peut-être abusivement, sous le nom de dépression.

Paul Benkimoun



HANDBALL

« Bleues » épatantes

L'équipe de France (photo) a été battue en finale du championnat du monde de handball féminin, dimanche, par la Norvège. Combatives, les Françaises se sont inclinées (25-24), au terme de deux prolongations. Les « Bleues » ont créé la surprise en disputant le titre jusqu'au bout aux Scandinaves, et en obtenant leur qualification pour les Jeux de Sydney. Nos informations sportives p. 27 et 28

POINT DE VUE

Gagner la guerre, perdre la paix

par Ismail Kadaré

LE 23 novembre sont tombées au Kosovo les premières neiges. D'après les croyances des peuples de la péninsule, elles sont de bon augure et apportent la paix parmi les gens. Ce n'est pas tout à fait le cas cette année. Un grand nombre sont sans abri et souffrent du froid. La neige, naguère attendue avec joie, assombrit les visages.

La presse mondiale évoque de plus en plus les représailles albanaises contre les Serbes. Quand il s'agit de crimes contre l'humanité, de peuples qui font couler mutuellement leur sang, de rétorsion ou de vengeance accompagnées de meurtres, il faut être sérieux jusqu'au bout. Surtout quand il est question de populations qui viennent juste de sortir de l'horreur.

Assiste-t-on au Kosovo à des actes de vengeance de la part d'Albanais ? Sans aucun doute, oui. Faut-il condamner ces représailles ? Oui, absolument. Faut-il les faire cesser ? Assurément, oui. Mais une question fondamentale

est en même temps posée partout au Kosovo : les gens qui font tant de tapage autour des actes de vengeance des Albanais souhaitent-ils vraiment tous qu'ils cessent ou ne s'en trouve-t-il pas parmi eux qui espèrent au fond précisément le contraire ? Certains observateurs - à juste titre, il me semble - estiment que la rumeur spectaculaire, souvent même provocatrice, orchestrée autour de ce thème s'inscrit parfois dans un mécanisme tendant précisément à encourager cette forme de revanche. Autrement dit, pour beaucoup, le Kosovo présente bien plus d'intérêt quand il baigne dans le meurtre et le sang qu'exempt de ces fléaux.

Ce paradoxe tient à une série de facteurs : l'absence d'impartialité de l'information, la dissimulation d'une partie de la réalité, enfin la mystification grossière et cynique.

Lire la suite page 17

Ismail Kadaré est écrivain albanais.



PHOTOGRAPHIE

La Castiglione, autoportraits

Beauté fascinante du Second Empire, l'Italienne Virginie Oldoini, comtesse de Castiglione (photo), a pendant quarante ans mis en scène et collectionné ses autoportraits photographiques, que l'on peut voir à Paris, au Musée d'Orsay. Ses recherches sur l'image de soi préfigurent certaines entreprises artistiques du XX^e siècle.

International	2	Aujourd'hui	27
France	6	Météorologie	29
Société	10	Jeux	29
Carnet	12	Immobilier/annonces	30
Régions	13	Culture	31
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	21	Kiosque	34
Communication	23	Abonnements	34
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	35

RUSSIE Malgré l'arrêt officiel des bombardements annoncé par l'armée russe jusqu'à dimanche 12 décembre à minuit, la capitale tchétchène a continué à être la cible de tirs d'artillerie.

● **QUELQUES** centaines de civils seulement ont emprunté les « corridors de sécurité » mis en place par les Russes pour quitter la ville. Les habitants terrés dans la capitale tché-

thène (entre 20 000 et 50 000), privés d'eau, de gaz et d'électricité, ignorent, pour la plupart, l'existence de ces « corridors » ou hésitent à les emprunter de crainte d'être mitraillés par

les soldats russes. ● **L'ARMÉE RUSSE**, selon les témoignages recueillis par notre envoyée spéciale, se livre à un pillage en règle des « territoires libérés », assorti d'exécutions sommaires.

● **LA GUERRE** en Tchétchénie constitue l'enjeu central de la campagne pour les législatives du 19 décembre en Russie. (Lire aussi notre enquête page 14 et notre éditorial page 20.)

Exécutions sommaires, pillages et racket en Tchétchénie « libérée »

A Alkhan-lourt, au sud-ouest de Grozny, 23 personnes ont été froidement assassinées lors du « nettoyage » du bourg, conquis par les Russes le 1^{er} décembre. Les témoignages des rares réfugiés arrivés à la frontière ingouche font état d'exactions massives dans certaines régions tchétchènes

SLEPTSOVSKAÏA
(frontière
Ingouchie-Tchétchénie)

de notre envoyée spéciale
« Il y a quelqu'un là-dedans ? » Le soldat russe se penche à l'entrée d'une cave, dans le village d'Alkhan-lourt. Des voix suppliantes s'élèvent du trou obscur où s'est réfugiée une famille qui, comme de nombreux habitants en Tchétchénie, s'est mise à habiter sous terre, avec des bougies et quelques réserves de nourriture, pour échapper au déluge de bombes. La seconde suivante, le soldat dégoupille une grenade et la jette au bas des marches. D'après de nombreux témoignages recueillis auprès des rescapés, la scène s'est reproduite plusieurs fois dans ce hameau martyr depuis qu'il a été investi, le 1^{er} décembre, par l'armée russe. Les habitants ont transmis à Human Rights Watch – la seule organisation occidentale à recenser les exactions commises contre les civils en Tchétchénie – une liste de 23 personnes tuées pendant l'expédition punitive contre ce village.

Des récits concordants de réfugiés sortant du poste frontalier Kavkaz 1, ce dimanche 12 décembre, dépeignent un territoire – la République de Tchétchénie, en partie investie par l'armée russe – livré non seulement aux tirs d'artillerie et de snipers, mais soumis à l'arbitraire d'une soldatesque qui assassine de sang-froid dans les maisons, incendie et pille à grande échelle. Cette terreur se déroule à huis clos, loin des caméras soigneusement cantonnées à l'écart des zones de méfaits par les autorités militaires russes. Mais ses effets se lisent sur les visages, les regards affolés, les voix brisées des habitants qui arrivent à fuir, tant bien que mal, leur pays mis

à sac. Car l'ouverture tant annoncée de « corridors » autorisant la population à circuler librement ne s'est pas matérialisée. En Tchétchénie, marcher sur une route, surtout si elle quitte Grozny, c'est s'exposer aux tireurs russes embusqués qui semblent, ces derniers jours, avoir pris le relais des frappes massives à l'artillerie lourde et des bombardements aériens, Moscou cherchant à donner l'impression d'une pause dans son assaut.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES

A Alkhan-lourt, à 12 kilomètres au sud-ouest de Grozny, le prétexte pour la cruauté déployée a été la présence dans le hameau, jusqu'au 29 novembre, d'un groupe de combattants tchétchènes qui opposèrent une certaine résistance avant de se retirer, comptant sept morts dans leurs rangs. Une fois le champ libre, l'armée russe s'est déployée avec des camions, dans lesquels elle a commencé à entasser son butin : télévisions, vidéos, réfrigérateurs et meubles saisis dans les maisons.

Ceux qui s'opposaient au pillage risquaient l'exécution sommaire. Ce fut le cas de Moussa Gikhaev, trente-deux ans, abattu parce qu'il voulait empêcher des soldats de pénétrer chez lui. Et d'Issa Muradov, quarante-deux ans, tué alors qu'il cherchait à quitter le village. Alimpa-cha Assouev, vingt-cinq ans, est mort après un passage à tabac dans une cave. Hanpacha Douadaev, soixante ans, était terré dans le sous-sol de sa maison quand des soldats ont fait irruption pour voler ses biens. Le vieil homme a osé protester. Les soldats l'ont mitraillé, ont mis le feu à l'habitation et jeté son corps à l'intérieur. D'autres maisons ont flambé à Alkhan-lourt, incen-



diées avec du kérozzène.

Sur les routes de cette Tchétchénie que les officiels russes décrivent comme « libérée de l'emprise des terroristes islamistes », mais que ses habitants qualifient bien plus volontiers de « pays occupé », des camions transportent les trophées de guerre. Des hélicoptères décollent, chargés de meubles et d'équipements qui se vendront sur quelque marché. De passage en Ingouchie, un membre du FSB, les services secrets russes, a raconté comment il avait tenté de rabrouer un officier russe en train de dévaliser une habitation. Le militaire s'insurgea : « On nous a donné deux semaines pour prendre ce qu'on veut ici, le village est à nous ! »

Pour ceux qui n'en peuvent plus, notamment pour les habitants de Grozny pris au piège de l'encerclement militaire, sorti de Tchétchénie est un exercice périlleux que raconte le jeune Aslan, vingt ans, arrivé dimanche à la frontière ingouche, où sa mère, Petimat, l'a soudain vu des-

centre d'un bus. C'est en marchant quarante-huit heures, en se cachant dans des forêts et en empruntant des chemins détournés à bord de véhicules ornés de drapeaux blancs en guise de protection, loin du tracé des prétendus « corridors » ménagés par l'armée russe que ce jeune Tchétchène a parcouru les 50 kilomètres à vol d'oiseau séparant Grozny du poste frontalier Kavkaz 1, terrible lieu de tir et de racket des réfugiés.

Parmi la trentaine de personnes qui ont entrepris le périple avec lui, deux ont succombé à des tirs de snipers, et leurs corps ont été placés dans la mosquée de Tchetchenaoul. Plus tard, les femmes du groupe, épuisées, ont renoncé à la marche et se sont faufilées vers des villages en zone « occupée » pour y chercher un abri.

A Grozny, raconte Aslan, il reste des habitants « dans chaque quartier ». Un semblant de marché continue de fonctionner malgré les tirs d'artillerie, qui, dit-il, n'ont jamais cessé. Ce marché aurait été visé par des projectiles il y a une semaine. Les gens vivent essentiellement dans

leurs caves. Depuis près de trois mois, il n'y a ni gaz, ni électricité, ni eau courante, et le pain se fait rare. Pour se chauffer, on casse et brûle les meubles en bois.

Pourquoi les habitants de Grozny ne sortent-ils pas ? Pour les jeunes, les valides, la peur des tirs sur la route est vive. Si tant est que les habitants aient entendu parler de « corridors ouverts », personne n'a envie de s'y fier. Et, depuis plusieurs jours, les rumeurs sur un danger d'utilisation d'armes chimiques abondent : comment s'y exposer, surtout avec des enfants, des personnes âgées ? Et puis il y a la destination incertaine, les barrages incessants sur la route.

BARRAGES MILITAIRES

Selon un journaliste de Radio-Liberty, dont un correspondant circule en Tchétchénie depuis quelque temps, environ une quinzaine de barrages militaires, où il faut s'acquiescer en roubles d'une sorte de taxe de passage, ont récemment surgi. Sortir revient cher. Surtout pour les hommes considérés comme « en âge de combattre » et automa-

Tirs d'artillerie sur Grozny

Selon le maire de Grozny, Letchi Douadaev, qui a contacté par téléphone le comité Tchétchénie à Paris, dimanche 12 décembre à 18 heures (heure de Paris), les tirs d'artillerie à la périphérie de la capitale tchétchène étaient plus intenses que jamais, même si les bombardements aériens n'avaient pas repris. Le maire doute que les civils empruntent les « corridors de sécurité » proposés par Moscou sans la présence d'observateurs internationaux. Il évoque plusieurs cas de civils ayant essayé des tirs après avoir emprunté ces « corridors » ces derniers jours. Cette situation est, selon lui, imputable à l'anarchie qui règne parmi les troupes russes. Il affirme que la partie tchétchène ne retient pas les civils, mais craint les provocations, sous forme de tirs sur des réfugiés quittant la ville et qui seraient ensuite attribués aux combattants tchétchènes.

Un champ de bataille électoral pour Vladimir Poutine

MOSCOU

de nos correspondants

A six jours des élections législatives russes, qui se tiendront dimanche 19 décembre, le Kremlin est décidé à faire de sa victoire sur « les terroristes internationaux » un rouleau compresseur électoral. « Nous n'avons pas d'autre choix que de mener cette opération à son terme », a affirmé dimanche 12 décembre le premier ministre Vladimir Poutine, qui a bâti toute sa notoriété sur cette guerre. La veille, il avait reçu les chefs des principales listes électorales en compétition, ses services pouvant ensuite expliquer que « tous les partis sans exception soutiennent les opérations du gouvernement ».

Mais la guerre de Tchétchénie permet de mettre en scène un autre homme du Kremlin, et proche de M. Poutine, Sergueï Choïgou. Ministre des situations d'urgence, M. Choïgou conduit la

liste « Unité », créée en septembre par le Kremlin pour faire barrage à l'alliance du maire de Moscou, Louri Loujkov, et de l'ancien premier ministre, Evgueni Primakov. Selon tous les sondages, « Unité » pourrait arriver dimanche en deuxième position derrière les communistes.

Ce week-end a offert un bon résumé de l'entreprise de propagande menée par le Kremlin. La stricte censure militaire et la mobilisation des deux chaînes de télévision publique, ORT et RTR (la première étant contrôlée par Boris Beresovski), ont assuré à MM. Poutine et Choïgou une omniprésence médiatique, sur fond de désinformation. Samedi, M. Choïgou était montré dans les faubourgs de Grozny, se préoccupant de l'évacuation des civils... Le ministre expliquait qu'une « trêve » des bombardements sur la capitale serait respectée pour permettre à ses 40 000 habitants de quitter la ville

par « deux corridors de sécurité ». Il devait néanmoins reconnaître que peu de civils avaient emprunté l'un de ces couloirs (malgré le lâcher de tracts) : « Vraisemblablement, notre information n'a pas été entendue à Grozny. » Selon des journalistes russes, quelques centaines de personnes seulement ont quitté la ville ces derniers jours.

CENSURE TOTALE

Après que Sergueï Choïgou eut ainsi occupé les journaux télévisés du samedi, Vladimir Poutine a été l'invité de l'émission politique du dimanche soir, sur ORT. Son présentateur, Sergueï Dorenko, surnommé le « télé-killer du Kremlin », n'a pas évoqué la situation des réfugiés tchétchènes ni celle des habitants prisonniers de Grozny mais a donné une déclaration du général Chamamov affirmant : « nous nous battons pour payer les retraites et les pensions des Tchétchènes ». Le pré-

sentateur Sergueï Dorenko a conclu : « La troisième étape de l'opération antiterroriste sera bientôt achevée (...). Dans les yeux des soldats, l'espoir est revenu. » Auparavant, il avait ainsi jugé le voyage de Boris Eltsine à Pékin : « En vainquant l'Amérique, Boris Eltsine est devenu plus gai et plus bienveillant. »

Le premier ministre russe sait que son avenir politique est pour partie lié aux résultats électoraux de dimanche. Les pressions occidentales et la mobilisation de l'opinion internationale n'ont qu'une faible incidence, le conflit tchétchène étant au cœur de sa campagne électorale. Le premier ministre ne paraît guère en mesure d'arrêter des généraux décidés à en découdre. Samedi, Anatoli Kornoukov, commandant des forces aériennes, a déclaré que des bombardiers lourds Soukhoï-22M2 devraient être utilisés, tandis que d'autres militaires expliquaient que la prise de Grozny se ferait par des bombardements et des opérations des forces spéciales infiltrées dans la ville.

Mais si l'attention internationale se concentre sur Grozny, d'autres régions de Tchétchénie sont l'objet d'offensives aveugles. Un ultimatum, expirant lundi 13 décembre à 12 heures, a été adressé aux habitants de la ville de Chali, leur demandant de se rendre sous peine « d'être exterminés ». Surtout, une censure totale s'exerce sur les opérations menées dans le sud montagneux de la république. Depuis des semaines, bombardements et opérations aériennes sont menés dans ces zones où des dizaines de milliers de Tchétchènes se seraient réfugiés, pensant être moins menacés que dans les villes. De très rares informations, qui ne peuvent être vérifiées, font état de massacres de civils et de graves pénuries alimentaires dans des villages coupés de tout depuis maintenant quatre mois.

François Bonnet
et Agathe Duparc

Brigitte Vasset (Médecins sans frontières)

Les réfugiés sont « anéantis, incapables de penser au lendemain »

OSLO

de notre envoyé spécial

Brigitte Vasset rentre de Géorgie, où elle a passé quinze jours comme « coordonnatrice d'urgence » d'une mission de Médecins sans frontières (MSF).

« **Combien de réfugiés sont arrivés jusqu'à présent en Géorgie ?**

– On en dénombre environ 5 000, arrivés depuis octobre en plusieurs vagues. Mais depuis quelques semaines, très peu de réfugiés parviennent à passer, à cause du danger qu'ils encourent dans la vallée de l'Argoun, qui mène à la frontière et que les Russes bombardent jour et nuit. Ces derniers temps n'arrivaient que cinq à dix personnes par jour : des femmes et des enfants accompagnés de rares hommes, souvent âgés.

« **Comment sont-ils pris en charge ?**

– Les réfugiés transitent par Chatili, situé à la frontière en pleine montagne, à environ 2 600 mètres, où MSF va installer des tentes chauffées dès que la météo le permettra. 4 000 réfugiés ont été accueillis dans des familles de la vallée d'Alkhmeta, à 100 kilomètres au sud de Chatili. Ces gens sont traditionnellement en contact avec les Tchétchènes et, linguistiquement, ils peuvent se comprendre. Le millier restant est hébergé dans des crèches et des écoles de la même vallée.

« **Que racontent les réfugiés ?**

– Ils ont l'air beaucoup plus désespérés que lors de la première guerre en Tchétchénie de 1994-1996, qu'ils qualifient aujourd'hui de « guerre démocratique ». Ils racontent qu'à l'époque ils pouvaient toujours trouver répit dans un village voisin si le leur était bombardé. Cette fois, ils sont harcelés sans relâche, ne savent pas où aller.

Beaucoup ont l'air perdus, anéantis, incapables de penser au lendemain. Ils disent ne pas comprendre pourquoi les Russes cherchent à les « exterminer ».

« **Quelle est l'urgence en Géorgie ?**

– Jusqu'à présent, les choses sont à peu près sous contrôle. Les besoins pourraient se faire beaucoup plus pressants si de nouvelles vagues franchissaient la frontière. Les capacités d'accueil sont saturées. Les Géorgiens n'ont que peu de moyens et l'hiver arrive. Bientôt, la route pour quitter Chatili sera rendue complètement impraticable par la neige jusqu'à mars. Il faudra trouver d'autres moyens de transport.

« **Quelles sont les relations entre les organisations humanitaires et les autorités géorgiennes ?**

– Les Géorgiens acceptent l'assistance internationale avec bonne volonté. Des réunions se tiennent entre leur gouvernement, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et MSF. Certes, la situation est sensible : les Tchétchènes ont aidé les Abkhazes dans leur lutte contre la Géorgie en 1993. Mais cette sensibilité, plutôt négative envers les Tchétchènes, ne se ressent pas près de la frontière. Avant notre arrivée, les Géorgiens n'avaient rien pour vacciner les enfants contre la diphtérie, le tétanos, la rougeole ou la poliomyélite. Le HCR, à Alkhmeta, distribue des matelas, des poêles, et devait commencer avec la nourriture cette semaine.

« **Que fait MSF pour venir en aide aux 230 000 Tchétchènes réfugiés en Ingouchie ?**

– Nous avons demandé à de nombreuses reprises aux Russes de pouvoir faire atterrir de l'aide à Nazran (la capitale ingouche). Leur réponse a longtemps été *niet* jusqu'à ce qu'ils acceptent, à condition de distribuer l'aide eux-mêmes. Cette condition est inacceptable. Nous allons donc continuer à faire pression pour qu'au moins les hôpitaux puissent être aidés, ce qui est un minimum à respecter en temps de guerre. »

Propos recueillis par
Antoine Jacob



Plantu 

L'ANNÉE PLANTU 1999



L'actualité avec une férocité sans hargne et un humour aigu. Le livre le plus drôle pour revivre l'année 1999.

Editions du Seuil

Les pays du Proche-Orient souffrent de la pire sécheresse depuis un demi-siècle

La saison des pluies n'a pas commencé, après une année déjà très déficitaire

L'hiver 1998-1999 avait été exceptionnellement sec. Cette année, les pluies d'automne sont à nouveau très faibles. Les populations se pré-

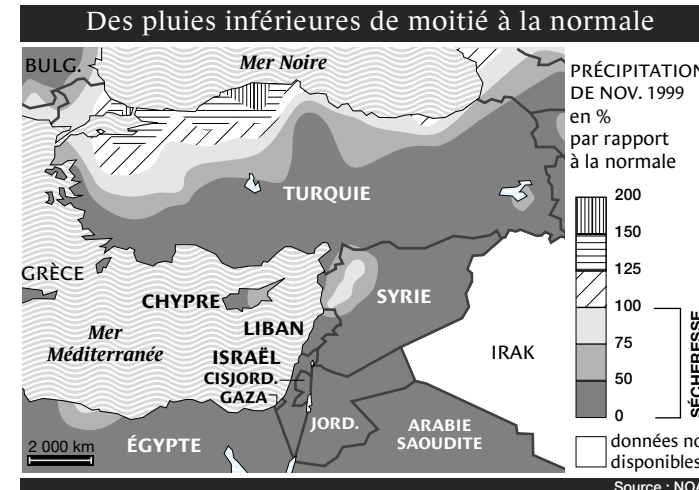
parent à résister à une sécheresse qui touche en priorité l'agriculture. Principale solution envisagée après les restrictions de la consommation :

des usines de désalinisation de l'eau de mer. A terme, les États ne pourront échapper à des décisions communes plus difficiles.

LES ÉCLUSES du ciel s'ouvriront-elles enfin ? Jour après jour, le Proche-Orient constate que la saison des pluies, qui aurait dû commencer depuis octobre, est en retard. En Iran, en Syrie, en Irak, en Israël, on prie pour que la pluie tombe. Mais, d'ores et déjà, le Service météorologique israélien prévoit que les précipitations seront cet hiver inférieures à la normale. A l'échelle régionale, la pluie n'a pas atteint depuis deux mois la moitié de son niveau habituel (voir ci-contre). Tous les lacs ou réservoirs sont à leur niveau le plus bas.

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle succède à une année 1998-99 déjà exceptionnellement sèche : fréquemment qualifiée de « pire sécheresse depuis cinquante ans », elle s'est traduite par une grave crise de la production agricole en Irak, Iran, Syrie et Jordanie. Deux missions de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) menées pendant l'été en Syrie et en Jordanie ont constaté que la sécheresse avait des conséquences sur la sécurité alimentaire, et plongeait dans la crise les agriculteurs et, surtout, les éleveurs nomades.

Les différents gouvernements cherchent à restreindre encore la consommation d'eau. En Jordanie et dans les territoires occupés par Israël ainsi qu'à Chypre, l'eau n'est distribuée que quelques jours par semaine. On l'emmagasine dans des citernes pour les autres jours. L'agriculture est elle aussi soumise à des restrictions : en Jordanie, l'Autorité



de la vallée du Jourdain va réduire encore les dotations en eau à 30 % de la normale – elles avaient déjà été ramenées pendant l'été à 50 %. En Israël, les villes sont encore alimentées en permanence, mais les agriculteurs commencent à utiliser par anticipation leurs quota d'eau de l'an prochain.

CHOIX DRASTIQUES

Les restrictions ont cependant des limites. A court terme, des solutions techniques sont vivement débattues, à commencer par les usines de désalinisation de l'eau de mer : Chypre achève la construction d'une petite usine près de Larnaca et programme une troisième usine. En Israël, le ministre de l'agriculture Haim Oron insiste pour que l'on décide rapidement de lancer une usine

de grande capacité (50 millions de mètres cubes par an). Une usine de désalinisation est également envisagée dans la bande de Gaza. En Jordanie, on envisage de pomper la nappe phréatique de l'oasis de Disi, à proximité de l'Arabie saoudite, tandis que les discussions avec la Syrie pour la construction du barrage commun d'el-Wahdeh sur le Yarmouk sont réactivées. L'idée d'importer de l'eau de Turquie est aussi évoquée, mais les pays arabes refusent cette possibilité, qui créerait une dépendance indésirable. La Turquie a construit un terminal d'exportation d'eau à Antalya et le président turc, Suleyman Demirel, a proposé de fournir 180 millions de mètres cube d'eau par an à Israël, où l'on ne repousse pas cette possibilité, à condition qu'elle se révèle

moins coûteuse que la désalinisation.

Le prix de ces différentes solutions est en effet extrêmement élevé – de l'ordre de 2 euros le mètre cube. Pour les besoins en eau de l'agriculture, il est clair que des politiques plus ambitieuses sont nécessaires : l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation est une priorité. « Dans la région, écrit Mahmoud Ahmad, un expert du bureau de la FAO au Caire, *seulement un tiers de l'eau utilisée atteint réellement les cultures* ». L'amélioration des techniques, le choix de cultures moins gourmandes en eau (le raisin plutôt que les tomates), l'augmentation du prix de l'eau (couramment facturée à moins de 50 % de son coût) sont les principaux axes reconnus par les hydrologues. Mais des choix plus drastiques seront peut-être nécessaires : au regard de la consommation d'eau exigée par l'agriculture en pays aride, certains estiment qu'il est plus rentable d'importer les produits agricoles, qui représentent une « eau virtuelle ».

Un autre choix difficile relève de la diplomatie : aussi bien pour la gestion des eaux communes que pour la réalisation d'ouvrages ou les transferts d'eau, la coopération régionale faciliterait beaucoup la situation. A long terme, les États de la région ne pourront éviter de se poser ces questions. Mais dans les semaines qui viennent, le problème le plus angoissant reste simplement : pleuvra-t-il ?

Hervé Kempf

Des avocats français exigent d'Israël la libération de détenus libanais

DANS une lettre ouverte, quinze avocats français travaillant en étroite collaboration avec un collectif de confrères israéliens ont demandé au premier ministre de l'Etat hébreu, Ehoud Barak, « d'ordonner la remise en liberté immédiate » des citoyens libanais détenus dans le centre de détention de Kham, ou d'user de son « influence à cette fin ». Les quinze avocats, membres de différents barreaux français, ont été désignés par les familles de Libanais détenus dans cette prison, située dans la zone dite « de sécurité » qu'Israël occupe au Liban sud, avec la collaboration d'une milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS).

Mardi 14 décembre, la Cour suprême israélienne doit statuer sur une requête des avocats israéliens demandant la libération des détenus de Kham. Ces avocats s'occupent à la fois des prisonniers de Kham et des Libanais détenus dans les prisons israéliennes. Le

Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies est lui aussi saisi du cas de ces détenus.

« Aucun de nos clients n'a bénéficié d'un jugement, ni même d'une moindre forme de procédure juridique », écrivent les signataires de la lettre ouverte à M. Barak, qui ont décidé de rendre leur texte public après que des missives adressées par chacun d'eux à M. Barak furent restées sans réponse. Dans ces missives, ils souhaitent pouvoir visiter leurs clients et demandaient leur libération.

UNE LISTE DE TRENTE-SIX NOMS

Soulignant que « l'Etat d'Israël est responsable de cette situation car il contrôle le Liban sud », le collectif rappelle que la détention de ces Libanais « est grossièrement illégale au regard des normes internationales, comme, nous semble-t-il, des lois d'Israël. Il est également de notoriété commune que tous les prisonniers de

Kham sont soumis à de sévères tortures et d'autres traitements inhumains et dégradants », ajoutent les avocats qui, tout en réclamant la fin de « la détention illégale » de « toutes les personnes arbitrairement détenues » à Kham, mettent plus spécifiquement l'accent sur une liste nominative de trente-six prisonniers, dont deux femmes.

Le centre de Kham a été créé en 1985, en remplacement de deux autres camps de détention, Ansar-1 et Ansar-2 établis par l'armée israélienne dès l'occupation du Liban en 1978. Jusqu'à l'autorisation de visite accordée en décembre 1995 au Comité international de la Croix-Rouge, les détenus du centre étaient totalement coupés du monde. Cent quarante-quatre personnes sont actuellement détenues à Kham, parfois pour avoir simplement refusé de collaborer avec l'ALS.

Mouna Naïm

Le président Al Bechir décrète l'état d'urgence au Soudan

DES AMIS de dix ans se séparent : dimanche soir 12 décembre, le président soudanais, le général Omar Al Bechir, a décrété l'état d'urgence pour trois mois et dissous le Parlement pour résorber « la duplication des institutions de l'Etat » : en clair, pour circonvier – sinon carrément briser – la montée en puissance de celui qui fut pendant dix ans son allié et l'idéologue de son régime, cheikh Hassan El Tourabi, président du Parlement et secrétaire général du parti au pouvoir, le Congrès national. C'est le point d'orgue d'une rivalité qui couvait depuis plusieurs mois. Hassan El Tourabi, qui a toujours cru en un destin plus important que celui d'être uniquement l'éminence grise de la junte militaire au pouvoir depuis 1989, ne cachait plus en effet sa volonté de réduire à leur plus simple expression les pouvoirs du président. Avant de s'en débar-

asser ? En face, une coalition de partis et de formations paramilitaires d'opposants, l'Alliance nationale démocratique (AND), se déchire elle aussi. Cette redistribution des cartes dans les deux camps survient sur fond de mise en service d'un oléoduc qui devrait permettre au Soudan d'exporter quelque 500 000 barils par jour en l'an 2000, de menaces américaines contre le régime – perçues à tort ou à raison à Khartoum comme lourdes de risques d'intervention – et de tentatives visant à mettre fin à la guerre civile qui ensanglante le pays depuis au moins seize ans.

« Des dangers extérieurs menacent le pays, et les problèmes intérieurs qui ne font que les aggraver ne seront pas tolérés », a déclaré le général Al Bechir à la télévision nationale. « En vue de sauvegarder l'unité du pays et sa cohésion, nous proclamons l'état d'urgence sur tout le territoire

pour une période de trois mois ». Parmi les « défis » extérieurs, M. Al Bechir a notamment relevé l'annonce par les Etats-Unis de leur intention d'envoyer de l'aide alimentaire directe aux rebelles armés sudistes, en contournant même les Nations unies, et des attentats contre l'oléoduc peu après sa mise en service. « Dieu a associé à ces défis une épreuve sur le front interne, avec les querelles internes aux appareils de l'Etat et le dualisme au sein des institutions publiques », a ajouté le président soudanais.

COURSE DE VITESSE

M. Al Bechir a assuré qu'une date pour des élections législatives serait fixée par un comité ad hoc. Les gouverneurs des 26 Etats demeurent à leurs postes, mais le président, qui les nomme, a le pouvoir de les démettre durant les trois mois d'état d'urgence, a indiqué la télévision. Aucune autre précision n'a été fournie sur les dispositions de l'état d'urgence. Khartoum était calme lundi matin, ont rapporté les agences de presse et, d'après l'Agence France-Presse, qui cite Ghazi Solimane, chef d'un parti de l'opposition, le Front des forces démocratiques (FFD), aucune mesure concrète n'avait encore été prise contre M. El Tourabi.

Cette guerre fratricide n'oppose pas pour autant le sabre et le turban : les divergences entre les deux hommes ne sont pas d'ordre idéologique – ils sont tous deux islamistes, à cette nuance près que

M. El Tourabi est un penseur et un théoricien. Leur opposition relève d'une lutte pour le pouvoir. Envers et contre la volonté du président, M. El Tourabi avait ainsi déjà engagé au sein du Parlement et du parti un débat sur la limitation des pouvoirs présidentiels, sur la création d'un poste de premier ministre, sur l'élection des gouverneurs : toutes réformes qui impliquaient une révision de la Constitution.

Les deux hommes menaient en outre des ouvertures parallèles en direction de l'opposition – ouvertures qui n'ont réussi qu'à diviser cette dernière jusqu'à maintenant. Quelques heures avant la proclamation de l'état d'urgence par M. Al Bechir, l'AND rejetait en effet, au terme de plusieurs jours de réunions à Kampala, en Ouganda, une récente déclaration de principes conclue entre M. Al Bechir et Sadek El Mahdi, chef de la Oumma, l'un des deux principaux partis de l'opposition nordiste.

MM. Al Bechir et El Tourabi se sont en outre faits les champions de la normalisation des relations avec les pays voisins, M. Al Bechir ayant une longueur d'avance en la matière, dans la mesure où il est chef de l'Etat. Bref, les deux hommes étaient engagés dans une véritable course de vitesse. Les pouvoirs militaires dont il dispose ont permis au général Al Bechir de court-circuiter son maître à penser d'hier.

M. Na.

Washington craint des attentats antiaméricains pour le nouvel an

WASHINGTON. La secrétaire d'Etat Madeleine Albright a recommandé, dimanche 12 décembre, aux ressortissants américains établis à l'étranger de faire preuve de vigilance à l'approche du nouvel an. Samedi, le département d'Etat avait cité des « informations crédibles selon lesquelles des groupes terroristes préparent des attentats » contre des objectifs américains à l'occasion des fêtes de l'an 2000 mais aussi du ramadan, le mois de jeûne des musulmans. « Nous surveillons un certain nombre de groupes », a déclaré Madeleine Albright, citant notamment la nébuleuse que financerait, selon Washington, Oussama Ben Laden, milliardaire saoudien déchu de sa nationalité et réfugié en Afghanistan. La secrétaire d'Etat a précisé en revanche que, selon des informations recueillies par les services fédéraux, le territoire américain n'était pas sous la menace d'attentats terroristes. – (Reuters.)

Des bombes nucléaires américaines stockées secrètement au Japon

WASHINGTON. Les Etats-Unis avaient secrètement stocké des armes nucléaires sur deux îles du Japon – à Chichi Jima et Iwo Jima – pendant la guerre froide Est-Ouest. Cette information est extraite des archives du Pentagone sur lesquelles le « secret-défense » vient d'être levé. A l'époque, dans les années 50, le Japon avait été déclaré « puissance à statut non nucléaire », précise le Bulletin des scientifiques américains, qui révèle l'existence de ces sites japonais.

Les deux îles en question avaient été occupées par les Américains durant la guerre du Pacifique en plein second conflit mondial. Pour mettre fin à ces hostilités, les Etats-Unis avaient lancé, en août 1945, deux bombes nucléaires sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki. L'arsenal nucléaire entreposé devait équiper des sous-marins et des bombardiers américains en mission. – (AFP)

Le président indonésien s'est rendu dans l'archipel des Moluques

AMBOINE. Le président indonésien Abdurrahman Wahid a exhorté, dimanche 12 décembre, à Amboine, capitale de la province des Moluques, chrétiens et musulmans à faire la paix dans l'archipel ensanglanté par la violence inter-religieuse. C'était sa première visite dans l'une des régions troublées de l'Indonésie depuis son élection en octobre. Le gouvernement indonésien ne peut rien faire, sauf à intervenir directement, sans l'aide des deux communautés religieuses, a averti M. Wahid, lui-même musulman respecté pour sa tolérance. L'archipel des Moluques et les îles avoisinantes sont le théâtre de violences entre chrétiens et musulmans qui ont fait quelque 700 morts depuis janvier, provoquant la fuite de milliers de personnes vers d'autres régions de l'Indonésie. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE** : les soixante-dix derniers prisonniers politiques est-timorais emprisonnés en Indonésie ont bénéficié, en fin de semaine, d'une décision de remise en liberté de leur cadre d'une amnistie présidentielle. – (AFP)

■ **SRI LANKA** : au moins 230 rebelles tamouls et huit soldats gouvernementaux ont été tués, samedi 11 décembre, dans le nord du Sri Lanka, lors d'une contre-offensive lancée par les forces gouvernementales, a indiqué le ministère de la défense. – (AFP)

■ **VATICAN** : le pape a lancé un appel pour l'abolition de la peine de mort, dimanche 12 décembre lors de la prière de l'Angelus. S'adressant aux pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, Jean Paul II a demandé à la communauté internationale de trouver un « consensus » pour abolir la peine capitale et instaurer un « moratoire » des exécutions. Il a estimé que le « Jubilé de l'an 2000 était une occasion privilégiée pour promouvoir des formes toujours plus achevées de respect de la vie ». – (AFP)

■ **ALGÉRIE** : une nouvelle tuerie, la première du mois de ramadan, a fait quinze morts et au moins deux blessés à un faux barrage dressé samedi soir 11 décembre à la sortie ouest de Blida (50 kilomètres au sud d'Alger) par des islamistes armés, a-t-on appris dimanche. Ce nouveau massacre, le premier depuis le début du mois de jeûne sacré du ramadan, le 9 décembre, porte à quelque 250 le nombre d'assassinats attribués à des islamistes armés en un mois et demi, selon des bilans établis par la presse. – (AFP)

■ **ISRAËL** : le premier ministre israélien Ehoud Barak a estimé dimanche soir 12 décembre qu'il était possible d'achever les négociations de paix avec la Syrie « en quelques semaines », a rapporté la radio publique israélienne. – (AFP)

■ **IRAN** : le tribunal spécial du clergé iranien a rejeté la libération sous caution de l'ancien ministre réformateur Abdollah Nouri, condamné pour diffamation envers l'islam, annonce l'avocat de ce dernier dans la presse dominicale, le 12 décembre. – (Reuters.)

■ **CUBA** : négociations sur l'immigration entre Cubains et Américains. Les délégations cubaines et américaines devaient se retrouver, lundi 13 décembre, dans la capitale de l'île pour des négociations sur l'immigration cubaine aux Etats-Unis. Ce dossier difficile est compliqué ces jours-ci par l'affaire du petit Elian Gonzalez, un enfant de six ans recueilli en Floride après que sa mère eut péri dans le naufrage de leur embarcation. Les Etats-Unis ont instauré une politique qui accorde le statut de réfugiés aux Cubains qui parviennent à gagner le sol américain alors que les personnes interceptées en mer par les gardes-côtes sont renvoyées dans l'île, une attitude qui, selon La Havane, encourage les départs clandestins. – (AFP, AP)

Rapport nuancé de l'Unicef sur

la situation des enfants dans le monde

NEW YORK. Le rapport annuel de l'Unicef, publié lundi 13 décembre, sur la situation des enfants dans le monde, dresse « à l'aube du XXI^e siècle », un « bilan en demi-teinte », où alternent le constat d'évolutions très positives mais aussi d'échecs massifs, indiscutables ». L'Unicef se félicite du fait que dans 125 pays, près de 80 % des enfants soient aujourd'hui vaccinés contre les maladies les plus meurtrières, que le nombre d'enfants scolarisés dans le monde n'ait jamais été aussi important qu'aujourd'hui, et que la protection juridique des enfants progresse. Mais la mortalité des jeunes enfants demeure à des niveaux inacceptables ; l'élimination des foetus ou bébés de sexe féminin est une pratique courante, en Asie du Sud notamment ; 130 millions d'enfants, en majorité des filles, sont privés de tout accès à l'école ; 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent ; l'exploitation sexuelle des mineurs demeure un fléau... « Ni la pauvreté ni l'inégalité n'ont décliné au cours des dernières décennies, bien au contraire », conclut l'Unicef.

FRANCE

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

NATIONALISME La table ronde sur l'avenir de la Corse, organisée à l'hôtel Matignon, lundi 13 décembre, à 16 heures, devait réunir au total trente-quatre personnes

sous la présidence du premier ministre, Lionel Jospin. Cinq ministres et vingt-huit élus de Corse devaient participer à cette rencontre destinée, selon Jean-Guy Talamoni (Corsica

Nazione), à définir « un calendrier sérieux » pour « des dialogues qui s'instaureront dans les mois et les années à venir ». ● LE DOSSIER FISCAL reste un problème épineux : le

républicain particulier à la Corse sur les droits de succession doit être abrogé au 1^{er} janvier 2000, mais cette disposition suscite une vive opposition des élus de l'île. ● LES NATIONA-

LISTES, à travers leurs élus de Corsica Nazione, s'engagent, après des années dominées par la clandestinité, dans la voie d'un dialogue ouvert avec les pouvoirs publics.

Lionel Jospin préside une première réunion sur l'avenir de la Corse

Avec cinq ministres, représentant les composantes de la majorité « plurielle », le premier ministre devait recevoir, lundi 13 décembre, à Matignon vingt-huit élus corses, dont deux nationalistes, pour « ouvrir un processus » destiné à assurer la paix et le développement

ILS SE RETROUVERONT dans le salon rouge de l'hôtel de Matignon, et non dans la salle du Conseil, qui n'était pas capable d'accueillir une table - carrée - où chacune des trente-quatre personnes conviées pourrait regarder l'autre les yeux dans les yeux. Cinq ministres - représentant les cinq composantes de sa majorité - reçoivent, lundi 13 décembre, avec Lionel Jospin, vingt-huit élus de Corse. En retrait, le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, assistera à la rencontre, et, autour d'Olivier Schrameck, une équipe de conseillers étoffée (*Le Monde* daté 12-13 décembre). D'une image, une seule, on comprend que le temps n'est plus où la Corse était une collectivité parmi d'autres, suivie à Paris par deux conseillers pour les affaires intérieures, et visitée, le 6 septembre, par un premier ministre solitaire, « représentant, à lui tout seul, l'ensemble du gouvernement ».

Ce rendez-vous sans ordre du jour est présenté, à Matignon, comme un « premier échange de vues » sur l'avenir de l'île, mais on souhaite, du côté du premier ministre, « qu'il ne soit pas le dernier ». On évoque même volontiers, lundi matin, l'« ouverture d'un processus ». Certes, dans un exposé liminaire, M. Jospin devrait rappeler la nécessité de lutter contre la violence : le ministre de l'économie, Christian Sautter, a immédiatement condamné les trois attentats - non revendiqués - commis en Haute-Corse à la veille de la rencontre. Il n'empêche, on promet des « éléments de méthode ». Dimanche 12 décembre, sur Europe 1, François Hollande - qui militait pour une annonce plus claire et plus franche - a versé au débat du lendemain l'« évolution » de la Corse et son « statut », tandis que Laurent Croce, patron de la fédération socialiste de Haute-Corse, qui s'était entretenu

une semaine plus tôt avec le premier secrétaire du PS, évoquait deux jours plus tôt, sur France 3 Corse, une « démarche historique ».

Matignon ne ferme donc pas la porte aux demandes d'un « calendrier » qui se sont exprimées depuis le rendez-vous donné par M. Jospin, le 30 novembre, à l'Assemblée nationale. José Rossi, président de l'Assemblée de Corse, et Jean-Guy Talamoni, chef de file du deuxième groupe de l'assemblée territoriale, qui accorde « a priori le crédit de la bonne foi à Lionel Jospin », ont employé à peu près les mêmes mots. Tandis que le premier réclamait, dès le 1^{er} décembre, « dix ans de tranquillité publique », M. Talamoni a demandé, dimanche 12 décembre, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », un « calendrier sérieux », pour « des dialogues qui s'instaureront dans les mois et les années à venir ». S'il a souhaité pour la suite « des moyens

peut-être un peu plus souples, plus légers » - sans les députés et sénateurs de l'île -, il a demandé des « signes forts » pour « construire ensemble la paix ». « Maintenant, les conditions et les préalables, nous, ça ne fait pas partie de notre vocabulaire », a indiqué l'élu de Corsica Nazione alors qu'on lui demandait de citer d'éventuels casus belli.

Matignon, les nationalistes et M. Rossi semblent donc décidés à jouer au mieux cette partie à trois. Le président de l'Assemblée de Corse a côtoyé les nationalistes toute la fin de semaine à Ajaccio. M. Rossi a martelé sa stratégie : chaque famille politique comporte des « anciens » et des « modernes » ; il convient d'unir les « évolutionnistes », qui vont de ceux qui réclament de simples « ajustements institutionnels » aux régionalistes ou aux autonomistes, et de les placer au centre de la discussion, entre les nationalistes et

les républicains farouchement attachés à la France et à l'Etat de droit. Il s'en est entretenu régulièrement au téléphone avec Matignon, qui comprend l'intérêt d'une telle simplification pour faire avancer les discussions, mais souhaite ne pas laisser M. Rossi seul à la tête de ces progressistes, et entend donc y associer Jean Baggioni, le président (RPR) de l'exécutif, des radicaux, mais aussi des communistes, comme M. Luciani. « Il n'est pas question que nous cherchions à imposer l'indépendance aux Corses s'ils ne la veulent pas », a expliqué, de son côté, M. Talamoni.

RÉTICENCES OUVERTES

Le pari est là. Car l'invitation lancée par le premier ministre n'a fait l'unanimité ni à gauche ni à droite. Deux ministres, Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli, adjoint au maire de Bastia, ont été pris à contre-pied. S'ils n'ont pas manifesté publiquement leur désapprobation, leurs partis s'en sont chargés pour eux. « Je ne vois pas à quoi va servir la réunion », confiait ainsi, lundi 13 décembre, le président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, dans *Le Parisien*. Le 10 décembre, le PRG faisait savoir, dans un communiqué, que le premier ministre devait « réaffirmer clairement, lundi, les choix du gouvernement depuis 1997 », et qu'il était « hors de question que l'Etat cède au chantage de terroristes ». Le député radical de Haute-Corse, Roger Franzoni, estimait, pour sa part, que « tout changement de cap du gouvernement sous la pression de quelques élus hypermédiatisés (...) conduirait dans une impasse ».

« Il faut arrêter avec les vieux clichés nationalistes, pas nationalistes, demande M. Talamoni. C'est un clivage archaïque et nocif. Il y a une autre manière de réfléchir pour s'assurer la cohésion. » Pour éviter l'effet « brouillon » tant redouté par les Corses, le président de l'Assemblée de Corse a fait savoir à Matignon qu'il ne souhaitait pas de sortie en groupe, sur le perron. De son côté, Matignon veut à tout

prix éviter la photo de Jean-Guy Talamoni s'attardant sur le perron, qui froisserait tant l'aile « républicaine » de sa majorité. Une rencontre avec la presse sera donc organisée à l'intérieur de l'hôtel. Matignon devra composer avec les familles de la majorité, tout comme M. Talamoni avec ses « mandants ». Sur RTL, l'élu nationaliste n'a pas modifié d'un pouce

Dominique Voynet retrouve M. Talamoni

Des cinq ministres qu'il devait rencontrer lundi 13 décembre, Dominique Voynet est sans doute celle que Jean-Guy Talamoni connaît le mieux. Corsica Nazione avait, en effet, soutenu la candidature de la dirigeante écologiste à l'élection présidentielle de 1995. M. Talamoni a déjà eu l'occasion de sillonner avec elle le marché d'Ajaccio et de déjeuner en sa compagnie. Les deux représentants de Corsica Nazione - M. Talamoni et Paul Quastana -, avant de venir à Matignon, ont été mandatés par huit organisations dont... I Verdi Corsi, sur la base de l'accord politique en quinze points d'Unita. Le 25 septembre, peu après le voyage de Lionel Jospin dans l'île, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, en déplacement à Corte, avait refusé de reprendre à son compte le « préalable » au sujet de la condamnation de la violence et déclaré qu'elle n'avait « aucune gêne à parler d'autonomie ».

son refus de condamner les assassins du préfet Claude Erignac. Si, depuis la rencontre du 8 décembre, à Corte, Corsica Nazione se dit « officiellement mandatée par huit des organisations, et habilitée par quatre autres », elle ne peut pour autant se prévaloir de l'ensemble du mouvement nationaliste.

Ariane Chemin

La foire à la châtaigne, un rendez-vous économique au goût politique

BOCOGNANO (Corse-du-Sud)

de notre envoyée spéciale

On aura du mal à envoyer les colis à temps pour Noël à la famille du « continent » avec cette maudite grève de La Poste qui dure depuis deux mois et demi. On gardera le miel, on laissera vieillir la coppa, on mangera le fromage entre soi, en attendant des jours meilleurs. A Bocognano, dernière foire corse avant les fêtes de fin d'année, on vient pour acheter les figatelli toutes fraîches - on a commencé à tuer les cochons aux premiers froids - et la farine de châtaigne pour la polenta. Samedi 11 et dimanche 12 décembre, on vient aussi pour papoter « entre soi » - quand « les touristes sont partis » -, prendre des nouvelles du village, des enfants qui naissent et grandissent, faire et refaire l'an 2000, et, inlassablement, la Corse.

A Bocognano, la politique au sens large et les « politiques » au sens strict ne sont jamais loin des beignets au brocciu (fromage de chèvre). Dans ce petit village de la vallée de la Gravone, à 40 kilomètres d'Ajaccio, le premier marché de l'île draine désormais près de trente mille personnes. De 200 kilos de farine lors de la première édition, il y a dix-sept ans, la « fiera di a castagna » en vend 12 tonnes aujourd'hui, et elle est devenue le symbole de cette fameuse

« économie identitaire » dont beaucoup rêvent pour l'île. La châtaigne, fruit symbolique dont la culture avait presque disparu au début des années 60, revient à Bocognano sous toutes ses formes. Le tout hors des traditionnelles autoroutes d'organisation et de financement, puisque l'Assemblée territoriale n'offre que 60 000 francs de subventions. « Ils ont su garder les marchands hors du Temple », se félicite César Filippi, de Corsica Nazione.

« ON VIENT POUR MILITER »

« Le succès de Bucagna, c'est la preuve qu'il n'y a pas pas de cause désespérée, seulement des gens qui désespèrent », résume Edmond Simeoni, figure historique du mouvement autonomiste. « Tout le monde sait bien que je suis un nationaliste », revendique l'organisateur de la foire, Achille Martinetti, président du foyer rural de Bocognano et tête de liste de la coalition Uniti aux élections territoriales de mars 1999, qui rajoute : « Et tout le monde monte... » Le préfet Erignac s'en faisait un plaisir. Cette année, il y a même des envoyés spéciaux de Paris : Yann Hélary, chargé des affaires régionales auprès de Dominique Voynet, a fait son marché d'« impressions » corses pour sa ministre avant la table ronde de lundi, à Matignon.

Quoi qu'on en dise, la rencontre des élus corses à Matignon, le 13 décembre, est le sujet du week-end. Il y a une « attente », confirme M. Martinetti.

Comme chaque année, mais plus longtemps d'habitude, José Rossi a sillonné les stands, serré toutes les mains. « On ne vient pas dans les foires pour manger, on vient pour militer », sourit M. Simeoni, qui fait de même de son côté. Devant les pots de miel, le président de l'Assemblée de Corse estime qu'il y a « une volonté apparente de commencer à dialoguer », et que, en Corse, « un bloc central d'élus progressistes », de droite comme de gauche, semble s'être rangé à cette idée. « C'est un infléchissement considérable de la position de l'Etat », juge, de son côté, M. Simeoni : « Si on aboutit à un calendrier, on change la donne. » Les deux hommes poursuivent à table, pendant un long moment, leur conversation improvisée.

Jean-Guy Talamoni, lui, a « séché » cette « manifestation sympa et importante ». A regret, dit-il. Mais il avait besoin, samedi, de se retrouver chez lui avec ses « amis ». Pour préparer un rendez-vous.

Ar. Ch.

Huit visages, huit voix de la géopolitique insulaire



JEAN BAGGIONI, LE PRÉSIDENT RPR

■ À SOIXANTE ANS, il détient la plus haute responsabilité qu'un Corse ait assumée depuis 1790, lorsque Pascal Paoli revenait d'exil : la présidence du conseil exécutif de la collectivité de Corse, créée par la loi Joxe de 1991, qu'il assume depuis 1992, et de laquelle il a doté la Corse de son premier plan de développement. Entré en politique à vingt-six ans, comme maire de Ville-di-Pietrabugno, le jeune gaulliste taquina en son temps la muse en langue corse et créa une association pour sa sauvegarde. Conseiller de l'Assemblée puis premier vice-président, de 1986 à 1992, député européen entre 1994 et 1999, Jean Baggioni a été réélu deux fois à la tête du conseil, mais ne dispose plus, depuis 1999, de majorité absolue. M. Baggioni s'irrite souvent de l'activisme de José Rossi, qu'il soupçonne de se prendre pour le président de la Corse. Lors de son discours de réélection, en mars, ce dernier n'avait-il pas omis de prévenir le président de l'exécutif de son initiative tendant à conférer à la Corse un statut avec possibilité de légiférer ?...



JOSÉ ROSSI, DES RELATIONS SANS EXCLUSIVE

■ ENTRÉ en politique à vingt-neuf ans, le président du groupe DL de l'Assemblée nationale a gravi, malgré les clans et avec eux, toutes les marches de la politique corse. Président du conseil général de la Corse-du-Sud de 1985 à 1998, député depuis 1988, président de l'Assemblée de Corse depuis 1998..., à cinquante-cinq ans, l'ancien ministre d'Edouard Balladur n'a raté que la présidence de l'exécutif de Corse, en 1992 et 1998, mais il caresse sans doute encore le rêve de la conquérir un jour - à moins qu'il ne se porte candidat, en 2001, à la mairie d'Ajaccio. Souci de dissocier le nationalisme armé clandestin du nationalisme démocratique, ou tout simplement pari sur l'avenir ? Dès 1981, il s'entend avec Edmond Simeoni pour provoquer la chute de Jean-Paul de Rocca Serra. En 1991, il soutient le projet de Pierre Joxe, dont il est le rapporteur à l'Assemblée nationale. En 1999, il confie à Corsica Nazione la commission des affaires européennes de l'Assemblée. Et il compte bien que ces bonnes relations avec les élus nationalistes, qu'il a été le premier à nouer, le rendront incontournable.



PAUL GIACOBBI, NICOLAS ALFONSI, DEUX ÂGES DU RADICALISME

■ LE PREMIER est président du conseil général de la Haute-Corse et, à quarante-deux ans, a l'avenir devant lui. Le second, maire et conseiller général depuis 1962, se fait fort, à soixante-trois ans, de n'avoir jamais changé d'avis : « On me fait parfois passer pour un ringard, mais je suis la mémoire du département », dit ce pur représentant de ce radicalisme de gauche teinté de gaullisme qui rayonna après la seconde guerre mondiale. C'est ainsi qu'il « lâcha » François Mitterrand en 1991, à cause de la reconnaissance du « peuple corse » qui figurait initialement dans le statut de 1991. M. Giacobbi, dont la voie politique semblait tracée par son père, le sénateur François Giacobbi, pourfendeur des nationalistes de tous bords, désarçonne aujourd'hui non seulement ses adversaires mais ses partenaires radicaux. Celui en lequel chacun voit le futur patron de la gauche corse défend l'identité régionale, notamment par l'enseignement obligatoire du corse « de la maternelle à l'université », la suppression des conseils généraux, ou l'Europe des régions.



JEAN MOTRONI, LAURENT CROCE, LES SOCIALISTES EN PROIE AU DOUTE

■ ON PRÉSENTE souvent l'ainé, Jean Motroni, dont le visage de soixante-cinq ans ressemble tant à celui de François Mitterrand, comme le « seul ami corse de Lionel Jospin » : le premier ministre ne l'a-t-il pas nommé au Conseil économique et social après son échec aux élections sénatoriales, en 1998, dû à des défections dans les rangs de la gauche « plurielle ». Certains avaient en effet préféré Paul Natali (divers droite) à ce fidèle socialiste, conseiller général discret mais assidu dans les commissions. Patron de la fédération socialiste de Haute-Corse, Laurent Croce souffre moins de sa mise en examen à propos de la passation douteuse de certains marchés publics en sa qualité de président du district de Bastia que des difficultés qu'il rencontre à faire émerger son parti en Corse. Tirailé entre son alliance avec des radicaux bien implantés, la rupture de ban de l'aile progressiste du PS menée par Simon Renucci, et le succès nationaliste, M. Croce symbolise un PS dépassé jusque sur le terrain de la décentralisation qu'il a pourtant portée sur les fonts baptismaux.



PAUL-ANTOINE LUCIANI, UN COMMUNISTE RÉPUBLICAIN

■ CET ENSEIGNANT préside le groupe communiste à l'Assemblée de Corse, au sein de laquelle il siège depuis 1983. Conseiller municipal d'Ajaccio depuis 1983, il a conduit, en 1995, une liste d'union de la gauche, et il en est resté le porte-parole à l'assemblée communale. M. Luciani compte, dès le début de l'évolution du Parti communiste, au nombre des rénovateurs (refondateurs) comme d'ailleurs toute la fédération de la Corse-du-Sud, face aux « staliniens » de Bastia. Comme le maire de Sartène, Dominique Bucchini, il est aujourd'hui plus à l'aise aux côtés de Robert Hue qu'il ne l'était à ceux de Georges Marchais. Victime, en 1996, d'un attentat qui n'a jamais été revendiqué, il n'a jamais senti son attachement à l'Etat de droit. Favorable à des réajustements du statut Joxe, il est d'une intransigeance sans concession sur l'appartenance de la Corse à la République française.



JEAN-GUY TALAMONI, L'AVOCAT NATIONALISTE

■ MOINS RÉPUTÉ pour ses qualités d'action que de réflexion, Jean-Guy Talamoni, trente-neuf ans, avocat à Bastia, est souvent apparu au second plan des responsabilités nationalistes. Son tempérament très réservé et presque froid - certains le surnomment « Von Talamoni » - et le ton mesuré et prudent de ses interventions publiques destinaient plutôt ce militant à rester dans l'ombre de chefs plus charismatiques et moins diplomates que lui. Son accession à la tête de Corsica Nazione, seule formation nationaliste à l'Assemblée de Corse, a été favorisée par le départ ou l'emprisonnement des leaders de son parti politique. Depuis mars 1999, son élection à la présidence de la commission des affaires européennes de l'Assemblée de Corse et son adhésion au comité du Fiumorbu, favorable à la réconciliation des factions nationalistes rivales, où il a habilement géré le délicat dossier de la clandestinité, lui ont permis d'acquiescer le crédit nécessaire pour s'imposer enfin comme le véritable chef du nationalisme public en Corse.



Le casse-tête fiscal des arrêtés Miot

AJACCIO

de notre correspondant

Le dossier de la fiscalité sur les droits de succession empoisonne depuis longtemps le climat politique en Corse et les relations entre l'île et le continent. Il devait, à nouveau, faire partie des problèmes délicats au centre des discussions entre le gouvernement et les élus corses, lundi, à l'Hôtel Matignon. Le fameux arrêté Miot du 21 prairial an IX (juin 1801) dispense en effet, depuis près de deux siècles, les contribuables de Corse des pénalités habituelles en cas de non-déclaration de succession dans les six mois suivant un décès. Ce qui revient, de fait, à les dispenser de payer les droits de succession.

Les contentieux provoqués par cet état de fait avaient conduit la Cour de cassation, le 4 décembre 1984, à constater que la taxation des successions était dépourvue de fondement légal et à inviter le législateur à combler ce vide. Il fallut attendre l'automne 1998 et la discussion du projet de budget pour 1999 pour qu'un amendement, déposé par Charles de Courson (UDF, Marne), repose le problème en proposant l'application à la Corse du droit commun de taxation des successions, en matière tant de délai de déclarations que de règles d'évaluation des biens immobiliers. Votée par le Parlement, cette disposition devait être applicable à partir du 1^{er} janvier 2000.

« UN DROIT HISTORIQUE »

Considérée en Corse comme une « atteinte à un droit historique », cette mesure avait provoqué une vague de protestations et servi de thème à la campagne pour les élections territoriales de mars dernier. La gauche « plurielle » y avait d'ailleurs laissé des plumes, perdant cinq des seize sièges qu'elle avait obtenus l'année précédente. Le 30 mars, à peine installée, l'Assemblée de Corse avait, à l'unanimité, « proposé au gouvernement, dès la discussion de la prochaine loi de finances, de suspendre, dans l'attente

de la réforme d'ensemble du statut fiscal de la Corse, les effets de l'abolition de l'arrêté Miot ». Le 2 juillet, l'Assemblée avait réaffirmé sa position et, souhaitant débattre de ce statut dans sa globalité, s'était engagée à « émettre ses propositions avant le 30 juin 2000 ».

Le 2 décembre, l'Assemblée de Corse a, une nouvelle fois, demandé au gouvernement de suspendre l'application de la loi portant abrogation de l'arrêté Miot. La motion déposée par Toussaint Luciani (corsiste) a été adoptée à l'unanimité moins les onze voix de la gauche « plurielle », qui n'a pas participé au vote. « Il serait regrettable que le gouvernement fit passer son texte au forceps, ce serait un acte négatif pour tout le monde », avait alors déclaré José Rossi (DL), président de l'Assemblée territoriale. Pour que son message soit encore mieux compris, l'Assemblée n'a pas hésité à saluer « l'initiative courageuse du premier ministre d'ouvrir un dialogue sincère et sans exclusive entre le gouvernement et les représentants de l'île » et a souligné qu'« une bonne gestion du dossier fiscal constitue un élément favorable au dialogue proposé ».

Nul doute que les élus corses sont décidés à revenir à la charge, lors de la table ronde de lundi. Le gouvernement avait envisagé de maintenir le principe d'application de la loi à partir du 1^{er} janvier 2000, mais de prévoir des aménagements pendant une période de cinq ans (délai de déclaration porté de six mois à un an, instauration d'un abattement spécifique de 300 000 francs sur la valeur des biens immobiliers transmis, en plus de l'abattement de droit commun de 300 000 francs, enfin aménagement des conditions de sorties d'indivisions). Mais ces dispositions n'ont pas été incluses dans le projet de budget 2000 ni dans le « collectif » en cours d'examen par le Parlement. Le problème reste donc entier.

Paul Silvani

Qui sont les participants ?

● **Gouvernement.** Cinq ministres participeront à la réunion aux côtés de Lionel Jospin : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur ; Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ; Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement ; Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

● **Parlementaires.** Seront présents les deux députés de Corse-du-sud, José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, et Roland Francisci (RPR) ; les deux députés de Haute-Corse, Paul Patriarce (DL), maire de Novella et vice-président de l'Assemblée de Corse, et Roger Franzoni (PRG) ; les deux sénateurs, Paul Natali (RPR, Haute-Corse), conseiller général, et Louis-Ferdinand de Rocca-Serra (RI, Corse-du-Sud), maire de Levie, vice-président du conseil général.

● **Les présidents d'assemblées.** M. Rossi, déjà présent en tant que député, a demandé à Camille de Rocca Serra (RPR), vice-président,

de le représenter au titre de la présidence de l'Assemblée de Corse. Participeront à la réunion le président du conseil général de Corse-du-Sud, Marc Marcangeli (divers droite), maire d'Ajaccio, et celui de Haute-Corse, Paul Giacobbi (PRG), maire de Venaco, conseiller territorial, ainsi que le président du conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni (RPR), maire de E Ville di Petrabugnu.

● **Les groupes.** Chaque groupe de l'Assemblée de Corse a désigné deux représentants. Jean-Claude Bonaccorsi et Marie-Jean Vinciguerra pour « Le rassemblement » (RPR, DL, UDF, 17 élus) ; Paul Quastana et Jean-Guy Talamoni pour Corsica Nazione (8 élus) ; Nicolas Alfonsi et Alexandre Alessandrini pour les radicaux de gauche (6 élus) ; Simon Renucci et Pierre Chaubon pour « Corse social-démocrate » (5 élus) ; Robert Felliciacci et Pierre-Philippe Ceccaldi pour « Corse Nouvelle » (4 élus) ; Jean-Louis Albertini et Antoine Sindali pour « Un autre avenir » (3 élus) ; Toussaint Luciani et François Tiberi pour le « Mouvement pour la Corse » (3 élus) ; Paul-Antoine Luciani et Dominique Bucchini pour les communistes (3 élus) ; Laurent Croce et Jean Motroni pour les socialistes (2 élus).

De la clandestinité à la représentation politique, dix années d'histoire chaotique des nationalistes

LE GROUPE Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse est composé d'élus d'A Cuncolta indépendantista, mouvement public considéré comme la vitrine légale du FLNC-Canal historique. A Cuncolta est le plus important et le plus ancien des groupes de la mouvance nationaliste, aujourd'hui en pleine recomposition. A Cuncolta, précédemment « naziunalista », est devenue « independentista » en 1998. A Cuncolta nazionalista avait succédé en 1987 au Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), alors dissous en conseil des ministres. Elle a été le bras politique de l'ensemble du mouvement nationaliste, jusqu'aux scissions survenues en 1989 et 1990.

En 1989, Pierre Poggioli, l'un des anciens dirigeants du FLNC, crée un petit mouvement, l'Accolta nazionale corsa, dont le bras armé est Resistenza. Pierre Poggioli est le premier dirigeant nationaliste à dénoncer la « dérive mafieuse » d'une partie de la mouvance. En 1990, une nouvelle scission, plus importante, fait éclater le FLNC en « canal historique » et « canal habituel ». A Cuncolta est restée la vitrine publique du premier, tandis que se créait, autour de la mouvance du FLNC-Canal habituel, le Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

La scission s'est effectuée notamment à propos de l'attitude à adopter face aux offres de dialogue de Pierre Joxe. Ministre socialiste de l'intérieur de 1988 à 1991, ce dernier avait tenté de mettre fin à la violence par la discussion et les avancées politiques, en élaborant un nouveau statut, exorbitant du droit commun des régions, qui régît toujours l'île. A l'inverse du FLNC-Canal historique, le FLNC-Canal habituel avait accepté de jouer le jeu du dialogue et avait suspendu la violence. Si ce mouvement a participé à la « guerre civile » qui a fait une vingtaine de morts au sein du mouvement nationaliste, de 1993 à 1994, il n'a plus eu recours à la violence dans ses rapports avec l'Etat, jusqu'à son autodissolution en 1997.

DISSIDENCES

De son côté, le MPA s'est fondu, en 1999, dans l'un des nouveaux mouvements nationalistes. Deux des successeurs de Pierre Joxe place Beauvau, les RPR Charles Pasqua, de 1993 à 1995, puis Jean-Louis Debré, en 1995 et 1996, avaient tenté de mener à bien une opération similaire de désarmement en dialoguant avec le FLNC-Canal historique. Les tentatives de M. Debré avaient été contrariées par l'indignation

suscitée par la démonstration de force de plusieurs centaines d'hommes armés, lors d'une conférence de presse « clandestine » à Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996, quelques heures avant l'arrivée du ministre sur l'île. L'été suivant, Alain Juppé avait contraint son ministre de l'intérieur à abandonner cette politique de dialogue, au profit de la seule « fermeté ». A Cuncolta et le FLNC-Canal historique ont fait l'objet, depuis, de nouvelles dissidences. Ainsi, Armata corsa, un mouvement clandestin, apparemment composé d'anciens du FLNC-Canal historique, a été créé en 1999.

Aux élections territoriales de 1992, l'une des deux listes nationalistes en présence s'appelaient déjà Corsica Nazione (l'autre était la liste du MPA). Mais il s'agissait alors d'une coalition incluant notamment, aux côtés d'A Cuncolta, l'Union du peuple corse (autonomiste), construite autour des frères Simeoni. Cette coalition, qui avait obtenu 9 sièges (sur 13 à l'ensemble de la mouvance autonomiste-nationaliste), avait éclaté plus tard. Corsica Nazione s'est présentée sous la forme d'une liste homogène aux élections territoriales de 1998 puis, après l'annulation de ces dernières, en 1999. Dans les deux cas, la liste d'A

Cuncolta a été la seule à franchir, au premier tour, le cap des 5 % de voix nécessaires pour être présent au second, ce qui lui a permis de récupérer une partie des voix des autres mouvements nationalistes.

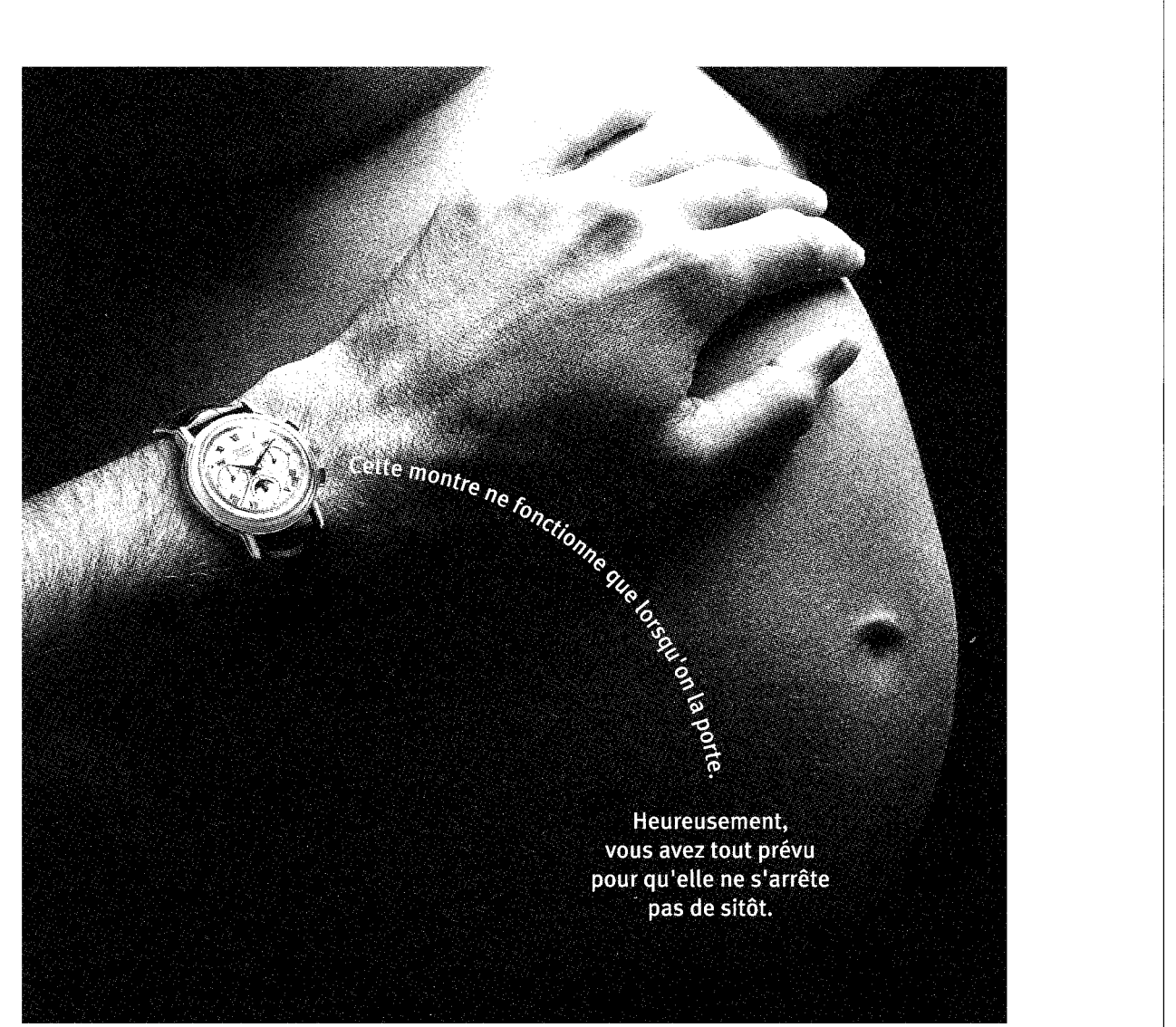
En 1998, quelques semaines après l'assassinat du préfet Claude Erignac, les nationalistes avaient perdu des voix par rapport à leurs bons résultats de 1992, sans toutefois s'effondrer, contrairement à ce qui était souvent prévu.

RECORD DE VOIX EN 1999

En 1999, dans des élections marquées par une forte abstention, les nationalistes en général et Corsica Nazione en particulier avaient capitalisé le mécontentement né des méthodes du préfet Bernard Bonnet – avant même que n'éclate l'affaire des pilotes – et de l'abrogation précipitée des arrêtés Miot : la mouvance avait battu, au premier tour, un record, avec 23,45 % des suffrages (elle obtenait plus de voix qu'en 1992).

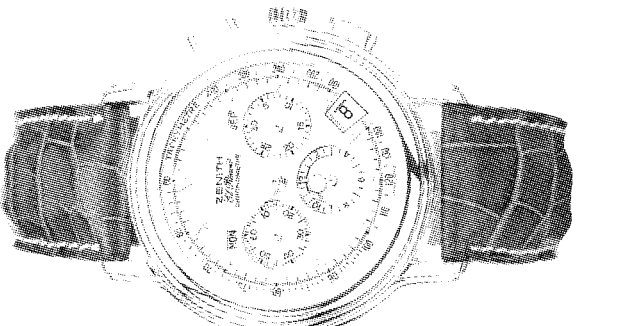
Après l'élimination des listes concurrentes de Corsica Nazione, les nationalistes s'étaient maintenus à 16,77 % au second tour, au bénéfice exclusif des amis de Jean-Guy Talamoni, ainsi passés de 5 élus en 1998 à 8 en 1999.

Jean-Louis Andreani



Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT*

Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-IAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74

* LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

Les socialistes et les Verts peinent à s'entendre pour les municipales

Les discussions sont bien avancées entre le PS et le PCF

Les Verts n'ont pas réussi, à l'issue d'un conseil national interrégional samedi 11 et dimanche 12 décembre, à se mettre d'accord sur une straté-

AU BOUT de deux jours de débat du conseil national interrégional (CNIR), samedi 11 et dimanche 12 décembre, le statu quo demeure entre la direction des Verts, favorable à une stratégie d'alliance avec l'ensemble de la gauche « plurielle », et la minorité, renforcée par les partisans de Noël Mamère, qui entend réaffirmer « une démarche d'autonomie » en vue des futures échéances électorales.

Les deux camps ont rompu des lances, sans se convaincre. Yves Cochet, député du Val-d'Oise, a indiqué que « le PS avait bien joué », que les Verts s'étaient placés dans « le syndrome du petit frère qui demande au grand ». Dans ces conditions, a-t-il estimé, « la position initiale » des Verts pour l'autonomie est « mauvaise ». Auparavant, M. Mamère, seul maire Vert d'une ville de plus de 20 000 habitants, qui a annoncé qu'il « présenterait une liste "verte" à Bègles et qu'il aurait contre lui le PS », a décrit l'attitude du « grand frère socialiste » – « Nous voulons bien ouvrir la porte, mais nous voulons garder la clé pour les municipales, pour les cantonales, pour les législatives » – en signifiant qu'elle ne lui convenait pas.

« PIÈGE DIABOLIQUE »

Les Verts contestent le principe selon lequel lorsqu'un maire sortant de gauche ne se représente pas, il doit être forcément remplacé par un élu du même parti. De même ne se sont-ils pas satisfaits de la concession du PS qui, à son conseil national du 27 novembre, a cessé de réclamer un « accord national ». « La cohérence nationale, avait souligné François Hollande, c'est le meilleur principe mais, compte tenu du principe de

réalité, on sait que les Verts ne pourront pas l'appliquer donc on ne va pas leur demander. » Souhaitant que les négociations aboutissent avant la fin février 2000, le premier secrétaire du PS avait toutefois estimé que « les Verts ont plutôt l'esprit à l'union ». A l'exigence initiale d'un accord national, Jean-Pierre Bel, chargé des élections au secrétariat national, avait préféré substituer « le principe de la cohérence départementale », en souhaitant qu'un accord dans une ville de plus de 20 000 habitants entraîne des accords dans l'ensemble du département concerné.

Le PS s'attend à des accords globaux dans « 35 à 40 départements » mais n'imagine guère dépasser ce seuil. Aux élections régionales de 1998, les Verts avaient mené des listes autonomes dans 36 départements.

Lors du CNIR, Catherine Alfaro (Ile-de-France) a dénoncé « le piège diabolique » des accords départementaux, en prenant l'exemple des Hauts- de-Seine, où le PS accepte de laisser la tête de

M. Pasqua reste à Strasbourg, M. de Villiers s'en va

Charles Pasqua devrait être la seule tête de liste aux élections européennes en situation de cumul de mandats à choisir de rester au Parlement européen. Dans *Le Journal du dimanche* du 12 décembre, le président du Rassemblement pour la France (RPF) a annoncé qu'il renonçait à son mandat de sénateur des Hauts-de-Seine – qui reviendra à Roger Karoutchi (RPR), également député européen –, restant ainsi député européen et président du conseil général des Hauts-de-Seine. Le vice-président du RPF, Philippe de Villiers, a annoncé, dimanche, lors du Forum RMC-*Le Figaro*, qu'il démissionnait de son mandat de député européen, au nom d'un partage « des rôles » avec M. Pasqua. M. de Villiers, auquel l'avocat Alexandre Vaut succédera à Strasbourg, reste député et président du conseil général de la Vendée. Le président de l'UDF, François Bayrou, et le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, annonceront cette semaine leur probable départ de Strasbourg.

gie commune pour les élections municipales de 2001. Le PS, qui a abandonné son exigence initiale d'un accord national, espère aboutir à des accords

liste aux Verts à Sèvres, à condition qu'ils soutiennent des têtes de liste socialistes dans toutes les autres grandes villes du département, y compris à Clichy, où elle a rappelé que Gilles Catoire (PS) avait été mis en examen.

Au sein de la majorité, les Verts prennent le risque d'apparaître comme « des diviseurs », mais n'ayant que 23 maires sur les 36 500 communes et sept conseillers généraux, plus trois conseillers à Paris, ils estiment qu'ils n'ont quasiment rien à perdre dans les scrutins de 2001 et prennent comme base de discussions un potentiel électoral de 10%. Dans le Nord se profile une stratégie d'autonomie. Les Verts sont prêts à se présenter sous leurs couleurs à Lille comme à Calais. A Toulouse, ils ont avec Marie-Françoise Mendez, vice-présidente du conseil régional de Midi-Pyrénées, une candidate sérieuse pour une tête de liste autonome ou « plurielle ».

De son côté, le Mouvement des citoyens qui réunissait, dimanche 12 décembre, son conseil national,

dans 35 à 40 départements, Les socialistes comptent conclure des accords avec les communistes et les radicaux de gauche début janvier.

a présenté un « projet de manifestation » en vue des élections cantonales et municipales de 2001. Dans ses négociations avec le PS, la reconduction des sortants, notamment à Saint-Nazaire et à Belfort, est acquise. Michel Suchod, député de la Dordogne, devrait obtenir l'investiture de la majorité à Bergerac, et Catherine Coutard à Montélimar. Le seul contentieux entre le PS et le MDC se situe dans le Cantal, à Aurillac, où l'actuel maire, alors divers gauche, Yvon Bec, avait battu, en 1995, l'ancien maire socialiste René Souchon, et a rejoint depuis le Mouvement des citoyens.

TESTS AVEC DES SONDAGES

Le PS estime que des accords sont très proches tant avec le Parti radical de gauche qu'avec le Parti communiste. Si un différend subsiste sur Toulouse, le PRG devrait obtenir des têtes de listes pour Sartrouville (Michel Scarbonchi), Franconville (André Sainjon) et Villeneuve-Saint-Georges (Roger-Gérard Schwartzberg). Vis-à-vis du PCF, M. Bel s'est engagé, au nom du PS, à ce que des « candidats communistes soient présents en position éligible dans les municipalités socialistes dont ils étaient jusqu'à présent exclus ».

Les communistes réclament Amiens, Bourges et Le Havre tandis qu'une incertitude subsiste à Béziers pour Jean-Claude Gaysso. Au Havre, plusieurs candidats socialistes, dont des proches de Laurent Fabius, sont aussi sur les rangs. Pour trouver une solution à certains différends avec ses alliés, le PS testent plusieurs hypothèses par sondages.

A. B.-M. et M. N.

Nouvelle « crise de nerfs » au sein de la droite parisienne

LE VOTE du budget de Paris pour l'année 2000, mardi 14 décembre, se présentait comme la dernière grande épreuve pour le maire, Jean Tiberi, avant la désignation par le RPR de son candidat aux élections municipales de 2001, fixée par Michèle Alliot-Marie à avril 2000. Les élus DL et UDF de Paris ont annoncé qu'ils ne voteront le budget que si sont acceptés leurs amendements, pouvant aboutir à une baisse de la fiscalité de 4 % à 5 %, au lieu des 2 % annoncés par le maire. En réalité, les libéraux et les centristes voulaient précipiter la crise.

Depuis 1995, le vote du budget est, chaque année, l'occasion d'un bras de fer entre M. Tiberi et le groupe RPR (cinquante-six élus), d'une part, son premier adjoint, Jacques Dominati, et le groupe DL (vingt-cinq élus), d'autre part. Le groupe UDF (neuf élus) est venu compliquer le jeu en repoussant, peu de temps après sa création, le budget 1999, finalement voté grâce à l'addition des voix RPR et DL. « Toute maison a ses traditions. La nôtre est qu'il y ait une crise de nerfs avant le budget », déclarait, le 10 décembre, Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances. Sauf que, cette fois-ci, M. Dominati et ses troupes semblent résolus à ne pas céder. Même la menace écrite, adressée aux dix-sept adjoints DL et UDF, de les priver de leurs délégations et de leurs moyens (collaborateurs, bureaux, voitures et chauffeurs) restait, dimanche soir, sans résultat.

Les chômeurs réclament un nouvel effort en leur faveur

PLUSIEURS MILLIERS de personnes se sont mobilisées, samedi 11 décembre, à Paris et dans plusieurs villes de France, à l'appel des associations de chômeurs – Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis), Agir ensemble contre le chômage (AC!) et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) –, de syndicats, du PCF, de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière, re-

joignés parfois par les Verts et le Mouvement des citoyens, pour exiger un « revenu décent », « la revalorisation des minima sociaux » et refuser « la précarité ». Interrogée, dimanche, au Club de la presse d'Europe 1, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a toutefois indiqué que le gouvernement n'envisageait pas de geste supplémentaire en faveur des chômeurs, estimant

que la manière de leur consacrer « plus d'argent », c'est de « continuer les réformes » engagées.

A Paris, ils étaient environ 5 000 à défilé de la place de la République à la gare de Lyon, associations de chômeurs en tête. « Un revenu, c'est un droit ! », « Guerre au chômage ! » et « Partage des richesses », pouvait-on lire sur leurs banderoles, tandis que les slogans « Chirac au chômage, Jospin au RMI et les Restos du cœur, c'est pour Martine Aubry ! » ou « Nous voulons un emploi fictif et des logements de fonction ! » étaient repris sur des airs de samba. Un Père Noël affublé d'un masque représentant Lionel Jospin piochait dans sa hotte pour distribuer des miettes de pain. Pour Philippe Villechalan, le président de l'Apeis, « quand Aubry donne 2 % d'augmentation des minima sociaux, cela fait 1,70 francs par jour, soit une

demi-baguette de pain, c'est méprisant ». Dans le cortège des associations de chômeurs, on remarquait la présence de Charles Piaget, l'ancien leader de Lip, aujourd'hui militant d'AC! à Besançon. Une partie des responsables Verts avaient, eux, choisi de défilé sous les couleurs du MNCP, à l'instar du député européen Alain Lipietz, tandis que le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, prenait un malin plaisir à se tenir à distance du « carré de personnalités ».

Ce carré, objet d'empoignades et que le PCF souhaitait initialement voir figurer en tête de cortège, puis juste derrière les associations de chômeurs, s'est finalement retrouvé en queue. Le Groupe des dix et la Confédération nationale du travail ainsi qu'une petite délégation de la FSU se sont intercalés entre les associations et les formations poli-

avaient noté que, lors des réunions du groupe RPR, M. Balladur, tout en déplorant l'attitude de M. Dominati, suggérait de trouver avec lui un compromis sur la baisse de la fiscalité.

Le maire a aussi mis le week-end à profit pour alerter M. Chirac et M^{me} Alliot-Marie. En présentant une éventuelle crise municipale comme une guerre entre les partis censés soutenir le président de la République, il espère qu'Alain Madelin, président de DL, interviendra auprès de ses lieutenants parisiens – Claude Goasguen, Bernard Plaisait et M. Dominati – pour calmer le jeu. « Si M. Tiberi a derrière lui le RPR et l'Elysée, c'est qu'il s'impose comme le patron du RPR à Paris et, donc, son candidat en 2001, ironise Philippe Dominati (DL), fils de Jacques Dominati. S'il ne veut pas de deuxième lecture du budget, c'est qu'il ne fait pas son travail de maire. Nous pensons qu'il est possible de trouver un accord avec le RPR lors d'une deuxième discussion, car nos amendements ne portent que sur 160 millions de francs, c'est-à-dire une goutte d'eau par rapport aux 32 milliards du budget. »

Lundi matin, la détermination restait entière de part et d'autre. Cette épreuve est un test de la capacité de M. Tiberi à aller au terme de son mandat, comme il le souhaite. Elle lui permettra de prendre la mesure de ses soutiens et de la détermination de ses rivaux.

Pascale Sauvage

M. Chevènement défend le vote des étrangers

Le ministre de l'intérieur ne souhaite pas limiter ce droit aux élections municipales

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a tenu la vedette, samedi 11 décembre, à l'Assemblée nationale, au colloque du Parti socialiste sur « l'actualité de la laïcité ». « J'ai été le ministre des incultes avant d'être le ministre des cultes », a observé le président du Mouvement des citoyens, en notant au passage que, comme ministre de l'éducation, il avait « mis fin à la guerre scolaire » entre les partisans de l'école laïque et les défenseurs de l'école privée. Le ministre de l'intérieur voit toujours dans la laïcité, « consubstantielle de la République », « un combat pour la liberté de pensée, contre tous les conformismes ». M. Chevènement a dénoncé la « force d'endoctrinement de l'argent, sans commune mesure avec celle des églises ».

« L'OPPOSÉ DE L'EXCLUSION »

Le ministre de l'intérieur a surtout insisté sur le thème « Laïcité et accès à la citoyenneté ». Tout en se défendant d'agiter « un brûlot » et en invitant son auditoire à la « circonspection », il a souhaité, sans fixer de date mais en rappelant que des élections nationales suivraient les élections municipales, que « le droit de vote soit accordé à tous les étrangers titulaires d'une carte de résident de dix ans au moment du renouvellement de leur titre ». En revanche, M. Chevènement, en réponse à une question, s'est déclaré opposé à la création d'un département basque : « Il n'y a pas d'exemple depuis la Révolution française de création de départements sur des bases ethniques. » Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, a eu moins de succès en lui succédant. Définissant la laïcité comme « une éthique » et « une

démarche », M. Allègre a estimé que « notre républicanisme ne peut rester crispé sur un modèle figé ». « L'école laïque, c'est l'opposé de l'exclusion », a-t-il ajouté, en défendant une valeur « qui est le ferment de la paix et de l'harmonie et qui est la tolérance ».

Plus de six cents personnes ont participé à ce colloque sur la laïcité, organisé par Alain Bergounioux et Emmanuel Maurel, conformément à un engagement pris au congrès de Brest du PS en 1997. S'exprimant en tant qu'ancien ministre de l'intérieur, Pierre Joxe a souligné qu'en pratique une égalité de traitement entre les lieux de culte catholique et musulman est « inimaginable » en France. François Hollande a insisté sur « l'extraordinaire modernité de la laïcité, une des façons d'exprimer la cohésion nationale et sociale ». « L'idéal laïque n'est pas antireligieux mais entend limiter l'emprise des cléricatismes de toute nature », a affirmé le premier secrétaire du PS. Interpellé par des participants, du Finistère notamment, sur des communes où il n'y a que des écoles privées, M. Hollande a appelé à « un contrôle très minutieux par l'Etat » des règles de financement des écoles privées. Il a aussi souhaité que les élus locaux, à travers l'Association des maires de France, « maintenant qu'elle a retrouvé un président [Jean-Paul Delevoye] à temps plein », réfléchissent aux moyens de venir à bout des « inégalités de traitement » entre lieux de culte. « Il peut y avoir une laïcité sans socialisme, mais il ne peut pas y avoir de socialisme sans laïcité », a conclu M. Hollande, très applaudi.

Michel Noblecourt

Une élection cantonale partielle

ILLE-ET-VILAINE

Canton de bruz (second tour).

I., 24 052 ; V., 11 030 ; A., 54,14 % ; E., 10 720.

Maryvonne Gainche, div. d., adj. m. de Bruz, 5 570 (51,96 %)... ÉLUE Philippe Bonnin, PS, 5 150 (48,04 %).

[Le département de Pierre Méhaignerie (UDF) reste à droite. Maryvonne Gainche l'emporte contre le candidat socialiste Philippe Bonnin avec 420 voix d'avance. Entre les deux tours, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a apporté son soutien à M^{me} Gainche, qui arrive en tête dans quatre des sept communes du canton. M^{me} Gainche succède à Robert Barré (UDF), déclaré inéligible à l'occasion de l'annulation de son élection.

5 décembre 1999 : I, 24 055 ; V., 9 852 ; A., 59,04 % ; E., 9 594 ; Maryvonne Gainche, div. d., adj. m. de Bruz, 4 331 (45,14 %) ; Philippe Bonnin, PS, 3 532 (36,81 %) ; Yannick Cairon, Verts, 633 (6,60 %) ; Alain Rouxel, PCF, 332 (3,46 %) ; Marie-Agnès Lorandell, div. d., 207 (2,16 %) ; Alain Cedelle, UDB, 197 (2,05 %) ; Gilles Gnovanona, FN, 154 (1,61 %) ; Dominique Leseigneur, LCR, 98 (1,02 %) ; Gilles Manoury, MNR, 59 (0,61 %) ; Jacques Dehergne, div., 51 (0,53 %).

22 mars 1998 : I, 23 346 ; V., 12 953 ; A., 44,52 % ; E., 12 450 ; Robert Barré, UDF-FD, m., 6 349 (51,00 %) ; Philippe Bonnin, PS, m., 6 101 (49,00 %).]

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION** : Jacques Chirac, qui a assisté, dimanche 12 décembre, au lancement de l'opération « Samaritains » du Samu social de Paris, a souligné les limites du revenu minimum d'insertion. Si le RMI a « beaucoup fait progresser les choses », a déclaré le président de la République, il n'est « pas autant qu'il le faudrait un instrument d'insertion ». « Il faut prévenir les risques d'un enfermement dans les minima sociaux et, pour cela, réfléchir aux moyens de donner au RMI toute sa dimension au service du retour vers l'emploi », a souligné M. Chirac.

■ **SANS-PAPIERS** : un protocole d'accord a été signé, samedi 11 décembre, entre le collectif des sans-papiers de la Maison des ensembles et les Verts dont ils occupent le siège depuis le 1^{er} septembre. Lundi, la moitié des occupants ont quitté les lieux, après que les Verts eurent envoyé une lettre au préfet de police de Paris, lui demandant un rendez-vous pour étudier la régularisation de 350 dossiers.

■ **MUNICIPALES** : le Mouvement national des élus locaux (MNEL) a engagé, samedi 11 décembre à Lambersart (Nord), un « tour de France pour une stratégie commune de l'opposition », selon son président, Philippe Vasseur (DL), qui était entouré de plusieurs députés UDF et de Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais. A l'issue d'une réunion de ses cadres départementaux, Démocratie libérale a indiqué, samedi, que le parti sera représenté dans toutes les villes de plus de 5 000 habitants et que la moitié de ses candidats seront des femmes.

■ **PARITÉ** : François Hollande s'est déclaré favorable à « une amélioration » du projet de loi sur la parité, samedi 11 décembre. « Il faut fixer un principe pour que, tous les six noms, il y ait autant d'hommes que de femmes », a souligné le premier secrétaire du Parti socialiste lors d'une réunion de la commission « femmes » du PS à Bordeaux (Gironde). Cette proposition « fera sans doute l'objet d'un amendement de la part du groupe socialiste », a ajouté M. Hollande.

ÉCOLES DE JOURNALISME

► Préparation à l'ESJ (Lille), CFI, CELSA, IPI, CUEJ.
1/2 journée au choix par semaine, de janvier à septembre 2000.
67% d'admissions en 1999

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé

L'ex-M^{me} Le Floch-Prigent évoque un meurtre sur « contrat » en marge de l'affaire Elf

Elle dit avoir surpris des « bribes de conversations ». La police effectue des vérifications

Les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont recueilli, jeudi 9 décembre, un témoignage de Fatima Belaid, ancienne épouse de Loïk

Le Floch-Prigent. Celle-ci a relaté des « bribes de conversations » qu'elle aurait surprises durant sa vie commune avec l'ex-PDG d'Elf. Certains de ces

propos font état de menaces et de meurtres sur commande, sur lesquels M^{me} Belaid a admis n'avoir aucune preuve (Lire aussi nos informations page 3).

UNE ATMOSPHÈRE de fait-divers, étrange et électrique, s'est subitement insinuée autour de l'affaire Elf. Chargées de l'enquête sur les malversations commises au préjudice du groupe pétrolier français, entre 1989 et 1993, les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont mis en alerte plusieurs services de police et convoqué nuitamment deux témoins, après avoir recueilli, jeudi 9 décembre, un témoignage de Fatima Belaid, l'ancienne épouse de Loïk Le Floch-Prigent. Au cours d'une longue déposition, celle-ci a relaté les « bribes de conversations » qu'elle avait pu surprendre alors qu'elle partageait la vie du PDG d'Elf-Aquitaine. Certains des propos rapportés évoquent l'influence qu'aurait eue – selon elle – l'ancien président de la République, François Mitterrand, dans sa mise à l'écart et sa rupture avec M. Le Floch-Prigent. D'autres font état de menaces et de meurtres sur commande – à propos desquels M^{me} Belaid a néanmoins admis ne détenir « aucune preuve ».

Ces déclarations sont intervenues alors que l'ex-M^{me} Le Floch-Prigent se trouve sous la menace d'une incarcération, après la découverte, en Suisse, d'un compte bancaire sur lequel elle avait perçu, en 1996, 19 millions de francs issus d'un des nombreux comptes que gérait Alfred Sirven – aujourd'hui considéré comme le personnage-clé de l'affaire Elf, en fuite depuis trois ans (*Le Monde* du 20 avril). Sous le coup d'une nouvelle mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », notifiée le 27 octobre et consécutive à cette révélation,

M^{me} Belaid s'est défendue en affirmant que ces fonds avaient été versés dans le cadre du « règlement de [son] divorce », pourtant prononcé en 1992. Transférés sur le compte d'une fondation au Liechtenstein, cette somme est à présent l'enjeu d'un affrontement entre M^{me} Belaid et ses juges : une caution de 15 millions de francs lui a été assignée ; faute de s'en être acquittée avant le 30 janvier, elle pourrait être placée en détention provisoire.

De toute évidence, c'est pour prévenir ce risque que l'ex-épouse du PDG d'Elf s'est résolue à explorer les derniers recoins de sa mémoire – ou ce qu'elle présente comme tel. Elle a ainsi relaté un dialogue qu'elle aurait surpris entre l'ancien président d'Elf et son bras droit, Alfred Sirven, qu'elle situe au cours de l'été 1990. La scène se serait déroulée au domicile parisien de Mathieu Valentini, personnage pittoresque aux manières peu orthodoxes, alors responsable des assurances du groupe pétrolier, et qui devait décéder d'une crise cardiaque en Egypte, en janvier 1991. Au cours de l'échange dont elle dit avoir été le témoin, M. Sirven aurait informé M. Le Floch-Prigent d'un « contrat » commandité par un autre dirigeant d'Elf contre un homme dont elle n'a pu préciser l'identité – « un nom corse, avec des i », a-t-elle seulement indiqué. M. Sirven s'inquiétait, a-t-elle assuré, de ce que M. Valentini lui-même avait été choisi pour exécuter ce « contrat ». Le PDG d'Elf aurait tranché en disant qu'il allait intervenir auprès du commanditaire...

L'épisode pourrait sembler extrait

d'un mauvais roman si M^{me} Belaid n'avait ajouté, devant les juges, avoir lu, quelques années plus tard, dans un article de journal, que la personne dont le nom avait été cité ce jour-là, avait trouvé la mort peu de temps après. Interrogé par *Le Monde*, l'un des avocats de M. Le Floch-Prigent, M^o Olivier Metzner, a qualifié ces éléments d'« élucubrations d'une femme désespérée de ne pouvoir – ou de ne vouloir – payer sa caution ».

L'INFLUENCE DE M. MITTERRAND

M^{me} Belaid a également assuré avoir entendu d'autres propos, d'où il ressortait que l'appartement de M. Valentini avait été « visité » durant la nuit qui avait suivi son décès, par des émissaires de M. Sirven, afin d'y soustraire d'éventuels documents compromettants. D'une autre conversation, elle a déduit que le capital d'une compagnie d'aviation privée liée à Elf avait été officiellement partagé entre plusieurs dirigeants du groupe, derrière un gérant « de paille ». Ce dernier a été convoqué d'urgence par les juges, le 9 décembre dans la soirée. Rien n'a filtré de la teneur de sa déposition. Enfin, M^{me} Belaid a abordé une nouvelle fois les circonstances de sa rupture avec l'ex-PDG, en 1991, en précisant cette fois l'influence personnelle qu'elle prête, dans ces circonstances, à François Mitterrand. Elle a ainsi mentionné une série de critiques sur le comportement en Afrique de Jean-Christophe Mitterrand, fils de l'ancien président de la République – qui était aussi conseiller pour les affaires africaines à l'Élysée, de 1986 à

1992. Attribuées par elles à l'ancien directeur-adjoint de la branche raffinage d'Elf et directeur général d'Elf-Gabon, Marc Cossé, ces critiques auraient valu à ce dernier d'être limogé par M. Le Floch-Prigent puis à elle-même, pour les avoir entendues, d'être ensuite considérée comme « gênante » par le clan présidentiel.

Lui aussi convoqué dans la soirée du 9 décembre, M. Cossé a contesté avoir tenu de tels propos, affirmant que sa mise à l'écart était liée à son opposition au projet de rachat de puits de pétrole en mer du Nord, directement négocié par M. Le Floch-Prigent, derrière lequel il soupçonnait des malversations financières. Interrogé une première fois dès 1996, M. Cossé avait déjà indiqué que cette opposition lui avait valu des menaces précises de la part d'Alfred Sirven, qui l'avaient impressionné au point de déposer une lettre chez un avocat pour en préciser le contenu (*Le Monde* du 20 juillet 1996). M^{me} Belaid a, pour sa part, raconté un dîner au domicile de François Mitterrand auquel elle dit avoir été spécialement conviée avec l'ex-PDG d'Elf, en 1991, parce que le président désirait la rencontrer. Elle avait eu, dit-elle, le sentiment de « passer un test ». Quelques mois plus tard, elle devait être brutalement répudiée par M. Le Floch-Prigent. C'est alors, assure-t-elle, qu'aurait été convenu le versement en Suisse d'un « capital » – ces 19 millions dont elle affirme avoir toujours ignoré qu'ils avaient été soustraits aux caisses du groupe Elf.

Hervé Gattegno

Incertitudes sur la cargaison du pétrolier « Erika », échoué au large du Finistère

BREST

de notre correspondant

Yves Naquet-Radiguet, préfet maritime en poste à Brest (Finistère), a déclenché, dimanche 12 décembre à 18 heures, le plan Polmar mer après le naufrage du pétrolier *Erika*. Bataillant pavillon maltais, celui-ci s'est cassé en deux, dimanche, vers 6 heures du matin, alors qu'il se trouvait à 40 milles au sud de la pointe de Penmarc'h et à 35 milles au sud-ouest des Glénans. Les vingt-six hommes d'équipage ont pu être hélitreuillés sains et saufs. En revanche, le sort de la cargaison – 28 000 tonnes de fioul lourd chargé à Dunkerque et destiné à Milazzo (Italie) – demeurerait, lundi matin 13 décembre, la principale difficulté. Toutefois, le préfet maritime n'estimait pas la situation dramatique.

Le déclenchement du plan Polmar permet avant tout à la marine nationale de faire appel à des concours extérieurs privés et étrangers. Di-

manche, en fin d'après-midi, les fuites, selon des estimations difficiles à établir, étaient évaluées entre 2 000 et 5 000 tonnes. Elles provenaient essentiellement de la partie arrière du navire. Celle-ci avait été prise en remorque par l'*Abeille-Flandre*, qui l'a tirée vers le large. Le tractage se poursuivait lentement lundi matin, rendu difficile par la persistance d'une forte houle. La partie avant, environ un tiers du bateau, se trouvait, elle, placée à la verticale. La marine avait envoyé sur zone un autre remorqueur de haute mer, le *Malabar*, équipé en matériel antipollution, pour marquer le danger de navigation dans cette importante zone de pêche.

Les conditions météorologiques empêchaient toute intervention mais la mer brassait la nappe de fioul lourd. « C'est un produit épais, visqueux, pas dispersible. Mais il n'a pas les fractions aromatiques légères, les plus toxiques, que l'on re-

trouve dans le pétrole brut », expliquait Michel Girin, directeur à Brest du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre). Ce produit, qui sert de carburant pour les navires ou alimente les centrales thermiques, est comparable aux 26 000 tonnes du pétrolier *Tania*, qui s'était brisé en deux le 18 mars 1980 au large de l'île de Batz, dans le nord du Finistère. Les 220 000 tonnes de pétrole brut léger de l'*Amoco-Cadiz*, venu s'échouer, le 16 mars 1978, à Portsall, dans la même région, représentaient un danger d'une autre ampleur.

Les prévisions météorologiques tablent sur une dérive de la nappe à 30 milles au sud des Glénans. Celle-ci s'étalait sur un kilomètre de long et environ 200 mètres de large et se dirigeait vers le large.

Vincent Durupt

La loi sur la contraception devra être modifiée pour la pilule du lendemain

LA DÉCISION, annoncée le 26 novembre par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royale, de distribuer la pilule du lendemain (le NorLevo) dans les établissements du second degré, va conduire le ministère de la santé à revoir la loi Neuwirth du 28 décembre 1967, a confirmé ce dernier, lundi 13 décembre. La loi Neuwirth prévoyait que les contraceptifs hormonaux et les dispositifs intra-utérins ne soient délivrés que sur prescription médicale.

Dimanche 12 décembre, M^{me} Royale a pourtant assuré que la délivrance de la pilule du lendemain entre dans un dispositif « parfaitement légal », répondant ainsi notamment aux articles du *Figaro*, qui, dans ses éditions du 11 et 12 décembre, faisait état de « contradictions flagrantes » entre la loi de 1967 et la vente libre en pharmacie, depuis le 1^{er} juin 1999, de cette pilule. Cette décision aurait donc dû être précédée d'une modification de la loi et d'un décret du Conseil d'Etat.

« Le dispositif est parfaitement légal et régulier, d'abord parce qu'il y a une autorisation de mise sur le marché, et donc tous les problèmes juridiques ont été clarifiés à ce moment-là, a précisé M^{me} Royale. Deuxièmement, en ce qui concerne la possibilité de délivrance en milieu scolaire, on ajoute une garantie sup-

plémentaire puisqu'on fait intervenir, entre l'accès à cette pilule de rattrapage et l'adolescente, un personnel professionnel qualifié, c'est-à-dire un adulte de référence qui est l'infirmière scolaire ou le médecin scolaire. » La polémique sur la légalité de la délivrance de la pilule du lendemain est « idéologique », a conclu la ministre, qui s'est déclarée « heureuse » des résultats d'un sondage de l'IFOP publié dans *Le Journal du dimanche* du 12 décembre, selon lequel 66 % des Français, et 83 % des 15-24 ans, approuvent la pilule du lendemain à l'école.

La décision de délivrer le NorLevo en milieu scolaire a ainsi mis en lumière une difficulté juridique que six mois de vente libre en pharmacie n'avaient pas fait émerger. Lors de sa mise sur le marché, il avait été décidé de vendre le NorLevo sans ordonnance. En effet, celui-ci ne contient qu'un progestatif, n'ayant aucune contre-indication médicale, et doit être pris dans les vingt-quatre premières heures suivant le rapport sexuel pour que son efficacité soit maximale. Cette contrainte est plus difficile à respecter si une consultation médicale est obligatoire. Pour autant, le NorLevo, qui est constitué d'une hormone, relève bien de la loi de 1967 encadrant la contraception.

42 % des RMistes sont logés dans des conditions précaires

L'INSEE a analysé, dans une étude parue début décembre, les conditions de logement ou d'hébergement d'un échantillon représentatif de 10 000 allocataires du Revenu minimum d'insertion (RMI). En 1998, ils étaient 58 % à vivre dans un logement autonome (dont 25 % dans un HLM), 27 % étaient hébergés dans leur famille ou, plus rarement, chez des amis et 15 % subissaient des conditions de logement particulièrement précaires dans des foyers d'hébergement, des squats ou des chambres d'hôtels. Ces « hébergés » sont, le plus souvent, des allocataires seuls, âgés et exclus de l'emploi. L'étude montre que, malgré les aides au logement, demeurer dans un logement autonome est difficile quand on perçoit le RMI. Parmi les RMistes locataires ou propriétaires de leur logement, 30 % ont, au cours de l'année, été menacés de coupures d'électricité, de saisies ou d'expulsion. 44 % des allocataires résidant dans un logement du secteur privé se plaignent de sa vétusté ou d'un problème de chauffage.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : une expertise scientifique sur un coupon de carte orange a permis de démontrer la présence dans le RER de Smâin Aït Ali Belkacem, un militant des Groupes islamiques armés (GIA), quelques minutes avant l'explosion à la station RER Musée d'Orsay, le 17 octobre 1995, laissant soupçonner sa participation directe à l'attentat, selon *Le Figaro* du 13 décembre. Actuellement incarcéré, M. Belkacem a déjà été condamné à dix ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris.

■ **CONCOURS** : le titre de Miss France 2000 est revenu, pour la première fois, samedi 11 décembre à Paris, à une jeune métisse, Sonia Roland. Née d'un père français et d'une mère rwandaise, cette jeune fille de 18 ans a fui le Rwanda en 1994, lors de la guerre civile.

■ **IMMIGRATION** : une vingtaine de sans-papiers occupent depuis un mois la maison paroissiale de l'église Saint-Louis de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Ces étrangers, qui avaient investi les lieux le 13 novembre avec l'accord du curé de la paroisse, ont déclaré, lundi 13 décembre, vouloir rester « le temps qu'il faudra, jusqu'à la régularisation de tous ».

■ **TRANSPORTS** : aucun bus ni tramway ne circulait, lundi matin, sur le réseau des transports en commun de Grenoble en raison d'un appel à la grève lancé par les syndicats FO, autonome et CGT pour protester contre leurs conditions de travail et la non-revalorisation de leur rémunération.

Le
LIVRE
de
POCHE

La Pochothèque
... des idées cadeaux

ENCYCLOPÉDIE DE L'ART
195 F 1340 p

L'ART ÉGYPTIEN
169 F 672 p

L'ART DU HAUT MOYEN ÂGE
140 F 480 p

L'ART GREC
180 F 734 p

L'ART DU JAPON
140 F 416 p

ATLAS DE LA PHYSIQUE
135 F 410 p

ENCYCLOPÉDIE DES SYMBOLES
170 F 2000 p

ATLAS DE LA PSYCHOLOGIE
155 F 512 p

ATLAS DE LA BIOLOGIE
149 F 642 p

ATLAS DES MATHÉMATIQUES
149 F 502 p

ATLAS DE LA PHILOSOPHIE
75 F 286 p

DISPARITIONS

Olivier Kahn

Chimiste et pédagogue

LE CHIMISTE Olivier Kahn, professeur à l'université Bordeaux-I, membre de l'Académie des sciences depuis 1996, est mort d'une crise cardiaque, mercredi 8 décembre, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ce « *grand scientifique* » figurait parmi « *la petite dizaine de chimistes français les plus connus dans le monde* », estime son collègue académicien François Mathy (directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole polytechnique). C'était aussi « *un pédagogue remarquable, amoureux de la langue française* », qui avait coutume d'« *illustrer ses cours de comparaisons sociologiques extraordinaires* », des qualités de « *communicant* » qu'il partageait avec ses deux frères, le biologiste Axel et le journaliste Jean-François. Homme de gauche convaincu, il siégeait au Conseil national de la science créé l'an dernier par Claude Allègre.

Né à Paris le 13 septembre 1942, diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, docteur ès sciences, Olivier Kahn avait commencé sa carrière en 1964 au CNRS, puis, à partir de 1975, à l'université de Paris-Sud où il dirigea le laboratoire de ma-

gnétisme moléculaire, puis créa et dirigea, de 1982 à 1986, l'Institut de chimie moléculaire d'Orsay. Il avait ensuite mis sur pied, à Bordeaux, une autre unité de magnétisme moléculaire, dans le cadre du laboratoire des sciences moléculaires de l'Institut de chimie de la matière condensée installé dans cette ville.

Olivier Kahn y travaillait sur les « *molécules magnétiques avec transit de spin* », des matériaux mi-organiques, mi-minéraux, éventuellement solubles, susceptibles d'applications spectaculaires dans l'affichage (écrans, etc.). Ces travaux très novateurs étaient soutenus par des firmes comme Philips et Motorola et attirèrent dans son laboratoire de nombreux étudiants et jeunes chercheurs étrangers. Olivier Kahn a publié un ouvrage sur le magnétisme moléculaire (*Molecular Magnetism*) qui, affirme François Mathy, « *a fait date et est très apprécié dans la communauté mondiale des chimistes* ». Il était titulaire du prix Max Planck et docteur *honoris causa* de l'université de Berkeley (Etats-Unis).

Jean-Paul Dufour

Rick Danko

Membre fondateur du Band

LE CHANTEUR de rock, bassiste, violoniste et guitariste canadien Rick Danko est mort dans son sommeil, vendredi 10 décembre, à son domicile de Marletown (Etat de New York). Agé de cinquante-sept ans, il était membre fondateur du groupe canadien The Band, avec le guitariste Robbie Robertson, le pianiste Richard Manuel, l'organiste Garth Hudson, et le batteur Levon Helm, seul Américain de la formation.

Rick Danko était né à Simcoe (Ontario) le 9 décembre 1942. Professionnel dès l'âge de quatorze ans, il rejoint, en 1960, le chanteur rock Ronnie Hawkins dans le groupe The Hawks, préfiguration du Band. Sans Hawkins, le groupe est remarqué par Bob Dylan qui l'engage au milieu des années 60. Dylan et le Band posent alors les bases du folk-rock moderne avec un mélange d'instruments électriques et d'instruments traditionnels comme la mandoline, l'accordéon ou le violon. Jusqu'en 1974 (*Before The Flood*), The Band participe à plusieurs enregistrements et tournées de Dy-

lan tout en menant une carrière à succès (*Music From Big Pink*, en 1968). En dehors du groupe, Rick Danko met son talent au service de nombreux musiciens (dès 1970, il joue avec Todd Rundgren, puis Bobby Charles, Ringo Starr, Neil Young...).

Après une première séparation en 1976 (*The Last Waltz*, concert d'adieu du Band filmé par Martin Scorsese), Rick Danko enregistre son premier album solo en 1978, témoignage de son goût pour les liens entre les expressions country, folk et rock de la musique américaine et de ses qualités vocales. Il participe ensuite à de nombreuses séances et tournées (Emmylou Harris, Bob Dylan et Ringo Starr à nouveau, Robert Palmer, Roger Waters...) et aux différentes reformations du Band. Depuis 1991, il travaillait régulièrement en trio avec Eric Andersen et le chanteur norvégien Jonas Fjeld ou avec sa propre formation, The Rick Danko Band (*Live on Breeze Hill*, 1999).

Sylvain Siclier

■ LE PÈRE VIT TAJOVSKY, abbé du couvent des prémontrés à Zeliv (100 km au sud-est de Prague), est mort samedi 11 décembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il était le dernier haut clerc survivant de la brutale répression menée dans les années 50 par le régime communiste contre l'Eglise catholique tchèque. Né en mars 1912 à Havlickov Brod et entré dans l'ordre des prémontrés en 1934, trois ans avant son ordination, Vit Tadjovsky avait été élu abbé de Zeliv en janvier 1948, quelques semaines avant la prise du pouvoir par les communistes. Condamné en 1950 à vingt ans de prison pour « *espionnage au profit du Vatican* », il fut libéré en 1960, mais ne put de nouveau exercer officiellement son sacerdoce qu'en 1990, après la « *révolution de velours* ». Tout en se consacrant depuis à la renaissance du couvent de Zeliv, qui avait été transformé en camp d'internement pour prêtres et moines pendant les premières années du communisme, le Père Vit Tadjovsky défendait avec âpreté les droits des anciens prisonniers politiques, dont il était l'un des principaux représentants.

■ KENNY BAKER, trompettiste et chef d'orchestre de jazz britannique, est mort mardi 7 décembre à Felpham (Angleterre). Né le 1^{er} mars 1921 à Withemsea, Kenny Baker était une institution en Grande-Bretagne, en particulier avec The Baker's Dozen, formation employée par la BBC de 1951 à 1959. Musicien précoce, il avait fait ses débuts professionnels à l'âge de dix-sept ans, et enregistré son premier album en 1941, avant de s'engager dans la Royal Air Force et de se produire devant les troupes. Outre son travail pour la BBC, Kenny Baker a enregistré de nombreuses musiques de films et de programmes télévisés. Musicien caméléon, Kenny Baker pouvait s'adapter à bien des styles de trompettiste (il a ainsi réenregistré une quinzaine de CD des premiers morceaux de son glorieux aîné Chet) et soignait particulièrement l'aspect spectacle de ses prestations.

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Jean-Raphaël Alventosa, directeur des affaires financières du ministère de la défense, a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 8 décembre, sur proposition de Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cette nomination a fait l'objet d'un avis favorable de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes. Ont été nommés conseillers-maîtres en service extraordinaire (pour quatre ans) **André Gadaud**, ministre plénipotentiaire hors classe, ambassadeur en Suisse, et **Michel Fernet**, administrateur civil hors classe, directeur des affaires financières et économiques du ministère de l'agriculture et de la pêche.

[Né le 1^{er} avril 1949 à Paris, licencié en philosophie et en droit, Jean-Raphaël Alventosa est affecté à la direction de la comptabilité publique du ministère de l'économie et des finances à sa sortie de l'ENA (promotion « *droits de l'homme* », 1979-1981). Il est nommé conseiller technique au cabinet d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, puis, en outre, de la consommation, en avril 1983. En septembre 1985, il est mis à la disposition du contrôle d'Etat au titre de la mobilité. En septembre 1987, il devient chef de bureau à la direction de la comptabilité publique. Il est nommé conseiller technique de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, en janvier 1989. Il devient directeur du personnel et de la formation de la police en septembre 1990, puis directeur des services financiers au ministère de la défense en octobre 1992. Depuis mars dernier, Jean-Raphaël Alventosa était directeur des affaires financières de ce ministère.]

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages
Diane MALAPERT
et
Philippe-Michel THIBAUT

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le samedi 11 décembre 1999, à Paris.

PACS
- Après vingt ans de vie commune,

Patrick COMBES et **Michel REY**

sont heureux d'annoncer à tous leurs amis qu'ils ont scellé leur relation par les liens du PACS, le jeudi 9 décembre 1999.

75005 Paris.

Félicitations

*L'une de créole
Son discours a pimenté,
L'autre sur l'hein
Dans de belles envolées s'est lancée,
Le troisième des could
Indubitablement s'est joué,
Et le résultat fut à la hauteur
Des mots endurés...*

Bravo à Lolo, Isa et Stéphane, nos linguistes préférés.

Décès

- Brigitte et J.-B. Pontalis, Jérôme Bost et Catherine Bost-Broé, Jeanne et Dominique Damamme, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses sœurs, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Charles BOST,

survenu le 9 décembre 1999.

*Dieu n'est pas Dieu des morts,
mais Dieu des vivants.
Pour Lui, ils vivent tous.*
Luc XX-38.

Château de Lillebonne
76170 Lillebonne.

- Le docteur et M^{me} Armand Faraggi, Anne-Marie et Valentin Rychner Faraggi,

Jean-Claude et Monique Puch, leurs enfants et leur petite-fille, Guy et Marcelline Amar, leurs enfants et petits-enfants, Les familles de Castro, Faraggi, Mallah, ont la tristesse d'annoncer le décès de

André FARAGGI,

survenu à Paris, le 6 décembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

D^r et M^{me} Armand Faraggi,
12, rue de la Gare,
88160 Le Thillot.
Anne-Marie Rychner Faraggi,
5, avenue de Bellevaux,
2000 Neuchâtel (Suisse).

- Christiane, son épouse,

Ainsi que les familles Peyron, Delavault, Bigot Combret, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François GOIN,

survenu le 10 décembre 1999, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 15 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

125, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Charles MAGNIER

nous a quittés le 11 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Maria, son épouse,
Pierre, Gabrielle, Jean-Claude, Isabelle, Valérie, Sylvain, Raphaël, Sébastien, Clément, Valentin et Léa prient ceux qui l'ont aimé d'avoir une pensée pour lui.

*« Si je range l'impossible salut au magasin des accessoires, que restera-t-il ? Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui. »
Les Mots, Jean-Paul Sartre*

L'incinération aura lieu le 17 décembre, à 13 h 15, au crématorium du Père-Lachaise à Paris et sera suivie de l'inhumation, dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux.

- M^{me} Claude Massol, son épouse,
Le docteur Pierre Massol, M. Jacques Massol, M. Bernard Massol, ses fils,

Leurs épouses, Leurs enfants et leurs petits-enfants, Le docteur Adrien Albenque (†) et M^{me} (†), Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M. et M^{me} Henri Gaubert, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} René Bretmier, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MASSOL,
commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, docteur en droit, préfet honoraire, président d'honneur de la société Aluminium de Grèce, ancien maire de Baziege,

survenu le samedi 11 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu ce lundi 13 décembre 1999, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne de Baziege.

La famille remercie particulièrement toutes les personnes qui ont accompagné le défunt dans les derniers instants de sa vie.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

59, Grand' rue,
31450 Baziege.

- Paris. Troyes. Dijon.

M^{me} Louis Reynaud, son épouse,
M. et M^{me} Henri Reynaud, M. et M^{me} Robert Reynaud, M. et M^{me} Jean Reynaud, ses enfants,
Frédéric, Anne, Thomas, Vincent, Olivier et Claire, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis REYNAUD,

survenu le 9 décembre 1999, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 11 décembre, en l'église de Champagne-en-Valromey (Ain).

Belmont,
01260 Champagne-en-Valromey.

Anniversaires de décès

- Il y a un an disparaissait le

docteur Désiré HAFNER,
médaille militaire, croix de guerre 1939-1945.

Il reste à jamais présent dans la mémoire et le cœur de son épouse, sa famille, ses amis.

Messes anniversaires

- Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e,

le jeudi 16 décembre 1999, à 10 h 30, à la mémoire de

Yvette CAUCHOIS,
professeur honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

Forums

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Forum**
Dialogue entre **Luciano Canfora** et **Jean-Pierre Vernant** : du fragment à l'interprétation, sous la responsabilité de Maria Letizia Cravetto, avec L. Canfora, M. L. Cravetto, J.-C. Milner et J.-P. Vernant, 17 décembre, 18 h 30-22 h, salle Dussane, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux, 300 formateurs en IDF.

ALDISA Tél. : 01-46-10-50-32.

COURS D'ARABE
Tous niveaux.
Jour, soir et samedi.

INSC-AFAC : 01-42-72-20-88

Colloques

Droit au retour des Palestiniens chassés de leur pays

- Colloque organisé par le CVPR (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), la *Revue d'études palestiniennes* et la Campagne pour le droit au retour des Palestiniens :

Vendredi 17 décembre, de 15 h à 18 h.
Samedi 18 décembre, de 10 h à 18 h.

IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE : « **Qu'est-ce que le protestantisme ?** », avec A. Houtzeau et L. Pernot, pasteurs.

Le mercredi 5 janvier, à 20 h 30.

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Libre participation aux frais.

Soutenances de thèse

- Le 8 décembre 1999, à l'Institut du droit de la paix et du développement, université de Nice-Sophia-Antipolis, **Marita Viale** a soutenu publiquement sa thèse de doctorat, intitulée : « **Les instruments juridiques de la coopération transfrontalière franco-italienne** », dirigée par le professeur Louis Balmond, doyen de l'IDPD.

Le jury lui a décerné le titre de docteur en droit, mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

- **Valérie Le Balch** soutiendra sa thèse : « **Les présomptions en droit social** » à l'université Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5^e, salle 116, le 14 décembre 1999, à 17 heures.

Le jury sera composé de MM. les professeurs J.-C. Javillier, université Paris-II, président ; G. Couturier, université Paris-I ; P.-Y. Verkind, université Lille-II ; J.-M. Olivier, université Paris-II ; B. Teyssié, université Paris-II.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- **Bouclage vendredi 12 h. -**
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque, de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances. Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mmc Mlle 901MQAN2

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL DÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° : rue :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : rue :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Abonnez-vous pour seulement 173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 29/02/2000.

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

Les nouveaux mystères comptables de l'eau

Les maires sont de plus en plus tentés d'utiliser les excédents financiers du budget de l'eau pour financer des investissements courants. Sans s'y opposer, la justice fixe des garde-fous. Les grandes compagnies privées concessionnaires veulent gérer au mieux ce « trésor de guerre »

LE PRIX de l'eau fixé par une municipalité inclura-t-il un jour le coût d'un gymnase ou d'une bibliothèque ? Autrement dit, la taxe sur l'eau va-t-elle pouvoir financer autre chose que le service de l'eau proprement dit dans une commune ? Des décisions de justice récentes ouvrent une brèche dans le sacro-saint principe de l'autonomie du budget municipal de l'eau. A l'avenir, les usagers auront intérêt à regarder de très près leur facture d'eau, pour s'assurer que leur maire n'en profite pas pour organiser un « pompage » des recettes.

Ce nouvel épisode des mystères de l'eau s'est déroulé à La Chapelle-en-Serval (Oise). Longtemps, les 3 200 Capelois se sont crus chanceux : pas 1 centime d'augmentation de l'impôt communal depuis 1995, des dettes de la ville en nette diminution, une salle polyvalente en construction. Ils approuvaient la saine gestion de père de famille de leur maire, Jean-Pierre Tellier (divers). Mais, le 19 novembre 1998, ils se sont inquiétés : ce jour-là, le maire a fait voter, à l'unanimité moins une voix, le transfert de 2,5 millions de francs prélevés sur la taxe communale sur l'eau vers le budget municipal. « La ville avait un excédent sur l'eau qui dormait dans des placements en bons du Trésor public, qui ne rapportaient presque rien ! Il nous a paru de bonne gestion de l'affecter aux recettes de la commune », explique Emile Virel, adjoint au maire chargé des finances. Le superflu de l'eau de La Chapelle s'en est allé au financement de la voirie et d'une partie de la salle polyvalente.

En janvier 1999, un collectif d'usagers capelois d'une quarantaine de personnes, soutenu par

l'équipe municipale battue en 1995, porte plainte devant le tribunal administratif, estimant que la décision est illégale. « S'il existe un excédent sur le budget eau et assainissement, la commune doit en faire bénéficier les usagers en baissant le prix de l'eau », plaide Marie-Lise Jouannaux, une des représentantes du collectif. Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que le prix de l'eau est majoré artificiellement et que la ville dégage des bénéfices sur le dos des usagers. Une sorte d'« impôt déguisé », dénonce-t-elle. De son côté, le préfet de l'Oise saisit le tribunal administratif.

M. Virel admet que la commune n'aurait pas eu besoin de ce transfert pour faire face aux investissements inscrits au budget. En 1998, l'excédent budgétaire de La Chapelle était de 3,6 millions de francs. Interrogé, le trésorier-payeur général (TPG) de l'Oise, Michel Cotten, avait cependant donné un avis favorable, en s'appuyant sur le fait qu'« aucun programme de travaux en matière d'eau et d'assainissement [n'était] envisagé à brève échéance » à La Chapelle-en-Serval. Président du syndicat intercommunal, Bernard Messeant, maire (DL) de Luzarches (Val-

d'Oise), donne raison au TPG, dans une lettre indiquant que les travaux envisagés sur le réseau « n'engendreront pas (...) de prélèvements directs sur les communes ». Ancien maire (divers) de La Chapelle-en-Serval, Françoise Baron dénonce néanmoins un « double langage » : « Lorsque je dirigeais la ville, le syndicat nous avait conseillé de ne pas construire de logements neufs, estimant que les capacités du réseau d'assainissement n'étaient pas suffisantes. Or des travaux sont bel et bien envisagés ».

La justice a tranché. Le 10 août, le tribunal administratif d'Amiens

a estimé qu'il n'existe pas « de dépenses d'exploitation ou d'investissement à court terme » à la charge de la commune pour le réseau d'eau. Dans son second jugement, notifié le 4 novembre aux usagers, il invoque les mêmes motifs et donne raison au maire. En revanche, il annule la délibération municipale du 19 novembre 1998 pour vice de forme : le maire est autorisé à faire le transfert, mais sous condition d'un nouveau vote du conseil municipal, dans les règles comptables.

Le jugement d'Amiens a comblé d'aise les élus locaux, notamment le président du Comité des fi-

nances locales, Jean-Pierre Fourcade (UDF), maire de Boulogne-Billancourt. Il y a quelques jours, dans une réponse à Serge Mathieu, sénateur (RI, Rhône), les services de Bercy ont indiqué que « le reversement au budget général d'un excédent » du budget de l'eau peut être réalisé en « ultime recours » pour « financer soit des dépenses de fonctionnement, soit des dépenses d'investissement » de la ville.

FISCALITÉ « PLUS INDOLORE »

Le gouvernement confirme ainsi la jurisprudence. Dans un arrêt du 9 avril, le Conseil d'Etat a donné raison à Bandol (Var), qui avait procédé à un transfert du produit de l'eau au budget général. En 1996, les communes de moins de 2 000 habitants avaient déjà obtenu que le budget de l'eau ne soit plus distinct du budget général. Comment éviter alors que les maires ne « fabriquent » des excédents volontaires en relevant la part de la taxe sur l'eau, afin de les transférer ensuite sur leur budget général ? « Les élus locaux vont être tentés d'appliquer une fiscalité indirecte, plus indolore que l'impôt direct », s'insurge M^{me} Jouannaux.

Des garde-fous existent. En 1996, le Conseil d'Etat a condamné Saint-Etienne pour avoir augmenté la redevance afin de financer des équipements sportifs. « Pour être certain que le prix de l'eau n'est pas grevé par d'autres dépenses, il va falloir qu'à chaque hausse de la taxe communale les usagers portent plainte ! », déplore un membre du collectif de La Chapelle. En attendant, la mairie de La Chapelle-en-Serval est assaillie de lettres de colègues, qui envisagent de suivre son exemple.

Martine Orange et Pascale Sauvage

Béatrice Jérôme

Les bons comptes de Vivendi

nisme créé pour aider les élus face aux « ma-jors » de l'eau.

Jusqu'à présent, tous les groupes privés - Vivendi, Suez-Lyonnaise des Eaux ou la Saur - se sentaient tenus de conserver ces sommes dans chaque société qui gère les contrats. Ils acceptaient parfois de partager avec les communes les produits financiers en découlant. Vivendi, leader sur le marché, a décidé qu'il en irait autrement à l'avenir. Tous ses contrats ont été regroupés dans une ancienne filiale, Sahide. A la suite de cette centralisation, le groupe a déclaré qu'il se substituait à ses filiales pour la garantie du bon état des réseaux qui lui avaient été concédés. Il a récupéré toutes les sommes accumulées dans ses filiales d'eau et enregistré de solides plus-values.

MONTAGE COMPLIQUÉ

Pour faire face aux garanties prises à l'égard des collectivités, Vivendi a imaginé un montage compliqué. Considérant que l'ensemble de ses engagements étaient comme des risques, il les a fait prendre en charge par une société de réassurance, General Re, basée en Irlande...et qui lui appartient. Jugeant que les méthodes de calcul pour les provisions de renouvellement des réseaux « n'étaient plus du tout adaptées », Vivendi

en a modifié les règles : il a estimé l'ensemble des dépenses possibles qu'il pourrait être amené à faire dans les neuf prochaines années, puis en a réactualisé la charge sur la base d'un taux d'intérêt de 5,6 %, oubliant au passage que les prix des travaux depuis quelques années sont plutôt indexés sur le taux de l'inflation que sur le prix de l'argent. En cas de décalage par rapport au calcul ancien, la charge a naturellement été répercutée dans les factures d'eau. La formule a tant plu à Vivendi qu'il l'a reprise à l'identique dès 1997 pour les réseaux de chauffage urbain.

Rien qu'à Paris, la filiale eau de Vivendi a collecté 1,8 milliard de francs en 1998, dont une partie pour le compte de tiers (Ville de Paris pour les égouts, Syndicat d'assainissement pour les réseaux, Agence de l'eau pour la dépollution). Cette trésorerie lui a permis de placer en permanence, en compte courant chez Vivendi, 300 millions de francs, qui ont généré plus de 15 millions de produits financiers. « Ces sommes n'apparaissent jamais dans les comptes fournis aux élus et aux Parisiens », déplore Daniel Marcovitch, conseiller municipal PS, qui devait intervenir lors de la session budgétaire lundi 13 décembre.

France Telecom



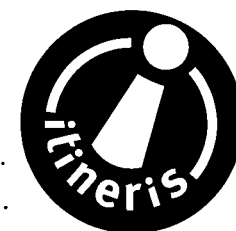
HEU

Vous avez 2000 secondes en plus chaque mois pour trouver la suite.

En l'an 2000, Itineris vous offre 2000 secondes chaque mois pendant un an, pour parler à qui vous voulez, quand vous voulez.

N° Vert 0 800 830 800 www.itineris.tm.fr

ITINERIS. LE MOBILE SELON VOUS.



Offre valable pour toute souscription entre le 17/11/99 et le 16/01/2000 d'un abonnement de 12 mois à l'un des Forfaits Itineris : 2000 secondes s'ajoutent chaque mois à votre forfait pendant 12 mois. Forfaits de communications en France métropolitaine, hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. Première minute de communication indivisible, puis facturation par tranches indivisibles de 15 secondes.

1 QUI GOUVERNE LA RUSSIE ?

Boris Eltsine, le maître du chaos

IL est le président de la Fédération de Russie, et, assurément, ce titre ne lui convient pas. Trop commun, bien trop calme et policé. Faux, surtout, s'il s'agit de décrire comment l'homme s'exécute de la fonction. Boris Eltsine ne préside pas, « il est un monarque », dit de lui l'écrivain Alexandre Soljenitsyne. En septembre 1998, se produisit un événement considérable : Boris Eltsine faisait stopper son cortège présidentiel et pénétrait dans une épicerie pour s'enquérir des prix et acheter une poignée de bonbons. Prévenues, les télévisions diffusèrent longuement cette exceptionnelle rencontre entre le président et son peuple, la première depuis des années. Il n'y en a plus eu depuis.

Boris Nikolaevitch Eltsine règne donc sur une Fédération de 145 millions d'habitants précipitée dans le chaos. Il fut démocratiquement élu en 1991, puis en 1996. Son mandat s'achevant en juillet 2000, il assure qu'il sera le premier, dans toute l'histoire russe, à transmettre démocratiquement ses pouvoirs. L'homme qui installa la Russie dans la démocratie moderne : voilà ce que les « image makers » (en russe) du Kremlin vantent, à quelques jours des élections législatives du 19 décembre.

Plus grand monde, en Russie, n'ose y croire. Le règne fut trop douloureux, les scandales et les échecs trop voyants. Depuis des mois, Boris Eltsine stagne dans les tréfonds de l'impopularité. L'échec de la Russie postsoviétique, tel que vécu par la population, lui est tout entier attribué. Comment pourrait-il en être autrement, pour un homme qui, depuis huit ans, s'en remet à son seul bon vouloir, faisant bombarder un Parlement rector en 1993, se taillant une Constitution à sa mesure, limogeant premier ministre sur premier ministre depuis 1998, court-circuitant le système institutionnel par ses oukases, engageant deux guerres en Tchétchénie.

Mais le roi est roi. Et, à la veille d'élections décisives, Boris Eltsine demeure l'exclusif centre de gravité de la vie politique russe, continuant à fasciner amis et adversaires, tout comme il a si longtemps charmé les dirigeants occidentaux. Guennadi Ziouganov, leader des communistes, assure que « le président ne peut même plus travailler deux heures par jour ». Mais que fait M. Ziouganov, excepté parler et parler encore de Boris Eltsine ? Les journalistes notent ses disparitions de plusieurs semaines dans sa datcha de Gorki-9, paisible « zone de repos » des nomenklaturistes, dans les environs de Moscou. Les diplomates évoquent ses « phases de dépression aiguë ». Les communiqués officiels, comme à l'époque Brejnev-Andropov-Tchernenko, égrènent les maladies : refroidissement, angine, toux, rhume, ulcère saignant, infection virale, lassitude. La rumeur parle de rechute dans l'alcoolisme, d'infarctus répétés, de congestions cérébrales diverses, de pertes de lucidité.

Rien n'y fait. Miracle médical, Boris Eltsine décide un beau jour de quitter Gorki-9. Direction le Kremlin. La petite route à deux voies de Joukovka, toujours parfaitement entretenue, est alors fermée à la circulation. Le cortège présidentiel – police, puis Mercedes, puis 4x4 des gardes du corps et véhicule médical – passe en trombe devant les datchas des nouveaux riches – « cottages », en russe –, longe le palais de l'ancien premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, puis un étonnant immeuble où sont censés encore cohabiter les plus hauts dirigeants de l'Etat : Eltsine, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, le premier ministre du moment, Vladimir Poutine, l'intendant du Kremlin, Pavel Borodine.

Le cortège s'engouffre sur la Nouvelle Arbat, l'ancienne avenue Kalinine. Khrouchtchev avait ordonné son percement pour permettre aux dirigeants du Kremlin



RFG/STGMA

Maladies et phases de dépression du président russe rythment la vie d'un pays à l'économie gangrenée par le crime. A la veille des élections législatives du 19 décembre, notre correspondant à Moscou a recueilli des témoignages sur un régime clanique où se mêlent affairisme et politique

de regagner plus vite leur datcha. Aujourd'hui encore, une file demeure en permanence réservée aux officiels. C'est donc un convoi à l'organisation toute soviétique qui pénètre au Kremlin. La rénovation de ses palais vient d'être achevée à coups de centaines de millions de dollars. Bon nombre des décorations et mobiliers soviétiques ont d'ailleurs disparu, a récemment noté la Cour des comptes. La firme Mabetex – au cœur du scandale de corruption qui vise l'entourage présidentiel – a opté pour une étrange style « néorusse », mélange de marbre blanc, de colonnades, de lourdes dorures qui ne sont pas sans évoquer les châteaux de Bavière ou l'impératrice Sissi.

Le président est au Kremlin et, aussitôt, hommes politiques, diplomates et journalistes se tiennent sur leurs gardes. « D'un point de vue dramaturgique, Eltsine est le plus intéressant de nos politiques : c'est un personnage compliqué, il peut être tsar, démocrate, sévère et chaleureux, il a de l'épaisseur. » Ancien professeur de théâtre, Viktor Chenderovitch pilote la très populaire émission « Koukli », sur la chaîne privée NTV. Largement inspirée des « Guignols », cette satire est un des rares espaces éditoriaux libres et pertinents des médias russes.

Comme bien d'autres, M. Chenderovitch dit « respecter » Boris Eltsine pour son rôle dans la chute du communisme. Mais son émission est un décryptage féroce du système eltsinien. « Nous vivons un long naufrage, bien sûr. Les intérêts du président ont coïncidé un court moment avec ceux de la société, déploré-t-il. Aujourd'hui, il ne reste que la folie du pouvoir. Ce pays n'a pas d'expérience démocratique, ne sait pas ce qu'est la loi. Le rêve de l'esclave est un marché où il peut acheter son maître : nous vivons encore ainsi. Nous, joueurs d'échecs, aurions mieux fait de roquer avec Gorbatchev. Eltsine aurait été le dernier des empereurs communistes – il en a le profil –, et Gorbatchev le premier des démocrates. »

Incarnation du pouvoir dans toute sa démesure, vivant reclus entre le Kremlin et ses résidences officielles, Boris Eltsine, malgré son ahurissante santé, continue à présider aux destinées du pays, prenant à contre-pied adversaires et parte-

naires. « C'est une bombe atomique, imprévisible, à manier avec précaution », dit de lui le jeune Vladimir Rijkov, député et président du groupe parlementaire NDR (« Notre maison la Russie »), parti créé en 1995 par le Kremlin. Grigori Iavlinski, éternel opposant libéral, dit continuer à éprouver « des sentiments particuliers à son encontre, malgré son absence de vision et sa façon typiquement communiste de faire de la politique ».

Egor Gaïdar fut son premier premier ministre, en 1991-93. L'auteur de la « thérapie de choc », des premières privatisations et de la libéralisation des prix qui allaient ruiner la population demeure l'idéologue influent du petit clan de « libéraux » qui ont piloté la politique économique de Kremlin : « Oui, je garde un grand respect envers Boris Eltsine. On aurait pu at-

chine » Eltsine et ses processus de décision.

De l'été 1998 à mai 1999, Oleg Syssouev fut le chef adjoint de l'administration présidentielle et, à ce titre, un des principaux conseillers politiques officiels du président. Aujourd'hui reconverti dans la banque, il porte un regard froid sur son ancienne maison. « Boris Eltsine ressent pleinement la hauteur de sa fonction, il se vit comme un tsar », commente-t-il. En mai, M. Syssouev convoquait une conférence de presse pour expliquer que le renvoi de M. Primakov n'était certainement pas d'actualité. Le lendemain matin, le premier ministre était limogé. « Je ne pouvais que partir, dit l'ancien conseiller. De par ma fonction, j'étais supposé avoir connaissance de toutes les informations ; ce ne fut jamais le cas. Sous l'ère soviétique,

« Aujourd'hui, il ne reste que la folie du pouvoir. Ce pays n'a pas d'expérience démocratique, ne sait pas ce qu'est la loi. Le rêve de l'esclave est un marché où il peut acheter son maître : nous vivons encore ainsi »

Victor Chenderovitch, animateur d'une émission satirique à la télévision

tendre du premier président démocratiquement élu de Russie qu'il s'engouffre dans le chemin du totalitarisme, il ne l'a pas fait. Il a commis beaucoup d'erreurs, a soutenu des gens critiquables, son deuxième mandat sera plus sévèrement jugé, mais il demeurera une figure positive. »

Le communiqué quotidien de Dmitri Iakouchkine, porte-parole de Boris Eltsine, est presque toujours le même : « Le président travaille, étudie des documents, a d'importantes rencontres. » Une formule-type pour les bons et mauvais jours. Que se passe-t-il donc au Kremlin, qui abrite une vaste administration de plus de deux mille personnes, doublant largement les structures gouvernementales ? Ils ne sont qu'une poignée de collaborateurs à connaître par bribes la « ma-

on appelait cela des "conditions incomplètes de travail" ... Un appareil d'Etat ne peut évidemment pas fonctionner normalement de cette façon, quand tout dépend des humeurs du président. » Les conseillers valent, tout comme les chefs de l'administration présidentielle – trois en un an. Boris Eltsine bouleverse sans cesse ses équipes, convoque les télévisions pour les réprimander publiquement – « plus de coordination, plus de travail, plus d'efficacité », sermonne-t-il –, tout comme il le fait avec ses ministres.

Que connaît, que décide, que conseille l'administration du président ? « C'est un trou noir, on ne peut que supposer, mais il faut être fou pour essayer de comprendre », dit Andreï Petrov, qui dirige le Fonds de recherche sur les modèles de développement alternatifs, un de

Boris Eltsine règne sur un clan, s'entoure d'une garde rapprochée, qu'il n'hésite pas à faire ou à défaire aussi soudainement qu'autocratiquement.

ces nombreux centres d'études politiques qui prospèrent à Moscou en marge des sphères gouvernementales. « On cherche des logiques, des procédures, il n'y en a pas, ajoute-t-il. Il y a quelques années, le processus de décision était bureaucratique, mais tout de même transparent. Aujourd'hui, on ne sait plus : un mur s'est élevé, beaucoup plus haut que celui du Kremlin. »

M. Syssouev raconte volontiers, que, numéro deux du cabinet du président, il lui arrivait de ne pas le rencontrer « pendant plus de deux mois ». « C'est habituel, ajoute-t-il. Le seul qui a accès au président est le chef de l'administration. Ce sont les séquelles d'une maladie typiquement soviétique, le secret, l'incapacité de prendre des décisions collégiales. »

SERGUEÏ IASTRJEMSKI fut, de 1996 à septembre 1998, le porte-parole de Boris Eltsine. Diplomate, formé à la grande école soviétique du MGIMO, il a avec talent dissimulé la gravité de la maladie de Boris Eltsine, joué à cache-cache avec la presse durant son opération, rattrapé les innombrables bourdes du président lors des sommets internationaux. Limogé l'an dernier et passé au service de M. Loujkov, le maire de Moscou, M. Iastrjemski, conserve une fascination intacte pour son ancien patron, beaucoup moins pour son système de pouvoir. « Le problème, c'est que l'on n'accède pas au président, dit-il. J'ai mis plus d'un an à obtenir le droit d'avoir un contact direct, si nécessaire. Même quand Eltsine était à Gorki-9, je téléphonais et on me disait : "Est-ce vraiment nécessaire ? Le président dort, on ne peut pas le réveiller, il vous rappellera." Je pouvais attendre une heure, trois heures, quatre heures... Imaginez lorsqu'il faut réagir à une grosse actualité mondiale. »

Le président n'en a cure. Il revient à son administration de prendre la bonne décision, de trouver la juste réplique, sous peine de limogeage. M. Petrov a examiné le produit « officiel » de son travail, une semaine de septembre : six oukases, renvoi d'un haut fonctionnaire, nouveaux statuts d'une commission, nominations de vétérans du travail, changement du mode de nomination de responsables dans un ministère... « Renvoyer, nommer, récompenser, voilà ce que produit le mécanisme officiel. Les grandes décisions politiques sont prises de manière informelle, dans des circuits totalement opaques », dit-il.

Le secret, l'effet de surprise et les crises sont les recettes de Boris Eltsine. Donnée en état de mort politique, il balaie son puissant premier ministre Evgueni Primakov, fait plier la Douma lors de la procédure d'impeachment, dit non à l'Occident sur la Tchétchénie. Où s'élaborent ces choix ? Les observateurs et les politiques ont une réponse : la « famille », véritable centre du pouvoir russe, le lieu où se croisent dans des relations claniques affairisme, politique et économie. Tatiana Diatchenko, fille de Boris Eltsine, Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle, Valentin Ioumachev, conseiller et proche de toujours, Boris Berezovski et une poignée d'autres. Ils seraient les vrais maîtres du Kremlin, cadenassant l'accès au président, filtrant les informations et suggérant les décisions. Le roi prisonnier de sa garde rapprochée : la figure est classique mais elle permet, pour partie, d'expliquer les dérives sanglantes (guerre de Tchétchénie) et criminelles (affaires de corruption) d'un régime aujourd'hui aux abois et que les plus optimistes ne font que qualifier de « démocratie inachevée ».

François Bonnet

PROCHAIN ARTICLE : Une affaire de « famille »

Gagner la guerre, perdre la paix

Suite de la première page

Je viens de rentrer d'un séjour d'une semaine au Kosovo. Beaucoup de choses y vont mieux qu'on ne l'escomptait ; d'autres, plus mal.

Les violences des Albanais contre les Serbes et les Tziganes, les meurtres, les incendies d'habitations, les outrages sont autant de maux indéniables. Mais ce que l'on passe sous silence, c'est l'autre moitié de la réalité : la mise à mort d'Albanais. Elle continue. Le nombre d'Albanais tués durant la dernière période a été d'une fois et demie supérieur à celui des Serbes ayant subi le même sort.

Mais ce qui est inadmissible, en l'occurrence, c'est le cynisme manifesté çà et là et qui fait dire qu'après ce carnage dont ont été victimes les Albanais, le sang de ce peuple est désormais quelque chose de banal et de peu d'intérêt. C'est avant tout du sang des autres que l'on se soucie.

Revenons aux vengeances albanaises. Avant d'en traiter, il nous faut répondre clairement à deux questions capitales. Primo : quelle est l'ampleur de cette revanche, comparée à celle des crimes serbes ? Secundo : les Albanais eux-mêmes la dénoncent-ils ?

En ce qui concerne la première question, il est évident aux yeux de tout le monde qu'aucune comparaison n'est possible entre les crimes serbes et la riposte albanaise. Pour ce qui est de la seconde question, on peut y répondre en toute responsabilité en affirmant que non seulement les intellectuels, les philosophes, les écrivains, mais l'immense majorité du peuple albanais rejette et dénonce les représailles à l'encontre des Serbes. Quand l'auteur de ces lignes, dans toutes les interviews qu'ils a accordées à la presse, à la radio et à la té-

Le dicton selon lequel « le noyé s'accroche à ses propres cheveux » trouve tout son sens dans le cas du régime serbe. Il table sur la mystification de l'opinion, sur la perversité, la mémoire courte et la frivolité humaines

l'évision au cours de ce séjour, a condamné ces actes sans réserve et appelé à y mettre fin, il a toujours et partout rencontré une complète approbation. Il a été affirmé avec netteté que la vengeance est absolument rejetée par la morale universelle et foncièrement nuisible aux intérêts du Kosovo ; il a été souligné qu'elle rabaisse moralement le peuple qui s'y livre, qu'elle n'est qu'une réaction misérable et caricaturale, qu'en dernière analyse, même si elle était parfaitement menée à bien, elle n'aurait aucun effet pour les Albanais que d'intervenir les rôles avec les criminels serbes et de faire d'eux aussi des assassins.

Ce message a été fort bien entendu : par les intellectuels et les leaders politiques, mais aussi par les membres des familles les plus horriblement frappées par le crime, notamment celle des Jashari, à Drenice, qui a perdu vingt-deux de ses membres en un seul jour, par d'autres aussi qui ont eu des enfants tués et des jeunes filles violées, ainsi que par la plupart de ceux que cet hiver trouve sans logis, sans abri.

Je pense que cette attitude vis-à-vis du crime est aujourd'hui une des clés majeures du destin du Kosovo et des Balkans en général. Sur ce point, on observe deux attitudes opposées : alors que les Albanais condamnent la violence exercée contre les Serbes, bien qu'elle soit sans commune mesure avec celle dont est victime le camp adverse, aucune voix ne s'est encore élevée à ce jour en Serbie pour condamner les crimes perpétrés contre les Albanais. Intellectuels, philo-

sophes, écrivains, tous se taisent, comme le fait aussi honteusement la prétendue opposition serbe.

Voilà un test essentiel qui ne peut être contourné. La condamnation ou l'absolution du crime est la pierre de touche pour les Balkans de demain. Sur cette question, on ne peut rester sourd ni aveugle. De la réponse qu'on y apporte dépend la morale de chaque camp, mais aussi de tous ceux qui se trouvent mêlés à ce problème aux répercussions désormais planétaires. C'est en fonction de l'attitude prise face à ce problème que naîtra ou sera étouffée la nouvelle civilisation si ardemment souhaitée dans les Balkans – leur euphémisation, même.

Ces derniers temps, la propagande serbe, relayée par ses amis, a lancé une campagne de contre-vérités à propos des événements du Kosovo. Cette propension au révisionnisme après chaque hécatombe est un phénomène désormais notoire. Elle confirme la thèse bien connue selon laquelle tout forfait de grande ampleur est déclenché et entretenu par deux types d'intervenants : l'armée de criminels qui le commettent et la troupe de ceux, tout aussi coupables, qui le soutiennent et s'en font ensuite les défenseurs. L'holocauste antisémite a été la meilleure illustration de ce sinistre phénomène.

Au Kosovo, on est en présence d'une situation analogue. L'armée de ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang est provisoirement au repos, mais une autre armée à la conscience souillée s'est mise fiévreusement à l'œuvre. Elle est plus malfaisante : alors que la première a été parfois physiquement défaite, l'autre survit.

Aujourd'hui, l'attitude des Serbes, après leurs crimes au Kosovo, est appuyée par les courants chauvins de leurs « *frères orthodoxes slaves* ». Parmi les nostalgiques de la Russie soviétique, les deux cent cinquante espions du KGB en poste en Italie, ceux qui vociféraient le plus fort contre l'OTAN, pour la défense de la Serbie, constituent une fraction de ces forces d'appoint. Le forfait perpétré est soutenu par de douteux compromis, des ronds de jambe, des amnésies volontaires, enfin par le travail qu'accomplit une bande de désinformateurs professionnels, composée de diplomates, de journalistes ou d'inspecteurs de l'ONU.

Les mégotages cyniques pratiqués, à la barbe de l'ONU, sur le nombre réel des victimes albanaises s'accompagne de l'affirmation réitérée que bon nombre d'Albanais ont été abattus par l'UCK elle-même, et finit par déboucher sur la trouvaille grotesque que certains de ces crimes ont été commandités par la France !

Le dicton selon lequel « *le noyé s'accroche à ses propres cheveux* » trouve tout son sens dans le cas du régime serbe. Il table sur la mystification de l'opinion, sur la perversité, la mémoire courte et la frivolité humaines.

Il fonde, notamment, tous ses espoirs sur la lassitude de l'opinion concernant le Kosovo, autrement dit sur la fin de la « *mode du Kosovo* ». C'est une expression que j'ai déjà entendue il y a quelque dix ans dans un bureau situé à quelques pas seulement de celui du président de la République française. Comme je demandais à l'un de mes amis pourquoi personne ne parlait des Albanais du Kosovo alors que la terreur avait commencé à sévir dans la région, il me répondit avec franchise : « *L'Albanie n'est pas à la mode* » ! A l'époque, la mode était à la Roumanie.

Je rappelle cette anecdote sans rancœur. Ce type de phénomène a été et demeure une réalité. Il est difficile d'en faire grief à un Etat, à une société ou à une culture. Il fait partie de notre univers, de cette civilisation humaine que nous souhaiterions si avidement voir parfaite, mais qui est encore si loin de la perfection. Il a donc fallu dix ans au Kosovo pour devenir à la mode. Le Timor-Oriental a pu l'être, semble-t-il, grâce à l'aide du Kosovo ; les Kurdes, eux, se sont efforcés à plusieurs reprises de monter sur scène, mais en vain ; les Tchétchènes ont dû voir exterminer un tiers de leur population par la barbarie russe, et l'issue pour eux est encore incertaine. Quant au lointain Tibet, il lui faudra sans doute attendre longtemps encore derrière les brouillards de l'Himalaya.

Il est assurément affligeant de voir les destins des peuples défilier comme les collections de prin-

temps ou d'hiver des couturiers. Mais c'est un fait dont l'humanité entière doit répondre. Aussi, quand, à cette réalité planétaire, on voit apporter des corrections de grande amplitude, comme celles auxquelles on a assisté au Kosovo, il convient à tout prix de les soutenir.

Le Kosovo est aujourd'hui un espace où la civilisation européenne et universelle est à la fois attaquée et défendue. Sa défense ne peut être assurée seulement par des proclamations de principes, de belles phrases, des déclarations creuses, encore moins par la désinformation. Ce soutien requiert un engagement quotidien, surtout au Kosovo même, sur ce sol où un peuple entier s'est trouvé face à un dilemme : se greffer ou être enseveli...

Mais revenons à la vengeance des Albanais. C'est sans aucun doute le boomerang le plus dangereux qu'ils aient jamais manié contre eux-mêmes. Si bouillant que soit un peuple, vient une heure où il comprend que l'action qu'il poursuit est suicidaire. Fatale pour les Albanais, cette vengeance est une aubaine pour le régime serbe. Ce n'est pas là la simple conclusion logique d'un raisonnement. C'est une réalité que l'on peut toucher du doigt tous les jours au Kosovo. La vengeance des Albanais sert les intérêts du régime serbe. A telle enseigne que ce dernier l'encourage systématiquement. Et si je souligne ce fait, ce n'est en rien pour justifier cette vengeance, mais, au contraire, pour la faire réprouver davantage encore par les Albanais. Voici quelques exemples de la façon dont le régime serbe procède pour attiser précisément cet esprit de revanche.

Des milliers de détenus albanais sont gardés en otage en Serbie. On imagine combien de milliers de familles albanaises doivent, après avoir subi les horreurs que l'on sait, vivre aujourd'hui dans l'angoisse.

D'autre part, Mitrovica est un lieu de provocations quotidiennes où paramilitaires et criminels serbes, dangereusement rassemblés, menacent à nouveau les Albanais, rétablissent l'apartheid, se vantent de leurs forfaits, ricanent sur le sang de leurs victimes, sur les femmes qu'ils ont violées, tout en promettant en outre de récidiver. Tout cela sous les yeux des troupes de la KFOR et des représentants de l'ONU.

De toutes ces provocations, la plus grave est sans doute le fait que la partie serbe s'abstient de condamner les crimes qu'elle a commis. Reconnaître ces actes et les dénoncer allègerait d'emblée la tension entre les deux peuples au Kosovo. En vérité, non seulement on est loin d'un aveu, mais c'est le contraire que l'on voit s'affirmer. L'exemple qui illustre le mieux cette situation est le rappel de l'ob-

servateur de l'ONU, le Tchèque Jiri Diensbiert, qui, de manière impardonnable, met sur le même plan victimes et bourreaux. Le président tchèque Vaclav Havel, comme toujours à la tête de la pensée humaniste européenne, a, le premier, exprimé sa désapprobation de son rapport. Au Kosovo, l'opinion entière s'est depuis longtemps insurgée contre les prises de position de ce rapporteur. Elle a dénoncé ses liens étroits et suspects avec les Serbes, et demandé qu'il soit relevé de ses fonctions. Mais la voix du peuple kosovar n'a pas été entendue, pas plus qu'elle ne l'avait été il y a plusieurs années de cela.

Par ses écrits, ce rapporteur a gravement affecté l'autorité de l'ONU au Kosovo. En 1998, après le massacre de la famille Jashari (vingt-deux personnes, depuis le grand-père âgé de soixante-quatorze ans jusqu'à ses petits-enfants, mis à mort de façon barbare), Jiri Diensbiert fut accusé par les Albanais d'avoir, par ses insi-

Les violences des Albanais contre les Serbes et les Tziganes, les meurtres, les incendies d'habitations, les outrages sont autant de maux indéniables. Mais ce que l'on passe sous silence, c'est l'autre moitié de la réalité : la mise à mort d'Albanais. Elle continue

nuations, assimilé certaines familles aux milieux mafieux. Agissant comme un indicateur de police, il justifie ainsi les massacres futurs de cette catégorie de familles dites « *grandes* ». C'est ainsi qu'à la mi-avril 1999 a été perpétré l'un des crimes les plus affreux qu'ait connus l'histoire des Balkans : la liquidation des Muçolli. Cinquante-trois personnes massacrées, puis brûlées à l'essence. Vingt-quatre enfants d'un âge inférieur à quatorze ans. Dix jeunes filles ayant dépassé cet âge, douze femmes, deux vieillards, trois hommes et deux visiteurs inconnus. Pendant quatre mois, des centaines de témoins ont pu relever les traces des ruisseaux de sang qui avaient coulé des ruines. De la maisonnée des quatre frères Muçolli, il n'est resté que deux gros chaudrons : l'un rempli de restes d'ossements carbonisés, l'autre de parures féminines et de jouets d'enfants agglutinés par le feu.

Kofi Anan a eu fort raison de faire son *mea culpa* pour Srebrenica, mais il lui faut aussi, pour parachever son geste, épurer l'administration de l'ONU des éléments qui ont soutenu et continué de soutenir directement ou indirectement le crime.

Aucun peuple victime de la violence ne peut recouvrer sa sérénité s'il ne lui est pas rendu justice. Les Albanais ne feront sans doute pas exception à cette règle. On ne peut leur demander d'être angéliques

dans un monde où la barbarie continue de sévir à grande échelle.

La recherche de la justice – partant, la dénonciation du crime – est l'un des soucis majeurs de l'humanité, l'un des fondements de la civilisation européenne et universelle. Depuis l'enfer égypto-grec qui alimenta la tragédie antique, jusqu'à l'enfer dantesque et sa version la plus récente, les sessions du Tribunal pénal international de La Haye, ce sont là les grosses machines d'examen de conscience de l'humanité, à défaut desquelles celle-ci irait à un désastre moral généralisé.

A ceux qui s'occupent aujourd'hui du Kosovo, à ceux qui s'y intéressent effectivement comme à ceux qui font mine de s'en occuper, il convient de lancer un appel : pour apaiser la haine entre les peuples, tarisiez les sources de cette haine ! Cherchez d'autres sources, celles de la noblesse de cœur. Celles-ci, même encore timides, sont pourtant présentes parmi tous les peuples balkaniques.

Les violences des Albanais contre les Serbes et les Tziganes, les meurtres, les incendies d'habitations, les outrages sont autant de maux indéniables. Mais ce que l'on passe sous silence, c'est l'autre moitié de la réalité : la mise à mort d'Albanais. Elle continue

C'est seulement ainsi que vous aiderez la fraction des Balkaniques hallucinés par le mal à recouvrer leurs esprits.

Aussi cette Europe qui a pris sous son arbitrage une partie de la péninsule doit-elle y étendre partout son influence. Ses intellectuels doivent renoncer à des émerveillements naïfs du type : « *Dieu ! Comme X ou Y, intellectuels serbes, sont cultivés ! Encore qu'à la première évocation du nom d'Albanais ils sortent de leurs gond !* » Il faut se dire qu'aucun individu cultivé ne peut éprouver une réaction de rejet à la seule mention d'un autre peuple. Quant à ce type d'émerveillement, il est analogue à celui qu'éprouvaient jadis des niais du même acabit face à des personnages comme Göring ou Franck, parce que ceux-ci manifestaient un certain goût pour la peinture et la musique, et ce malgré les haut-le-cœur qu'ils ressentaient à la seule mention du mot « juif ».

Au Kosovo et dans les Balkans en général, il importe de vaincre la culture de haine pour y substituer une nouvelle culture. Cette culture existe, elle y est présente, et souhaiter qu'elle finisse par prévaloir n'est pas un vœu pieux.

Au Kosovo, du 17 au 24 novembre, j'ai assisté, comme du reste des dizaines de milliers d'autres gens, à une activité culturelle fébrile. Une foire du livre albanais, où une soixantaine de maisons d'édition du Kosovo,

Les Etats parties aux conventions de Genève se sont librement engagés à respecter et à faire respecter les dispositions de ces traités, et donc à activer ce qu'on appelle le mécanisme de compétence universelle pour toute violation grave du droit international huma-

Volonté politique, compétence technique et diplomatique, ressort moral : il reste un monde à construire ! Mais Grozny n'en fera alors plus partie...

Quelle que soit l'époque, le cynisme des auteurs d'exactions est confondant, mais la claudaisance et l'indigence de nos décideurs aussi ! Tous les textes internationaux ne sont que duperies si les Etats n'ont pas le courage politique d'installer les instances dissuasives qui ont été prévues pour permettre que le droit soit effectivement appliqué et respecté. A quoi sert de signer ou de ratifier des instruments juridiques censés régir nos relations internationales, dans le respect de la liberté et de la dignité des personnes si, parallèle-

ment, nos Etats, à commencer par la France, ne lèvent pas tout verrouillage politique, administratif ou juridique bloquant la mise en place d'une justice effective applicable à tous ? Les Etats parties aux conventions de Genève se sont librement engagés à respecter et à faire respecter les dispositions de ces traités, et donc à activer ce qu'on appelle le mécanisme de compétence universelle pour toute violation grave du droit international huma-

nitaire. Des populations entières étouffent en réalité dans une véritable culture d'impunité, exercée au mépris de tous les engagements pris par les Etats, dans le silence de la plupart des enceintes internationales.

Une Cour pénale internationale a été créée à Rome en juillet 1998 ? Non, son principe seulement a été accepté, et l'on s'est évertué à imaginer toutes les entraves possibles à la mise en place rapide d'une telle juridiction permanente, ayant une compétence réellement universelle.

d'Albanie et de Macédoine exposaient leurs dernières productions, et où ont été vendus des milliers d'ouvrages, de la *Poétique* d'Aristote et de la Bible à des récits de Joyce ; la commémoration du raffiné poète albanais des années 30 que fut Lasgush Poradeci ; l'inauguration d'un centre culturel pour jeunes, Ghetto's Art ; la représentation, enfin, du *Hamlet* de Shakespeare. Que je sache, aucune information, aucun reportage sur ces activités n'a paru où que ce soit.

Les Etats rapaces sont exaspérés par la culture des peuples qu'ils se préparent à asservir. Elle brouille leurs projets, et, avant de s'employer à anéantir ces peuples, ils s'attachent à nier leur culture. C'est ainsi que les Tchétchènes, avant d'être attaqués, ont été présentés au monde comme n'étant que des barbares, ignares et brigands. Mais, dans le même temps, l'admirable journaliste russe Zoja Svjetova, dans le magazine *Rouskaïa Misl* des 1^{er} -17 novembre, racontait une autre Tchétchénie, une Tchétchénie dissimulée aux yeux de l'opinion russe et mondiale. Svjetova rappelle que dans ce petit pays du Caucase fleurissaient jusqu'à hier des institutions culturelles et scientifiques, des théâtres, des écoles d'enseignement supérieur, des bibliothèques. Le nombre de ces dernières s'élevait, paraît-il, à 362 ! Or, tout cela ou presque a été détruit par l'offensive « civilisatrice » russe.

L'attaque liminaire contre la culture a pour but de préparer le terrain à l'extermination qui doit suivre. En d'autres termes, les assaillants entendent dire au reste du monde : ne vous faites pas de mouron à les voir disparaître – ce sont des peuples sans valeur. Ainsi s'explique leur zèle à guetter les erreurs que peuvent commettre ces peuples, sans jamais leur reconnaître par ailleurs le moindre mérite.

La fièvre culturelle qui règne aujourd'hui à Pristina est un puissant témoignage de la soif de vivre qui anime ce peuple pourtant encore en deuil. C'est une attitude à laquelle il convient de rendre hommage. Cette soif ne doit pas être niée et rejetée brutalement, avec cynisme.

Quoi de plus noble que l'appel adressé aux Albanais : « *Après avoir gagné la guerre, il vous faut gagner la paix !* » Mais, pour cela, il faut aussi les aider.

Rien de plus affligeant que le fait d'observer que, pour beaucoup, si le Kosovo a présenté quelque attrait, ce fut au premier chef par sa mort annoncée. Cette approche néfaste doit cesser. Le Kosovo et avec lui tous les Balkans doivent susciter l'intérêt au premier chef non par leur mort, mais par leur vie.

Ismail Kadaré

(Traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni)

©Ismail Kadaré/« Le Monde ».

Les mécanismes de décision politique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies doivent être « revitalisés » ainsi que l'a proposé Kofi Annan ? Il ne s'agirait là que d'un modeste début, car c'est l'ensemble de l'édifice qui mériterait un sérieux dépoussiérage. Les humanitaires, qui travaillent de près avec les agences des Nations unies, rêveraient de mandats onusiens qui soient enfin respectés.

Il revient aux ONG de refuser l'existence de poches de complète déshumanisation, comme Grozny, au prétexte que les rapports de forces dominant les relations entre Etats, que ces rapports de forces sont fluctuants et qu'ils imposeraient légitimement un remodelage des normes existantes.

Certes, l'environnement politique est éminemment délicat, volatil, dangereux. Les organisations humanitaires qui ont travaillé et travaillent encore dans toute la région du Caucase sont bien placées pour le savoir. Faut-il pour autant ajouter à l'impossibilité d'agir sur le terrain un mutisme absolu face à cette crise qui les dépasse ?

Volonté politique, compétence technique et diplomatique, ressort moral : il reste un monde àconstruire ! Mais Grozny n'en fera alors plus partie...

Carole Dubrulle est chargée de mission auprès d'Action contre la faim.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le chaos russe

L faudra un jour se souvenir de l'enthousiasme béat et militant, de ce sentiment quasi religieux de triomphe idéologique qui régnait à Washington, et ailleurs à l'Ouest, en ces journées de fin 1991 lorsque implosa l'empire soviétique. Il faudra relire les propos lyriques du président George Bush sur l'annonce d'un « *nouvel ordre international* » que n'allait pas manquer de produire l'avènement immédiat d'une Russie démocratique et à économie de marché – la première étant nécessairement l'enfant de la seconde, assurait-on alors sur les bords du Potomac. Il faudra réentendre les prescriptions des « docteurs Fôlamour » du capitalisme spontané qui, tout juste sortis du chatoyant campus d'Harvard, conseillèrent à des dirigeants russes, un tantinet déboussolés par le surgissement de l'Histoire dans leur pays, le « big bang » radical : libération des prix, privatisations, etc., qui allait enrichir une minorité et maintenir une bonne partie des 145 millions de Russes dans la misère.

Il faudra se souvenir de tout cela quand, demain, hommes politiques, dirigeants économiques et journalistes occidentaux, constatant que la créature ne ressemble acunement à ce qu'ils avaient espéré, réaliseront qu'ils ont affaire à une Russie qui n'est nullement l'allié rêvé, mais, au contraire, presque un adversaire déclaré. Un pays qui, sous les échecs économiques, cherche à refaire son empire par la force, à intimider ses voisins à l'indépendance récente ; un pays aux élites corrompues, prêtes à une petite guerre (la Tchétchénie) pour gagner une

élection (le scrutin législatif du 19 décembre) ; un pays qui, comme au temps de l'URSS, compte sur sa force militaire pour se faire respecter, faute de pouvoir exporter autre chose que ses matières premières et ses mafias. C'est cet instantané-là qu'a saisi François Bonnet, notre correspondant à Moscou, dans la série en trois volets dont nous commençons aujourd'hui la publication.

En noir, en très noir, c'est la photographie du chaos russe, d'une nation à la dérive, où tout dépend des caprices, états d'âme et de santé de Boris Nikolaevitch Eltsine. On hésite à l'accabler, non qu'il ne le mérite pas, mais parce qu'à son sujet on a aussi envie de rappeler : nous l'avons tant aimé, nous lui avons toujours tout pardonné, et c'était il n'y a pas si longtemps encore... Quelles que soient les responsabilités des uns et des autres, le résultat est là : « la famille », le clan Eltsine monopolise un pouvoir où se mêlent affaires, corruption et criminalité dans un pays aussi malade que son chef.

Pourtant, les élections vont avoir lieu ; les partis politiques existent ; quand elle n'est pas sous l'aveuglement de la passion nationaliste, la presse est libre. On se refusera à la nostalgie : l'échec de la Russie post-soviétique ne veut pas dire que l'autre, la soviétique, était un succès. On rappellera que le désenchantement actuel est aussi le reflet de l'enthousiasme délirant du début des années 90. Et si l'on veut vraiment être optimiste, on dira que le chaos russe est celui de toutes les phases de transition. Ce qui laisse entière la question suivante : quelle Russie demain ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jareau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA **Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Haro sur le chat !

LES LECTEURS du *Journal officiel* ont dû tomber en arrêt – sans jeu de mots ! – sur le chat *haret*, vocable insolite qui figure dans un arrêté du ministre de l'agriculture en date du 7 novembre (publié le 22). Cet arrêté a soulevé une émotion justifiée chez les amis des animaux ; la Société protectrice va en demander l'annulation au Conseil d'Etat si elle n'obtient pas du nouveau ministre qu'il rapporte ce texte malencontreux, édicté à la légère par son prédécesseur.

De quoi s'agit-il donc ? Tout simplement d'assimiler aux chats haret les chats domestiques qui s'aventureraient à plus de deux cents mètres des habitations, et de permettre de les abattre comme des bêtes malfaisantes. On juge de l'émou des propriétaires et des amis des chats : autoriser le meurtre d'animaux domestiques ! Mais d'abord, qu'est-ce qu'un

chat haret ? C'est un vieux terme de vénerie qui désignait les chats sauvages à l'époque où il en existait encore, et par extension les chats domestiques revenus à la vie sauvage et qui vivent dans les bois ou ailleurs. Le mot est de la même racine que *haro* ! et l'ancien français *harer*, lancer le chien (sur un gibier), d'origine germanique comme beaucoup de termes de chasse. Le chat *haret* est celui sur lequel on *harait* les chiens. *Haro* sur le chat !

Plus rebelle que l'homme au dirigisme, il ne s'astreindra jamais dans la fantaisie de ses promenades au périmètre de deux cents mètres qu'un ministre prétend lui imposer. Faudra-t-il que le chat nous rappelle au sens du ridicule ?

Albert Dauzat
(14 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Nouvelle-Zélande : réparer les dégâts du libéralisme

DEPUIS la prise de fonctions officielle du nouveau gouvernement néo-zélandais, vendredi 10 décembre, le mot de « réforme », qui s'est appliqué depuis quinze ans dans le sens de la libéralisation, de la dérégulation et de la privatisation à tous les secteurs de la vie économique, financière et même politique, n'est plus à l'ordre du jour.

En élisant une coalition de centre-gauche Labour Alliance (*Le Monde* du 30 novembre), les Néo-Zélandais ont exprimé leur « ras-le-bol » de la politique ultra-libérale mise en place il y a quinze ans par les travaillistes (1984-1990) et prolongée par trois gouvernements conservateurs (1990-1999). Car si la manière radicale dont la Nouvelle-Zélande a appliqué les grands principes libéraux est encore citée en exemple par certaines institutions internationales, le coût social de ces réformes économiques a fait changer d'avis les Néo-Zélandais.

Que celles-ci aient été nécessaires, dans un premier temps, pour sortir le pays de la quasi-banqueroute est généralement admis. Avant 1984, il était en effet sclérosé par une administration toute-puissante, protégé par des tarifs douaniers énormes et surtout écrasé par une dette publique gigantesque. L'Etat-providence

veillait à tous les aspects du bien-être de ses citoyens. Après quinze ans de réformes, la Nouvelle-Zélande est le pays le plus ouvert de l'OCDE. 95 % des biens importés, qu'ils soient ou non en concurrence directe avec la production locale, ne sont pas taxés.

Les agriculteurs, qui, avant 1984, tiraient 40 % de leurs revenus des subventions, ne touchent presque plus rien de l'Etat, si ce n'est sous la forme d'une modeste aide à la recherche. Les impôts sur le revenu sont relativement faibles (33 % pour le moment sur les plus hauts revenus, avec à peine 10 % de charges patronales et aucune cotisation sociale). Le marché de l'emploi est des plus souples, les syndicats ayant été presque éradiqués par une loi (Employment Contract Act) de 1991 qui privilégie la négociation directe entre employé et employeur.

Mais que la Nouvelle-Zélande soit devenue un paradis d'entrepreneurs ne fait pas le bonheur au quotidien des Néo-Zélandais. Alors qu'une petite partie de la population et de nombreux investisseurs étrangers, en particulier américains et japonais, ont bénéficié des réformes, 820 000 personnes (sur une population de 3,8 millions) continuent de dépendre

d'allocations sociales et sont dans une situation de plus en plus précaire. Le fossé entre riches et pauvres s'est considérablement creusé. L'état du système de santé publique laisse gravement à désirer. Des épidémies de tuberculose, de méningite et d'autres « maladies du tiers-monde » sévissent régulièrement. Bien que le cliché selon lequel « *la Nouvelle-Zélande est un endroit merveilleux pour faire grandir ses enfants* » ait la vie dure, le taux de suicide des adolescents est l'un des plus hauts des pays occidentaux.

INQUIÉTANTE « FUITE DES CERVEAUX »

La Nouvelle-Zélande subit aussi une inquiétante « fuite des cerveaux ». Attirés par de meilleurs salaires et un tissu économique plus développé, plus de 70 000 personnes ont quitté le pays au cours des douze derniers mois. En tenant compte des arrivées, ces flux migratoires créent un important brassage annuel. Quant aux immigrants qualifiés, qui sont censés compenser cette fuite des cerveaux, ils sont très souvent sous-employés. Auckland aurait ainsi le plus grand nombre de chauffeurs de taxis disposant d'un « Ph. D. » !

Ce ne sont pas seulement les hommes et les femmes qualifiés qui s'en vont. Plusieurs fleurons de la vie économique néo-zélandaise, comme Fernz Corporation, ont transféré leur siège social en Australie. Quant aux entreprises qui restent sur place, il faut qu'elles soient prêtes à subir de plein fouet la concurrence mondiale. Car les tarifs douaniers continuent de baisser, plus vite même que ne le réclame l'OMC.

En octobre, lorsque les droits de douane sur certains vêtements sont tombés à 19 % (ils étaient de 65 % en 1987), la maison de lingerie Bendon a annoncé la fermeture de son usine, provoquant le licenciement de 400 personnes. L'abrogation totale des tarifs douaniers sur les importations de voitures a eu le même effet, provoquant la fermeture de quatre usines d'assemblage, plusieurs d'entre elles étant installées dans des régions peu développées où l'usine faisait vivre des communautés entières.

Mais la logique des libéraux était implacable : un emploi qui ne tient pas le choc de la concurrence internationale est un mauvais emploi.

Par ailleurs, la progressive passation des pouvoirs et des actifs publics au secteur privé a peu à peu contribué à l'appauvrissement de l'Etat. Outre les conséquences sociales perceptibles dans la vie quotidienne, le secteur de la défense a fait les frais de cet effacement de l'Etat. Au point que le piteux état des armées néo-zélandaises inquiète le grand voisin et allié qu'est l'Australie.

Reste que quinze ans d'ultra-libéralisme auront marqué les mentalités. Les Néo-Zélandais qui réussissent sont plus « débrouillards » que jamais. Ils cultivent le goût de l'innovation et de l'indépendance. Ils le démontrent dans l'agriculture et dans quelques secteurs de pointe, comme le vin, les chantiers navals ou l'informatique. Et personne, même parmi les partisans du Labour, ne souhaite un retour interventionniste de l'Etat. Mais les laissés-pour-compte, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour sortir de leur dépendance ou s'acheter les services essentiels de bonne qualité, sont plus isolés. Le nouveau premier ministre, Helen Clark, estime qu'après des années de « laisser-faire, laisser-passer » la société néo-zélandaise est devenue cruelle et mesquine. « *Mais pas les Néo-Zélandais* », précise-t-elle. En augmentant les dépenses sociales, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation qu'elle financerait en taxant davantage les 5 % de revenus les plus hauts, elle souhaite réorienter le pays vers un libéralisme plus social.

Dimanche 12 décembre, J-20 : chauds les marrons...

Florence de Changy



Du bon usage des stéréotypes européens

LES CONTROVERSES sur la « troisième voie », mais aussi un certain souci français de renforcer, au-delà du dialogue entre Londres et Berlin, un circuit franco-allemand : tel était le contexte d'un colloque organisé, samedi 4 décembre à l'Unesco, sur le thème des « Stéréotypes nationaux dans la construction européenne ». Cette réunion était due à l'initiative de cercles de réflexion de la social-démocratie comme la Fondation Jean-Jaurès, présidée par Pierre Mauroy, la Friedrich Ebert Stiftung, véritable « université » du SPD allemand, et Européennaires, groupe animé par Elisabeth Guigou, garde des sceaux, et l'his-torien Jean-Noël Jeanneney, ancien secrétaire d'Etat à la commu-nication.

De la « part maudite » accolée au stéréotype national – selon l'expression reprise de Bataille par Pierre Moscovici –, il fut assez peu question. Le ministre délégué aux affaires européennes a été l'un des rares participants à en évoquer les virtualités meurtrières, alors que la plupart des orateurs avaient choisi, paradoxalement, de s'interroger plutôt sur le rôle positif que ces représentations pourraient avoir pour renforcer une conscience d'appartenance européenne commune.

C'est le philosophe franco-alle-

mand Heinz Wismann qui a été le plus loin sur la voie d'une réhabilitation, certes lucide, du stéréotype – stéréotype doté par lui d'une « *fonction cognitive* ». Pour lui, un stéréotype est une narration pauvre et inachevée, qui tente de fixer dans une figure humaine (la Germania allemande ou Marianne) ou une pièce de vêtement (le chapeau à plume des Tyroliens ou l'entêtant béret basque français) un objet-nation qui n'a d'existence que dans le temps.

UN « MARQUEUR IDENTITAIRE »

Le stéréotype prétend aussi individualiser et enraciner par un « marqueur identitaire » une identité collective prôlée à un peuple. Mais ne fournit-il pas, aussi, l'indice qu'un peuple n'existe qu'en relation à d'autres, même s'il donne de cette altérité une image inversée ?

A propos de l'Allemand aux ordres et du Français brouillon, M. Wismann a ainsi risqué, non sans ironie, une hypothèse : « *Les Allemands sont profondément disciplinés, alors que les Français peuvent se payer le luxe de transgresser une règle profondément intériorisée pour s'individualiser un petit peu.* » Une telle construction en miroir révélerait a contrario les usages possibles du stéréotype : « *C'est un début de connaissance de*

celle des quelque cinquante-cinq mille unions franco-allemandes...

Il était sans doute inévitable qu'une discussion sur les stéréotypes européens finisse par figurer ce qui faisait son objet d'étude. A cet égard, l'image même que la réunion présentait, via les participants et les thèmes abordés, était celle d'une Europe limitée aux grandes nations, excluant par défaut les petits pays appartenant à l'Union européenne. L'« autre Europe » était, elle aussi, significativement absente. Seul le directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsbourg, le sociologue Robert Picht, a rappelé qu'on se trouve fort loin de ce que « *Havel et Kundera envisageaient comme "retour à l'Europe"* », que la déception est palpable dans l'ex-RDA et qu'elle risque de l'être, demain, en Pologne.

Comment, enfin, évacuer l'angoisse que certains ne puissent être tentés, par les progrès de la génétique, de faire coller les individus à une image collective, voire à une caricature ? Il est dommage que ces dérives-là, qui font du stéréotype une réalité potentiellement dangereuse, et non pas seulement un animal à apprivoiser, soient restées trop absentes de débats trop sereins.

Nicolas Weill

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

BANQUES Le géant financier néerlandais ING a annoncé dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 décembre qu'il retirait son projet d'offre d'achat « amicale », présenté

à la veille du week-end, sur le Crédit commercial de France (CCF). ● LE PREMIER assureur et deuxième établissement bancaire des Pays-Bas a pris acte de la réaction négative du

conseil d'administration du CCF, convoqué dans l'après-midi de dimanche. Celui-ci avait jugé la proposition « soudaine et non concertée ». ● LUNDI MATIN, une

porte-parole de la sixième banque française s'est dit « très surprise » des conditions dans lesquelles l'opération d'ING « a été présentée puis retirée en quarante-huit heures ».

● DEPUIS PLUSIEURS MOIS, une bataille boursière oppose en coulisse les trois principaux actionnaires du CCF que sont ING, le belge KBC et Swiss Life.

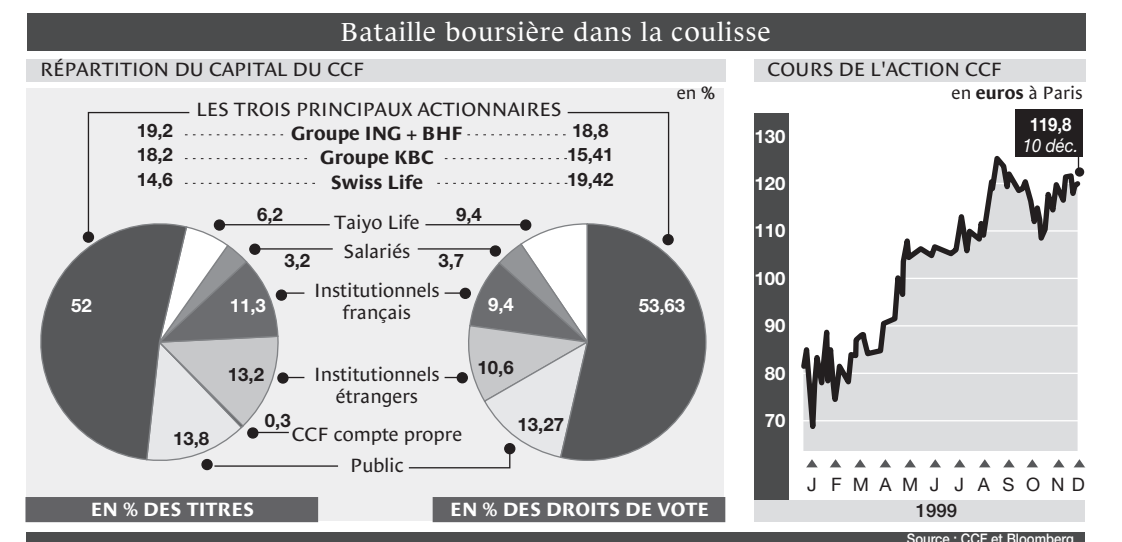
Le groupe néerlandais ING renonce à lancer une OPA sur le CCF

Le conseil d'administration du Crédit commercial de France, réuni dimanche 12 décembre, avait jugé « soudaine et non concertée » l'offre soumise à la veille du week-end par le numéro un de la bancassurance aux Pays-Bas. Les analystes s'attendent à de nouveaux coups de théâtre

APRÈS la bataille qui a opposé de longs mois la BNP à la Société générale et Paribas, le Crédit commercial de France (CCF) est à son tour au cœur du théâtre des restructurations bancaires. « La surprise, l'étonnement », tels sont les mots qui revenaient, dans la communauté bancaire et financière, pour qualifier la volte-face, au cours du week-end, du géant financier néerlandais ING dans son OPA sur le CCF. « Le CCF est très surpris des conditions dans lesquelles, dans une phase de quarante-huit heures, l'offre a été présentée puis retirée », estimait, lundi matin 13 décembre, une porte-parole de la sixième banque française.

C'est vendredi 10 décembre, dans la soirée, que le premier bancassureur des Pays-Bas avait prévenu le CCF par une lettre remise à la direction. Dans ce texte, ING indiquait son intention de « lancer une offre publique d'achat sur l'ensemble du capital du CCF au prix de 137,50 euros par action ». Cette offre valorisait la banque des Champs-Élysées à 10,06 milliards d'euros (66 milliards de francs), soit un montant de 15 % supérieur au cours du CCF vendredi (119,8 euros en clôture).

ING précisait que « dans son esprit cette proposition est amicale et considère comme nécessaire, avant de la rendre publique, le soutien du conseil d'administration du CCF et de la direction du CCF ». Ce qu'il n'a pas obtenu. Le conseil d'adminis-



tration du CCF, réuni en urgence dimanche après-midi 12 décembre et où sont représentés les trois plus gros actionnaires de la banque - ING, le belge KBC, et l'assureur helvétique Swiss Life - a indiqué dans un communiqué que « ce projet, remis de manière soudaine et concertée, n'a pu faire l'objet d'une discussion préalable approfondie ».

Il ne s'agissait toutefois pas d'un « non » définitif, d'un rejet catégorique. Le conseil se donnait quatre jours pour en débattre, réservant sa réponse définitive lors du prochain conseil prévu jeudi 16 décembre.

Dans la nuit de dimanche à lundi,

nouveau coup de théâtre. ING a annoncé, dans un communiqué, « qu'il retirait son projet d'offre ». Explication donnée par ING : le conseil d'administration du CCF « n'a fait apparaître aucun débat de fond sur la substance de l'offre, ni aucun début d'intérêt et de soutien permettant à ce projet d'offre d'être mis en œuvre ». Cette proposition alléchante, puisque entièrement libellée en cash, avait pourtant de quoi séduire les actionnaires.

« NOUS NE COMPRENONS PAS »

ING ne cachait pas son étonnement devant la réaction plus que mitigée du conseil du CCF à son offre. Ruud Polet, porte-parole d'ING, confiait, lundi matin, au Monde : « Nous sommes extrêmement étonnés de la tournure des événements. Nous avons négocié au plus haut niveau pendant plusieurs mois avec les dirigeants du CCF. Tout avait été discuté dans un document : le prix par action, la position de Charles de Croisset, son dirigeant, la position de la banque dans ING, et le fait que le rachat n'entraînerait aucune suppression d'emplois. Le conseil du CCF n'a finalement pas étudié notre offre sur le fond. Nous ne comprenons pas. Nous constatons qu'ils l'ont très rapidement rejetée. Nous l'avons donc retirée ». ING a précisé qu'il n'envisageait dans l'immédiat aucune nouvelle offensive « hostile », en précisant que

celles-ci ne sont pas dans sa culture. Si elle semble avoir pris de court la banque des Champs-Élysées, l'initiative d'ING n'était pas moins attendue par les marchés, le CCF faisant l'objet de rumeurs récurrentes. ING n'a jamais caché son intérêt pour le marché français. Il avait dévoilé en octobre qu'il disposait d'un trésor de guerre de 10 à 15 milliards d'euros. Mais le groupe dirigé par Godfried van der Lugt déclarait mi-novembre qu'il « n'était ni pressé, ni prêt à payer n'importe quel prix » pour prendre le contrôle du CCF.

La faiblesse de KBC a peut-être accéléré la décision du néerlandais. Le bancassureur belge, notamment affecté par l'affaire de la dioxine et

les difficultés du groupe allemand de BTP Philipp Holzmann, a en effet vu son cours s'effondrer mi-novembre, l'obligeant à renoncer à une augmentation de capital de 500 millions d'euros.

TROIS PROTAGONISTES

La bataille à trois autour du capital du CCF avait débuté en mars avec l'entrée en scène de KBC. Il n'avait pas hésité à racheter au prix fort (112,5 euros par action, soit 39 % de plus que le cours auquel le titre se traitait alors en Bourse), la participation de 7,8 % du capital de la banque détenue par les Mutuelles du Mans. Depuis, ING, KBC et Swiss Life n'ont cessé de grignoter des parts dans le capital du CCF, se livrant un véritable jeu de poker menteur, en public ou dans la coulisse. Les deux premiers annonçant leur intention de prendre un jour le contrôle du CCF et le troisième, actionnaire historique de la banque, affirmant à plusieurs reprises que rien ne pourrait arriver sans son consentement. Manfred Zobl, président de Swiss Life, indiquait dans un entretien au quotidien *Les Echos* le 21 octobre : « Nous n'avons jamais tenu à contrôler le CCF. Nous voulions d'abord un partenaire en bancassurance et nous y avons réussi. Rien ne peut arriver à cette banque sans notre consentement », prévenait-il.

Face à ces rumeurs, Charles de Croisset, président du CCF, a toujours conservé son optimisme, affirmant que ses résultats étaient gage de création de valeur et la

meilleure garantie pour son indépendance. Il martelait lors de la présentation de ses résultats semestriels, début septembre, que « sa banque disposait d'un actionariat solide et de qualité ».

Pourquoi le CCF attire tant les convoitises ? Il affiche avec insolence des bénéfices en hausse pour la dix-septième année consécutive. Le CCF reste de surcroît l'une des rares banques françaises encore disponibles. Paribas a été rachetée par la BNP et le Crédit lyonnais privatisé à pour principal actionnaire le Crédit agricole.

Les pouvoirs publics n'ont pas réagi aux événements du week-end. Toutefois, à Bercy, on considère depuis longtemps que le CCF n'est pas stratégique et donc peut être racheté par un étranger. Après l'épisode BNP-Société générale, la doctrine des autorités bancaires semble aussi être le refus de toute offre hostile dans la banque. Bercy avait ouvert la porte cet été en déclarant « ne pas être opposé aux rapprochements transfrontières ». « Nous avions également pris la température auprès des pouvoirs publics et des organes de contrôle : nous n'avons reçu aucun signal négatif », affirme M. Polet.

La bataille n'est sans doute pas terminée. S'agit-il d'un point final à la tentative de rachat du CCF par le géant néerlandais ? « La porte est fermée mais elle ne l'est pas à clé », confie ING...

Alain Franco (à Amsterdam) et Pascale Santi

La sixième banque française

- **Résultat** : sur la lancée de quinze ans de croissance ininterrompue de son bénéfice, le CCF table pour 1999 sur une hausse de l'ordre de 40 % de son résultat net, qui a déjà atteint 1,41 milliard de francs (227 millions d'euros) au premier semestre.
- **Capitalisation boursière** : l'action CCF figure dans le CAC 40. La capitalisation boursière de la banque s'élève à 8,72 milliards d'euros. Ses fonds propres s'élevaient au 30 juin à 18,6 milliards de francs.
- **Actifs** : au total, le CCF pèse

154,1 milliards de francs de dépôts, a accordé 166 milliards de francs de crédits et gère 344 milliards de francs d'actifs.

- **France** : le CCF dispose en France de 195 agences en son nom propre et de 450 au nom de ses filiales régionales (Union des banques à Paris, Banque de Savoie, Banque Chaix, Crédit commercial du Sud-Ouest, Société marseillaise de crédit...).
- **Etranger** : dans le reste du monde, le CCF détient la banque d'affaires CCF Charterhouse, Banco CCF Brasil, le gestionnaire de fonds Framlington...

L'appétit sans limites du numéro un de la bancassurance aux Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

Une banque en France, une compagnie d'assurances aux Etats-Unis : tels sont les acquisitions principales que souhaitait faire à moyen terme les dirigeants d'ING. Jusqu'à récemment, l'Allemagne se situait en première place sur la carte du bancassureur néerlandais. Mais durant l'été, ING a lancé une OPA amicale sur l'établissement allemand BHF-Bank dont il détenait déjà 40 % du capital. Montant de l'opération : 2,1 milliards d'euros.

L'argent ne manque pas à celui qui se situe, par sa capitalisation boursière, au cinquième rang des institutions financières en Europe. Au premier semestre de 1999, le groupe a enregistré un bénéfice net, hors éléments exceptionnels, de 1,6 milliard d'euros, en hausse de 20 %. Une croissance à deux chiffres des bénéfices est habituelle chez ING. La véritable bonne nouvelle s'est située ailleurs : dans le retour au bénéfice, pour 151 millions d'euros, de sa filiale britannique de banque d'investissement, ING Barings.

Pour le groupe né en 1991 de la fusion, révolutionnaire à l'époque, d'une banque, NMB Postbank, et d'un assureur, Nationale Nederlanden, il y aura un avant et un après Barings. Avant, ING pouvait se flatter d'inventer au jour le jour un concept encore flou, celui de la bancassurance. Ainsi, alors que, pendant les premières années, le

groupe avait mis l'accent sur les canaux de distribution, il se restructurait ensuite en branches distinctes : un département néerlandais, les services financiers internationaux, jouant à fond la carte de la synergie entre les métiers, la gestion de fonds, etc.

Né en 1991, ING a emporté l'anglaise Barings en 1995, la belge Bruxelles Lambert en 1997, et l'allemande BHF-Bank cet été

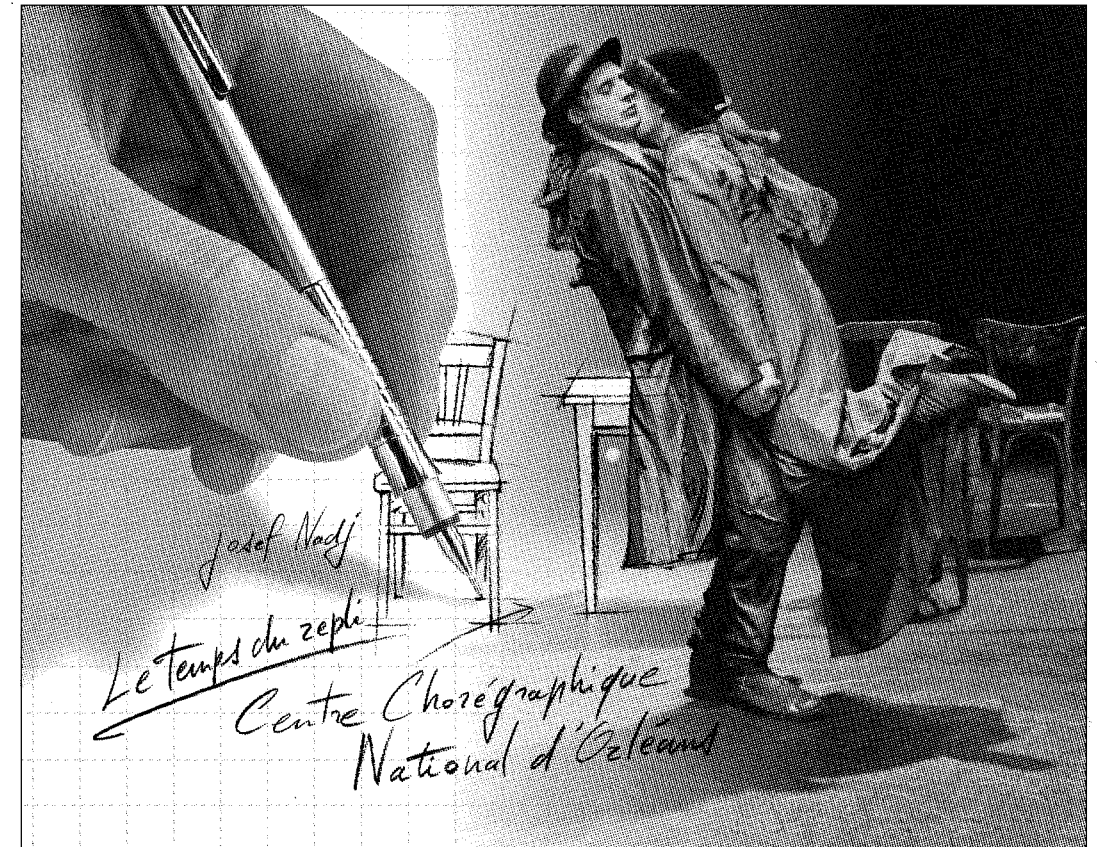
Jusqu'en 1995, ING est surtout connu des spécialistes. En mars, la Barings Bank, l'une des vieilles dames de la City, tombe, victime des malversations d'un trader incontrôlé. Tous les grands noms de la banque européenne s'arrachent sa dépouille. ING l'emporte, à la surprise générale, pour une livre symbolique et environ 1 milliard d'euros de remise à flot. Après l'euphorie de la victoire, Barings causera bien des déboires à ses nouveaux propriétaires qui auront du mal à s'acclimater à la culture coûteuse et très « british » des banques d'aff-

aires londoniennes. Voilà pourquoi les bons résultats du début 1999 ont été accueillis avec soulagement.

Dès février 1997, ING fait part de sa détermination à « mettre l'accent sur l'Europe ». Le directoire du groupe a pris conscience que l'arrivée de l'euro obligera les établissements de la zone à grossir rapidement pour faire le poids sur un marché unifié. « A l'heure actuelle, ING détient 17 % du marché en florins. Si nous ne bougeons pas, nous n'aurons qu'1 % du marché en euros », explique alors son dirigeant de l'époque, Aad Jacobs.

Novembre 1997 : ING frappe un nouveau coup en annonçant une OPA amicale sur la Banque Bruxelles Lambert. Cette opération rappelle d'ailleurs la stratégie développée par ING au CCF : une entrée modeste au capital, une montée par voie de rachats de titres en Bourse, voire à des actionnaires minoritaires, tout en faisant savoir que l'on se contente d'un investissement juteux, mais que, si l'occasion se présente de procéder à une offre d'achat amicale, elle sera saisie. ING a attendu cinq ans avec la BBL. Fin 1997, la banque rebelle lui revient pour environ 4 milliards d'euros. Depuis, son intégration dans le groupe est considérée comme un modèle de réussite. Son président, Michel Tilmant, vient d'être nommé vice-président du groupe ING.

Al. Fr.



Josef Nadj est le directeur du Centre Chorégraphique National d'Orléans. Ses créations étonnent, séduisent et enthousiasment la critique et les spectateurs du monde entier.

Le CCN est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville d'Orléans, le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret.



COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

Malgré la reprise, le marché asiatique de l'audiovisuel révèle ses limites

La sixième édition du Mip Asia a été décevante pour l'organisateur comme pour de nombreux exposants. Les volumes d'achats de programmes, en hausse sensible depuis la crise financière de 1997, sont loin de compenser les baisses de prix sur des marchés émergents mais déjà saturés

SINGAPOUR

de notre envoyée spéciale

Le regain de confiance internationale en l'avenir du marché asiatique touche celui des télévisions : le secteur s'est restructuré à coups de renégociations des dettes et de fusions, et la publicité a redémarré (+ 15 % en moyenne). Des investissements considérables ont été faits cette année par les Américains, Viacom, Disney et Time Warner, ou par les Britanniques, News Corp et BBC. De nouvelles chaînes sont apparues : pour enfants (Nickelodeon, The Kermit Channel, Fox Kids, Discovery Kids), dédiées au cinéma (HBO Chinese and HBO India), ou à l'information (Channel News Asia, CNBC India).

Les distributeurs présents au sixième Mip Asia, du 7 au 10 décembre à Singapour, se sont félicités de ce regain d'intérêt des chaînes de télévision locales pour les achats de

programmes. « La plupart des chaînes qui ont vécu depuis deux ans sur la rediffusion de programmes anciens ont aujourd'hui épuisé leurs stocks et doivent renouveler leur offre au risque de perdre des téléspectateurs sollicités par une offre globale de plus en plus riche », explique le directeur des ventes de Beta Productions.

Signe le plus éloquent, les télévisions coréennes, qui avaient déserté ce Salon l'an dernier alors qu'elles étaient les plus gros acheteurs de programmes de la région, sont pour la plupart revenues, avec des budgets d'achat en augmentation. KBS (Korean Broadcasting System), premier groupe de télévision en Corée du Sud, a un budget d'achat de programmes de 10 millions de dollars, soit le double de celui de 1998, et entend porter son budget global à 22 millions de dollars en 2000 pour servir ses nouvelles chaînes numé-

riques. Malgré ce « vent d'optimisme » flottant dans la profession, le ton est plus mesuré qu'au milieu des années 90. L'organisateur du Mip Asia, Reed Midem, a eu le plus grand mal à faire venir des exposants, et le Salon a perdu de son ampleur : un peu plus de 250 exposants contre 365 en 1996. Et s'il y avait une légère augmentation des acheteurs par rapport à 1998, ils étaient encore 25 % de moins qu'il y a trois ans. Certains acheteurs n'ont pas caché leur déception : « L'offre est pauvre, beaucoup moins riche que les années précédentes. Je n'y ai pas trouvé grand chose », confie le directeur d'un important agent indonésien, Swe Zhe Group.

Une partie de l'offre était « hors Salon » : les majors américaines qui snobent toujours le Mip Asia, avaient loué une suite au Ritz Carlton pour recevoir les acheteurs présents. Plus grave, la BBC, qui d'ordi-

naire est un des plus gros exposants du Salon, a choisi cette année de ne pas en faire partie. A telle enseigne que Reed Midem s'interroge, dit-on, sur l'opportunité de maintenir un marché qui ne pèse que 15 % de ce-

« L'offre est beaucoup moins riche que les années précédentes. Je n'y ai pas trouvé grand-chose »

lui de Cannes, et guère plus de 10 % des ventes de la production mondiale.

Les cicatrices de la crise pour-

raient s'avérer durables. « Avant, beaucoup pensaient qu'il suffisait de lancer une chaîne pour gagner de l'argent », explique Steve Marcopoto, directeur général de Turner International Asia Pacific. Aujourd'hui, tout le monde a compris que cela ne marchait pas ainsi. La crise a révélé que les marchés asiatiques restaient handicapés par des défauts propres aux marchés émergents : mauvaise distribution des revenus, piratage à grande échelle par les câblo-opérateurs eux-mêmes, absence d'information sur l'audience réelle des chaînes, qui se traduit par une faiblesse, voire une absence, de recettes publicitaires.

Résultat : les « business plans » ont été redéfinis dans toutes les chaînes, et les achats de programmes étrangers ont reculé au profit d'une production de plus en plus locale. Les acheteurs d'hier, peu regardants sur les prix, ont été remplacés par des plus jeunes, mieux formés, qui sont beaucoup plus sélectifs. Ils ont tendance à refuser les offres de « package global » au profit de programmes à l'unité. « Le temps n'est plus où les acheteurs coréens se lançaient dans une surenchère pour s'arracher les séries étrangères », résume Hervé Michel, directeur des ventes à l'international de France Télévision. En moyenne, les transactions continuent à se faire à des prix inférieurs de 30 % à 50 % à ce qu'ils étaient avant l'année 1997.

La démultiplication des chaînes, qui hier faisait office de moteur de la croissance, a aussi un effet ambivalent sur l'ensemble du marché : si elle augmente le nombre des acheteurs de programmes, c'est pour un nombre toujours plus réduit de téléspectateurs. L'hypersegmentation des marchés se traduit par une spectaculaire baisse des prix des

programmes : France Télévision avait vendu, au milieu des années 90, la série « Le Château des Oliviers » 21 000 dollars de l'heure à la télévision japonaise, NHK. Elle vient de revendre ce même programme à la chaîne payante Lala Europe pour 1 000 dollars de l'heure.

Or ce phénomène, porté par le vent de dérégulation qui souffle à Hongkong et en Corée, a toutes les chances de se répandre sur le reste de l'Asie avec les nombreuses plates-formes satellitaires en voie de constitution : à Hongkong, Rupert Murdoch, via son groupe Star TV, et l'opérateur local de télécommunication Cable & Wireless HKT ont constitué une joint-venture destinée à offrir, sur les postes de télévision comme sur les ordinateurs, 50 chaînes de télévision, de la vidéo à la demande et des services Internet dès 2000.

A Taïwan, le lancement de la plate-forme numérique Pacific Digital Media (PDM), détenue à 20 % par Matra et Thomson, va embouteiller un paysage audiovisuel déjà surchargé de 30 chaînes supplémentaires. Et en Corée, Dacom est en discussion avec News Corp – mais, semble-t-il, aussi avec un groupe français – pour constituer un nouveau bouquet de plus de 20 chaînes. A ce jour, les deux réseaux de câblo-opérateurs en Corée du Sud, Kepco et Korea Telecom, qui diffusent 77 chaînes officielles, n'ont guère plus de 800 000 abonnés sur un parc installé de 14 millions de postes de télévision et n'atteindront le point mort qu'à compter de 2 millions d'abonnés payants.

Marchés émergents, mais déjà saturés : tel est le paradoxe d'une région qui a trop fait rêver.

Valérie Brunshwig

Une voie étroite pour les images françaises

SINGAPOUR

de notre envoyée spéciale

En Asie, dont les marchés restent dominés par les Anglo-Saxons, la présence française est marginale : en 1998, il ne s'est pas vendu plus de 53 millions de francs de programmes audiovisuels français sur toute la région. La BBC a vendu neuf fois plus au seul Japon. Les distributeurs français ne ménagent pourtant pas leurs efforts. Leur association, TV France International (TVFI) subventionne nombre de voyages destinés à faire connaître aux acheteurs asiatiques les programmes français. Elle a créé un site Internet (www.tvfi.com), accessible depuis peu en japonais et en chinois, où sont répertoriés plus de 4 500 programmes des 155 membres de l'association. Et au Mip Asia, il y avait 21 distributeurs présents, soit plus que n'importe quel autre pays.

Résultat de ces efforts, les ventes sont en pro-

gression, mais elles demeurent très faibles. « Les distributeurs français viennent trop dispersés, avec une offre peu conséquente, et peu adaptée aux marchés asiatiques », estime Hervé Michel, directeur des ventes à l'international de France Télévision et vice-président de TVFI. Les documentaires éducatifs de Marathon, ou les dessins animés de France Animation se vendent bien. Mais la fiction intimiste française ennuie un public formé à l'école anglo-saxonne.

OFFRE GLOBALE

La présence française tente aussi de se développer via la chaîne francophone TV5, présente en Asie depuis trois ans. Diffusée en numérique depuis le satellite chinois AsiaSat 2, elle est reçue par quelque 17 millions de foyers en Asie et dans le Pacifique sud. Mais elle doit batailler ferme pour se maintenir dans l'offre des câblo-opérateurs et des bouquets satellitaires. « Dans une

région dominée par l'anglo-saxon et le goût de l'argent, le concept de chaîne publique gratuite, qui occupe un canal sans rien rapporter, a du mal à s'imposer », reconnaît Madeleine de Langalerie-Robin, directeur pour l'Asie de TV5.

C'est peut-être à travers une stratégie d'offre globale que la France parviendra le mieux à s'imposer dans cette région du monde. En témoignage, le lancement à Taïwan de la plate-forme numérique PDM (voir ci-contre), où les Français sont présents à trois niveaux : primo, Matra et Thomson ont pris 20 % du capital, et du transpondeur et de la plateforme ; secundo, Thomson Multimédia a équipé l'opération en décodeurs et guide de programmes électronique ; tertio, trois chaînes françaises ont pu y trouver un canal de diffusion : TV5, MCM International et Fashion TV.

V. B.

La Cinquième offre de l'espace à la production télévisuelle mais la rémunère mal

LES PRODUCTEURS de télévision devaient être nombreux pour fêter les cinq ans de La Cinquième, lundi 13 décembre. Créée en 1994, cette « chaîne du savoir et de la connaissance », qui est passée de 3,5 % à 4,6 % de part d'audience, est celle qui leur offre le plus d'espace pour diffuser leur émissions.

Quelque 400 producteurs, distributeurs et prestataires ont contribué à fabriquer les 7 500 heures de documentaires diffusés en cinq ans. La grille de La Cinquième se compose pour 75 % de productions réalisées pour elle et de 25 % d'achats, et les documentaires représentent un tiers de ses investissements de programmes.

Elle offre aux producteurs la possibilité de travailler autour de trois thèmes : éducation-jeunesse (53 %), emploi-vie sociale (12 %), connaissance et découverte (35 %), ce qui recouvre des sujets aussi divers que les sciences, l'école, l'emploi, l'économie, l'his-

toire, la religion, la faune, la flore, etc. La Cinquième leur permet aussi de travailler sur des durées d'émissions plus variées que dans les autres chaînes : des formats de six, treize, vingt-six et cinquante-deux minutes se répartissent sur la grille.

La plupart des producteurs apprécient aussi l'organisation de la chaîne. Divisée en départements, elle permet à chaque producteur de discuter avec un interlocuteur, spécialiste du sujet qu'ils proposent. Certains regrettent cependant « la séparation entre l'économique et l'artistique », c'est-à-dire le fait que les responsables des départements ne gèrent pas directement les budgets. « A l'inverse d'Arte, La Cinquième a opté pour un système pyramidal qui fait remonter toutes les décisions à la direction générale », regrettent plusieurs producteurs.

Ce reproche est d'autant plus marqué que les producteurs se dé-

solent des tarifs pratiqués par cette chaîne et de la liberté qu'elle prend quelquefois sur la négociation des droits. « Un cinquante-deux minutes payé 600 000 francs sur France 2 et France 3 et jusqu'à un million sur Canal atteint péniblement 250 000 à 300 000 francs sur La Cinquième », explique un producteur. Jérôme Clément répond qu'avec un budget annuel de 450 millions de francs pour treize heures quotidiennes de programmes, il ne peut pas faire mieux.

INQUIÉTUDE

« Actuellement, cette chaîne produit beaucoup et pas cher. On plaide pour qu'elle réduise la quantité d'œuvres produites et qu'elle augmente les achats », explique Patrick Sobelman, directeur général d'Agat films. Certains reprochent à La Cinquième d'avoir contribué à l'atomisation de cette profession entraînant la création de toutes petites entreprises aux carnets de commandes peu fournis et donc trop dépendantes de leur donneur d'ordres.

Car entre La Cinquième et les producteurs, les relations ne sont pas sans nuage. Elles ont été fortement troublées, en septembre, lorsque Jérôme Clément a annoncé que deux magazines diffusés à 18 heures seraient confiés aux sociétés de production de Jean-Luc Delarue et Christophe Dechavanne.

« Ceux qui travaillent depuis longtemps pour la chaîne ont eu l'impression que tout d'un coup on allait chercher les gros pour faire une télé-paillottes », regrette un responsable du Syndicat des producteurs indépendants (SPI). D'autres sont plus explicites : « Il y a un paradoxe entre la recherche de l'audience et la mission de connaissance et de savoir qui est celle de La Cinquième ». Derrière cette inquiétude transparait celle sur l'avenir de cette chaîne, qui, dans quelques mois, devrait rejoindre la holding France Télévision.

Françoise Chivot

Visa pour le rêve

2 billets A/R destination libre
+ 10 000 frs de chèques voyages

jusqu'au 31 décembre*
à 10h00 et 17h00 sur RFM



la radio en or

Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 68 20 70 (2,23f ia minute)

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : l'Union européenne de radiodiffusion (UER), qui regroupe les chaînes publiques, a obtenu les droits de retransmission de la phase finale du championnat d'Europe des nations de football au Portugal en 2004. Les autres candidats : TEAM, le groupe allemand Leo Kirch et le distributeur de films Herbert Kloiber, en association avec la société londonienne de droits sportifs Octagon.

■ **Olivier Roncin est nommé secrétaire général de France 3**. Ancien journaliste, M. Roncin, 50 ans, a été membre des cabinets des ministres Louis Le Pen et Charles Josselin et directeur de la communication de Réseau France Outre-mer (RFO).

■ **AUDIOVISUEL** : le lancement de la télévision numérique terrestre interviendra au plus tôt « à la fin de l'année 2001 ou au cours de l'année 2002 », a déclaré Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, samedi 11 décembre.

■ **PRESSE** : après le rejet des propositions de la direction sur l'application des 35 heures, les syndicats SNJ, CGT et CGC de Prisma Presse (Axel Ganz) ont lancé un appel à la grève générale pour lundi 13 décembre. L'ensemble des quinze titres du groupe (*Femme actuelle*, *Prima*, *VSD*, *Géo*, *Télé-loisirs*...) devait être touché par le mouvement. Les salariés du groupe Marie-Claire (*Marie-Claire*, *Marie-France*, *Cosmopolitan*, etc.) devaient également faire grève, lundi.

■ **Un accord de principe sur la réduction du temps de travail** a été signé à *La Dépêche du Midi* à l'issue d'un mouvement de grève, les 9 et 10 décembre. L'accord prévoit dix-huit jours de congés supplémentaires pour les journalistes et une quinzaine de créations d'emplois.

■ **Marc-Noël Vigier, président d'Havas Business Information**, a été élu, jeudi 9 décembre, président du Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI). Il succède à Bernard Wouts, PDG du *Point*, élu vice-président avec Anne-Marie Couderc, d'Hachette Filipacchi Media.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 14 DÉCEMBRE

- **GRANDE-BRETAGNE** : indice des prix pour novembre.
- **ITALIE** : production industrielle pour octobre.
- **SUÈDE** : indice des prix pour novembre.
- **ÉTATS-UNIS** : indice des prix à la consommation et ventes de détail pour novembre. Balance des comptes courants pour le troisième trimestre.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

- **GRANDE-BRETAGNE** : demandeurs d'emploi pour novembre, chômage et salaire moyen pour octobre.
- **ALLEMAGNE** : prix de gros en novembre.
- **ÉTATS-UNIS** : production industrielle et taux d'utilisation pour novembre.

JEUDI 16 DÉCEMBRE

- **ALLEMAGNE** : rapport mensuel de décembre de la Bundesbank.
- **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations-chômage et balance commerciale pour octobre.
- **FRANCE** : entretiens de la Commission des opérations de Bourse.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

- **FRANCE** : note de conjoncture de l'INSEE et commerce extérieur pour le mois d'octobre.
- **JAPON** : comité de politique monétaire de la BoJ (Bank of Japan).
- **ÉTATS-UNIS** : mise en chantier de logements en novembre.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SCHNEIDER** : un accord a été trouvé, vendredi 10 décembre, entre la direction et les syndicats de la filiale haute tension du groupe électrique, en grève depuis mardi (*Le Monde* du 8 décembre). La direction s'est engagée à maintenir, jusqu'en 2001, 820 postes sur le site grenoblois de cette filiale, contre 767 postes initialement.

● **BASF** : le chimiste allemand, qui envisage de céder sa pharmacie pour renforcer son agrochimie, a entamé, vendredi, la construction d'une usine de fongicides en Allemagne pour un investissement de 113 millions d'euros, a-t-il indiqué dans un communiqué.

SERVICES

● **MCI WORLDCOM** : selon le *Washington Post*, l'autorité américaine de régulation des

communications (FCC) aurait rédigé un mémo Internet défavorable à la fusion entre MCI WorldCom et Sprint, annoncée en octobre. La FCC s'inquiète de la concentration du marché de la téléphonie longue distance entre les mains de AT & T (44,5 % du marché) et de MCI WorldCom-Sprint (35 %).

● **N.T.L.** : le câble-opérateur américain a signé un accord avec Swisscom, Veba et Siemens pour leur racheter Cablecom, le premier câble-opérateur suisse pour la somme de 5,8 milliards de francs suisses (3,6 milliards d'euros). NTL, qui exerce son activité principalement en Grande-Bretagne, prend pied en Europe continentale, soutenu par son actionnaire à hauteur de 25 %, France Télécom.

● **WAL-MART/AOL** : un accord entre les géants américains de la grande distribution et de l'Internet pourrait être annoncé de façon « imminente », indique la banque d'affaires Smith-Barney. Cet accord pourrait porter sur des ventes croisées ou intégrer le site électronique de Wal-Mart parmi les marques du portail AOL.

● **FRET AÉRIEN** : Swisscargo, filiale spécialisée dans le fret de SAirGroup (Swissair), a fondé avec la compagnie allemande LTU International Airways l'entreprise Leisure Cargo, qui sera spécialisée dans le transport de marchandises vers les destinations touristiques.

FINANCE

● **CCF** : le bancassureur néerlandais ING a retiré, dans la nuit du 12 au 13 décembre, l'OPA qu'il venait de lancer sur le Crédit commercial de France (*lire p 21*).

● **YASUDA MUTUAL LIFE INSURANCE** : l'un des principaux assureurs-vie japonais et la compagnie de taille moyenne Fukuoku Mutual Life Insurance ont annoncé, lundi 13 décembre, une large alliance qui deviendra effective à partir d'avril.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque devrait convoquer, mardi, une assemblée spéciale afin de se prononcer sur une éventuelle suppression des droits de vote double, mais il est peu probable que la majorité des deux tiers requise soit atteinte, selon des informations circulant en interne dans la banque.

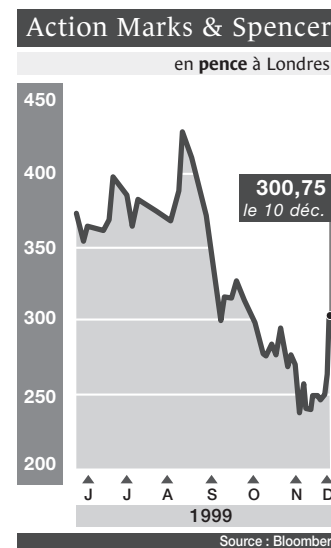
● **SANPAOLO IMI** : la banque italienne a annoncé, vendredi, à l'issue d'un conseil d'administration qu'elle n'apportera pas sa participation d'environ 10 % dans INA à l'offre publique d'échange de Generali.

VALEUR DU JOUR

Marks & Spencer : OPA en vue ?

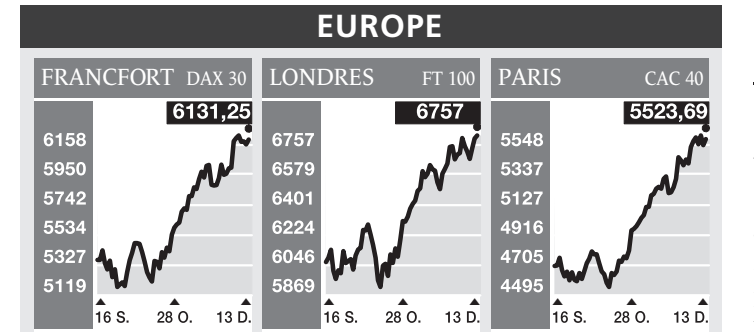
APRÈS UNE CHUTE ininterrompue depuis le début du mois de septembre, l'action du distributeur britannique Marks & Spencer s'est enfin reprise en fin de semaine dernière sur des rumeurs d'OPA. Elle a enregistré une hausse de 14 % vendredi 10 décembre, à 300,74 pence, à la Bourse de Londres, et est montée à 318,5 pence à l'ouverture lundi matin 13 décembre. Un niveau encore loin des 664,5 pence atteints en mars 1997. Mais la hausse devrait se poursuivre si le distributeur fait l'objet d'une bataille d'OPA. Tesco, numéro un de la distribution alimentaire outre-Manche, et l'homme d'affaires Philip Green, récent reprenneur d'un autre distributeur anglais, Sears, s'intéressent au dossier. M. Green a même fait savoir par un communiqué qu'il avait « retenu comme banquier-conseil Donaldson, Lufkin and Jenrette ». Tesco s'est, lui, refusé à commenter les rumeurs qualifiées de « spéculation de marché ».

Une offre d'achat sur Marks & Spencer pourrait dépasser les 10 milliards de livres (16 milliards d'euros). Tesco cherche à contrer l'offensive de l'américain Wal-Mart, qui a racheté Asda, la troisième chaîne de supermarchés britanniques. Avec les 718 magasins de « M & S », Tesco doublerait le nombre de ses magasins en Europe. Dimanche, le quotidien *The Guardian* évoquait une autre rumeur : Marks & Spencer serait sur le point de recruter l'actuel numéro deux de Carrefour-Promodès, Luc Vandev-

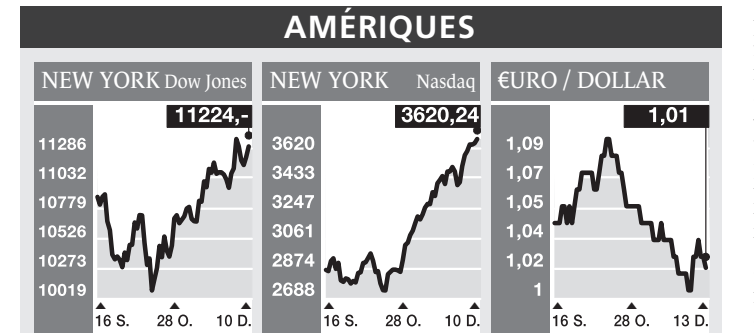


velde. Celui-ci a démenti cette information. Le distributeur britannique est à la recherche d'un nouveau patron, depuis le départ, il y a six mois, de son président, Richard Greenbury. Les profits de Marks & Spencer ont enregistré leur première baisse depuis sept ans au cours de l'exercice 1998, une baisse confirmée au premier semestre 1999, où le groupe a annoncé un recul de 21 % de son résultat net. La chaîne, qui fabrique ou fait fabriquer tous ses produits sous sa marque propre, a fermé sept usines en dix-huit mois et dénoncé le contrat de trente ans de son principal fournisseur de textile, William Baird. Le choix d'un patron venu de la grande distribution serait le plus judicieux, estiment les analystes.

Pascal Galinier

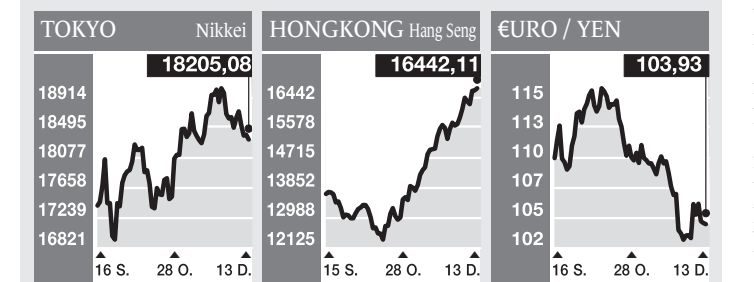


Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	4475,25	0,39
EUROPE EURO STOXX 324	379,00	0,51
EUROPE STOXX 653	355,15	0,46
PARIS CAC 40	5523,69	0,78
PARIS MIDCAC	0,00
PARIS SBF 120	3767,15	0,72
PARIS SBF 250	0,00
PARIS SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM AEX	622,14	0,45
BRUXELLES BEL 20	3179,73	1,83
FRANCFORT DAX 30	6131,25	0,55
LONDRES FTSE 100	6757,00	0,26
MADRID STOCK EXCHANGE	11451,90	0,15
MILAN MIBTEL 30	38776,00	0,76
ZURICH SPI	7315,90	0,22



Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	11224,24	0,81
ÉTATS-UNIS S&P 500	1417,04	0,63
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	3620,24	0,73
TORONTO TSE INDEX	7954,59	1,71
SAO PAULO BOVESPA	14784,00	1,37
MEXICO BOLSA	381,63	-0,12
BUENOS AIRES MERVAL	556,86	0,59
SANTIAGO IPSA GENERAL	136,87	-0,49
CARACAS CAPITAL GENERAL	5178,23	0,12

ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	18205,08	-0,37
HONGKONG HANG SENG	16442,11	0,38
SINGAPOUR STRAITS TIMES	0,00
SÉOUL COMPOSITE INDEX	125,66	-0,75
SYDNEY ALL ORDINARIES	3109,90	-0,33
BANGKOK SET	31,09	4,57
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4819,57	0,65
WELLINGTON NZSE-40	2131,45	0,55

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE Nasdaq de la Bourse américaine a gagné 0,73 %, vendredi 10 décembre, marquant un nouveau record de 3 620,24 points. L'indice Dow Jones a progressé de 0,81 %, à 11 224,70 points. L'indice Standard and Poor's 500 a, pour sa part, fini en progression de 0,63 %, à 1 417,04 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe était en légère baisse en début de matinée, lundi 13 décembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,08 %, et celui du bund allemand émis à même échéance à 4,96 %. Vendredi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait reculé à 6,161 %, contre 6,212 % jeudi en fin de séance. Les taux d'intérêt s'étaient détendus après l'annonce d'une progression modeste de l'indice des prix.

CHANGES

L'EURO restait ferme face au dollar, lundi, en début de matinée, tandis que le yen se dépréciait légèrement après la publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » montrant une amélioration plus faible que prévu du sentiment des milieux d'affaires japonais. La devise européenne cotait 1,0137 dollar, contre 1,0130 dollar vendredi soir. Le dollar s'établissait à 102,46 yens, contre 102,18 yens vendredi soir.

ÉCONOMIE

Amélioration du moral des patrons japonais

LE MORAL des entrepreneurs japonais s'est de nouveau amélioré en décembre. L'indice de confiance de la grande industrie manufacturière pour les trois mois achevés en décembre s'est établi à -17, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » publiée lundi 13 décembre par la Banque du Japon (BoJ). Lors de la précédente enquête diffusée en septembre, cet indice s'était établi à -22. Toutefois, le fait que cet indicateur, calculé en faisant la somme des opinions positives et négatives des patrons, reste négatif signifie que les pessimistes l'emportent toujours sur les optimistes. Conséquence de l'appréciation du yen, les grandes entreprises ont revu à la baisse leurs prévisions de profits pour l'exercice. Les sociétés manufacturières prévoient en moyenne une progression de 21,6 % de leur résultat imposable et ne tablent plus que sur une hausse de 19,2 %.

Les secteurs les plus optimistes de l'économie, selon le Tankan, sont les services comme l'alimentaire-boisson, la construction et les télécommunications. L'industrie lourde n'est en revanche pas sortie de sa déprime, le moral étant mauvais dans les secteurs du fer, de l'acier, des machines-outils, des chantiers navals, du textile et de la céramique.

■ **L'excédent courant du Japon s'est à nouveau contracté en octobre** par rapport au même mois de 1998, diminuant de 16,7 % à 1 084,8 milliards de yens (10,4 milliards d'euros), a annoncé le ministère des finances lundi.

■ **UNION EUROPÉENNE** : le dossier controversé de l'harmonisation fiscale européenne est revenu à la case départ après la décision au sommet européen d'Helsinki de reporter à juin 2000 l'ensemble du paquet (*lire p. 3*).

■ **La croissance décolle en Europe**, selon les estimations publiées vendredi par Eurostat, l'office européen des statistiques. Au troisième trimestre, le PIB (produit intérieur brut) européen, qui mesure la richesse, a progressé de 1,0 % par rapport au deuxième trimestre dans la zone euro et dans l'ensemble des quinze pays de l'UE.

■ **Le premier ministre britannique, Tony Blair**, a estimé samedi que le succès de l'euro dépendait de profondes réformes économiques auxquelles l'Europe devrait procéder pour renforcer sa monnaie unique.

■ **ALLEMAGNE** : les négociateurs d'un pacte pour l'emploi destiné à combattre le chômage – gouvernement, patronat, syndicats – se sont séparés dimanche soir à Berlin à l'issue de leur quatrième réunion sans percée décisive et sont convenus de se revoir le 23 décembre.

■ **Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,2 %** en novembre comparé à octobre, ce qui porte leur hausse annuelle à 1 %, selon un chiffre définitif diffusé lundi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **FRANCE** : le comité de conjoncture éco-industrielle relève, dans une note de conjoncture élaborée par le BIPE, que le chiffre d'affaires des éco-industries, hors activités de récupération, devrait progresser de 3,1 % en 1999 et de 4,4 % en 2000, pour une croissance du PIB respectivement de 3 % et de 3,5 %.

■ **Le Medef (patronat) estime que les entreprises doivent être « conscientes de ce qu'elles disposent de toute l'année 2000, et si elles le souhaitent de 2001, avant de devoir conclure, le cas échéant, un accord »** sur les 35 heures.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'indice des prix à la production en novembre a progressé de 0,2 %, tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) est resté inchangé, a indiqué vendredi le département du travail.

■ **ALGÉRIE** : la dette algérienne, qui s'élève en 1999 à 28,5 milliards de dollars, diminuera progressivement au cours des trois prochaines années, pour revenir à 24 milliards de dollars en 2002, a indiqué dimanche le ministre algérien des finances, Abdelkrim Harchaoui.

■ **TUNISIE** : le taux d'inflation en Tunisie devrait être inférieur à 3 % pour 1999, contre 3,1 % en 1998, selon des statistiques officielles publiées dimanche à Tunis.

■ **ARABIE SAOUDITE** : le redressement des cours du brut a permis à l'Arabie saoudite de diviser par quatre son déficit budgétaire pour 1999, prévu initialement à 11,8 milliards de dollars et ramené à 2,7 milliards de dollars, selon un rapport publié samedi par la Saudi British Bank.

■ **RUSSIE** : les prêts du FMI à la Russie ne peuvent pas reprendre pour le moment, ce pays ne respectant pas plusieurs conditions économiques indispensables à ces versements, a affirmé vendredi Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95638	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62807
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4605	COUR. NORVÉGIENNE	8,1065
COUR. SUÉDOISE	8,5775	COURONNE TCHÈQUE	35,893
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5972	DOLLAR CANADIEN	1,4988
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0376	DRACHME GRECQUE	329,12
FLORINT HONGROIS	254,28	ZLOTY POLONAIS	4,1893

Cours de change croisés					
13/12 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIRE
DOLLAR	0,97504	1,01335	0,15449	1,62415	0,83263
YEN	102,56000	103,93000	15,85000	166,51000	64,93500
EURO	0,98683	0,96219	0,15245	1,60195	0,82480
FRANC	6,47285	6,31095	6,55957	10,50740	4,09835
LIVRE	0,61571	0,60050	0,62420	0,09520	0,39000
FRANC SUISSE	1,58070	1,53985	1,60065	0,24415	2,56380

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/12	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,02	2,92	5,08	5,62
ALLEMAGNE	2,92	3,42	4,97	5,59
GDE-BRETAG.	5,13	5,54	5,10	4,25
ITALIE	2,92	3,39	5,22	5,82
JAPON	0,05	0,12	1,76	2,56
ÉTATS-UNIS	5,47	5,28	6,08	6,17
SUISSE	0,62	1,67	3,35	4,18
PAYS-BAS	2,87	3,39	5,09	5,71

Matif

Cours 09h50	Volume 13/12	dernier prix	premier prix
National5,5	1132	88,18	88,13
DÉCEMBRE 99	100	96,55	96,55

Matières premières

En dollars	Cours 10/12	Var. %
MÉTAUX (LONDRES)		
CUivre 3 MOIS	1745	-0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1552	-0,51
PLOMB 3 MOIS	488,5	-0,35
ETAIN 3 MOIS	5680	-0,35
ZINC 3 MOIS	1178
NICKEL 3 MOIS	7988	-0,15
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,17	0,49
PLATINE A TERME	101184,06	1,01
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	227,5
MAÏS (CHICAGO)	186	-1,33
SOJA TOURTEAU (CHG.)	144,5	-1,43
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	834	-1,30
CAFÉ (LONDRES)	1489	0,95
SUCRE BLANC (PARIS)

Pétrole

En dollars	Cours 10/12	Var. %
BRENT (LONDRES)	24,46
WTI (NEW YORK)	24,03
LIGHT SWEET CRUDE	25,21	-1,54

Or

En Euros	Cours 10/12	Var. %
OR FIN KILO BARRE	8700
OR FIN LINGOT	8830	+0,34
ONCE D'OR (LO)	307
PIÈCE FRANCE 20 F	49	-2,58
PIÈCE SUISSE 20 F	49,80	-0,99
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,50	-3,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	200	-4,76
PIÈCE 20 DOLLARS US	385,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.	320,25	-0,71

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Le secteur des médias a continué sur sa lancée des derniers jours en Bourse, vendredi 10 décembre. L'action Emip a gagné 5 %, à 1363 pence, Emi 6 %, à 614 pence, et BSKyB 6,2 %, à 996,5 pence.

1,75 %, à 230,68 euros, Deutsche Telekom terminant en recul de 2,02 %, à 58,2 euros. L'espagnol Telefonica a cédé 3,32 %, à 23,3 euros, tandis que les actions Telecom Italia et de sa filiale de téléphonie mobile Tim reculaient respectivement de 4,25 %, à 12,37 euros, et de 3,69 %, à 9,41 euros.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BIENS D'ÉQUIPEMENT and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for HAUTE TECHNOLOGIE and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for ALIMENTATION ET BOISSON and ASSURANCES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CHIMIE and SERVICES COLLECTIFS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CODES PAYS ZONE EURO and CODES PAYS HORS ZONE EURO.



Table of stock prices for various companies including HUNTER DOUGLAS, KILMER, HILTON GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies including ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, ALLIED IRISH BA, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAY CASTROL, etc.

Advertisement for Sicav online with text: '130 Sicav triées sur le volet, et en plus vous êtes invité.' and website URL www.Sicavonline.com.

Table of stock prices for various companies including SHELL TRANS& S, SMIEDMAN N, TOTAT FINA/RM, etc.

Table of stock prices for various companies including MAN AG, MANNESMANN N, METALLGSELLSCH, etc.

Table of stock prices for various companies including AEGON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.



Table of stock prices for various companies including ROYAL SUN ALLIA, SAMPO -A-, PARMALAT, etc.

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies including AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTRO DUBOIS/R, etc.

Table of stock prices for various companies including CAP GEMINI/RM, COLOPLAST B, COLT TELECOM NE, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/ATC, etc.

Table of stock prices for various companies including ENVIPO HD LTD, FARDEM BELGIUM B, INTL BRACHYTER B, etc.

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 AG & CO/KGAA, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTRO DUBOIS/R, etc.

Table of stock prices for various companies including CAP GEMINI/RM, COLOPLAST B, COLT TELECOM NE, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including AERON NV, AGF/RM, ALLIANZ ASS, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● La cotation du titre CCF a été différée à 11 heures, lundi 13 décembre. La veille, la banque néerlandaise ING avait lancé une offre de rachat à 137,5 euros par titre CCF avant de retirer son offre dans la soirée (lire p. 21).

● L'action Rémy-Cointreau a débuté la séance du lundi 13 décembre par une hausse de 4,07%. La direction du groupe a annoncé qu'elle revoyait à la hausse sa prévision de résultat pour l'exercice 1999-2000 en raison de la reprise de l'activité cognac et de la bonne tenue de toutes ses marques sur le marché américain.

● Le titre France Télécom a reculé de 1,13% dans les premières transactions de lundi. Vendredi 10 décembre, l'annonce de son éviction du marché allemand de la téléphonie mobile, avait fait chuter le titre de 8,11%.

● L'action Danone a débuté la séance de lundi par une hausse de 0,86%. Selon la presse, le groupe agro-alimentaire français serait épaulé par Paribas Affaires Industrielles, sur le point de faire une offre de rachat sur le britannique United Biscuits pour un montant proche de 1,8 milliard d'euros.

● Le titre Altadis, issu de la fusion de la Seita et de Tabacalera, remplacera le titre Seita dans les indices SBF 120 et SBF 250, à partir de vendredi 17 décembre. A l'ouverture des transactions, lundi, l'action a bondi de 8,86%.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: Prédécent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (I). Includes entries for B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP), RENAULT (T.P.), etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADL PARTNER, ACCESS COMM., ALGORIEL, etc.

SICAV

Table with columns: Valeurs unitaires en euros, Date. Includes entries for AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

DNP

Table with columns: Valeurs unitaires en euros, Date. Includes entries for BNP ACTIONS EURO, BNP ACTIONS FRANCE, etc.

CDC Asset Management

Table with columns: Valeurs unitaires en euros, Date. Includes entries for LIVRET B. INV.D PEA, MULTI-PROMOTEURS, etc.

CAISSE D'EPARGNE

Table with columns: Valeurs unitaires en euros, Date. Includes entries for ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, etc.

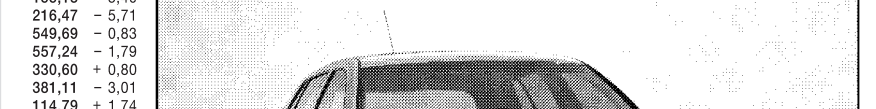
Main table of French stock values with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BIC, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, etc.

Table of International stock values with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of ABRÉVIATIONS and SYMBOLES with columns: Ticker, Description, etc. Includes entries like B = Bordeaux, Li = Lille, Ly = Lyon, etc.

Table of DERNIÈRE COLONNE RM (1) with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like IMS(INT.META, INFO REALITE, INT. COMPUTE, etc.

SECONDE MARCHÉ



Nouvelle Golf V6 4Motion 204 ch. *Transmission intégrale. Consommation (l/100 km) : cycle urbain 15,3; extra-urbain 8,1; mixte 10,8; Co2 (g/km) : 259.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET L., BOISSIET M., BOISSIET P., etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET R., BOISSIET S., BOISSIET T., etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET U., BOISSIET V., BOISSIET W., etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET X., BOISSIET Y., BOISSIET Z., etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AA, BOISSIET AB, BOISSIET AC, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AD, BOISSIET AE, BOISSIET AF, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AG, BOISSIET AH, BOISSIET AI, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AJ, BOISSIET AK, BOISSIET AL, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AM, BOISSIET AN, BOISSIET AO, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AP, BOISSIET AQ, BOISSIET AR, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AS, BOISSIET AT, BOISSIET AU, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AV, BOISSIET AW, BOISSIET AX, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET AY, BOISSIET AZ, BOISSIET BA, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BB, BOISSIET BC, BOISSIET BD, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BE, BOISSIET BF, BOISSIET BG, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BH, BOISSIET BI, BOISSIET BJ, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BK, BOISSIET BL, BOISSIET BM, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BN, BOISSIET BO, BOISSIET BP, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BQ, BOISSIET BR, BOISSIET BS, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BT, BOISSIET BU, BOISSIET BV, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BV, BOISSIET BW, BOISSIET BX, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET BY, BOISSIET BZ, BOISSIET CA, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CB, BOISSIET CC, BOISSIET CD, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CE, BOISSIET CF, BOISSIET CG, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CH, BOISSIET CI, BOISSIET CJ, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CK, BOISSIET CL, BOISSIET CM, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CN, BOISSIET CO, BOISSIET CP, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CQ, BOISSIET CR, BOISSIET CS, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CT, BOISSIET CU, BOISSIET CV, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CW, BOISSIET CX, BOISSIET CY, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET CZ, BOISSIET DA, BOISSIET DB, etc.

Table with columns: Ticker, Price, Change, etc. Includes entries like BOISSIET DC, BOISSIET DD, BOISSIET DE, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

SPORTS Le tirage au sort du championnat d'Europe de football 2000, effectué, dimanche 12 décembre, à Bruxelles, n'a pas gâté l'équipe de France en la plaçant

dans le groupe D, en compagnie des Pays-Bas, demi-finalistes du Mondial 1998 et coorganisateur de la compétition, de la République tchèque, vice-championne d'Europe,

et du Danemark. ● LES BLEUS débiteront l'épreuve le 11 juin 2000 face aux Danois, à Bruges, où ils rencontreront ensuite les Tchèques, le 16 juin, avant d'affronter les Néer-

landais le 21 juin à Amsterdam. ● LE GROUPE A sera dominé par le duel Allemagne-Angleterre. L'Italie et l'Espagne seront les favoris des groupes B et C. ● LES DEUX pre-

miers de chaque poule participeront aux quarts de finale. ● LA SÉCURITÉ sera une des priorités de l'Euro 2000, organisé par deux pays, la Belgique et les Pays-Bas.

L'Euro 2000 ne s'annonce pas facile pour l'équipe de France de football

Les champions du monde ont hérité d'un groupe très relevé avec les Pays-Bas, pays coorganisateur avec la Belgique, la République tchèque et le Danemark comme adversaires au premier tour du championnat d'Europe, qui aura lieu du 10 juin au 2 juillet 2000

QU'IL S'AGISSE d'une Coupe du monde de football ou, comme dimanche 12 décembre à Bruxelles, d'un championnat d'Europe, un tirage au sort obéit à des rites propices à la somnolence. Le dernier exercice en date n'y a pas échappé avec ses éternels artifices et ses VIP du ballon rond sagement alignés au premier rang. Le hasard se moquant des convenances, il lui arrive d'arracher l'assistance à la torpeur et de lancer, six mois avant son coup d'envoi, une épreuve qui n'était encore qu'un échafaudage abstrait de dates et de stades sans acteurs identifiés.

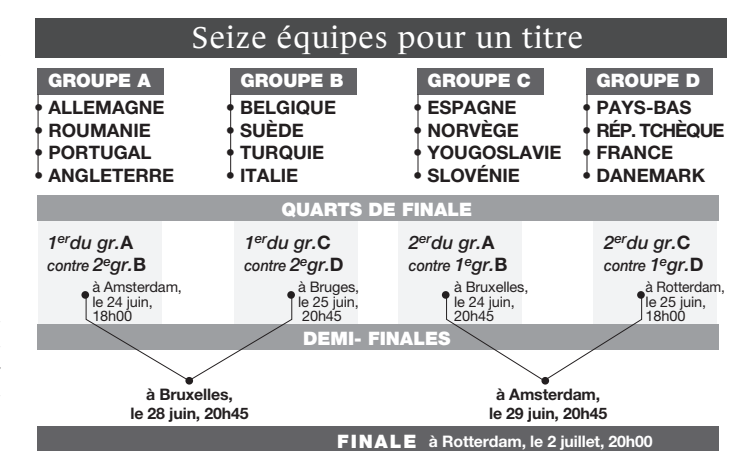
Avec deux duels aussi haletants qu'Allemagne-Angleterre (groupe A) et Pays-Bas - France (groupe D), les amateurs de sensations fortes n'ont pas été déçus. Le premier choc mettra aux prises deux puissances historiques du sport le plus universel vouées à se retrouver à partir de l'automne en éliminatoires du Mondial 2002. Le second opposera le favori de la compétition au champion du monde en titre. Mais, puisque le tour initial qualifie deux sélections par poule, il n'est pas interdit de croire à un destin salvateur pour tous ces favoris.

Le défi des Bleus sera à la hau-

teur de leur popularité, et la pression, par conséquent, quasiment aussi exacerbée que le 12 juin 1998 avant le premier match du Mondial face à l'Afrique du Sud. Roger Lemerre affectait pourtant l'indifférence en découvrant le sortilège du tirage qui a réservé à sa sélection le triptyque de tous les dangers (Danemark, République tchèque et Pays-Bas, dans l'ordre des matches). Même pas un battement de cils. « *Il ne fallait pas s'attendre à une tâche facile compte tenu de la qualité des qualifiés, mais là, évidemment, ça va être dur, surtout face aux Néerlandais* », a commenté sobrement le successeur d'Aimé Jacquet. « *Nous voulions surtout éviter les Pays-Bas, c'est donc raté et très regrettable car ils disposent d'un potentiel de joueurs impressionnant, a ajouté le capitaine Didier Deschamps. Ils savent respecter à la lettre une organisation tactique pendant quatre-vingt-dix minutes, et devant leur public leur motivation sera totale.* »

UN PARFUM DE REVANCHE

Avec l'Allemagne, l'Espagne ou encore la Belgique, la moins dangereuse des quatre têtes de série, les Bleus auraient pu aborder l'Euro avec davantage de sérénité. La France, reléguée dans le troisième



chapeau du préirage en compagnie de l'Italie, du Portugal et de la Yougoslavie, aurait eu de bonnes raisons de se plaindre d'un traitement aussi cavalier compte tenu de son nouveau standing. La Fédération française a préféré courber l'échine pour ne froisser personne.

Si le groupe D est bien le plus relevé avec ses quatre composants déjà vainqueurs d'un championnat d'Europe par le passé, il ne présente pas que des désavantages pour la France. Pour commencer, les champions du monde disputeront leurs deux premiers matches, face au Dane-

mark et à la République tchèque, dans la même ville (Bruges), ce qui va leur épargner un démenagement. Ils auront la bonne fortune de débiter par les Danois, intrinsèquement l'équipe la moins forte de la poule. « *Un bon départ conditionne la suite des événements, on a donc tout intérêt à l'emporter* », insiste Didier Deschamps.

Ensuite, la France se mesurera aux Tchèques, qui se avaient éliminés en demi-finales de l'Euro 96 au terme de l'épreuve des tirs au but. Même si Roger Lemerre ne veut pas spéculer sur un sentiment de revanche, les Bleus au-

ront une raison toute trouvée pour se transcender face à un rival qui a remporté tous ses matches éliminatoires. Enfin, quand sera venue l'heure d'affronter les Pays-Bas, à Amsterdam, les deux équipes seront peut-être déjà qualifiées pour les quarts de finale ou partageront le même intérêt pour un résultat nul. La tension ne sera donc pas forcément aussi intense que lors du quart de finale de l'Euro 96, qui avait vu les Tricolores éliminer les Néerlandais aux tirs au but.

PEU DE NOUVELLES TÊTES

Mais c'est en comptant sur ses propres forces que la sélection française tracera son chemin. Si certains de ses cadres ont déjà annoncé que l'objectif consistait à obtenir un deuxième titre européen après celui de 1984, il reste à définir les moyens d'une ambition aussi exaltante. « *Et maintenant, on fait quoi ?* » interrogeait Laurent Blanc dans un entretien publié par *L'Equipe*, le 11 octobre, au surlendemain de la qualification pour le championnat d'Europe. « *Ou on va à l'Euro pour le gagner ou alors la compétition doit servir de préparation à la Coupe du monde 2002, a poursuivi le défenseur central de l'Inter Milan. Selon*

le cas de figure choisi, le profil de l'équipe évoluera. » Ce débat de fond aurait mérité plus d'éclaircissements de la part de Roger Lemerre, dont la dernière version - « *Priorité aux champions du monde* » - contredit la précédente - « *Je me pose des questions.* »

Sauf apparitions intempestives de talents, le groupe des vingt-deux rappellera très largement l'aréopage choisi par Aimé Jacquet en mai 1998. Des champions du monde, seul le gardien de but Lionel Charbonnier, actuellement remplaçant aux Glasgow Rangers, semble définitivement écarté. L'attaquant auxerrois Bernard Diomède, en quête d'un nouveau club depuis six mois, est en ballotage défavorable. Le Bordelais Sylvain Wiltord a le profil pour lui succéder. Malgré ses trente-six ans, la présence du gardien de but parisien Bernard Lama, très performant avec son club, serait justifiée. C'est donc avec ses vieux briscards que la France va s'attaquer à l'Europe, avec le risque d'entamer une partie du prestige de ses héros et avec la certitude de devoir rebâtir une équipe pour le Mondial 2002 sans la mettre à l'épreuve d'un tournoi officiel.

Elie Barth

Les Pays-Bas n'ont pas encore finalisé leur dispositif de sécurité

AMSTERDAM de notre correspondant

Un ouf de soulagement ! Telle fut la première réaction des Néerlandais, dimanche 12 décembre, à la lecture du tirage au sort de l'Euro 2000. A priori, le pays n'abritera pas de match à risques élevés. La rencontre la plus exposée, entre l'Allemagne et l'Angleterre, se disputera le 17 juin à Charleroi (Belgique). Ce schéma ne signifie pas pour autant que la partie néerlandaise du tournoi sera de tout repos.

Le ministre de l'intérieur, Bram Peper, a annoncé que de 3 000 à 4 000 policiers seront affectés à la sécurité dans et autour des stades néerlandais. Pourrait s'y ajouter un millier de représentants des forces de l'ordre à la retraite. En tout, quelque 10 % des effectifs totaux de la police seront mobilisés. « *Nous sommes prêts. Toutes les précautions sont prises* », affirmait dimanche soir au Monde un des responsables de la sécurité,

renvoyant, pour de plus amples commentaires, à la conférence de presse que les organisateurs doivent tenir mardi, « *après évaluation des résultats du tirage au sort* ».

Aux Pays-Bas, des maires et les syndicats policiers n'ont pas attendu la composition des groupes pour clamer que le danger du hooliganisme est sous-estimé. Ils insistent sur les différences de législation et sur les difficultés de communication entre les deux pays organisateurs. Ainsi le quotidien belge *Le Soir* affirmait récemment que les organisateurs néerlandais s'adressent dans leur propre langue à leurs homologues belges, même lorsque ceux-ci sont wallons, et donc francophones. On rappelle également que les huit villes qui accueilleront les matches sont situées dans un rayon de moins de 200 kilomètres : les hooligans pourront donc se déplacer rapidement, utilisant leurs téléphones portables pour se fixer des rendez-vous en vue d'affrontements, comme cela

s'est vu à plusieurs reprises dans les environs d'Amsterdam.

Les autorités s'inquiètent également des appels à la violence circulant sur Internet, tel ce message intercepté en octobre sur un site fermé depuis par le fournisseur d'accès : « *Défendons notre pays contre ces salauds de boches !* » Enfin, la COT, un organisme d'étude, publiait récemment un rapport sur les heurts extrêmement violents ayant eu lieu en avril à Rotterdam. A cette occasion, les experts mettaient en garde contre « *le manque d'information de la police et de la justice quant au hooliganisme* ».

ARRESTATIONS PRÉVENTIVES AUTORISÉES

Les six mois séparant le tirage au sort du début de la compétition ne seront pas de trop pour permettre aux Pays-Bas d'ajuster leur arsenal législatif. Ainsi, il est pratiquement acquis que les organisateurs auront le pouvoir d'autoriser pendant la compétition

l'arrestation préventive de suspects entre huit et douze heures avant les matches. Ce type de mesure, très contesté et inhabituel aux Pays-Bas, a déjà été utilisé avec un succès mitigé lors du sommet européen d'Amsterdam, en 1997. Bram Peper va dialoguer avec les autorités locales des mesures de prohibition de vente d'alcool dans les villes-hôtes les jours de match.

La Belgique et les Pays-Bas envisagent également d'utiliser un article des accords de Schengen leur permettant de réinstaurer des contrôles aux frontières et d'expulser vers leurs pays d'origine des individus indésirables. Enfin, la société nationale des chemins de fer (NS) a instauré la gratuité des transports vers les stades, par crainte des files d'attente aux guichets. Le manque à gagner de cette opération s'élèvera à environ 6 millions de florins (2,7 millions d'euros).

Alain Franco

D1 : l'OM encaisse cinq buts à Saint-Etienne

PRÉMONITOIRE, Bernard Casani avait craint, au lendemain de la lourde défaite de l'Olympique de Marseille à Feyenoord (0-3) en Ligue des champions, mardi 7 décembre, qu'un scénario semblable se déroule à Saint-Etienne. « *Si les joueurs ne se rebellent pas, on repartera du Chaudron avec une main derrière et une main devant* », avait

indiqué le remplaçant de Rolland Courbis en se projetant vers ce déplacement dans le Forez, pour le compte de la 19^e journée du championnat de France de première division. C'est peu dire que les Phocéens ont oublié de se révolter, dimanche, au stade Geoffroy-Guichard.

Pour leur première victoire en

vingt ans contre les Marseillais, les Verts leur ont infligé une humiliation (5-1). Le Brésilien Alex, recruté à l'intersaison en compagnie de son compatriote Aloïso, a inscrit quatre buts, ce qui lui permet d'apparaître dans le quatuor des meilleurs scoreurs du championnat (derrière le Lyonnais Sonny Anderson, et à égalité avec les Monégasques David Trezeguet et Marco Simone). Pour le moins stupéfiante, l'impression de démission donnée par les Marseillais, menés 4 à 0 après une demi-heure, ne devrait pas manquer de reposer la question du départ de Rolland Courbis, auquel de nombreux joueurs étaient liés, notamment grâce aux fonctions de « conseiller » que celui-ci a toujours assumées à côté de son activité de technicien.

La déroute de l'OM a eu pour effet de provoquer de violentes réactions dans la partie de tribune réservée au millier de supporters marseillais ayant fait le déplacement à Saint-Etienne. L'arbitre, Pascal Garibian, a dû arrêter la rencontre pendant une dizaine de minutes, estimant que la sécurité n'était plus assurée sur la pelouse. Plus tôt dans l'après-midi, des échauffourées entre supporters des deux clubs s'étaient soldées par sept blessés.

Le reste de la 19^e journée a été marqué par la défaite du leader, Monaco, à Bastia (1-0) et les victoires à l'extérieur de Lyon à Rennes (1-2) et de Paris-SG à Metz (1-3).

Le championnat de France de football de D1	
19 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT
Saint-Etienne-Marseille 5-1	
Metz-Paris-SG 1-3	
Bastia-Monaco 1-0	
Rennes-Lyon 1-2	
Sedan-Auxerre 1-1	
Troyes-Bordeaux 2-0	
Le Havre-Nancy 0-1	
Montpellier-Strasbourg 1-1	
Lens-Nantes reporté au 14 décembre	
LES CARTONS	
1 Nantes 0 24	13 Strasbourg 23 19 6 5 8 -8 = PPGGN
2 Bastia 0 41	14 Nancy 20 19 5 5 9 -3 ▲ PPNPG
3 Sedan 1 40	15 Nantes 20 18 6 2 10 -3 ▼ GNGNP
16 Paris-SG 4 42	16 Lens 20 18 5 5 8 -8 ▼ NGPNP
17 Nancy 5 45	17 Le Havre 19 19 5 4 10 -12 ▼ GGPPP
18 Le Havre 8 38	18 Montpellier 14 19 3 5 11 -11 = PNPFP
LES ATTAQUES 1 Monaco 40 buts • 2 Bordeaux, Paris-SG et Saint-Etienne 30 buts	
LES DÉFENSES 1 Monaco 17 buts • 2 Lyon 18 buts • 3 Metz 19 buts	
LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) 13 buts • 2 Alex (Saint-Etienne), Simone (Monaco), et Trezeguet (Monaco) 12 buts.	
20^e JOURNÉE : Vendredi 17 décembre : Bordeaux-Rennes ; Auxerre-Paris-SG. Samedi 18 décembre : Marseille-Lens ; Monaco-Montpellier ; Nancy-Saint-Etienne ; Strasbourg-Troyes ; Lyon-Metz ; Sedan-Le Havre ; Nantes-Bastia.	

Les vingt-quatre rencontres du premier tour

1 AMSTERDAM stade Aren A 50.000 places

- dimanche 11 juin (20h45) PAYS-BAS • RÉP. TCHÈQUE (groupe D)
- dimanche 18 juin (18h00) SLOVÉNIE • ESPAGNE (groupe C)
- mercredi 21 juin (20h45) PAYS-BAS • FRANCE (groupe D)

2 ARNHEM stade Gelredome 30.000 places

- dimanche 11 juin (14h30) TURQUIE • ITALIE (groupe B)
- samedi 17 juin (18h00) ROUMANIE • PORTUGAL (groupe A)
- mercredi 21 juin (18h00) SLOVÉNIE • NORVÈGE (groupe C)

3 BRUGES stade Jean-Bregeal 30.000 places

- dimanche 11 juin (18h00) FRANCE • DANEMARK (groupe D)
- vendredi 16 juin (18h00) RÉP. TCHÈQUE • FRANCE (groupe D)
- mercredi 21 juin (18h00) YOUGOSLAVIE • ESPAGNE (groupe C)

4 BRUXELLES stade du Roi-Baudouin 50.000 places

- samedi 10 juin (20h45) BELGIQUE • SUÈDE (groupe B)
- mercredi 14 juin (20h45) BELGIQUE • ITALIE (groupe B)
- lundi 19 juin (20h45) BELGIQUE • TURQUIE (groupe B)

5 CHARLEROI stade Communal 30.000 places

- mardi 13 juin (20h45) YOUGOSLAVIE • SLOVÉNIE (groupe C)
- samedi 17 juin (20h45) ANGLETERRE • ALLEMAGNE (groupe A)
- mardi 20 juin (20h45) ANGLETERRE • ROUMANIE (groupe A)

6 EINDHOVEN stade Philips 30.000 places

- lundi 12 juin (20h45) PORTUGAL • ANGLETERRE (groupe A)
- jeudi 15 juin (20h45) SUÈDE • TURQUIE (groupe B)
- lundi 19 juin (20h45) ITALIE • SUÈDE (groupe B)

7 LIÈGE stade Sclessin 30.000 places

- lundi 12 juin (18h00) ALLEMAGNE • ROUMANIE (groupe A)
- dimanche 18 juin (20h45) NORVÈGE • YOUGOSLAVIE (groupe C)
- mercredi 21 juin (20h45) DANEMARK • RÉP. TCHÈQUE (groupe D)

8 ROTTERDAM stade De Kuip 50.000 places

- mardi 13 juin (18h00) ESPAGNE • NORVÈGE (groupe C)
- vendredi 16 juin (20h45) PAYS-BAS • DANEMARK (groupe D)
- mardi 20 juin (20h45) ALLEMAGNE • PORTUGAL (groupe A)

L'équipe de France féminine de handball n'a pas volé son argent

Les « Bleues » ont laissé échapper de justesse le titre de championnes du monde face à la Norvège, qui s'est imposée (25-24) à l'issue des prolongations. Mais le parcours des Françaises aura marqué les esprits

L'équipe de France féminine de handball a été battue (24-25) en finale du championnat du monde par la Norvège, dimanche 12 décembre, à Lillehammer (Norvège), au terme d'une rencontre palpitante. Il a fallu deux pro-

longations pour départager les deux équipes, qui se tenaient de très près. Malgré cette défaite, les Françaises auront été la grande révélation de la compétition. Parties avec l'objectif d'accrocher la cinquième place, dernier sé-

same pour une participation aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000, elles ont accumulé les exploits en éliminant notamment les Danoises, championnes du monde et championnes olympiques en titre. Ce succès

des « Bleues » récompense le projet de développement mis en place depuis trois ans par la Fédération française de handball. L'arrière d'origine tchadienne Nodjiale Myaro symbolise la vague gagnante de l'équipe de France.

DÉCIDÉMENT, le sport français tourne le dos à ses vilaines habitudes. Longtemps considérés comme des virtuoses dilettantes ou des champions improductifs, les sportifs hexagonaux ont pris la bonne habitude, depuis quelques mois, de gommer ces clichés coriaces. Aujourd'hui, la France n'a plus peur de gagner. Football, rugby, athlétisme, voile, basket-ball, ski alpin, golf, aucune discipline ne semble échapper à cette inflation de succès tricolores.

En France, les universitaires experts en matière sportive s'accordent sur un point : l'apport des femmes dans cette nouvelle définition du paysage sportif est colossal. A cet égard, le parcours exemplaire des handballeuses françaises au championnat du monde qui s'est achevé, dimanche 12 décembre à Lillehammer (Norvège), marque certainement un tournant décisif dans le développement et la légitimation du sport féminin. Avec un titre inattendu de vice-championnes du monde, les « filles » d'Olivier Krumbholz symbolisent la vague de renouveau sur laquelle vogue le sport français.

Parties pour accrocher la cinquième place de ces Mondiaux, synonyme de qualification olympique pour les Jeux de Sydney de l'an 2000, les Françaises ont dépassé les limites de leur imagination. Malgré leur défaite (24-25) face à la Norvège en finale, les « Bleues » ont écrit une des plus belles pages de l'histoire sportive de leur pays. A l'issue d'une rencontre physique et équilibrée, face à des Norvégiennes très affûtées, les

coéquipières d'Isabelle Wendling et de Véronique Pecqueux ont su déployer leur jeu rigoureux et créatif sans jamais s'avouer vaincues.

SANS ÉTATS D'ÂME

Jusqu'à la dernière minute des prolongations, les protégées d'Olivier Krumbholz ont joué leur chance, sans états d'âme, devant 11 000 supporters norvégiens. Le comportement collectif de cette équipe de France, courageuse et unie, a autant séduit qu'étonné. Mardi 7 décembre, déjà, leur victoire en huitièmes de finale face aux Polonaises (28-21) avait précipité les chances de qualification olympique. Deux ans auparavant, lors des derniers Mondiaux, les Françaises avaient en effet été éliminées par la Pologne à ce même stade de l'épreuve. Cette année, il fallait donc oublier les mauvais souvenirs. C'est ce qu'elles firent.

En quarts de finale, jeudi 9 décembre, le succès des « Bleues » face au Danemark (19-17) avait logiquement prolongé le rêve. Battre les championnes du monde et championnes olympiques en titre leur permettait de désacraliser le mythe de la hiérarchie sportive. Ce match périlleux, il fallait le gagner avec le courage. C'est ce qu'elles firent. Enfin, en demi-finales, les Roumaines semblaient bien trop supérieures pour imaginer, ne serait-ce qu'un instant, une place en finale.

Les Françaises n'ont pas voulu écouter les Cassandres. Elles ont su se transcender pour emporter la partie d'un petit point (18-17). Du coup, tout semblait possible. En finale,



AFP

Les Françaises auront été la grande révélation de la compétition

contre la Norvège, il fallait briller et rester dignes. Encore une fois, c'est ce qu'elles firent. Sans toutefois gagner. « Ces résultats représentent trois années de travail acharné, explique Philippe Bana, le directeur technique national (DTN) de la FFHB. Depuis l'arrivée du nouveau président, André Amiel, en 1996, nous avons voulu créer un véritable projet de développement pour le handball féminin, car la femme est l'avenir du sport. La première étape était donc de se placer dans les dix premières places mondiales. C'est ce qui est arrivé en 1997 avec Carole Martin. En tant qu'entraîneur, elle a fait décoller le premier étage de la fusée. Ensuite, nous voulions décrocher une place pour les JO de 2004, à Athènes. Les filles d'Olivier Krumbholz ont anticipé nos espérances. La fusée est déjà partie très, très haut vers Sydney. »

Ancien gardien de but et ancien entraîneur, Philippe Bana possède la façon de intarissable des Méridionaux passionnés par leur destinée.

En 1996, ce Marseillais a succédé à Alain Mouchel, l'ancien DTN aujourd'hui conseiller au cabinet de Marie-George Buffet. Et, depuis trois ans, Philippe Bana parie sur le « hand féminin ». « Depuis 1996, le budget consacré aux filles a augmenté de 30 à 40 %, indique-t-il. Après l'échec des Jeux olympiques d'Atlanta, il fallait oublier l'esprit des « Barjots » et créer une nouvelle politique de développement, qui passait obligatoirement par une féminisation. Le reste n'est que travail et entraînement. »

Avec 80 000 joueuses pour environ 250 000 licenciés, le handball français est le premier sport scolaire, mais la faible médiatisation de ses championnats d'élite le cantonne dans une situation peu enviable. Pour sortir de l'ornière et s'adapter à la spécificité des sports collectifs féminins, la FFHB a mis sur pied un programme novateur. « Contrairement aux hommes, qui sont de vrais professionnels, il fallait proposer aux filles un projet global et pas seulement sportif,

note-t-il. Il fallait tout repenser. Aujourd'hui, nous avons les moyens d'intégrer la carrière sportive des handballeuses dans une perspective d'insertion professionnelle avec ses dérivatifs administratifs, sociaux et psychologiques. » Visiblement, cette politique porte ses fruits. « Oui, répond Philippe Bana. Le respect de l'être humain et la motivation qui en découle forment un cocktail explosif. »

Après les basketteuses, les handballeuses françaises ont gagné leur billet pour Sydney. Depuis 1976 et l'introduction du basket-ball et du handball féminins au programme officiel des Jeux olympiques, rares sont les nations qui ont réussi à qualifier leurs deux sélections (masculine et féminine) dans les tournois de ces deux disciplines. La France rejoint désormais l'ex-URSS, le Japon, la Yougoslavie et les Etats-Unis dans ce cénacle très huppé. Les temps changent.

Paul Miquel

Douze millions de téléspectateurs

Pari osé, mais gagné. En choisissant de bouleverser ses programmes de fin d'après-midi pour retrasmisette en direct la finale du championnat du monde de handball féminin, France 2 avait pris de gros risques, dimanche 12 décembre. Mais la hardiesse a payé : entre 18 heures et 20 heures, sur la durée du match, la chaîne publique a réalisé une audience moyenne de 13,1 %, soit 38,4 % de part d'audience (6,2 millions de téléspectateurs), alors que l'émission de Michel Drucker enregistré généralement de 22 % à 23 % de PDA. Cette part de marché est montée à 44,3 % pendant les prolongations, pour atteindre 49,1 %, soit plus de douze millions de téléspectateurs lors de la balle de match.

La sérénité de Nodjiale Myaro a fait merveille

« **NODJIALEM MYARO ?** C'est la Jackson Richardson du handball féminin. » Pour Philippe Bana, directeur technique national de la Fédération française de handball (FFHB), la comparaison est inévitable. Pour lui, le style de jeu, la hargne maîtrisée et l'élégance naturelle de Nodjiale Myaro font de cette arrière d'origine tchadienne l'une des toutes meilleures handballeuses européennes. Les amis de « Nodji » ajouteraient volontiers la discrétion et l'assiduité à la liste des louanges.

Elu meilleur joueur du monde en 1995, à la grande époque des « Barjots », Jackson Richardson est une référence dans le milieu de la petite balle. Par conséquent, la comparaison peut sembler flatteuse pour cette jeune joueuse de vingt-trois ans. Mais,

après l'époustouffant parcours des « Bleues » au championnat du monde féminin de Norvège et la prestation exemplaire de Nodjiale Myaro, le parallèle avec Jackson Richardson n'est pas si déplacé que ça. « Si nous avons décroché cette médaille d'argent [face à la Norvège, NDLR], c'est que nous n'avons pas eu de complexes et que nous avons réussi à montrer notre combativité, a-t-elle souligné après la finale perdue. On a eu l'exemple de nos garçons, il y a quelques années. Aujourd'hui, nous sommes arrivées en finale du championnat du monde et j'espère que la Fédération saura mettre ses joueuses dans les meilleures conditions pour travailler. Je souhaite que les gens en place sachent avoir des idées novatrices et modernes. »

En vérité, Nodjiale Myaro ne perd jamais la tête. Diplômée en psychologie, elle a appris à garder les pieds sur terre. Arrivée de N'Djamena en 1978 à l'âge de deux ans, avec ses deux sœurs et ses parents, elle a gardé de son pays natal le sens de la famille. D'ailleurs, en tchadien, son prénom signifie « sérénité dans la famille ».

UNE ENVERGURE INTERNATIONALE

Elue meilleure demi-centre par la Fédération internationale de handball, la Tchadienne de l'ASPTT Metz, formée à Toulouse, a acquis à l'occasion de ces Mondiaux l'envergure internationale qui lui manquait. Meilleure marqueuse de l'équipe de France, elle possède un tir surpuissant assorti d'une rigueur défensive implacable. Quand l'en-

traîneur national, Olivier Krumbholz, le lui impose, elle peut également se transformer en meneuse, mais sa retenue naturelle l'empêche de tenir ce rôle pendant toute une rencontre.

En attendant, Nodjiale Myaro a conscience du chemin parcouru. Le 4 octobre 1996, elle obtenait sa première sélection internationale. Trois ans plus tard, elle est vice-championne du monde et permet au handball français d'être le premier sport collectif féminin à atteindre une finale mondiale. « Nous avons effectivement franchi un grand pas, indique-t-elle. Et il va falloir maintenant concrétiser aux Jeux olympiques de Sydney. »

Pa. M.

Le Défi français s'invite aux demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton

AUCKLAND
de notre correspondante
La tempête qui souffle sur Auckland et l'agitation des eaux vertes du golfe d'Hauraki ont eu raison de la onzième journée du troisième tour des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton. Les éléments déchaînés prolongent d'au moins vingt-quatre heures l'attente du Défi français, en passe de se qualifier pour les demi-finales. « 6e Sens » va, en effet, bénéficier du forfait d'America-True, deuxième au classement général, soucieux de préserver son bateau et pas mécontent de voir Young-America, le concurrent direct des Français, quitter la compétition.

Pour officialiser sa participation aux demi-finales, le Défi français doit s'acquitter de la formalité d'un duel en solitaire pour engranger les neuf points qui le placeront, avec 77 points, à un seuil inatteignable par Young-America, leur rival pour la sixième place. Pourvu de 51 points pour le moment, le

syndicat du prestigieux Yacht club de New York pourrait au mieux arriver à 69 en gagnant ses deux prochaines régates, la première contre Young-Australia, la seconde contre 6e Sens.

« C'ÉTAIT LE JEU ».

« On languit d'avoir ces neuf points en poche pour être sûrs d'être qualifiés. Cette attente n'est pas très saine, c'est déstabilisant », a déclaré Bertrand Pacé, lundi 13 décembre. « Ce que Bertrand juge malsain, c'est d'avoir le champagne qui attend dans le réfrigérateur et qu'on ne peut pas le boire », corrige le directeur sportif du projet, Pierre Mas, par ailleurs avare de commentaires sur la situation du moment. Luc Gélusseau est le plus affable et le plus clairvoyant. « On ne va quand même pas se plaindre. Aujourd'hui on pourrait aussi être ailleurs. En neuvième position, par exemple. On est encore un peu dans le tunnel, mais on commence à voir la lumière au bout », lance le directeur technique du défi Bouygues

Telecom-Transiciel. Cette pêche aux neuf points manquants relève de la simple formalité. Il faudrait un naufrage ou une avarie structurelle majeure de 6e Sens pour permettre à Young-America de repasser devant les Français dans le classement.

Ce serait la deuxième fois dans l'histoire de la Coupe de l'America que les Français consanguineraient au club de New York la possibilité de participer aux demi-finales des éliminatoires des challengers. Une situation similaire a eu lieu en 1987 quand French-Kiss a pris la quatrième place devant America-II, le syndicat du New York Yacht Club, exclu des demi-finales. Mais cette année, pour la première fois, et sur demande insistante des « petits » syndicats (dont le Défi Bouygues Telecom-Transiciel) les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton comptent six places.

En fait, on avait toutes les raisons de s'attendre à la décision d'America-True depuis dimanche soir. « Nous avons ac-

compli ce que nous avions à faire. Nous n'avons aucune raison d'exposer notre bateau davantage », avait indiqué John Cutler, le barreur d'America-True, soutenu dans cette attitude par le parrain du syndicat de San Francisco, Christopher Coffin, qui s'excusa de l'attitude « égoïste » de son équipe, en rappelant que « c'était le jeu ». Derrière le souci d'épargner son matériel, America-True n'ignorait pas les conséquences de son geste sur l'avenir de Young-America, qui se trouve aujourd'hui condamné à la défaite par le forfait de l'un des concurrents.

« C'EST FINI POUR NOUS ».

Lundi, le patron du syndicat de New York, John Marshall, qui il y a deux jours avait fait devant la presse une intervention triomphante au sujet d'un nouveau sponsor, jugée des plus déplacées étant donné l'état moribond de sa campagne, a admis la défaite en déclarant : « En toute objectivité, c'est fini pour

nous. » En revanche, il a indiqué que, puisque certains équipiers souhaitaient encore naviguer parce que « c'était leur fierté », il ne pouvait pas les en empêcher. Mais il n'a pas envisagé une seconde qu'il puisse y avoir un retournement de situation au profit de Young-America.

Reste que, pour le moment, les Français refusent d'y croire. Sur la terrasse au quatrième étage de la base française, faite de conteneurs et d'échafaudages, on se choque des médias qui ont annoncé, de manière un peu anticipée, la qualification pour les demi-finales. Marcel Van Triest, le navigateur du Défi, superstitieux comme un marin, imagine les pires scénarios. « C'est très improbable qu'il y ait un problème, mais ce n'est pas impossible », prévient-il. Mais pour tous les équipiers, fatigués, usés pour avoir « travaillé comme des damnés », selon Luc Gélusseau, il est temps que l'on débouche enfin ce champagne.

Florence de Changy

Médaille d'or pour la France aux championnats d'Europe de cross-country

L'ÉQUIPE de France féminine a été sacrée championne d'Europe de cross-country, dimanche 12 décembre, à Velenje (Slovénie), au terme de l'épreuve remportée par la Suissesse Anita Weyermann. Les Tricolores, qui avaient terminé deuxièmes l'an dernier à Ferrare (Italie), se sont imposés sur un parcours boueux de 4,950 km, grâce à Rakiya Quetier-Maraoui (6^e), Fatima Yvelain (8^e) et Fatima Hajjami-Ouammou (20^e). Avec 34 points, elles ont devancé la Roumanie (35 pts) et le Portugal (39 pts). Chez les hommes, l'équipe de France a pris la 3^e place, derrière la Grande-Bretagne et le Portugal. Le Portugais Paulo Guerra a été sacré pour la troisième fois. Le Français Mustapha El Ahmadi a terminé au pied du podium à la 4^e place.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Le Tanzanien Faustin Baha**, âgé de 17 ans, a mis un terme à sept années de domination kenyane en remportant la course des As du cross du Figaro, dimanche 12 décembre à Paris.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez, leader du championnat de France**, a dominé Le Mans (78-74), samedi 11 décembre lors de la 14^e journée. Villeurbanne, deuxième à une longueur, a disposé de Châlons-en-Champagne (62-79) alors que Limoges, seul troisième, a trois points, s'est aisément imposé contre Gravelines (85-53).

■ **FOOTBALL : Lille a effectué un nouveau pas vers l'accession** en première division, en signant un nouveau succès à Ajaccio (0-1), samedi 11 décembre pour le compte de la 22^e journée du championnat de France de D2. Les Nordistes disposent de dix points d'avance sur Toulouse, qui a écrasé Lorient (5-0).

■ **NATATION : l'Australien Michael Klim est devenu le premier homme au monde à descendre en dessous des 52 secondes** sur 100 m papillon. Le nageur a parcouru la distance en 51 s 81, dimanche 12 décembre à Canberra, améliorant son propre record du monde de 22 centièmes. Aux championnats d'Europe en petit bassin qui se déroulaient à Lisbonne, le Cannois Stéphane Perrot s'est imposé dans la finale du 200 m brasse (2 min 7 s 82, nouveau record de France).

■ **RUGBY : le Stade toulousain, le Stade français et Montferrand** ont effectué un grand pas vers la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, à l'issue de la phase aller qui s'est achevée dimanche 12 décembre. Les Toulousains et les Parisiens se sont imposés chez les Italiens de Padoue (17-39) et face aux Irlandais de Leinster (39-6), pendant que Montferrand concédait sa première défaite chez les Harlequins de Londres (11-9). Bourgoin et Colomiers, battus respectivement face aux Wasps (15-21) et à Munster (31-15), ont désormais très peu de chances de franchir le cap de la première phase.

■ **SKI ALPIN : la Croate Janica Kostelic** a gagné dimanche 12 décembre le slalom de Sestrières, comptant pour la Coupe du monde féminine. Déjà vainqueur du slalom de Serre-Chevalier le 5 décembre, elle a devancé la Suédoise Anja Paerson et la Française Christel Saïoni.

■ **LOTO : Résultats des tirages n° 99** effectués samedi 11 décembre. **Premier tirage** : 11, 31, 35, 45, 46, 48 ; numéro complémentaire : 21. Rapports pour 6 numéros : 6 773 870 F, 1 032 669 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 173 190 F, 26 402 € ; pour 5 numéros : 12 585 F, 1 918 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 426 F, 64,94 € ; pour 4 numéros : 213 F, 32,47 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 38 F, 5,79 € ; pour 3 numéros : 19 F, 2,89 €. **Second tirage** : 2, 22, 28, 31, 37, 40 ; numéro complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 7 340 860 F, 1 119 106 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 101 215 F, 15 430 € ; pour 5 numéros : 8 000 F, 1 219,59 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 362 F, 55,19 € ; pour 4 numéros : 181 F, 27,59 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; pour 3 numéros : 17 F, 2,59 €.

CULTURE

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

PHOTOGRAPHIE Jusqu'au 23 janvier 2000, se tient au Musée d'Orsay, à Paris, l'exposition « La comtesse de Castiglione par elle-même ». ● CETTE EXPOSITION ras-

semble une centaine de quelque quatre cents autoportraits réalisés à la demande de cette comtesse d'origine italienne qui fut une personnalité du Second Empire. ● CES

IMAGES, parfois retouchées, ont pour la plupart été réalisées par Pierre-Louis Pierson. Elles montrent Virginie Oldoini sous les travestissements les plus divers, dans la beauté

de ses vingt ans ou le pathétique d'une vieillesse recluse. ● DANS SA QUÊTE narcissique et névrotique à la fois de sa personnalité et de son altérité, l'accumulation d'images

d'elle-même par la comtesse de Castiglione préfigure des œuvres plus contemporaines, comme les travaux de Claude Cahun, Pierre Molinier, Cindy Sherman ou Sophie Calle.

La Castiglione, comtesse et travesti d'elle-même

Beauté fameuse sous le Second Empire, l'Italienne Virginie Oldoini a, durant quarante années de sa vie, mis en scène et collectionné des autoportraits qui sont présentés au Musée d'Orsay et qui préfigurent certaines entreprises artistiques du XX^e siècle

LA COMTESSE DE CASTIGLIONE PAR ELLE-MÊME, Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. RER C Musée-d'Orsay ou M^o Solferino. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 à 18 heures. 40 F (6,1 €) et 30 F (4,6 €). Jusqu'au 23 janvier 2000. Catalogue, sous la direction de Pierre Apraxine et Xavier Demange, avec la collaboration de Françoise Heilbrun, éd. RMN, 192 p., 160 photos, 250 F (38,1 €).

Bien avant Garbo, elle fut « la divine comtesse ». Sa beauté mêlée de suffisance était enviée et jalouée, elle a fait chavirer les cœurs, jusqu'à celui de Napoléon III, qui fut un temps son amant. L'Italienne Virginie Oldoini (1837-1899), comtesse de Castiglione après son mariage, installée définitivement en France en 1861, a joué un rôle central dans les intrigues politiques, financières et galantes du Second Empire, participant au rayonnement d'un Paris cosmopolite, « capitale de la mode et des plaisirs ». Avant de décliner, de vivre en recluse, et de mourir folle à l'âge de soixante-deux ans.

Une remarquable exposition au Musée d'Orsay enrichit le personnage de sa facette photographique. Ce n'est pas rien. Pendant quarante ans (de 1856 à 1895), soit une durée sans égale dans l'histoire de la photographie, la Castiglione a réalisé, en collaboration avec Pierre-Louis Pierson, photographe de la cour impériale, plus de quatre cents autoportraits – une centaine sont montrés à Orsay – qui ont enrichi sa légende.

Des séries de portraits fixent sur pellicule des costumes qu'elle porte dans les bals – certains ont fait scandale –, évoquent des pièces et opéras contemporains, annoncent la photo de mode : reine d'Etrurie, carmélite, Cauchoise, dame de cœurs, marquise



Ci-dessus, « L'Assassinat », photographie de Pierre-Louis Pierson. En haut à droite, « L'Ermite de Passy », photographie attribuée à Edouard Delessert. En bas à droite, « La Dogaresse », photographie de Pierre-Louis Pierson.

XVIII^e siècle, dogaresse, Virginie (du roman de Bernardin de Saint-Pierre), Elvira (Ernani, de Verdi), nonne blanche... D'autres portraits traduisent ses sentiments du moment : dans *La Vengeance*, elle surgit un poignard à la main pour évoquer ses relations tumultueuses avec son mari.

PRATIQUE OBSESSIONNELLE

Plus largement, la Castiglione pose de dos ou de face, debout ou allongée, avec un chien ou un enfant, un miroir, seule ou observée,

presque dénudée – elle exhibe son dos, ses jambes ou ses pieds nus. On la voit jeune et resplendissante, puis vieille et pathétique.

La Castiglione est la première à avoir pratiqué l'autoportrait de façon obsessionnelle. Le cas est sans équivalent dans la peinture. Les questions induites sont aussi intéressantes que les œuvres elles-mêmes, pain béni pour les psychanalystes, tant la notion d'identité – la tension entre le moi et un autre inventé – est en jeu. Pourquoi fait-elle cela ? Que



disent les images sur sa personnalité ? Quelle place tiennent la schizophrénie, le narcissisme, la thérapie dans ces photographies ?

La Castiglione annonce aussi plusieurs œuvres du XX^e siècle autour de l'autoportrait travesti – Claude Cahun, Pierre Molinier, Sophie Calle, Cindy Sherman – et on peut se demander pourquoi ces auteurs sont des femmes et un homme (Molinier) qui voulait être une femme.

UN ART OU UNE THÉRAPIE ?

Victor Hugo, en exil à Jersey, en 1853, a mis en scène des autoportraits pris par son fils ou par Auguste Vacquerie afin d'entretenir sa légende romantique. On retrouve aussi le jeu du travestissement chez les dadaïstes ou surréalistes, Man Ray en tête. Mais chez la Castiglione, cette dissociation entre l'auteur et l'opérateur est permanente, préfigurant un principe qui s'est généralisé dans la photo contemporaine avec les conceptuels des années 60-70.

Mais à la différence de ces derniers, « même si elle est une artiste, ajoute Pierre Apraxine, la Castiglione n'a pas une vision claire et réfléchie de son projet ». Son œuvre est en fait au carrefour du narcissisme et de la thérapie : enrichir sa gloire, affirmer son identité, soigner sa névrose et son autisme. « Elle fait des photos comme une activité hédoniste, hyperactive », affirme Pierre Apraxine.

Ceux qui l'approchent, ajoute ce dernier, sont partagés entre l'admiration pour son contrôle absolu et l'harmonie de ses gestes, et la raillerie pour ses poses de poupée articulée. Ses au-

toportraits traduisent cette ambiguïté. Ainsi Pierson regrette de ne pas avoir su capter en photo la beauté d'une femme telle qu'on peut la constater, en ouverture de l'exposition, dans un tableau de Watts. « Ce portrait de Watts, commente Pierre Apraxine, est une revanche de la peinture. La photo ne pouvait pas traduire ses atouts qu'étaient des dents blanches, un teint merveilleux, une taille et une poitrine exceptionnelles. Elle ne portait pas de corset, ce qui était scandaleux. Aujourd'hui, la Castiglione serait un mélange de Liz Taylor et d'Ava Gardner. »

La Castiglione invente aussi le corps comme objet d'art. « Elle annonce le body art », affirme Pierre Apraxine, qui ajoute : « Quand on lui demandait de sculpteur préféré, elle répondait aucun : elle est sa propre sculpture. » Ses jambes ont été moulées en terre cuite et Carrier-Belleuse l'a sculptée. Elle a joué à la courtisane, faisait des stripteases partiels – les bras, les jambes, « peut-être les seins », ajoute Pierre Apraxine. Elle aurait proposé à des artistes de poser nue. La photo la plus osée que nous lui connaissons est celle où on l'imagine nue sous une couverture. Et dans un Second Empire très rigide, il est certain, conclut Pierre Apraxine, que « sa photographie lui a causé du tort ».

En ressort une sacrée personnalité, « même si elle est une artiste, ajoute Pierre Apraxine, la Castiglione n'a pas une vision claire et réfléchie de son projet ». Son œuvre est en fait au carrefour du narcissisme et de la thérapie : enrichir sa gloire, affirmer son identité, soigner sa névrose et son autisme. « Elle fait des photos comme une activité hédoniste, hyperactive », affirme Pierre Apraxine.

Ceux qui l'approchent, ajoute ce dernier, sont partagés entre l'admiration pour son contrôle absolu et l'harmonie de ses gestes, et la raillerie pour ses poses de poupée articulée. Ses au-

Michel Guerrin

De Pierre Molinier à Cindy Sherman, dans le miroir de l'objectif

LA COMTESSE de Castiglione est la pionnière d'un genre étrange, adopté ensuite par des artistes qui, comme elle, ont multiplié les autoportraits travestis et ont exploré les limites de l'identité. Claude Cahun s'est photographiée pendant plus de trente ans, entre 1917 et 1954. Seize ans pour Pierre Molinier, de 1960 à son suicide en 1976. La série est en cours pour l'Américaine Cindy Sherman et la Française Sophie Calle, qui ont respectivement pris leurs premières images au début et à la fin des années 70.

Durée, accumulation, obsession. Ce n'est pas le seul point commun. Ces artistes, dans la lignée de la Castiglione, ont joué avec le mimétisme photographique, la neutralité apparente du procédé, sa violence et sa cruauté. Comme la Castiglione, Cindy Sherman et Sophie Calle ont, un temps, confié l'appareil à un tiers, plus soucieuses du contenu de l'image que de sa réalisation. Et comme la comtesse, il leur est arrivé de suggérer dans leur pose la présence d'un interlocuteur invisible. Tous ont également montré le décalage



A gauche, Claude Cahun travestie en homme ; à droite, Pierre Molinier travesti en femme.



A gauche, Claude Cahun travestie en homme ; à droite, Pierre Molinier travesti en femme.

spectaculaire entre l'original, c'est-à-dire eux-mêmes, et sa reproduction pour définir une identité éclatée, disant à leur façon qu'une photographie a autant à voir avec la réalité que le simulacre.

Ces artistes divergent néanmoins sur leurs motivations profondes et le sens des images. Chez la Castiglione, il n'y a que sa personnalité qui compte dans les cen-

taines d'images qu'elle accumule comme des séances chez le psychanalyste. A l'opposé, Pierre Molinier et Claude Cahun se sont évertués à gommer leur apparence – leur sexe – pour créer un double et alter ego : féminin pour le premier et masculin pour la seconde. Quant à Cindy Sherman, si elle a commencé à se travestir à la sortie de l'adolescence – « comme une

thérapie », nous a-t-elle confié –, elle ajoute vite qu'elle n'a rien à voir avec les rôles qu'elle interprète dans les images, s'évertuant à décliner les standards et panoramas de la femme occidentale, de l'héroïne de film jusqu'au tableau d'histoire reconstitué.

Sophie Calle est apparemment éloignée de la Castiglione au sens où elle apparaît rarement dans les images qu'elle scénarise. C'est en fait la plus proche : même désir de contrôler sa vie dans le moindre détail et de mêler biographie et photographie. Les textes et images qui forment chaque série de Sophie Calle – faire un strip-tease à Pigalle, inviter des hommes à dormir dans son lit, se faire photographier par un détective privé – dressent une chronique de sa vie et donc son portrait. « Mes travaux ne suivent pas une méthode artistique mais sont un moyen de survie », dit-elle. C'est une phrase que n'aurait pas reniée la Castiglione. Mais peut-on croire Sophie Calle ?

La question de la sexualité est abordée avec plus ou moins d'intensité et sous des angles diver-

gents. La Castiglione surenchérit sur la féminité alors que Claude Cahun, sans doute la plus « politique » de tous pour affirmer son homosexualité, la nie. Molinier devient poupée et cerne, en fétichiste, des parties distinctes du corps. Cindy Sherman, au fur et à mesure que son œuvre avance, désintègre le corps transformé en prothèse à la Bellmer.

Reste le changement déterminant de statut des images en un siècle et demi. Entre la Castiglione, Cahun et Molinier d'un côté, Sherman et Calle de l'autre, on passe d'une image privée et intime à une image publique destinée au champ de l'art. Andy Warhol y est pour beaucoup, notamment avec sa série Polaroid d'autoportraits travestis dans lesquels le corps est traité comme n'importe quel objet à photographier, acheter, admirer et consommer. Depuis, les artistes sont légion, d'Urs Luthi à Chuck Nannay en passant par Robert Gober, à jouer plus ou moins intensément avec ces notions d'identité et de travestissement.

M. G.

Une beauté « pathétique et touchante »

Responsable de la collection Gilman Paper Company de New York, Pierre Apraxine a acheté nombre de photographies de la comtesse de Castiglione. Il est aussi, avec Françoise Heilbrun et Xavier Demange, un des commissaires de l'exposition d'Orsay. Il donne ici son diagnostic sur une personnalité qu'il a étudiée avec minutie : « La Castiglione met en jeu sa beauté et sa féminité comme dans un conte de fées. Le cadrage photographique lui permet de cerner une personnalité qui s'éparpille. Elle use de l'image comme une armure, pour se protéger, et en même temps elle montre une identité malade, jamais en place, dispersée. Les images du début la glorifient alors que les images de la fin sont pathétiques. Elle est si boulimique qu'on finit par ne plus savoir quelle image elle donne ; elle-même ne le sait plus. Cela traduit un manque énorme de sécurité. Elle reste dans l'illusion grandiose de sa destinée qui n'est jamais assouvie par la réalité. C'est pour cela qu'elle est touchante. »

LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DES COMPILATIONS DE BLUES !

Blues COLLECTION

Réalisée avec le concours de l'équipe rédactionnelle de **SOUL BAG**, la **GITANES BLUES COLLECTION** réunit avec ces 10 premiers CD une sélection de faces rares et de "classics" des plus grands artistes de Blues d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des compilations thématiques sur CHICAGO, le GOSPEL et l'HARMONICA.

CHICAGO BLUES	545 404-2
GOSPEL I	545 473-2
HARMONICA	545 419-2
JOHN LEE HOOKER	545 285-2
LUCKY PETERSON	543 297-2
JOE LOUIS WALKER	543 296-2
LITTLE WALTER	112 143-2
MUDDY WATERS	112 123-2
HOWLIN' WOLF	112 142-2
SONNY BOY WILLIAMSON	112 151-2

UNIVERSAL www.fnac.fr

EN VUE

■ Après **Brad Pitt** dans le rôle de **Heinrich Harrer**, ancien nazi précepteur du dalaï-lama, voici **Jodie Foster** dans celui de **Leni Riefenstahl**, propagandiste du III^e Reich.

■ **Herta and Paul Amirian**, ministre de la justice allemande, souhaite que l'éditeur Bertelsmann insiste auprès de la librairie en ligne « *barnesandnoble.com* », son partenaire américain, pour qu'elle n'exporte plus de livres nazis.

■ « *Nos projecteurs sont colorés et mobiles, ceux d'Albert Speer, l'architecte de Hitler, étaient blancs et fixes* », se défend **Gert Hof**, metteur en scène des illuminations du millénaire à Berlin, contre les accusations de **Thomas Flierl**, maire de l'arrondissement de Tiertgarten, évoquant les « *cathédrales de lumière* » des grand-messes nazies.

■ « *La naissance d'un enfant pourrait compromettre définitivement un état psychique précaire* », explique le docteur **Ignazio Ruffino**, tuteur légal, favorable à l'avortement d'une Sicilienne de treize ans handicapée mentale, enceinte d'un garçon de quatorze ans. « *Les horreurs du racisme nazi sont de retour cinquante ans après* », s'indigne l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican.

■ « *Même s'il est handicapé, c'est mon enfant !* », déclare **Paul Shin**, qui supplie les médecins de l'hôpital Western de Toronto de ne pas débrancher avant au moins quatorze semaines sa femme enceinte, cliniquement morte, pour sauver son fœtus souffreteux.

■ Les utilisateurs des cartes téléphoniques signées **Jean Paul II**, vendues par la Siesta Telecom associée au Vatican, obtiendront, en décrochant, une bénédiction papale automatique.

■ **Barrie Drewitt** et **Tony Barlow**, millionnaires anglais, ont assisté, jeudi 9 décembre en Californie, à la naissance de leurs jumeaux, **Aspen** et **Saffron**, conçus au prix fort au moyen d'un ovule anonyme, mis au monde par une mère porteuse grassement rétribuée.

■ Dimanche 12 décembre, cent dix-neuf soldats des troupes gouvernementales ont été tués par les rebelles du Mouvement de libération du Congo, dans la province de l'Equateur, où leurs combats sèment la mort parmi les villageois.

■ Le 5 décembre, dans la zone d'Asibuli, à l'est d'Addis Abeba, après une demi-journée de combats avec des lions, les hyènes battant en retraite ont dévoré une mère et son enfant dans la localité d'Endasebillo.

■ A la Banque du sang pour chiens de la clinique vétérinaire de Helsingborg, en Suède, les rottweilers sont les meilleurs donneurs.

Christian Colombani

« *DEPUIS UNE SEMAINE, les habitants de la ville de Suceava sont terrorisés par un criminel pédophile qui est toujours en liberté* », écrit le quotidien roumain *Ziua* (Le Jour). La presse roumaine décrit la panique qui règne à Suceava, dans l'est de la Roumanie, depuis qu'un pédophile a violé quatre enfants et tué deux d'entre eux après les avoir atrocement torturés.

Les médias accordent une très grande place à ce qui se passe dans cette ville de Moldavie, région la plus démunie du pays. Les enquêteurs et les éditeurs remplissent la presse et les télévisions roumaines, comme si c'était la première fois que l'opinion publique était confrontée à ce phé-

nomène. Pourtant l'histoire est classique en Roumanie, dix ans après la chute de la dictature de Nicolae Ceausescu.

AUTORITÉS PLUTÔT INDULGENTES
Le drame a eu lieu dans le quartier de Burdujeni de Suceava, une sorte de Bronx à la moldave réputée pour sa pauvreté. Ici, c'est la zone. La fermeture des entreprises de l'ère communiste a voué la ville au chômage. L'absence de perspectives économiques est le lot commun. Les enfants du quartier, qui passent leur temps à traîner dans les rues, sont une proie facile pour les pédophiles. A Suceava, cette affaire a ému l'ensemble de la population. Pour la première



fois les journaux se sont fait l'écho à l'échelle nationale de ce fléau.

La Roumanie, qui fait face au problème des enfants abandonnés – il y en a encore 2 000 éparpillés dans le pays –, est devenue un terrain de prédilection pour les pédophiles de tous bords. Outre ceux d'origine roumaine qui ont été ar-

rêtés et condamnés ces dix dernières années, on trouve un Français, un Suisse et un Norvégien. Un prêtre anglican a été expulsé en juin. « *En Roumanie, estime le quotidien Adevarul (La Vérité), les termes d'abus sexuels et de pédophilie n'ont pas la même définition que dans les documents de l'ONU et du Conseil de l'Europe. Les pédophiles de tous les pays sont tentés par la Roumanie parce qu'ils pensent que la loi roumaine est plus permissive.* »

Pourtant, le code pénal comporte des peines de dix à vingt ans de prison pour le viol d'un mineur et de quinze à vingt-cinq ans si le viol est suivi de meurtre. Les autorités judiciaires se sont mon-

trées jusqu'alors plutôt indulgentes pour les pédophiles. Michel, citoyen français surpris en flagrant délit avec un mineur, purge depuis 1996 une peine de six ans de prison.

EXAMEN DE CONSCIENCE
Le drame de Suceava oblige l'opinion publique roumaine à un difficile examen de conscience. « *L'identification des abus sexuels se heurte à la pudeur des Roumains, qui ne sont guère enclins à parler de sexe, note l'éditorial du quotidien Evenimentul Zilei (L'Événement du jour). Les Roumains se sont habitués aux enfants des rues sans se demander ce qui leur arrive réellement. Cependant, ils sont choqués quand ils apprennent que la majorité d'entre eux sont actifs du point de vue sexuel entre sept et douze ans.* »

Certes, la Roumanie n'est pas comparable à certains pays asiatiques où la pédophilie a tendance à devenir une véritable industrie. La réaction récente de l'opinion publique roumaine face à ce phénomène met en évidence la nouvelle prise de conscience qui rapproche la Roumanie de l'Europe, où elle estime avoir sa place.

Par ailleurs, le problème des enfants abandonnés est en voie de règlement en raison de la pression exercée récemment par la Commission européenne. Mais la Roumanie a encore du chemin à faire en ce qui concerne l'éducation sexuelle et les mauvais traitements infligés aux enfants.

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Baudouin Bollaert

■ Où s'arrêtent ces frontières ? Si l'on dit oui à la Turquie, pourquoi barrer la route à l'Ukraine ou à la Moldavie ? Et que dire de l'Albanie et des six ex-Républiques yougoslaves ? Elles ont aussi leur place dans le « club ». Si bien que les vingt-huit deviendront vite trente-cinq ou davantage... Ce flou est d'autant plus inquiétant que le syndrome du « machin » guette l'Union. (...) L'UE pourrait devenir une sorte d'ONU ou d'OSCE sans système de décision efficace. Faute de volonté politique, le danger est réel de la voir se diluer dans une vaste zone de libre-échange, l'OTAN plaquant sa structure militaire sur

l'ensemble. (...) L'Union peut-elle mourir ? Une course de vitesse s'engage, en réalité, entre ce projet intégrateur qu'est la monnaie unique et ce projet désintégrateur qu'est l'élargissement.

LE TEMPS

Alain Clampotti

■ Au contact des candidats – ils sont treize désormais –, l'UE va changer aussi, dans un sens qui fait peur au noyau des Etats fondateurs. Ce qui est ardu à quinze ne va-t-il pas devenir impossible à vingt, vingt-cinq ou trente ? Et l'Union, espace cohérent, ne va-t-elle pas devenir une molle zone de libre-échange entre partenaires si hétérogènes que les exceptions finiront par être plus nombreuses que les règles ? (...) Cette complexification a aussi une signifi-

cation pour la Suisse : nous serons de plus en plus désirés, car l'Union aura besoin de contributeurs pour financer ses nouvelles solidarités à l'Est.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Ainsi l'Europe continue-t-elle à faire du surplace. Certes, elle a ouvert, entre autres, le chantier sur l'élargissement. Mais, lorsqu'on considère son incapacité aujourd'hui à avancer sur des aspects fondamentaux de ce qui fonde une Union, on peut être sceptique sur la construction à vingt-sept pays d'une Europe qui, à quinze, piétine. Sauf à considérer qu'elle ne sera rien d'autre qu'un grand marché commun, sans autre ambition que la libre circulation des marchandises.

RTL

Alain Duhamel

■ Il n'y aura pas de miracle corse : Lionel Jospin ne peut inventer aucun élixir politique. (...) Reste que pour la première fois un gouvernement, le gouvernement Jospin, s'apprête à expérimenter une quatrième voie. Jusqu'ici existaient alternativement la tentation du compromis honteux et la tentation de l'ordre sans dialogue. La seconde bloquait tout débat, la première ne faisait pas reculer la violence. Pire : une troisième méthode, la plus fréquente, pratiquait la fermeté le jour et la compromission la nuit. Cette fois-ci va s'ouvrir un débat au grand jour, à l'Hôtel Matignon, et entre toutes les sensibilités désignées par le suffrage universel. C'est au moins une tentative honorable.

www.guillotine.net

Avec Internet, même les déviants marginaux et solitaires disposent d'une audience planétaire

DANS SON VILLAGE du nord de la Suède, Eija-Riita Eklöf, quarante-cinq ans, mène une vie obscure, seule avec ses chats dans une grande maison. Mais sur Internet elle est plus connue sous le nom de « Madame Guillotine », créatrice d'un site monumental, très documenté et richement illustré, consacré à l'histoire de la guillotine dans tous les pays où elle fut utilisée.

Depuis l'âge de dix ans, Eija-Riita éprouve pour ces engins de mort une passion dévorante, qu'elle n'hésite pas à qualifier de « *sexuelle, émotionnelle et spirituelle* ». Devenue grande, elle a décidé d'assumer ce penchant irrésistible, et de parcourir l'Europe à la recherche d'authentiques guillotines, qu'elle achète et expédie chez elle. En outre, elle en a fabriqué plusieurs dans sa cave. Ses préférées reçoivent des noms de baptême, comme « De Horizon », instrument portatif qu'elle promène avec elle lors de ses déplacements, et surtout « Fressie », l'amour de sa vie : « *Le soir de Noël 1996, Fressie et moi nous sommes fiancés. Ce fut un moment*



de grand bonheur pour tous les deux, et notre souhait est de vivre heureux ensemble. » Depuis ce jour mémorable, cette guillotine trône, immense et solennelle, au milieu du salon. Elle possède son site web personnel, où l'on trouve des photos des deux amants tendrement

enlacés, sur fond de roses pompons et d'angelots.

En plus de son intérêt historique et photographique, le site de Madame Guillotine a une dimension militante. Eija-Riita considère qu'elle appartient à une minorité sexuelle, les « *objectum-sexuals* », et

qu'à ce titre elle est victime d'une discrimination insupportable. Elle fustige l'intolérance des autorités suédoises, et a lancé sur le Net une campagne visant à faire reconnaître les droits juridiques et sociaux des objectum-sexuals.

En toute logique, la notoriété d'Eija-Riita n'aurait pas dû dépasser son village, mais en s'autopubliant sur Internet elle est devenue une cause célèbre – ou un objet de dérision – à l'échelle planétaire. Plusieurs annuaires et répertoires américains, toujours à l'affût de sites bizarres et inclassables, ont assuré sa promotion auprès des internautes et des médias. Son site a été inclus dans des *web-rings* (mini-réseaux thématiques) très divers, allant de la recherche historique à l'érotisme. Il a déjà accueilli des centaines de milliers de visiteurs, dont certains semblent se reconnaître dans le combat d'Eija-Riita. La croisade internationale des objectum-sexuals ne fait que commencer.

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :
Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :
Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21. bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 US
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

Gueule de bois par Alain Rollat

IL LÈVE son verre, Boris Eltsine. Il boit, sur TF1, à la santé des caméras. Il boit à la gloire de la Russie qui « *remet de l'ordre en Tchétchénie* ». Il boit au succès électoral de son premier ministre, Vladimir Poutine, « *qui gagne un point de popularité pour cent Tchétchènes tués*. » Il boit à son ami Jiang Zemin qui l'assure de sa solidarité tibétaine. Il boit à la face de l'Europe qui juge son attitude « *choquante* ». Il boit au nez de Jacques Chirac qui le prie de « *changer de comportement* ». Il boit au bon souvenir de Bill Clinton qui n'oublie plus que « *la Russie dispose d'un arsenal complet d'armes nucléaires* ». Il boit au Prix Nobel de Médecins sans frontières qui l'adjure de ne plus « *bombarder des populations civiles sans défense* ». Il boit au courage de ses tankistes qui fonctionnent à la vodka en mitraillant les civils sans défense qui ne leur en fournissent pas. Il boit à la

perspicacité de Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski : « *Un être qui s'habitue à tout, voilà, je pense, la meilleure définition que l'on puisse donner de l'homme* » (*Souvenirs de la maison des morts*).

Il boit donc, Boris Eltsine, à la santé des êtres de Grozny. Le petit garçon auquel le monteur de TF1, éccœuré, dédie le toast du malade du Kremlin n'est pas habitué aux caméras. Il y en a beaucoup moins qu'au printemps dernier au Kosovo. Immobile, planté dans la boue, il est fasciné, cet enfant, par celle qui s'est agenouillée devant lui pour capter son regard noir plein cadre. Quel âge a-t-il ? Deux ans ? Trois ? Il ne quitte pas l'objectif des yeux. Quand la main de sa mère le tire en arrière, il recule un peu, mais son regard reste rivé à celui de cette chose métallique dont il découvre l'existence. Manteau écarlate, capuchon de même couleur, ce garçonnet ressemble trop au

Petit Chaperon rouge. Son compte est bon. Cette étrangeté vestimentaire fera son malheur. Le Petit Chaperon rouge, dans l'imagerie russe, ne saurait être d'origine terroriste. Les tankistes de Moscou prendront peur en le voyant. Mère-Grand le leur rabâche depuis si longtemps : « *Si tu n'es pas sage, le bandit tchétchène viendra te chercher...* » Le bandit tchétchène étant à l'imaginaire russe ce que l'ogre est à Barbe-Bleue, cet enfant trinquera. A deux pas de lui, prostré, figée comme une statue de sel, une grand-mère tchétchène, trop habituée à tout, égrène son chapelet. Pourvu qu'elle prie pour nous...

Au fou ? Non ! ça suffit, Fiodor Mikhaïlovitch, celle-là, tu nous l'as déjà faite... Souviens-toi : « *Ce n'est pas en enfermant ton prochain dans une maison de santé que tu prouveras ta raison...* » Passe-moi plutôt la bouteille !...

LUNDI 13 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : La corruption. Invités : Jean Cartier-Bresson, Pierre Lascombes. LCI

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Burning Spear ; Ruben ; Pascal Obispo. Canal +

DOCUMENTAIRES

18.30 Histoires de la mer. [3/13]. TMC

TELEVISION

FRANCE-CULTURE

17.30 A voix nue. Depuis l'été 1998, à l'initiative du Secours populaire français, des petits cahiers circulent dans toute la France où chacun peut, s'il le souhaite, raconter sa vie, confier ses rêves, pousser un coup de gueule.

TÉLÉFILMS

19.10 La Dernière Campagne de Robert Kennedy. Planète

MUSIQUE

19.05 Duke Ellington en octet. Mezzo

COURTS MÉTRAGES

22.20 Œil pour œil. Emil Stang Lund. Arte

SÉRIES

20.50 Un homme en colère. Meurtre pour deux. TF 1

TÉLÉFILMS

19.50 La Ferme aux ballons. William Dear. Disney Channel

COURTS MÉTRAGES

22.20 Œil pour œil. Emil Stang Lund. Arte

SÉRIES

20.50 Un homme en colère. Meurtre pour deux. TF 1

FILMS

19.00 Prince Valiant. Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

22.25 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1963, 120 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

22.30 Le Désordre et la Nuit. Gilles Grangier (France, 1957, N., 95 min). Ciné Classics

FILMS

20.30 Le Désordre et la Nuit. Gilles Grangier (France, 1957, N., 95 min). Ciné Classics

FILMS

20.30 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (EU, 1949, 115 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

21.00 Jésus de Montréal. Denys Arcand (Canada, 1989, 125 min). Paris Première

FILMS

21.10 Raphaël ou le débauché. Michel Deville (France, 1971, 105 min). Cinétoile

FILMS

22.25 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1963, 120 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

22.25 Lacombe Lucien. Louis Malle (France, 1974, 135 min). Ciné Cinémas 2

FILMS

22.30 Madame Bovary. Jean Renoir. Avec Valentine Tessier, Pierre Renoir (France, 1933, N., 100 min). Arte

FILMS

22.55 A cause, à cause d'une femme. Michel Deville (France, 1962, N., 100 min). Cinétoile

FILMS

23.00 Misery. Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min). Téva

FILMS

23.05 Léolo. Jean-Claude Lauzon (Fr. - Can., 1992, 105 min) O. Paris Première

FILMS

23.05 Le Jour où la terre s'arrêta. Robert Wise (EU, 1951, N., v.o., 95 min). 13^{ème} Rue

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 19.55 L'Air d'en rière. 19.57 Clic et net. 20.00 Journal, Du côté de chez vous. 20.40 Boom, Météo. 20.50 Un homme en colère. Série. Meurtre pour deux.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo 2. 20.55 Jour après jour. S'installer ensemble à deux et à plusieurs. Mois après mois.

FRANCE 3

18.20 Question pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 Docteur Sylvestre. Série. Une retraite dorée. 22.30 Météo, Soir 3. 23.05 Les Mille Merveilles de l'Univers. Film. Jean-Michel Roux O.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 The Full Monty, le grand jeu. Film. Peter Cattaneo O. 22.05 Tragédies minuscules. 22.10 Une minute de silence. Film. Florent Emilio Siri O. 23.40 Boxe hebdo. 0.40 La Cérémonie. Film. Claude Chabrol O.

MARDI 14 DÉCEMBRE

FILMS

13.30 L'assassin habite au 21. Henri-Georges Clouzot (Fr., 1942, 80 min). Cinétoile

FILMS

14.50 A mort l'arbitre ! Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 3

FILMS

16.30 Nocturne indien. Alain Corneau (France, 1989, 105 min). Ciné Cinémas 2

FILMS

17.45 La Mort aux trousses. Alfred Hitchcock (EU, 1959, v.o., 135 min). Ciné Cinémas 1

FILMS

18.35 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (EU, 1949, v.o., 115 min). Ciné Cinémas 3

FILMS

18.50 La Lectrice. Michel Deville (France, 1988, 100 min) O. Cinéstar 2

FILMS

20.20 Dangereusement vôtre. John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 130 min). Cinéfaz

FILMS

20.30 Les Nerfs à vif. Jack Lee Thompson. Avec Gregory Peck, Robert Mitchum (EU, 1962, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

FILMS

20.30 Le Voyage du capitaine Fracasse. Ettore Scora (Fr. - It., 1990, 130 min). Cinéstar 1

FILMS

20.40 Les Sorcières d'Eastwick. George Miller (Etats-Unis, 1987, 120 min). RTL 9

FILMS

22.20 Le Médailleur. John Bratton. Avec Laraine Day, Brian Aherne (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

FILMS

22.25 Le Roi des rois. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1961, 155 min) O. Canal +

FILMS

23.45 Tout le monde dit I love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 1

FILMS

0.00 Le Lit conjugal. Marco Ferreri (Italie, 1963, N., v.o., 95 min). Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exklusif. 19.05 Le Bigdil. 19.55 L'Air d'en rière. 19.57 Clic et net. 20.00 Journal, Du côté de chez vous. 20.40 Boom, Météo. 20.50 Un homme en colère. Série. Meurtre pour deux.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo 2. 20.55 Jour après jour. S'installer ensemble à deux et à plusieurs. Mois après mois.

FRANCE 3

18.20 Question pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 Docteur Sylvestre. Série. Une retraite dorée. 22.30 Météo, Soir 3. 23.05 Les Mille Merveilles de l'Univers. Film. Jean-Michel Roux O.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 The Full Monty, le grand jeu. Film. Peter Cattaneo O. 22.05 Tragédies minuscules. 22.10 Une minute de silence. Film. Florent Emilio Siri O. 23.40 Boxe hebdo. 0.40 La Cérémonie. Film. Claude Chabrol O.

PROGRAMMES

ARTE

19.00 Nature. Voyage en l'an 10027. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Panama, US Go Home. 20.45 Lea. Film. Ivan Fila. 22.20 et 0.10 Court circuit. 22.30 Madame Bovary. Film. Jean Renoir. 0.40 Les Mercredis de l'Histoire. La pitié dangereuse.

M 6

18.25 Stargate SG-1. 19.15 Unisexe. 19.50 La sécurité sort... 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. 20.35 Zone non-fumeuse. 20.46 6 minutes sur le siècle, Les Produits stars. 20.55 Beignets de tomates vertes. Film. Jon Avnet. 23.10 Irrésistible force. Téléfilm. Kevin Hooks.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica. 21.20 Espresso, Poésie sur parole. 21.30 A voix nue. 22.10 Carnet de notes. Mauriac et la musique. 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain. 0.30 La Culture c'est vous.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Orphée et Eurydice. Opéra de von Gluck. Donné par le Monteverdi Choir et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Elliot Gardiner. Katarina Karnéus (Orphée), Sandrine Piau (Eurydice). 22.30 Jazz, suivez le thème. When I Fall in Love. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Artur Rubinstein, piano. Œuvres de R. Schumann, Mahler, Brahms, Dvorak. 22.50 Les Soirées (suite). Concert. Œuvres de Debussy, Koechlin, Hahn, Duparc.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : A chacun sa spiritualité. La Cinquième

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. France 3

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer ; Françoise Hardy. Paris Première

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. Canal +

MAGAZINES

20.50 De quel droit ? Méfiez-vous des copies ; Les pièges du saumon ; Internet : le paradis des pirates ; Les dessous des bijoux ; Des tableaux entre vrai et faux ; Prêt-à-porter : copier n'est pas jouer ; Les arnaques de la pub. M 6

MAGAZINES

20.55 Hors série. Images inconnues : Le XX^e siècle. France 3

MAGAZINES

21.00 Le Gai Savoir. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élitistes ? Paris Première

MAGAZINES

22.15 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Odyssee

MAGAZINES

22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les ados du divorce ; L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. France 2

MAGAZINES

23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. France 3

DÉBATS

21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : A chacun sa spiritualité. La Cinquième

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. France 3

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer ; Françoise Hardy. Paris Première

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. Canal +

MAGAZINES

20.50 De quel droit ? Méfiez-vous des copies ; Les pièges du saumon ; Internet : le paradis des pirates ; Les dessous des bijoux ; Des tableaux entre vrai et faux ; Prêt-à-porter : copier n'est pas jouer ; Les arnaques de la pub. M 6

MAGAZINES

20.55 Hors série. Images inconnues : Le XX^e siècle. France 3

MAGAZINES

21.00 Le Gai Savoir. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élitistes ? Paris Première

MAGAZINES

22.15 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Odyssee

MAGAZINES

22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les ados du divorce ; L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. France 2

MAGAZINES

23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. France 3

DÉBATS

21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : A chacun sa spiritualité. La Cinquième

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. France 3

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer ; Françoise Hardy. Paris Première

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. Canal +

MAGAZINES

20.50 De quel droit ? Méfiez-vous des copies ; Les pièges du saumon ; Internet : le paradis des pirates ; Les dessous des bijoux ; Des tableaux entre vrai et faux ; Prêt-à-porter : copier n'est pas jouer ; Les arnaques de la pub. M 6

MAGAZINES

20.55 Hors série. Images inconnues : Le XX^e siècle. France 3

MAGAZINES

21.00 Le Gai Savoir. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élitistes ? Paris Première

MAGAZINES

22.15 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Odyssee

MAGAZINES

22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les ados du divorce ; L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. France 2

MAGAZINES

23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. France 3

DÉBATS

21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : A chacun sa spiritualité. La Cinquième

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. France 3

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer ; Françoise Hardy. Paris Première

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. Canal +

MAGAZINES

20.50 De quel droit ? Méfiez-vous des copies ; Les pièges du saumon ; Internet : le paradis des pirates ; Les dessous des bijoux ; Des tableaux entre vrai et faux ; Prêt-à-porter : copier n'est pas jouer ; Les arnaques de la pub. M 6

MAGAZINES

20.55 Hors série. Images inconnues : Le XX^e siècle. France 3

MAGAZINES

21.00 Le Gai Savoir. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élitistes ? Paris Première

MAGAZINES

22.15 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Odyssee

MAGAZINES

22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les ados du divorce ; L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. France 2

MAGAZINES

23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. France 3

DÉBATS

21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : A chacun sa spiritualité. La Cinquième

MAGAZINES

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. France 3

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music

Dis bonjour à la MAM !

par Pierre Georges

AH, on ne s'en lasse pas, au RPR et ailleurs. Depuis que Michèle Alliot-Marie, MAM, fut élue par les compagnons et gnomes M^m le président du mouvement gaulliste, rien ne nous est épargné de sa vie, ses œuvres, ses goûts, son caractère, ses tailleurs, ses déjeuners.

La MAMIA exerce ses doux ravages dans l'empire des médias. Que fait MAM ? Qu'aime MAM ? Que porte MAM ? Que pense MAM ? Où va MAM ? A quelle heure se lève MAM ? Ainsi pleuvent apparemment les consignes dans les salles de rédaction où des rédacteurs en chef exténués par la routine passent visiblement commande. Une femme à la tête du RPR ! Une femme chez les machistes, péplum gaulliste ! Une femme qui « *caresse la trompe des éléphants* » ! File coco, cocotte, et ne reviens point bredouille !

Ils ne furent point bredouilles. Quelle avalanche ! Et c'est ainsi qu'après un sinistre dimanche de pluie ne laissant de choix qu'entre gouttes d'eau et gouttes d'encre, pistant l'héroïque héroïne, nous sommes en mesure de compléter le portrait de la femme « *au caractère bien trempé qui a su forcer le destin* ».

Empruntions donc, sans vergogne, les informations ici et là, chaque publication y reconnaîtra les siennes. D'abord un fait essentiel et recoupé : qu'il pleuve ou qu'il vente, la MAM se lève tôt. Dès l'aube, heure d'été, avant l'aube, heure d'hiver. Le RPR appartenant à celles qui se lèvent tôt, MAM chaque matin est debout. A 5 heures, disent les uns, 5 h 30 affirment les autres. Simple divergence sur un phénomène notoirement établi : la MAM est du matin. Et le matin la trouve à sa, à ses tables de travail. Où elle écrit ses discours, seule comme une grande !

Car la MAM a deux maisons, dit la chanson de gestes. L'une à Neuilly, l'autre à Saint-Jean-de-Luz. Table de verre ici, table de bois là. Comme elle a deux valises, pour ses déplacements militants, l'une contenant ses effets personnels, l'autre ses bleus de travail. Encore que cette dernière considération soit parfaitement imagée, s'agissant d'une femme élégante, toujours tirée à quatre épingles. La preuve, pour lire la presse quotidienne, la MAM met toujours des gants, ce qui est une sage précaution par les taches qui courent. Et, rapportent les chasseurs de MAM, elle a une prédilection marquée pour le tailleur-pantalon de luxe. Un domaine d'ailleurs où elle sut imposer sa marque. Ne raconte-t-on pas qu'un jour, à l'Assemblée, un huissier jugulaire-jugulaire se mit dans le cas pendable d'interdire l'entrée de l'hémicycle à cette dame en pantalon. Ce à quoi, dans un mot prodigieux, MAM répliqua : « *Eh bien, voulez-vous que je l'enlève ?* » avant de poursuivre son chemin et sa révolution en marche.

Le mot ne pouvait être que celui d'une femme d'esprit et de caractère. Et du caractère, d'évidence, MAM n'est point dépourvue, adepte d'une « *discipline rigoureuse pour elle-même comme pour les autres* ». Elle sait ce qu'elle veut, MAM, et peut-être même le pouvoir depuis que Françoise Giroud en observatrice d'élite a cru discerner chez elle « *un appétit faramineux* ». Ce qui, ajouté à son goût pour les pâtes-champagne et à son refus du paritarisme par loi, complète le portrait.

Pour finir, une remarque : à la question : « *Auriez-vous fait la même chronique s'agissant d'un homme ?* », le chroniqueur ne peut que répondre : aurions-nous lu des choses semblables s'agissant d'un MOM ?

Au Chili, gauche et droite à égalité au premier tour de l'élection présidentielle

Le bon score de Joaquín Lavín contraint Ricardo Lagos à un ballottage

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

Aucun des deux principaux candidats à la présidence au Chili n'a obtenu la majorité absolue lors du premier tour, dimanche 12 décembre. Les Chiliens voteront donc à nouveau le 16 janvier prochain. Le match a été plus serré que prévu, selon les résultats provisoires établis lundi matin à partir de 99 % des bulletins dépouillés.

Avec 48 % des voix, le socialiste Ricardo Lagos, soutenu par la Concertation de centre gauche - coalition qui regroupe socialistes et démocrates-chrétiens et qui gouverne le Chili depuis dix ans - devance de fort peu son rival de droite Joaquín Lavín. Ce dernier est le candidat de l'Alliance pour le Chili (composée de l'Union démocrate indépendante et du Parti de rénovation nationale, deux partis pinochétistes), qui a recueilli 47,5 % des suffrages. Dans la région métropolitaine

de Santiago, où vivent quelque six millions des quelque quinze millions de Chiliens, le score est encore plus serré, avec une différence de 0,30 % entre les deux candidats. Ricardo Lagos, obtient 47,76 % des voix contre 47,46 % à Joaquín Lavín.

UN DISCOURS POPULISTE

Dix ans après la fin de la dictature militaire, la grande surprise est l'excellent score obtenu par M. Lavín, un ancien fonctionnaire de la junte du général Augusto Pinochet. M. Lavín, qui bénéficie du soutien des forces armées et de la grande majorité des industriels, a réussi à conquérir un électoral qui va au-delà des 35 % traditionnellement accordés aux secteurs promoteurs. Avec un discours populiste, il a séduit les régions les plus pauvres et les centres urbains les plus touchés par la récession économique et un taux de chômage de 12,5 % mais aussi une partie des jeunes électeurs. Un

million de Chiliens votaient pour la première fois dimanche.

Ces résultats marquent l'apparition d'un nouveau bipartisme politique au Chili et l'effondrement des petits partis. Notamment le Parti communiste qui a recueilli moins de 3 % des voix alors que les sondages le créditaient d'entre 6 et 7 % des suffrages à la veille des élections. Les trois autres candidats, dont Arturo Frei, le seul à se réclamer ouvertement de l'extrême droite, totalisent 1,32 % des voix.

« *Un chapitre se ferme aujourd'hui, mais l'histoire n'est pas terminée. Le résultat de ce premier tour est étroit et je crois que le second tour le sera également, mais nous allons gagner* », a déclaré M. Lagos qui au second tour devrait bénéficier du report des voix du PC alors que M. Lavín aurait, d'ores et déjà, fait le plein des voix des électeurs de droite.

Christine Legrand

« Nous », femmes du Kosovo, « premières cibles et victimes »

PRISTINA
de notre envoyée spéciale

C'est une colère terrible que viennent d'exprimer les femmes du Kosovo. Une colère « *lucide* », précisent-elles, si tristement lucide. « *Une colère de survivantes* ». Elles l'ont manifesté avec force, samedi 11 décembre, à Pristina, lors de la conférence internationale sur les droits de l'homme organisée par l'OSCE. Avec une belle insolence parfois. Et avec quelle passion ! Faites-nous enfin confiance. Ne faites pas de nous de simples figurantes. On ne veut pas la charité. On veut participer au pouvoir et décider de notre avenir... « *Nous* », les femmes du Kosovo, « *premières cibles et victimes de la guerre* », dont la situation n'a cessé de régresser depuis une dizaine d'années. « *Vous* », communauté internationale, représentée ici, à Pristina, par des associations et des organisations non gouvernementales, et surtout par la Minuk, la mission des nations unies que dirige Bernard Kouchner.

C'est sur elle, désormais emblématique du pouvoir, que se concentraient les critiques. « *Vous auriez dû être un modèle en ce qui concerne la promotion des femmes, or vous montrez le mauvais exemple* », accusait Igballe Rogova, présidente d'un réseau de femmes rurales. « *Quand cesserez-vous de nous utiliser pour mieux nous marginaliser ? Pas une seule femme dans les instances décisionnelles, ni au conseil transitoire du Kosovo ! C'est une honte* ». Les femmes, renchérisaient une avocate, ont tant à dire sur la réalité du pays, elles, sentinelles pacifistes, qu'on a dédaignées, stéréotypées comme « *ignorantes* » et « *moyennageuses* ». Les femmes ont vécu les tourments les plus effroyables : battues, violées, humiliées, contraintes de se cacher et de fuir avec des

enfants dont certains ont été tués sous leurs yeux ou sont morts de froid. N'ont-elles pas, disait-elle, gagné le droit à la responsabilité de la décision ? Va-t-on les ensevelir à nouveau, avec la complicité de l'ONU, derrière les murs d'une société patriarcale ?

Elles veulent parler santé, éducation, logements. Elle veulent parler sécurité face à l'augmentation du nombre d'enlèvements d'enfants et de jeunes filles, et aux rumeurs sur des réseaux de prostitution. Elles veulent parler justice et non vengeance, évoquer le lourd problème des viols subis par des milliers de femmes, et faire en sorte d'assurer, très en amont des procès, la protection de celles qui, malgré les menaces, acceptent de témoigner.

Elles veulent parler économie, investissements, emplois. « *Il n'y a que le travail qui permettra aux femmes de se remettre des douleurs de la guerre* », estime Saiveidje Ahmiti, directrice du Centre de protection des enfants et des femmes de Pristina. « *C'est d'emplois dont elles ont besoin, et pas d'assistance psycho-sociale ! Ce sont des usines qu'il faut rouvrir, et pas la énième officine humanitaire. C'est dans nos outils qu'il faut investir* ».

Ne trompez pas les femmes du Kosovo, laissez-les développer un projet, ne le leur imposez pas. Voilà comment pourrait se résumer le message applaudi samedi par des dizaines de participantes. Tout le monde avait en tête l'image de Flora Brovina, cette pédiatre kosovare dévouée à la cause des enfants et des femmes, qu'un tribunal de Serbie venait de condamner à douze ans de prison.

Annick Cojean

Dernier hommage à Franjo Tudjman

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Gordana se signe devant la dépouille de Franjo Tudjman et, toujours en marchant, elle tend une main dans sa direction, comme pour le toucher. Nuit et jour, de samedi à lundi matin, ce sont des centaines de milliers de Croates, probablement, qui sont venus à la présidence croate rendre un dernier hommage à leur dirigeant, décédé vendredi 10 décembre au soir des suites d'un cancer. Les obsèques devaient se dérouler lundi après-midi à Zagreb.

Un drapeau croate à damiers rouge et blanc recouvre le cercueil au pied duquel on a disposé un parterre de roses aux couleurs nationales. Deux soldats, en uniforme d'apparat rouge à parements dorés sont au garde-à-vous. Le visage fermé, Gordana quitte la salle au bout de quelques secondes.

Elle inscrit sur l'un des livres de condoléances mis à disposition : « *Mon mari s'est battu à vos côtés dès le départ. Je suis venu avec mes deux filles de quatre et trois ans pour que l'on ne vous oublie pas. J'ai 27 ans et c'est grâce à vous qu'aujourd'hui je peux dire que je suis Croate* ».

Une file compacte s'étend sur près de quatre kilomètres, serpente du centre de Zagreb jusqu'au sommet de la colline. C'est un ruban humain ininterrompu, discipliné qui ne déborde pas du trottoir. Une foule de dizaines de milliers de personnes silencieuses, vêtue de sombre, en rang par trois ou quatre. Pas de pleurs, peu

d'émotion. Un groupe de femmes prie à haute voix. Ici ou là on distingue un groupe de soldats en uniforme, des religieuses. Certains sont venus de province ou de Bosnie-Herzégovine dans des bus affrétés, dit-on, par la Communauté démocratique croate (HDZ), le parti au pouvoir. « *Comme pour la mort de Tito* », ironise discrètement un riverain.

LE PÈRE DE LA NATION

Depuis la mort du chef de l'Etat, les chaînes publiques, thuriféraires du président croate, diffusent sans discontinuer des programmes à la gloire de l'œuvre de Franjo Tudjman, le « *père de la nation* », « *le héros de la guerre* », « *l'égal des grands de ce monde* ». Les voix de l'opposition sont à peine dissimulées dans ce concert de louanges. Le deuil national se terminera lundi soir, à l'issue des obsèques. La campagne électorale pour les législatives prévues le 3 janvier 2000 commencera vraiment.

Dans la ville, des drapeaux à damiers, d'autre uniformément noirs, ont été accrochés aux façades des bâtiments publics. Les cloches battent à tout rompre. Sur le parvis de l'église Saint-Marc, en plein centre de la vieille ville, des centaines de personnes ont déposé des bougies multicolores. Un jeune homme passe, indifférent, et rentre dans un café. « *La page est tournée* », lâche-t-il. « *Jusqu'à demain soir, nous sommes la majorité silencieuse, après nous chasserons le HDZ du pouvoir* ».

Christophe Châtelot

M. Chirac déplore la « pénalisation excessive de la vie publique »

LE PRÉSIDENT de la République a ouvert le colloque du deuxième centenaire du Conseil d'Etat, lundi 13 décembre, à la Sorbonne, en présence, notamment, du ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, et du vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint Marc (le Monde du 27 novembre). M. Chirac a rappelé que la prise en compte de l'intérêt général fonde la légitimité du juge administratif : elle lui permet d'indemniser de façon « *équitable* [les] victimes » mais aussi de ne pas « *faire peser sur les acteurs du service public le poids d'une suspicion paralysante* ».

M. Chirac a estimé que « *ce système ne doit pas être vidé de son sens par une pénalisation excessive de la vie publique* ». Il a constaté qu'« *il n'y a pas si longtemps, on demandait au juge administratif ou au juge civil d'assurer la réparation des dommages subis sans rechercher de faute pénale, sauf action délictueuse ou criminelle caractérisée* ». Mais, a-t-il ajouté, « *aujourd'hui, c'est de plus en plus souvent au juge pénal que l'on s'adresse directement, pour lui demander, non pas une réparation, mais une sanction* ».

Or, a assuré le chef de l'Etat, « *il n'est pas sain que la recherche de la responsabilité pénale soit considérée comme la réponse normale à tout dysfonctionnement* » : le droit pénal

Tirage du Monde daté dimanche 12 - lundi 13 décembre 1999 : 574 505 exemplaires.

1-3

Le CIO a fait sa révolution culturelle

UN AN APRÈS le déclenchement de la plus grave crise de son histoire, le Comité international olympique (CIO) vient d'entreprendre la mutation la plus importante depuis sa création voilà 105 ans. Dimanche 12 décembre à Lausanne, la 110^e session de l'institution présidée par Juan-Antonio Samaranch a adopté un volet de réformes n'ayant aucun précédent. Les conséquences de l'affaire de corruption liées aux Jeux d'hiver de Salt Lake City (qui poussa dix membres du CIO vers la sortie) auront donc été nombreuses. Les cinquante recommandations arrêtées par CIO 2000, le groupe de travail mis en place par M. Samaranch, ont toutes été adoptées.

PRÉROGATIVE SUPPRIMÉE

L'une des réformes les plus importantes concerne le mode de désignation des membres du CIO. Si le système de cooptation reste en vigueur, ces derniers devront désormais respecter un mandat fixé à huit ans et ne pourront plus dépasser l'âge de soixante-dix ans (contre quatre-vingts actuellement). Des quotas devront aussi être respectés : quinze athlètes en activité et quinze présidents de fédérations internationales rempliront, notamment, les rangs de l'hémicycle. Alors qu'une période transitoire de plusieurs années sera nécessaire pour modifier la composition de l'assemblée olympique, dix champions ont d'ores et déjà été désignés. Parmi eux, le perchiste ukrainien Sergueï Bubka et le nageur russe Alexandre Popov.

L'autre grande innovation de la réunion est relative à la visite des villes candidates à l'organisation des Jeux. Au cœur du scandale de Salt Lake City, cette prérogative paraissait la plus difficile à supprimer. Juan Antonio Samaranch n'a pas eu besoin de mettre sa démission dans la balance, comme il l'imaginait : sa recommandation a obtenu 89 voix, contre 10 et une abstention. Un plébiscite qui arrive à point nommé pour le président du CIO qui, mercredi 15 décembre à Washington, doit être entendu par la commission d'enquête du Sénat américain chargée de l'affaire de Salt Lake City. Dans le courant de 2000, M. Samaranch devra répondre aux questions des limiers du FBI.

Frédéric Potet

SCIENCE & VIE
HORS SÉRIE

La vie et le sacré au temps des Pharaons

Thèbes, ville de légende et coeur spirituel de l'Egypte

EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI

OFFREZ-VOUS LE CONFORT
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

EUROPE

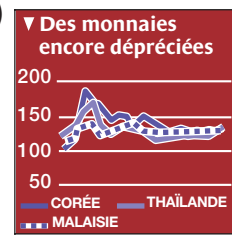


Jacques Dughera, président de la Fédération des Cigales, a aidé à la mise en place d'Esopo, réseau

européen de capital-risque (page IV)

BOUSSOLE

Après la crise asiatique, la Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie vont mieux, mais l'Indonésie reste à la traîne (page V)



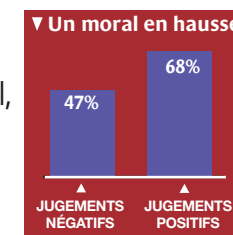
HISTOIRE

1869

Les eaux de la Méditerranée rejoignent celles de la mer Rouge : un triomphe pour Ferdinand de Lesseps. Aujourd'hui, le canal de Suez rapporte à l'Égypte un revenu plus important que le tourisme (page VI)

SONDAGE

Les salariés français ont davantage confiance en leur avenir professionnel et la question du temps de travail vient désormais en tête de leurs préoccupations, révèle la treizième enquête de l'Observatoire du monde du travail, créé par Ipsos et « Le Monde » (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

Parti avec retard, l'Archipel prend à son tour le chemin de la cyberéconomie. A la recherche d'un modèle décentralisé, sans être inégalitaire

Internet, pour une remise en forme du Japon

Un atout à développer

▼ Une sortie de crise difficile
CROISSANCE DU PIB en %

Année	JAPON	EUROPE	ÉTATS-UNIS
1987	4	3	3
1989	6	4	4
1991	2	2	0
1993	3	3	1
1995	4	4	2
1997	5	4	3
1999	4	3	2

▼ Le deuxième marché mondial...
NOMBRE D'INTERNUTES FIN 1999

Rang	Nombre	Pays
1	110 825	ÉTATS-UNIS
2	18 156	JAPON
3	13 975	ROYAUME-UNI
4	13 277	CANADA
5	12 285	ALLEMAGNE
6	6 837	AUSTRALIE
7	6 790	BRÉSIL
8	6 308	CHINE
9	5 696	FRANCE
10	5 688	CORÉE DU SUD

▼ ...mais un faible taux de pénétration
INTERNUTES POUR 1000 HABITANTS FIN 1998

Rang	Taux	Pays
1	333	SUÈDE
2	330,8	CANADA
3	316,6	ISLANDE
4	308,9	ÉTATS-UNIS
5	305,4	NORVÈGE
6	293,2	FINLANDE
7	285,2	DANEMARK
8	190,1	NOUVELLE-ZÉLANDE
9	186	SUISSE
10	179,7	ROYAUME-UNI
11	161,6	HONGKONG
12	160,5	SINGAPOUR
13	138,1	BELGIQUE
14	137,6	TAIWAN
15	136,6	PAYS-BAS
16	108,8	JAPON

▼ Le développement du commerce électronique
en milliards de yens

Année	JAPON	ÉTATS-UNIS
1998	65	2 250
1999	190	4 270
2000	430	7 110
2001	870	10 680
2002	1 620	15 360
2003	3 160	21 820

Sources : OCDE, MITI, Computer Industry Almanac Inc.
Infographie : Le Monde

TOKYO
de nos correspondants
Le rebond de l'économie japonaise sera lent et en « dents de scie », comme en témoignent la recrudescence de la croissance au troisième trimestre et les interrogations sur « la modeste reprise » actuelle du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publié le 9 décembre. Les inquiétudes ne devraient pas être levées avant deux ou trois ans, lorsque les restructurations de l'appareil productif et du système bancaire commenceront à produire leurs effets. Dans ce paysage morose, il y a cependant des poches de dynamisme : c'est le cas du marché de l'Internet, l'un des foyers d'effervescence de la nouvelle économie nipponne.

En retard par rapport aux États-Unis, le Japon s'affirme néanmoins comme le deuxième marché mondial du Net, avec près de 20 millions d'utilisateurs (+47% en un an) à la fin de 1999 et sans doute 30 millions en 2002. Projets pilotes subventionnés, dérégulation et aménagement des infrastructures : le gouvernement parie sur Internet – notamment pour relancer la consommation privée – et fait pression sur les opérateurs de télécommunication afin qu'ils continuent à abaisser les tarifs. L'essor de la téléphonie mobile (« l'ami virtuel » des jeunes Nippons), qui compte 47 millions d'abonnés, favorise le développement d'Internet grâce aux terminaux de poche ou le « 10 yens e-mail service » qui permet de recevoir un court message sur l'écran d'un téléphone portable. Le commerce électronique, en plein essor, va bouleverser la distribution et le fonctionnement bancaire.

On trouve dans le « Net Business » des « poids lourds » comme Fujitsu, Sony, Softbank ou Microsoft Japan. Mais dans leur ombre poussent des petites sociétés qui se taillent des niches, d'après le magazine économique *Ekonomisto* qui a consacré une enquête aux cinquante-cinq entreprises « gagnantes ». Non seulement celles-ci ignorent la crise, mais elles sont en train de déplacer la créativité économique des grands noms de l'industrie vers les « petites boîtes » fondées par de jeunes entrepreneurs qui réagissent vite et « pensent Net ». Dans la « Bit Valley » située dans l'arrondissement de Shibuya à Tokyo où les start-up de la nou-

velle économie fleurissent, beaucoup de jeunes entrepreneurs sont d'anciens otaku (« accros » de l'informatique enfermés dans la bulle de l'imaginaire virtuel). « L'esprit otaku a été un moteur de la révolution informatique en cours », explique Etienne Barral, auteur d'un ouvrage sur le phénomène (*Otaku, Les enfants du virtuel*, Denoël).

Internet est aussi au cœur des mutations sociales. Le « matraquage » médiatique sur l'avenir du Net et l'essor des ventes d'ordinateurs personnels (+40% au second semestre par rapport à la même période en 1998) stimulé par une baisse des prix témoignent du dynamisme d'un secteur qui mobilise les jeunes générations.

En particulier les jeunes femmes, qui sont appelées à jouer un rôle économique croissant. Le nombre des utilisatrices d'Internet (20% du total) augmente plus vite que celui des hommes. Akihabara, hier le quar-

tier de l'électroménager, est devenu *denno town* : le « cyber-quartier ».

Le Net a aussi un impact sociopolitique important en offrant de nouveaux modes d'expression à la majorité silencieuse. Les mouvements de citoyens trouvent dans le Net un moyen de faire connaître leurs positions et d'étendre les solidarités. Les « jeunes loups » du parti libéral-démocrate ont ainsi procédé à l'élection virtuelle de leur président – qui pourrait devenir premier ministre puisque son parti est aujourd'hui majoritaire – afin de sensibiliser la vieille garde à leur volonté de changement.

Dans une société à la fois friande d'informations et fonctionnant plus que toute autre en réseaux, Internet est l'un des moteurs d'un éclatement de Japan Inc. en une myriade de foyers de créativité et d'initiatives.

Brice Pedroletti et Philippe Pons

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM FULLY ACCREDITED *

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10-18 séminaires mensuels à PARIS
- 1-2 mois à NEW YORK et thèse
- diplôme ieMBA accrédité *

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

◆

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent

■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse
DBA accrédité *

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : <http://ism-mba.edu> e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

JAPON

Questions-réponses

1 Les pouvoirs publics nippons mènent-ils des actions spécifiques pour favoriser le développement d'Internet ?

Jugé prioritaire depuis 1994, le développement de la société et des technologies de l'information fait l'objet d'investissements tous azimuts, aussi bien via le ministère des postes que celui du commerce international et de l'industrie (MITI). L'ensemble a représenté 20 % du total de chacun des deux plans de relance d'avril et de novembre 1998, soit quelque 850 milliards de yens (53 milliards de francs).

En 1995, le MITI avait déjà débouqué 10 milliards de yens (0,6 milliard de francs), pour la phase 1996-1998, en faveur de vingt projets pilotes dans le domaine du commerce électronique. Dix se sont concrétisés. En 1998, 43,5 milliards de yens (2,7 milliards de francs) ont été distribués à cent cinquante projets pour la seconde phase, de 1998 à 2000.

S'y ajoute une enveloppe de 21,75 milliards de yens (1,35 milliard de francs) en 1995 pour la promotion du commerce électronique interentreprises, et 38 milliards de yens (2,4 milliards de francs) supplémentaires en 1998.

2 Pourquoi le Japon, grande puissance économique et technologique rivale des Etats-Unis à la fin des années 80, a-t-il raté le départ de la révolution Internet ?

La révolution Internet a eu lieu dans le logiciel et la micro-informatique. La force du Japon était l'assemblage de PC, mais « *le plus important dans un ordinateur, c'est le système d'exploitation et les processeurs, deux domaines dans lesquels nous ne sommes pas présents* », explique l'économiste Yukio Noguchi, directeur du tout nouveau Research Center for Advanced Science and Technology (RCAST) à l'université de Tokyo. « *Les sociétés électroniques se sont mises à fabriquer des ordinateurs comme si elles faisaient des réfrigérateurs, poursuit-il, sans comprendre la révolution des technologies de l'information. Il n'existe quasiment aucun département de recherche dans la micro-informatique ou le software dans les universités japonaises. La recherche est axée sur la machine-outil, la construction navale, la robotique !* »

Suréquipés en magnétoscopes et en téléviseurs, les ménages japonais étaient, jusqu'il y a quelques années, très à la traîne pour l'équipement en PC.

3 Les coûts de télécommunication sont-ils un obstacle au développement d'Internet au Japon ?

Il n'existe pas encore de tarif fixe généralisé. Les pouvoirs publics poussent NTT à abaisser les

taux d'interconnexion qu'il fait payer aux autres opérateurs, ce qui permettrait à ces derniers de proposer des tarifs fixes attractifs. Début décembre, l'opérateur semi-public a accepté de faire des concessions, ce qui devrait permettre d'arriver en l'an 2000 à un taux fixe d'à peu près 400 francs mensuels, qui est déjà celui proposé par les câblo-opérateurs.

L'utilisation de la technologie Asymmetric Digital Subscriber Technology (ADSL), ou le projet de Softbank de créer, à partir de l'an prochain, un nouveau réseau de transmissions de données sans fil à partir de bandes radio, ou encore les investissements de Sony dans le câble, vont contribuer à la baisse des tarifs.

4 Quels sont les principaux fournisseurs d'accès ?

Les premiers sont les géants de l'électronique : il s'agit de @Nifty (Fujitsu), de Biglobe (Nec), et de So-net (Sony). Les opérateurs téléphoniques tels NTT ou DDI ont démarré plus tard.

L'avance de Fujitsu et de Nec tient au fait qu'ils géraient déjà des réseaux de communications informatiques avant l'avènement d'Internet. En détenant des fournisseurs d'accès, les géants de l'électronique espèrent tirer les royalties du développement du commerce électronique : Fujitsu prévoit de créer grâce à son réseau, d'ici à 2003, une cité virtuelle de dix millions de personnes.

AOL Japan, le seul fournisseur d'accès étranger (en joint-venture au Japon avec Mitsui), semble connaître un nombre croissant de défections.

5 Comment le réseau est-il implanté dans les écoles ?

Le Japon affiche des ambitions moins élevées que les pays occidentaux. Il est prévu que l'ensemble des écoles japonaises soient connectées à Internet en l'an 2001, alors qu'en France et aux Etats-Unis, 100 % des écoles doivent être connectées en l'an 2000. Seules 19 % des écoles japonaises étaient connectées en 1998, contre près de 60 % pour la France et de 80 % pour les Etats-Unis.

Depuis novembre, les écoles japonaises ont toutefois accès à des tarifs de télécommunications avantageux : 100 heures pour 450 francs. Lors du dernier plan de relance de 1998, le ministère des postes a affecté 30 milliards de yens (1,9 milliard de francs) à la R&D dans le domaine des réseaux d'accès à Internet pour les écoles.

Softbank, qui s'est alliée à Microsoft Japan et à la compagnie d'électricité Tepco pour créer un nouveau réseau à grand débit à partir de bornes radio, a promis d'offrir un accès gratuit à Internet pendant dix ans aux écoles de la région de Tokyo.

Les entreprises nippones se convertissent au commerce électronique

TOKYO

correspondance

La fièvre Internet a gagné les grandes entreprises japonaises : maisons de commerce, groupes de l'industrie électronique, banques et grands de la distribution veulent tous être de la partie. Ils multiplient depuis quelques mois alliances et acquisitions. Au Japon, bien sûr, mais aussi aux Etats-Unis : l'exemple de Softbank, devenu un géant nippon grâce à ses investissements outre-Pacifique, fait des émules.

Se doter de réseaux et de portails est devenue une priorité. Fujitsu a racheté la part d'Itochu dans Nifty, premier fournisseur d'accès du Japon. Le deuxième réseau – Biglobe – est aux mains de Nec, tandis que Sony – l'un des plus innovants du secteur – gère le troisième, So-net. NTT possède l'un des portails les plus populaires, Goo, derrière Yahoo Japan, le bébé de Softbank.

Les chaînes de magasins ouverts 24 heures sur 24 dont les performances éclipsent les autres modes de distribution sont également un enjeu. « *C'est un moyen idéal pour distribuer des produits, car ces magasins fonctionnent déjà avec des stocks virtuels. Ils permettent aussi de résoudre la crainte, très forte au Japon, du paiement en ligne : les gens régent au magasin où leur sont livrés les produits* », explique Kaoru Hayashi, président de Digital Garage, une start-up adossée à la chaîne Lawson pour distribuer des articles culturels (CD, jeux vidéo, livres) à partir du site WebNation.

Dans l'industrie, les espoirs se portent également sur toute une gamme de nouveaux produits, les entreprises japonaises ayant l'art de coller aux besoins des consommateurs très friands de nouveautés

Depuis 1996, les pouvoirs publics œuvrent en faveur des nouvelles technologies de l'information via les plans de relance

technologiques : des téléphones portables – dont l'application « i mode », une innovation nipponne, permet de faire des opérations sur son compte en banque – aux consoles de jeu avec accès à Internet. Le tout devrait fortement contribuer à élargir la base du commerce électronique au Japon (environ 20 millions de personnes).

La récession a aussi accéléré l'adoption du commerce électronique interentreprises (Business to Business, B to B) qui représente la

majorité des transactions électroniques (44 % du volume américain contre à peine 3 % pour le commerce électronique d'entreprises à particuliers).

« *Le B to B est notre priorité. Pour le commerce électronique auprès des particuliers, on pourra toujours procéder par acquisitions* », estime Yoshi Fukushige, directeur général de la sogo-shosha Mitsui.

Dans l'électronique, Fujitsu, puis Nec et tout dernièrement Hitachi, ont fait du recentrage sur Internet une obligation. Fujitsu entend quintupler les revenus liés à Internet d'ici à 2003, tandis que Nec prévoit de faire plusieurs dizaines de millions de francs d'économie par an en mettant en ligne la totalité de son approvisionnement et de sa distribution auprès des grossistes.

La structure en réseau des *keiretsu* japonais, basée sur la solidité des liens entre les grands groupes et leurs fournisseurs, favorise la mise en ligne. Mais en temps de crise, elle signifie aussi que des niveaux d'intermédiation doivent disparaître. « *Le commerce électronique a besoin d'intermédiaires, mais d'un*

L'internaute qui a mis Toshiba au tapis

L'été dernier, Monsieur A, honorable consommateur basé dans l'île de Kyushu, contacte le service après-vente de Toshiba pour un « bruit » que fait son nouveau magnétoscope. Irrité par l'accueil peu chaleureux qu'on lui réserve, Monsieur A ouvre un site de protestation, le « Toshiba Claim Homepage », sur lequel il décrit sa frustration, offrant aux visiteurs l'enregistrement sonore d'une conversation téléphonique où un employé du groupe l'insulte.

Le site fait mouche auprès des internautes. Toshiba s'empresse d'intenter un procès à Monsieur A pour obtenir sa fermeture. Contre toute attente, le propre site de Toshiba est submergé par une vague d'e-mails de protestation.

L'affaire est reprise dans la presse. Le site de l'irréductible Monsieur A affiche six millions de connexions à la fin de l'été. Vaincu, le géant retire sa plainte et envoie son vice-président dans l'île de Kyushu s'excuser en personne auprès de Monsieur A, qui accepte alors de fermer son site.

Brice Pedroletti

Le « Marché des optimistes » voit l'avenir en rose

TOKYO

correspondance

Hiroshi Mikitani, 34 ans, n'a cure de la morosité prolongée des consommateurs nippons et de la crise des grands magasins. Le sien, Rakuten Ichiba – qui se prononce en japonais « Marché des optimistes » – est la première galerie commerciale électronique du Japon. Elle accueille 1,2 million de visiteurs par jour et abritera fin décembre 1 600 enseignes, où s'achètent mensuellement pour près de 45 millions de francs de produits, du billet d'avion aux vins français.

Rakuten Ichiba caracole loin devant ses concurrents, pourtant adossés aux plus grands noms de l'industrie et à leurs puissants fournisseurs d'accès, tels So-net Shopping Mall de Sony, ou Nifty Hyper Shopping de Fujitsu. Le taux d'achat des visiteurs de Rakuten Ichiba est de 9,6 % contre 1,7 % chez le numéro deux, So-net Shopping Mall. La formule gagnante du Marché des optimistes a été de louer les emplacements 50 000 yens par mois (2 500 francs), en offrant pour ce prix un logiciel de gestion des ventes en ligne très performant, et surtout très simple à utiliser.

A bien des égards, le succès d'Hiroshi Mikitani, est représentatif de la nouvelle génération

d'entrepreneurs. A la sortie de l'université, il entre à l'Industrial Bank du Japon où il fait partie des meilleures recrues. En 1993, il part faire un MBA à Harvard et c'est la révélation : « *Je me suis aperçu qu'appartenir à une grande société n'est pas la panacée, qu'aux Etats-Unis les gens travaillent vraiment dur pour monter leur propre affaire et qu'ils sont respectés* », explique-t-il dans son bureau de Yutenji, dans la banlieue jeune et chic qui s'étend à l'ouest de Shibuya.

PÉAGES SUR TOUTES LES ROUTES

De retour au Japon, Hiroshi Mikitani crée une société de conseil financier : « *Mais je voulais plus d'action. J'ai réfléchi à des dizaines de projets. En 1997, tout le monde était très pessimiste vis-à-vis du commerce électronique. Je me suis dit, c'est là qu'est l'avenir !* » Ancien banquier, il évite avant tout de demander de l'argent aux banques japonaises. Il investit dans Rakuten Ichiba les économies de son activité de conseil et surveillance de près les compteurs.

En principe, Rakuten Ichiba fera son entrée sur le marché boursier hors cote (*Over the Counter*, OTC) de Tokyo en avril prochain, ce qui donnera à son fondateur les moyens de passer à la vitesse supérieure. « *Il faut être rapide, créatif et dyna-*

genre nouveau. Il présente beaucoup d'opportunités pour nous qui sommes présents dans tous les secteurs. Mais à la condition que nous réussissions à nous transformer nous-mêmes, or c'est ça le plus dur ! », reconnaît Yoshi Fukushige, de Mitsui.

« *La production requiert une taille critique. Mais pour le commerce électronique, c'est la vitesse et la flexibilité qui comptent. Beaucoup de grandes entreprises sont trop rigides, trop bureaucratiques* », juge Yukio Noguchi, spécialiste des nouvelles technologies à l'université de Tokyo. Pour d'autres, c'est le manque de cohérence des fonds publics destinés à épauler le secteur qui est contre-productif.

BOUCHÉES DOUBLES

Depuis 1996, les pouvoirs publics, via les divers plans de relance de ces trois dernières années, mettent les bouchées doubles en faveur des infrastructures de télécommunications (ministère des P&T) et de la promotion du commerce électronique proprement dit, gérée par le super-ministère de l'industrie japonais (MITI). Les sommes affectées à cette dernière étaient de 31,5 milliards de yens (1,96 milliard de francs) de 1996 à 1997 et de 80,5 milliards de yens (5 milliards de francs) pour 1998. Le dernier plan de relance de 1999 prévoit une large dotation en faveur des PME.

Quoi qu'il en soit, le Japon compte bien ne pas se laisser distancer dans le domaine d'Internet. Le gouvernement Obuchi souhaite faire de « l'exposition portail du millénaire » – ouverte sur Internet le 31 décembre 2000 – une vitrine aussi spectaculaire que l'Expo 70 d'Osaka (en 1970), qui révéla au monde la montée en puissance de l'industrie japonaise.

Brice Pedroletti

mique. Le commerce électronique c'est comme la Formule 1. Les grandes sociétés sont beaucoup trop lentes », s'exclame-t-il.

A Ginza, dans les tours d'ivoire des grands conglomérats, on commence à comprendre la leçon : « *Nous avons créé une des premières galeries marchandes électroniques du Japon, Curio City, mais ça ne marche pas si bien. Nous sommes trop dispersés et la personne en charge de ce secteur a du mal à avoir tout le soutien nécessaire au sein du groupe* », admet Yoshi Fukushige, directeur général en charge des technologies de l'information dans la maison de commerce Mitsui.

Hiroshi Mikitani voit en rose l'avenir du commerce électronique au Japon, « *si toutefois le gouvernement fait baisser le prix des télécommunications, qui revient pour l'instant à avoir des péages sur toutes les routes !* », s'insurge-t-il.

Ce qui pourrait s'améliorer dès fin décembre, certaines sociétés s'approprient à proposer un service d'accès illimité à Internet pour 350 francs par mois. Mais cet optimiste invétéré est résolu à faire école : il vient d'ouvrir Rakuten Daigaku (université Rakuten) qui forme des managers aux techniques du commerce électronique.

B. Pe.

Les rêves des jeunes entrepreneurs de la « Vallée amère »

TOKYO

correspondance

Début décembre, la soirée mensuelle organisée par Bit Valley, l'association qui depuis février dernier sert de forum aux start-up nippones sur le modèle de celle qui, à New York, a lancé Silicon Alley, n'aura jamais été aussi bondée. « *Regardez les cartes de visite déposées à l'entrée. Cette fois, tous les grands groupes, toutes les grandes banques sont là ! C'est devenu un passage obligé !* », s'exclame un cadre de Hitachi, qui, avec une modestie rare chez les représentants de grandes sociétés, avoue que sa mission ce soir est de nouer le plus de contacts possible.

Bit Valley est un jeu de mots sur *Bitter Valley* (« Vallée amère »), traduction littérale de Shibuya, l'arrondissement qui regroupe la plupart des start-up de la nouvelle économie nipponne, en plein cœur du quartier jeune de Tokyo et loin des états-majors capitonnés de Ginza ou des gratte-ciel de Shinjuku. Sur l'avenue Omotesando, au sixième étage d'un immeuble mo-

A Tokyo, les start-up regroupées à Shibuya se lancent sur les traces de Softbank. Son président, classé quatrième fortune mondiale, les soutient

derne qui se dresse entre deux cafés à la française, Susumu Fujita, vingt-six ans, jeune président de CyberAgent, désigne la trentaine d'employés qui s'affairent dans ses bureaux. Tous ont moins de trente ans. « *Le plus dur n'a pas été de trouver de l'argent, mais de recruter. C'est pour ça aussi que je me suis installé ici, ça plaît.* »

Quand il avait vingt ans, Susumu séchait ses cours de fac pour démarcher de la publicité,

avec l'idée de créer un jour sa propre société. Il y a deux ans, il investit ses économies dans CyberAgent et convainc son ancien employeur et des amis de lui prêter le reste. Aujourd'hui, il dit vouloir proposer sa version du « rêve japonais » et, l'an prochain, il cotera CyberAgent sur Mothers, l'un des deux nouveaux marchés de Tokyo (l'autre étant Nasdaq Japan).

Alors que l'économie nipponne et ses grandes entreprises peinent à sortir de l'ornière, la nouvelle vague d'entrepreneurs nippons est un véritable appel d'air. Jiro Kokuryo, jeune économiste de l'université de Keio et conseiller de Jets, une société de courtage en ligne, portée il y a quelques jours sur les fonts baptismaux, s'enthousiasme : « *Il est symbolique que les fondateurs de Jets soient des anciens de la Banque de crédit à long terme [qui a été nationalisée – NDLR]. Leur navire a coulé, du coup ils se tournent vers Internet !* »

Plus que jamais, la récession que traverse le Japon aura été salutaire. « *En principe, les banques ne prêtent pas aux jeunes entrepre-*

neurs. Et les sociétés classiques de capital-risque japonaises n'investissent pas au stade de l'incubation. Mais l'environnement a changé depuis quelques mois, explique Hirohiko Sasaki, qui travaille pour l'incubateur NetYear et représente Bit Valley à New York. *Le gouvernement japonais fait grand cas de la promotion des start-up et a organisé l'an dernier une foire. Mais la plupart des participants ne pesaient pas lourd technologiquement : des fabricants de nouilles, des salons de coiffure. Nous étions effarés par le contraste avec les Etats-Unis ! C'est pour ça qu'on a créé Bit Valley.* »

INCUBATEURS

Bit Valley compte aujourd'hui plusieurs incubateurs expérimentés, tels Digital Garage, NetYear ou encore NetAge. Les jeunes entrepreneurs nippons peuvent aussi compter sur le soutien financier de précurseurs particulièrement éclairés, tels Masayoshi Son, quarante-deux ans, président de Softbank, ou Yasumitsu Sugita, trente-quatre ans, président de Hikari Tsushin, classés dans la dernière

édition du magazine *Forbes* quatrième et cinquième fortune de la planète.

Masayoshi Son, qui a commencé par la distribution de logiciels au Japon, a judicieusement investi au milieu des années 90 dans des dizaines de start-up américaines, telles Yahoo !, E*Trade ou ZD Net, dont les cotations au Nasdaq se sont envolées. Aujourd'hui, sa stratégie est d'accompagner l'implantation au Japon de ses partenaires américains et de miser sur la croissance du marché intérieur. Une approche qui a déjà payé avec Yahoo ! Japan, premier portail nippon et valeur-phare du marché boursier hors cote (*Over The Counter*, OTC) de Tokyo.

Organisé depuis octobre en holding, Softbank, qui dépasse Toshiba en capitalisation boursière, se veut un conglomérat du Net. Masayoshi Son s'est également allié à Microsoft et à la compagnie d'électricité Tepco pour mettre en place un réseau de transmission de données sans fil.

De son côté, Hikari Tsushin, un réseau d'agences de vente de télé-

phones portables, vient de lancer le plus gros fonds de capital-risque du Japon, doté de 331 millions de dollars (331 millions d'euros). « *Nous avons rassemblé l'argent en moins de quatre semaines. 75 % du fonds sont destinés au Japon. D'habitude, les investisseurs examinent l'histoire de la société, alors que nous allons nous intéresser aux perspectives futures d'un marché ainsi qu'à l'engagement du fondateur de coter sa société en Bourse !* », martèle Ted Yamada, l'un des directeurs de Hikari Tsushin Capital.

« *Je crains que les nouveaux entrepreneurs ne soient gâtés par trop d'argent, estime pour sa part Jiro Kokuryo. Le démarrage ne nécessite pas beaucoup de fonds, c'est la croissance qui en demande. Il faut que nos nouveaux capitalistes comprennent bien le fonctionnement des marchés. Pour ma part, je pense que l'avenir, c'est d'intéresser les épargnants japonais aux marchés émergents.* » L'économie japonaise, en mal de sang neuf, en a bien besoin.

B. Pe.

Evelyne Dourille-Feer, chargée de mission au Cepii

« Internet pourrait faciliter une nouvelle économie japonaise, moins inégalitaire que l'américaine »

« Internet semble se développer rapidement au Japon, jusqu'à présent en retard dans ce domaine. Pensez-vous que ce phénomène puisse aider le pays à sortir de la crise ?

Un nouveau terme est très à la mode au Japon : les *netbatsu*, forme d'entreprises qui remplacent les *keiretsu*, ces conglomerats créés après la guerre, qui souffrent beaucoup actuellement, et étaient basés sur des participations croisées. Les *netbatsu*, sites reliés à d'autres par des liens hypertextes, détendent une autre forme de pouvoir. Le succès de la Softbank me frappe. Son fondateur, Masayoshi Son, a racheté des banques, des sites ; il est en train de former une nébuleuse, dont on ne sait comment elle va se structurer, mais qui est un des premiers modèles du genre au monde. Chacun aspire à une société plus décentralisée. Internet peut aider à répondre à cette demande.

Les Japonais peuvent innover, en mettant en place une nouvelle économie différente du modèle américain, moins inégalitaire, tenant davantage compte des partenaires sociaux. Les Japonais ne se laisseront pas entraîner dans une société inégalitaire. Aux Etats-Unis, 30 % environ de la population est connectée à Internet : cela fait quand même 70 % d'exclus. Au Japon, l'Etat, bien présent, va donner à tout le monde la possibilité de se brancher. Et comme il y a moins d'inégalité au Japon qu'ailleurs, tout le monde va pouvoir acheter un ordinateur. Il y a 99 % de bacheliers, tout le monde a les moyens d'accéder à l'information. Il n'y aura pas de fracture comme cela risque d'être le cas dans le modèle européen ou américain.

Pensez-vous que le Japon va pouvoir retrouver son image de pays technologiquement avancé ?

Je pense que c'est tout à fait possible, bien que les avis divergent sur cette question. Certains Japonais pensent que la faiblesse de leur budget militaire les pénalise, en particulier dans le domaine de la recherche en télécommunications et

des satellites. Mais la téléphonie mobile se développe très rapidement. Le gouvernement Obuchi a pris cet été la décision de brancher tous les collèges et lycées publics à l'horizon 2001. Les services administratifs vont tous être mis en ligne. A plus long terme, tous les ménages pourront se connecter à Internet. Si l'archipel est totalement câblé (ou totalement couvert pour la téléphonie mobile), ça peut aller très vite. Le gouvernement y consacre de gros budgets.

Les Japonais ont une manière très performante de traiter l'information : chez Toyota où j'ai travaillé, celui qui diffusait l'information était le chef ; alors qu'en France, celui qui la garde pour lui est le chef. Avec Internet, les Japonais peuvent amplifier cet acquis, et encore mieux valoriser leurs données économiques et technologiques.

La culture sociale japonaise, basée sur l'emploi à vie dans des grands groupes, n'est-elle pas un frein à l'émergence de cette nouvelle économie ?



Evelyne Dourille-Feer

Docteur en économie, Evelyne Dourille-Feer a fait une partie de ses études à l'université Keio, à Tokyo. Chargée de mission au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) depuis 1982, elle est également chargée de cours sur l'économie du Japon à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et à l'université du Havre.

Maintenant, beaucoup de jeunes n'envisagent pas de rester plus d'un an dans une entreprise. Ils vont au plus offrant. Un quart des entreprises pratiquent le salaire au mérite. Il n'y a plus de raison d'être loyal.

Ces évolutions vont-elles favoriser l'émergence de petites sociétés ?

Créer une entreprise va être valorisé socialement. Il y a aujourd'hui 11 % de chômeurs chez les jeunes de moins de vingt-quatre ans, alors qu'auparavant les entreprises les retenant un an avant leur sortie de l'université ! Et celle-ci ne favorisait pas la formation d'innovateurs.

Ce qu'ont fait des gens comme Honda, ou le patron de Sony après la guerre, n'a été possible qu'à cette époque, quand la société se recomposait. Ensuite un moule éducatif s'est constitué, pour pousser les jeunes à devenir cadres dans de grandes entreprises. Mais le système éducatif est en train de changer complètement. Une première réforme, mise en place en 1987, va porter ses fruits dès l'an 2000.

Les stock-options vont être un moyen de payer les gens. Et là, soit on évolue vers le modèle américain, avec la primauté donnée à l'actionnaire, soit on introduit des stock-options de façon très large, pour une très grande partie du personnel, et on réconcilie l'intérêt de l'employé et de l'actionnaire. 91 % des Japonais estiment appartenir à la classe moyenne. On ne les voit pas accepter que des dirigeants gagnent cent fois plus que les autres, alors qu'actuellement les disparités de salaire vont de un à dix.

On entend aussi dire qu'une solution au chômage des Japonais pourrait être de muter des salariés du secteur traditionnel vers ces nouveaux secteurs. Est-ce réaliste ?

Oui, car les Japonais ont toujours été obligés d'être mobiles, de suivre une formation continue. Au Japon, un salarié d'une grande entreprise est reconverti tous les trois ans. Il peut passer du textile à la biochimie.

L'endettement très élevé du Japon ne va-t-il pas empêcher le gouvernement de continuer d'investir dans ces nouveaux secteurs ?

Dans trois ans, il faudra que le privé prenne le relais. C'est peut-être suffisant pour lancer le mouvement, si l'archipel est effectivement câblé d'ici là et a connecté toutes les écoles.

La politique monétaire américaine a joué un rôle fondamental dans le redressement de l'économie. Pensez-vous que les institutions financières japonaises soient à même d'accompagner correctement ce nouveau modèle de développement ?

La Banque du Japon n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Et pour l'instant, c'est l'Etat qui stimule le capital-risque. Les banques n'avaient pas l'habitude de prendre des risques. Mais l'électrochoc des faillites a contraint le système à se réformer. Quand le système financier sera assaini, vu tous les filets de sécurité qui ont été mis en place, il n'est pas impossible que les banques prennent le relais.

Le taux d'investissement des ménages, en régression, ne va-t-il pas freiner l'émergence de cette cyberéconomie japonaise ?

Les Japonais ont encore un des plus hauts niveaux de vie du monde. Ils se plaignent de ne pas avoir de produits séduisants à acheter. Donc si, tout d'un coup, ils se rendent compte qu'Internet est la nouvelle manière de vivre, s'ils se mettent à penser que c'est important pour l'éducation des enfants, ils vont se ruer vers le multimédia pour que leurs enfants aient une chance supplémentaire.

Beaucoup de femmes se connectent. Or au Japon, ce sont les femmes qui gèrent l'épargne, qui décident des achats et qui boursicotent. Si les gens sont sensibilisés à l'usage d'Internet, les choses pourront ensuite aller très vite.

Propos recueillis par Annie Kahn

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Statisticiens en rogne

Curieusement, alors que le chômage baisse sans contestation possible et que l'emploi augmente, là aussi de façon indiscutable, sourd une récrimination lancinante. Au moment où la croissance et ses effets bénéfiques sont de retour, les statisticiens CGT et CFDT des ministères de l'emploi et de l'éducation nationale dénoncent publiquement des « manipulations ». Il se trouve que c'est également dans ces circonstances heureuses que des voix s'élèvent, à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), pour critiquer des pratiques jugées douteuses et pour mettre en cause certaines conséquences de politiques publiques. L'Union nationale CGT du ministère des affaires sociales expédie par fax de longs communiqués vengeurs, n'hésitant pas à s'appuyer – pratique peu courante – sur la prose d'autres organisations syndicales dont la CFDT et FO.



Demandeurs d'emploi en activité réduite de plus de 78 heures

termination des protestataires, la bonne santé économique ne se traduisant pas, selon eux, par une amélioration sensible pour les plus démunis.

En fait, il y a de l'exaspération dans l'air. Bien loin d'éteindre les ressentiments, les réussites de la conjoncture produisent de l'incompréhension. Elles conduisent, chez les agents de l'Etat chargés d'appliquer les politiques publiques en faveur de l'emploi, ou chez ceux qui doivent en mesurer les résultats, à une forme de contestation des méthodes utilisées pour conforter la victoire proclamée.

Les uns et les autres ne contestent pas les succès obtenus, mais ils s'inquiètent de pratiques, jugées par eux critiquables, qui plus est contraires à l'idée qu'ils se font de leur rôle. A l'AFPA et à l'ANPE, conjointement sollicités pour le programme « nouveau départ », destiné aux chômeurs de longue durée, des syndicalistes se plaignent d'être contraints à « ne faire que de l'abattage » pour remplir les objectifs d'accueil et d'orientation.

Comme cela s'est déjà vérifié par le passé, la convocation systématique aboutit « à une augmentation excessive des radiations administratives de chômeurs qui, en réalité, sont toujours demandeurs d'emploi », regrettent-ils. Chiffres à l'appui, ils y voient une partie de l'explication de la baisse du chômage de longue durée.

L'argument est repris par les organisations de chômeurs, qui font en outre observer que la seule catégorie de chômeurs retenue pour établir le chiffre officiel ne rend pas compte de la situation, puisque l'ANPE recense sept autres catégories. Trois de ces dernières sont en forte augmentation, pour ventiler les chômeurs travaillant plus de 78 heures dans le mois. Une sorte de dissimulation statistique.

La découverte du piratage informatique

TOKYO
de notre correspondant

Entré lentement sur le marché de l'Internet, le Japon est rapidement rattrapé par l'un de ses maux : le piratage informatique. Le gouvernement nippon met actuellement la dernière main à un projet de loi sur l'authentification de la signature électronique mais, contrairement à d'autres pays, le Japon ne considère toujours pas comme un délit d'entrer dans le réseau informatique d'un tiers.

Le Japon a découvert récemment les risques du piratage informatique. La falsification en 1997 de cartes prépayées pour les joueurs de pachinko (billard électrique nippon), qui s'est traduit par une escroquerie de plusieurs centaines de milliards de yens, puis celle des cartes de crédit par la pègre chinoise sévissant sur l'archipel ont sonné l'alarme. Aujourd'hui, les sociétés proposant d'assurer la sécurité des réseaux informatiques se sont multipliées.

« Il y a une dizaine d'années, les entreprises vous regardaient avec condescendance lorsque vous leur disiez que la sécurité de leurs réseaux informatiques risquait d'être menacée. Aujourd'hui, c'est devenu leur principale préoccupation », indique Yuko Ishida, présidente de Japan Datacom, l'une des premières sociétés entrées sur le marché de la sécurité des réseaux informatiques.

Plusieurs raisons expliquent la lenteur de la prise de conscience du problème, poursuit-elle : « Depuis la défaite de 1945, les Japonais étaient allergiques aux questions de codage et décodage qui rappelaient la période militariste, et la recherche a été cantonnée à quelques rares spécialistes de cryptographie de la première génération tels que le professeur Hiideki Imai de l'université de Tokyo. »

De même que l'usage très rare de la machine à écrire (donc du clavier) et de l'anglais à longterm

La plupart des entreprises du service public comme du secteur privé sont peu, ou mal, protégées contre les intrusions

retardé l'entrée du Japon dans le monde d'Internet, la prise de conscience des risques de piratage des réseaux a été lente, car les Japonais étaient persuadés que leur société était sûre. Ce qui est encore vrai (quoique moins qu'auparavant) mais ne l'est pas de leur « société virtuelle ».

« Les Japonais sont restés d'une coupable naïveté en matière de sécurité informatique », estime Mme Ishida. Et les hackers (les pirates informatiques) naviguent tranquillement d'un site à l'autre, regardant, prennent ce dont ils ont besoin. Beaucoup le font par jeu. D'autres non. »

Pour l'instant, il n'y a pas de cas connus de piratage de grande envergure, tels que des vols de banque comme aux Etats-Unis. Il est vraisemblable que ces cas existent, estiment les spécialistes,

Bibliographie

- La Défaite financière au Japon, de Stéphanie Guichard (Rapport Cepii, Economica, 1999, 159 p., 98 F, 14,94 €).
- Les Mutations du modèle japonais de l'entreprise (Problèmes politiques et sociaux, vol. 820, La Documentation française, 1999, 74 p., 44,60 F, 6,80 €).
- L'Economie du Japon, d'Evelyne Dourille-Feer (La Découverte, « Repères », 1998, 128 p., 49 F, 7,47 €).
- www.mpt.go.jp/index-e.html Site (en anglais) du ministère des

mais, pour ne pas alarmer l'opinion, ils ne sont pas révélés. Il y a eu plus de quatre cents cas de piratage en 1998 (soit le double par rapport à l'année précédente) et récemment ont été révélés des pillages de dossiers personnels de banques de données d'organismes publics et de revente des informations. La grande majorité des systèmes informatiques du service public comme du secteur privé sont en réalité peu, ou mal, défendus contre les intrusions.

Le manque de vigilance des entreprises nippones en matière de sécurité informatique, conjugué à des dispositions légales insuffisantes (en matière de blanchiment de l'argent notamment), voire archaïques au regard des nouvelles menaces criminelles, fait du Japon une cible privilégiée des pirates. La disparition progressive des frontières, l'explosion des moyens de communication et l'amoindrissement du rôle de l'Etat dans le cadre de la dérégulation étendent des zones sociales « franches » qui échappent à tout contrôle.

La pègre nipponne s'est encore peu fait remarquer dans le « crime high tech », mais cela ne signifie pas qu'elle ne soit pas déjà active. Les truands ont pénétré l'économie légale à la faveur de la « bulle financière » de la fin de la décen-

- postes et télécommunications du Japon.
- www.ecom.or.jp/ Comité de promotion du commerce électronique au Japon.
- www.iaj.or.jp/index-e.html Association Internet du Japon.
- www.eiaj.or.jp/ Association des industries électroniques du Japon.
- www.miti.go.jp/ Ministère de l'Industrie et du commerce extérieur japonais (MITI).

nie 80 et ils ont fait au cours de cette période leur apprentissage du « crime high tech ».

Les « entreprises des jeunes frères », des sociétés en apparence légales, ont dévoyé des individus détenteurs d'un savoir technique ou technologique. Comme ailleurs, le monde criminel moderne a évolué : le truand n'est plus le yakuzza présentant les signes extérieurs de sa marginalité, mais un individu moins identifiable, plus intégré. Il serait étonnant que la pègre nipponne laisse passer les occasions de profit de la société virtuelle. La force du yen ne peut qu'être une incitation supplémentaire.

CARTES FALSIFIÉES

Les truands guettent apparemment la mise en place de la « monnaie électronique » sous forme de cartes à puce d'achats que l'on recharge du montant voulu auprès de sa banque, récemment expérimentée dans le quartier commerçant de Shibuya à Tokyo. Une carte falsifiée permet de vider un compte bancaire sans « casse ».

Afin de combattre le « crime high tech », a été mise sur pied, en avril, une brigade de « cyber police » d'une quarantaine de personnes qui traquent sur Internet les commerces illégaux (pornographie, drogue). Mais la police s'est aperçue aussi que si les systèmes informatiques des entreprises ou des organismes gouvernementaux étaient mal protégés, d'autres relevant de groupes dangereux sont en revanche difficilement pénétrables : ce sont les obstacles rencontrés pour décoder les documents (listes de membres, etc.) de la secte Aum qui ont attiré l'attention sur ce problème. La société japonaise apparaît donc doublement démunie : à la fois pour se protéger des pirates et pour surveiller ceux qui la menacent.

Philippe Pons

ESCEM
SCHOOL OF BUSINESS AND MANAGEMENT

GROUPE ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

http://www.escem.fr
E-mail : com@escem.fr

CAMPUS DE TOURS
1, RUE LÉO DELIBES - B.P. 0535
37205 TOURS CEDEX 3
Tél. : 02 47 71 71 71
Fax : 02 47 71 72 10

CAMPUS DE POITIERS
11, RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE
B.P. 5
86001 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 60 58 00
Fax : 05 49 60 58 30

CAMPUS DU FUTUROSCOPE
TÉLÉPORT 2 - AV. CASSIN
B.P. 10204
86962 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. : 05 49 49 64 10
Fax : 05 49 49 64 11

Nouveau siècle, nouvelles frontières, nouvelles complexités.

RECHERCHE OU PRAGMATISME, GÉNÉRALISTE OU EXPERT, FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE, PETITE OU GRANDE ORGANISATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES OU SALLE DE COURS, RÉGIONALISME OU MONDIALISATION, SÉLECTIVITÉ OU DIVERSITÉ, AMBITION OU ÉQUILIBRE...
À L'ESCEM NOUS REUNISSONS CE QUI SEMBLE S'OPPOSER POUR MEILLEUR GÉRER LA COMPLEXITÉ, PERMETTRE À CHACUN DE SE RÉALISER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT.

Dans le cadre de son développement, **le Groupe ESCEM recrute 10 professeurs permanents** titulaires d'un Doctorat en Sciences de Gestion ou d'un PhD ayant une expertise en :

- Marketing
- Finance d'entreprise / de marché
- Techniques quantitatives
- Gestion des Ressources Humaines
- Stratégie
- Management des Organisations

Les programmes du Groupe nécessitent, de la part des candidats, un anglais courant. Une expérience à l'international, en formation ou en entreprise, sera appréciée.

Envoyer C.V. et lettre de motivation à Jean-Pierre PICHARD, Directeur de la Pédagogie
Groupe ESCEM - Campus de Tours
1, rue Léo-Delibès - B.P. 0535
37205 TOURS Cedex 3

La durée de travail chez les Quinze : un calcul à résultats multiples

Outre la diversité des législations nationales, l'harmonisation du temps de travail en Europe se heurte à une mauvaise évaluation de ce qui se passe vraiment d'un Etat membre à l'autre. Les préjugés ont la peau dure : *Le Temps des Européens*, une étude réalisée par Chronopost avec l'Institut Louis Harris dans huit pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal) confirme que les réalités sont disparates, mais aussi qu'elles sont déformées par le prisme des idées reçues.

Premier constat : il n'y a pas « un » temps de travail européen, mais une multitude de temps. A la base de cet éclatement, bien sûr, les amplitudes horaires légales différentes. Ainsi la France va-t-elle passer aux 35 heures hebdomadaires avec les lois Aubry, tandis qu'au Royaume-Uni, qui vient seulement de se plier à la directive européenne en vigueur, on travaille 48 heures par semaine.

Ces fossés ont, qui plus est, tendance à s'agrandir, et ce pour deux raisons : d'abord, les accords de branche ou les accords d'entreprise qui se multiplient à l'intérieur des frontières nationales créent davantage de situations particulières ; ensuite, l'individualisation du temps de travail risque, comme le note l'enquête, de « porter le dernier coup à des modèles nationaux déjà bien malmenés ».

Des exemples ? L'étude en regorge. 37 % des salariés britanniques travaillent le dimanche (occasionnellement ou en permanence), contre 12 % au Portugal. Existerait-il une journée type de travail en Europe ? Pas vraiment. Le modèle des bureaux et des ateliers qui ouvrent vers 8 heures pour fermer vers 18 h 30, avec une pause-déjeuner d'une heure ou d'une heure et demie, est vite mis à mal si on regarde du côté du Royaume-Uni (encore), où les journées commencent plus tôt (7 heures-7 h 30) et où le casse-

Les législations nationales ne sont plus significatives. Sans parler des idées reçues qui ont la peau dure

croûte est souvent avalé en cinq minutes. Ou du côté de l'Espagne, où le déjeuner s'éternise et où les sorties de bureaux se font après 19 heures, voire 20 heures.

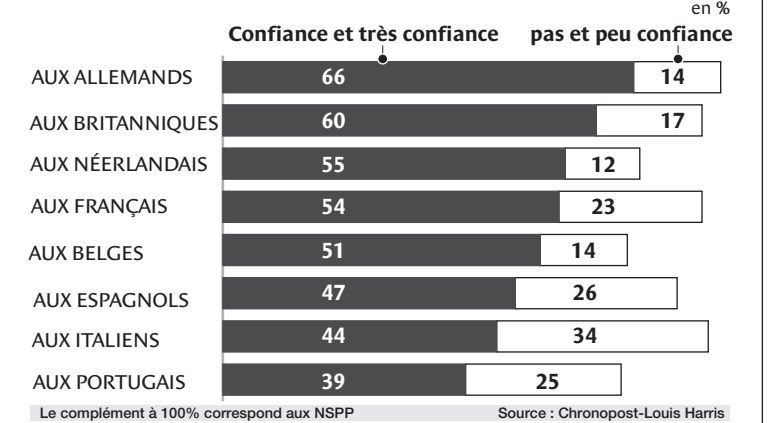
Deuxième observation : ces réalités déjà difficiles à mesurer objectivement sont déformées par les stéréotypes qui circulent de voisin en voisin, au sein de l'Union européenne. Dans un chapitre intitulé « Comment les Européens se jugent-ils ? », l'enquête en recense un certain nombre.

Les actifs des huit pays sondés estiment ainsi que les Allemands sont les plus travailleurs et – à l'exception de la France qui n'y croit pas – que les Portugais sont les moins laborieux. En réalité, la cause est entendue : « *L'Europe du Sud est cigale tandis que l'Europe du Nord est fourmi.* »

Finalement, à l'échelle européenne, on peut distinguer au

▼ Des regards non exempts de préjugés

POUR CHACUNE DES POPULATIONS SUIVANTES, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS FAITES CONFIANCE, OU PAS CONFIANCE, À SA FAÇON DE TRAVAILLER ? en %



moins trois temps de travail : celui que les personnes interrogées déclarent spontanément, celui que les habitants de chaque pays attribuent à leur voisin et, enfin, le temps de travail réel. Et, comme on peut s'en douter, les trois classements sont très différents. Qu'on en juge !

En matière d'évaluation spontanée, les Portugais s'estiment les plus travailleurs (41 h 54 par semaine), suivis des Italiens (41 h 18) et des Espagnols (41 h 12), les Allemands arrivant en sixième position avec 38 h 42.

La synthèse des opinions croisées donne un palmarès presque inverse ! Les Allemands arrivent en tête, suivis des Britanniques, des Néerlandais et des Belges.

Ces deux classements ne coïncident pas avec le temps de travail réel. L'étude, qui reprend les chiffres d'Eurostat, l'office statistique européen, montre que les Britanniques travaillent (en moyenne) 44 heures par semaine, suivis par les Portugais (41 h), les Grecs (40,8 h) et les Espagnols (40,7 h). En queue de peloton, on retrouve les Italiens (38,5 h) et les Belges (38,6 h).

Les Européens se rejoignent en revanche plutôt aisément concernant leur temps libre. « *Le tiers de tête des occupations les plus courantes est sans surprise : la famille, le sport, les amis.* » Un seul pays se singularise : le Portugal. Durant leur temps libre, les Portugais privilégient les « divertissements », suivis du repos pur et simple et de la fréquentation de leurs amis. Les enfants et le temps passé avec le conjoint recueillent des scores peu élevés : respectivement 6 % et 9 %, contre 18 % et 14 % en moyenne en Europe...

Marie-Béatrice Baudet

La ponctualité, un sujet qui fâche...

Français et Néerlandais n'ont pas vraiment la même conception de l'exactitude : pour 45 % des seconds « aucun retard n'est admissible », contre 9 % des premiers. Mais pour 61 % des Européens, le « quart d'heure de retard » est, en principe, un seuil psychologique à ne pas franchir. Louable intention qui ne correspond pas vraiment à la réalité : 30 % des Portugais acceptent une demi-heure (et plus) de retard, clémence qu'ils partagent avec 26 % des Français.

Il n'existe pas de clivage Nord-Sud dans ce domaine. Les Espagnols et les Allemands sont rares à avouer « être en général en retard », alors que les Britanniques sont facilement en avance. En réalité, si fossé il devait y avoir – surtout concernant les rendez-vous professionnels –, il se situe entre la France et le reste de l'Union. Ainsi, lorsqu'un Français affirme à son interlocuteur anglais qu'il « va le rappeler dans une heure », un malentendu est déjà en train de naître.

Jacques Dughera plaide la cause de l'épargne solidaire

La résolution des problèmes sociaux peut aussi passer par des mécanismes de marché. C'est la conclusion à laquelle est parvenu Jacques Dughera, 47 ans, ancien inspecteur du travail, aujourd'hui secrétaire général du Conseil national d'insertion par l'activité économique et président de la Fédération des clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne (Cigales), un réseau de capital-risque de proximité.

A force de scruter la politique sociale des entreprises, cet ancien fonctionnaire du ministère des affaires sociales s'est aperçu qu'il pouvait y avoir une différence entre les infractions à la législation du travail commises par les grandes entreprises et celles commises par les toutes petites structures, où les patrons arrivent à peine à se rémunérer. « *La législation est faite pour protéger les salariés des grandes structures. Pour les très petites entreprises, il faut plutôt expliquer, conseiller.* »

Les difficultés propres aux très petites entreprises suscitent donc un certain nombre d'interrogations chez ce fonctionnaire. Plutôt que de casser des projets qui démarrent à la limite de la législation sociale, il s'est dit que mieux valait les aider à respecter la loi en leur donnant les moyens de se développer. D'autant que, à la clé, ce

Le président de la Fédération des Cigales a aidé à la mise en place d'Esopo, réseau européen de capital-risque social

sont des emplois qui se créent. Mais pour qui accorde de l'importance à cette question, les fonctions d'inspecteur du travail montrent assez vite leurs limites. Aussi le hasard fait-il bien les choses lorsqu'il place une Cigale sur le chemin de Jacques Dughera. Le principe d'un tel club est celui de la tontine : rassembler l'épargne de personnes privées (une douzaine, mettant chacune 150 à 200 francs par mois par exemple) et l'investir sur des projets de micro-entreprises qui peinent à démarrer, faute d'intéresser les circuits de financement classiques.

Ces projets ont un double objectif : réinsérer des personnes exclues du marché du travail, mais aussi développer des produits et des services nouveaux : agriculture bio, services de proximité, etc. La durée de vie d'un club avoisine cinq ans. En quinze ans, près de 350 Cigales ont vu le jour. Et la centaine de Cigales en activité aujourd'hui réalisent, bon an mal an, près de 50 investissements chaque année.

Jacques Dughera finit par quitter le ministère des affaires sociales pour rejoindre la Caisse des dépôts et consignations, afin de développer des projets qui lient insertion sociale et développement d'activités économiques nouvelles. Un travail qui l'amène à s'investir plus vigoureusement encore dans les circuits de développement alternatifs. Au point de devenir président du Conseil national d'insertion par l'activité

économique : cet organisme, créé en 1991, regroupe des élus, des représentants de l'administration, des personnalités qualifiées et les partenaires sociaux, et a pour fonction d'apporter son savoir-faire en matière d'insertion sociale des exclus.

C'est à ce titre que Jacques Dughera prend la fonction, bénévole, de président de la Fédération des Cigales et participe à la mise en place d'Esopo (Epargne solidaire de proximité contre l'exclusion), réseau européen des organisations de capital-risque social, lancé en mars 1999 à Bruxelles avec le Crédit alternatif – Crédal (Belgique), Ekoinvest (Suède), un centre de recherches anglais sur les coopératives dépendant de l'Open University, la CFDT et bien sûr la Fédération nationale des Cigales. Preuve que cette idée d'« investir dans des en-



Jacques Dughera

● Après avoir commencé sa carrière comme inspecteur du travail au ministère des affaires sociales, Jacques Dughera rejoint, en 1991, la Caisse des dépôts et consignations, qui le met à la disposition du Conseil national d'insertion par l'activité économique.

● Jacques Dughera est aussi président de la Fédération des clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne (Cigales).

treprises collectives portées collectivement » a fait son chemin, Esopo a suscité l'intérêt de la Commission européenne. Le projet a été retenu par la direction générale de l'emploi et affaires sociales (DG V) dans le cadre de son appel à propositions pour apporter des solutions nouvelles aux problèmes sociaux structurels de l'Union.

Cette mise en réseau de différents acteurs européens a autant pour but d'informer la Commission européenne que de favoriser les échanges d'expériences de pays à pays. Les 6 et 7 décembre, le dernier d'une série de séminaires destinés à élaborer des recommandations pour le développement du capital solidaire en Europe a eu lieu à Arcueil, à l'initiative de la Fédération des Cigales.

A cette occasion, plusieurs expériences d'entreprises solidaires ont été présentées. Parmi elles, Self Interim, une SARL d'intérim implantée dans un quartier difficile de la banlieue parisienne pour fournir des missions à des personnes en grande difficulté sociale. Ou encore Neoplume, une société de confection fondée par une chômeuse qui a pu embaucher plusieurs personnes ; Supérette Biosol, une entreprise de distribution de produits biologiques ; Les Saveurs d'Attabri, une activité de traiteur spécialisé en cuisine afro-antillaise ; Trialp, une entreprise de valorisation des déchets ; Magma European Scripting House, une société qui fournit des services sociaux dans la région de Galway en Irlande...

Il faudra sans doute du temps avant qu'une puissante coordination de ces tontines n'irrigue toute l'Europe. Mais les investisseurs sont optimistes : n'ont-ils pas choisi de se nommer « Cigale » alors que leur action s'apparente plutôt à celle de la fourmi ?

Yves Mamou

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

L'agriculture propre

En cette fin de siècle, l'agriculture se trouve au centre de la révolution technologique et des peurs culturelles. La vache folle, le poulet toxique, la brebis clonée et le maïs manipulé montrent qu'un lien agriculture/environnement/santé s'est noué. Si l'agriculture a atteint ses objectifs – c'est-à-dire produire davantage à des prix compétitifs –, c'est d'abord en se regroupant, puis en intensifiant l'élevage, et en utilisant des engrais et des pesticides. Mais les uns et les autres ont aussi un coût environnemental de plus en plus lourd, ou plutôt, de moins en moins accepté. Erosion des sols, pollution des eaux, contribution à l'effet de serre... L'agriculture n'est pas épargnée par les mises en accusation et les préoccupations montantes de protection de l'environnement, même si elle n'est, dans ce domaine, qu'un acteur parmi d'autres et souvent secondaire.

Agriculture et protection de l'environnement ne sont pas forcément incompatibles, mais ne sont pas spontanément complémentaires. Pour l'un des anciens commissaires européens à l'agriculture, « il existe naturellement un rapport de tension entre l'agriculture et la protection de l'environnement ».

Les premières passerelles entre l'agriculture et la politique environnementale de l'Union européenne remontent au début des années 90 avec la multiplication d'initiatives d'ordre juridique, politique et budgétaire. En 1991, le Conseil adopte une « directive nitrates » qui concerne la pollution des eaux en milieu agricole. En 1992, les mesures agri-environnementales (MAE) figurent parmi le dispositif d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et un règlement est adopté. En 1993, les premiers soutiens financiers sont individualisés dans le budget, aides encore modestes puisque la dotation n'est alors que de 123 millions d'euros, soit 0,4 % des dépenses agricoles de la Communauté.

Les MAE ont deux objectifs distincts. L'un, minimaliste, consiste à financer des mesures pour maintenir des terrains jugés sains pour l'environnement (la mesure type est la prime à l'herbe, donnée à l'hectare de prairie). L'autre, plus ambitieux, est d'encourager les pratiques moins agressives pour l'environnement, en favorisant les reconversions des terres ou en limitant le recours aux engrais ou aux pesticides par exemple. Les dépenses supplémentaires ou les baisses de revenus sont alors compensées par les crédits agri-environnementaux. L'élargissement de 1995 donne une nouvelle impulsion. Les crédits agri-environnementaux triplent l'année qui suit et la hausse se poursuit depuis à un rythme soutenu. 1 938 millions d'euros (12,7 milliards de francs) sont inscrits dans le budget 2000, ce qui représente 4,7 % du total des crédits de la PAC. Le volume est donc significatif. D'autant plus que les mesures financées par l'Union le sont aussi par les Etats membres, à hauteur de 25 % ou 50 % selon les zones.

Entre 1996 et 1999, les MAE ont représenté 10 milliards d'euros de dépenses en Europe (65 milliards de francs), toutes sources de financement confondues, dont 6,1 milliards d'euros en provenance du budget communautaire. La France a bénéficié de 9 % de ce total, loin derrière l'Autriche, l'Italie et le Danemark, qui absorbent à eux seuls près de 60 % des crédits européens.

Ce qui n'était qu'une action accessoire, sinon symbolique, est devenu une politique à part entière, et les MAE figurent maintenant parmi les « mesures de développement rural », deuxième pilier de la PAC. Cette évolution se traduit aussi sur le plan interne. Les MAE sont intégrées dans la nouvelle loi d'orientation agricole, et les grands groupes et coopératives agricoles commencent à nommer des « directeurs de l'environnement ».

Pour l'un de ces derniers, « l'environnement, dont on n'avait jamais parlé sinon de façon négative, est devenu un vrai enjeu ». Signe supplémentaire, les MAE échappent aux négociations de l'OMC. Le virage est pris, l'objectif est ambitieux, les chiffres sont impressionnants, mais le pari, lui, est loin d'être gagné. On ne revient pas si facilement sur quarante ans de pratiques, et les mentalités restent imprégnées par la culture du marché et de la production. Le dispositif, largement décentralisé, est complexe. Les contrats individuels doivent répondre aux cahiers des charges établis (selon l'importance de la mesure) à trois niveaux différents : par Etat membre, par région, ou par zone. La prime à l'herbe est une mesure nationale. Les mesures locales peuvent consister en la replantation de haies ou l'entretien de terrains à l'abandon, etc. Chaque cahier des charges est préparé localement et soumis pour agrément à la Commission, qui fixe les objectifs et les plafonds des aides. La mécanique est lourde pour un faible rapport coût/efficacité, ce qui explique qu'une part des crédits ouverts n'est pas utilisée.

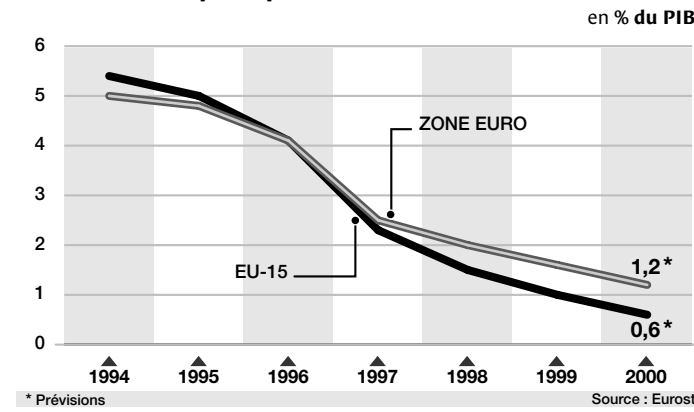
Mais surtout, les orientations sont inégalement perçues. En France, comme dans le reste de l'Europe, les exploitants sont surtout intéressés par les primes à l'herbe et le maintien des pâturages, et très peu par les conversions de terres et les limitations des intrants. La prime à l'herbe, qui représente en France près de 80 % des MAE, n'est qu'une subvention à peine déguisée aux régions défavorisées. D'ailleurs, la plupart des bénéficiaires la touchent sans même savoir que c'est une mesure agri-environnementale. Ainsi, les chiffres ne doivent pas faire illusion.

Comment aller plus loin ? Deux options sont possibles. Il y a d'abord la solution pratique, qui consiste à simplifier les procédures et à réorienter les crédits vers des actions plus incitatives. Et puis il y a la dissuasion : « l'éco-conditionnalité ». L'idée est de subordonner ou de moduler le versement des dépenses de la PAC (40,9 milliards d'euros en 2000) au respect de pratiques saines sur le plan environnemental. Mais les considérations écologiques et agronomiques sont parfois contradictoires, et le débat tourne vite à la caricature et à l'amalgame. On assimile trop vite paysage ou faibles rendements avec respect de l'environnement. Et à entendre les agriculteurs, « on ne résoudre pas les problèmes d'environnement en supprimant les crédits de la PAC ». Ils craignent que la légitime préoccupation environnementale ne tourne à la suspicion systématique par rapport à l'acte de production agricole. La révolution verte ne fait que commencer.

Nicolas-Jean Brehon est enseignant à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

EUROPE

▼ Les finances publiques s'améliorent encore

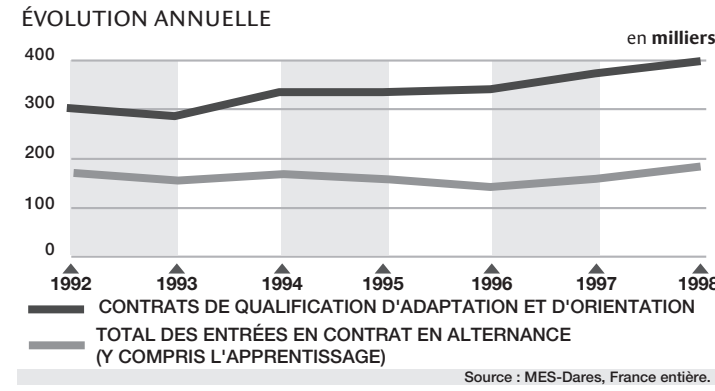


■ **EN 2000**, l'amélioration des finances publiques au sein de l'Union européenne devrait se poursuivre, grâce à une croissance économique plus forte que prévu. La situation budgétaire devrait s'améliorer dans tous les Etats membres, sauf en Belgique et en Suède, cette dernière étant déjà excédentaire. Outre la Suède, cinq autres pays devraient afficher un excédent cette année : le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, la Finlande et le Royaume-Uni.

■ **LE FAIBLE MONTANT** des intérêts de la dette favorise, comme en 1997 et en 1998, les finances publiques. Cela résulte non seulement de la faiblesse des taux d'intérêt mais aussi de la diminution du niveau de la dette publique. En 1999, tous les pays sauf la France, l'Allemagne, l'Australie et le Luxembourg verront vraisemblablement leur niveau d'endettement public diminuer.

FRANCE

▼ La formation en alternance poursuit sa progression



■ **LES CONTRATS** de formation en alternance ont augmenté de 7 % en 1998 pour atteindre le nombre de 400 000. L'apprentissage progresse (+2 %), mais moins que les années précédentes (+7 % en 1997 et +11 % en 1996). Les contrats de qualification, d'adaptation ou d'orientation sont en hausse de 13 % en 1998 par rapport à 1997.

■ **LA PART** des jeunes de niveau bac et plus devient prédominante au sein des contrats de qualification ou d'adaptation. Mais une enquête de l'Insee (novembre 1999) note un ralentissement des entrées des plus diplômés, en raison de l'amélioration du marché du travail. Les signatures de contrats en alternance ont surtout augmenté dans le tertiaire, notamment dans le secteur des services aux entreprises.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,6 (sept.)	2,7 (sept.)	-1,0 (sept.)	0,6 (sept.)	2,6 (sept.)	2,8 (sept.)	-0,5 (sept.)	0,5 (sept.)	1,0 (sept.)	0,8 (sept.)	0,8 (sept.)
Sur trois mois	1,0 (sept.)	1,8 (sept.)	0,0 (sept.)	0,5 (sept.)	1,3 (sept.)	0,9 (sept.)	1,9 (sept.)	0,9 (sept.)	0,5 (sept.)	0,6 (sept.)	0,5 (sept.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,1 (oct.)	4,6 (oct.)	9,1 (oct.)	8,9 (oct.)	15,3 (oct.)	10,6 (oct.)	11,4 (juillet)	3,0 (sept.)	5,9 (août)	9,9 (oct.)	9,1 (oct.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,6 (sept.)	0,3 (août)	0,9 (oct.)	1,4 (oct.)	2,4 (oct.)	0,1 (oct.)	1,9 (oct.)	1,8 (oct.)	1,2 (oct.)	1,4 (oct.)	1,3 (oct.)
Sur un mois	0,4	0,3	-0,1	+0,1	-0,1	+0,8	+0,2	+0,1	-0,1	+0,1	+0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre 1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
3 ^e trimestre 1998	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazonas pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.
Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

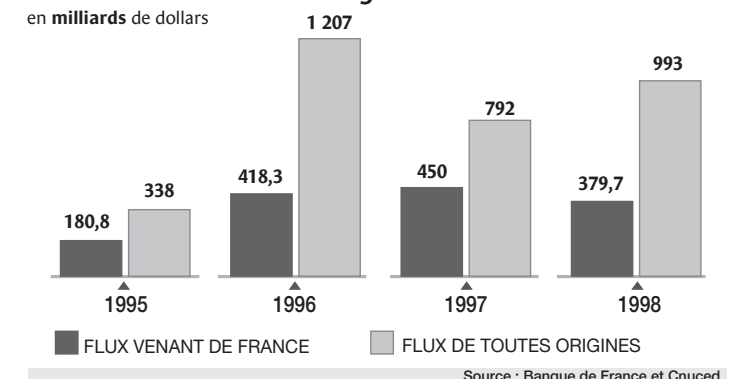
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES		
	+2,3 % (oct.)	+3,5 % (oct.)
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,9 % (2 ^e trim. 99)	+0,2 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (2 ^e trim. 99)	0,0 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER		
	+1,3 % (3 ^e trim. 99)	+2,7 %
INVESTISSEMENT		
	20,3 % (1 ^e trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)		
	+13,4 MdF / +2,3 milliards d'euros (sept.)	+40,5 %
	+148,6 MdF / +22,7 milliards d'euros (98/99)	+1,78 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES		
	+1 (nov.)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales		
	+25 (nov.)	15**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)		
	+20,5 % (octobre)	-2 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL		
	36,7 % (octobre)	-1,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND		
	1 524 200 (octobre)	-0,1 %
INTÉRIM		
	545 311 (août)	+8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS
** solde net douze mois auparavant
Source : Insee, Dares, Douanes et Unedific

AFRIQUE

▼ Des investissements étrangers bien orientés en zone franc



■ **DEPUIS LA DÉVALUATION** du franc CFA en 1994, les investissements directs étrangers (IDE) ont repris en zone franc. Dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo), les IDE évoluent de manière satisfaisante depuis 1995 ; dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac : Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), ils sont très positifs depuis 1996.

■ **LA CÔTE D'IVOIRE** et le Sénégal ont reçu plus de 30 % des flux d'IDE français en zone franc. Mais la Côte d'Ivoire devrait enregistrer de moins bons résultats cette année. (« Nord-Sud Export, groupe « Le Monde » ».)

UN CHIFFRE
300
milliards de dollars

LE MARCHÉ DE L'EXTERNALISATION AUX ÉTATS-UNIS POUR L'AN 2000

Bien qu'il soit difficile à quantifier, le marché mondial de l'externalisation - c'est-à-dire le transfert d'un service interne vers un prestataire externe - est, d'après toutes les estimations, en forte croissance. Selon The Outsourcing Institute, les Etats-Unis restent leaders, représentant la moitié de l'activité avec un chiffre d'affaires de 100 milliards de dollars (100 milliards d'euros) en 1996 et 300 milliards de dollars en 2000.

Une enquête du secrétariat d'Etat français à l'industrie (*Externalisation des services dans l'industrie. Enjeux, pratiques et développement, octobre 1999*) indique que les technologies de l'information, ainsi que les télécommunications, resteront les fonctions les plus externalisées d'ici à 2010, car elles nécessitent des compétences pointues. Mais la facturation et la comptabilité demeurent des cibles intéressantes pour l'externalisation, qui dispose là de potentiels de croissance élevés (plus de 30 %).

Comme dans toute démarche de changement, l'aspect humain est un facteur essentiel de réussite. Si les entreprises se montrent très préoccupées par la question technique ou celle de la perte de contrôle, les problèmes liés aux ressources humaines sont largement sous-estimés. Or le sort des salariés « externalisés » varie d'une opération à l'autre. Ils peuvent soit en tirer bénéfice en intégrant une entreprise qui les poussera à se qualifier davantage, soit rester marginalisés (en termes de salaires et de progression de carrière) vis-à-vis du personnel déjà en place.

La Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie vont mieux, mais l'Indonésie reste à la traîne

Après la crise asiatique, le redressement de l'activité en Corée du Sud et en Thaïlande est largement venu de l'investissement. Celui-ci reste en revanche très déprimé en Malaisie, et surtout en Indonésie. Le redressement du commerce extérieur joue aussi, en Corée, en Thaïlande et en Malaisie, un rôle puissant dans l'amélioration actuelle. La balance courante de la Corée est passée d'un déficit de plus de 20 milliards de dollars (à peu près autant d'euros) en 1996 à un excédent de 40 milliards en 1998.

STABILITÉ POLITIQUE

Ce n'est pas le cas en Indonésie, ce qui peut s'expliquer par le niveau des changes monétaires. En Indonésie, la parité réelle est revenue à son niveau d'avant la crise, alors que la Corée, la Thaïlande et la Malaisie connaissent encore, par rapport à la situation antérieure, une dépréciation de 30 % environ de leur monnaie.

D'autre part si, dans tous les pays d'Asie, le crédit bancaire a beaucoup ralenti depuis la crise, il reste assez dynamique en Corée (+12 % par an) et se redresse un peu en Thaïlande. Dans les deux autres pays, en revanche, il recule, surtout en Indonésie.

Les taux d'intérêt sur les crédits, qui avaient beaucoup monté pendant la crise, ont reculé et sont maintenant bas, même plus bas qu'avant la crise, sauf en Indonésie où ils sont encore voisins de 30 % alors que l'inflation a maintenant disparu. Cette évolution peut être rapprochée du changement d'attitude du Fonds monétaire international (FMI) qui, après avoir privilégié la hausse des taux afin de stabiliser les parités, a accepté l'idée de sa baisse pour relancer la distribution de crédit.

Les financements obligatoires (domestiques et internationaux) ont repris et atteignent pour les émissions nettes, au premier tri-

L'injection de fonds publics a joué un rôle essentiel dans la reprise en Asie

mestre 1999, un rythme de 28 milliards de dollars par an en Corée, 5 milliards par an en Thaïlande, 10 milliards en Malaisie. Enfin l'investissement direct étranger est devenu positif en Corée, important en Malaisie et en Thaïlande, mais a disparu en Indonésie pour cause d'instabilité politique.

Tout va donc dans le même sens : l'absence de redémarrage de l'investissement en Indonésie s'explique par l'absence de financements domestiques ou internationaux ; les autres pays vont d'autant mieux que le crédit domestique progresse et que l'accès aux financements internationaux reste ouvert. La Corée, de ce point de vue, est le pays le mieux placé.

Finalement les différences s'expliquent soit par le sauvetage des banques sur fonds publics (cas de la Corée), soit par la stabilité politique (Corée, Thaïlande, Malaisie), soit par le retour aux

excédents extérieurs qui conditionnent le redémarrage de l'offre de crédit et la baisse des taux d'intérêt sur les financements internationaux.

Il faut aussi comparer les flux de capitaux internationaux aux variations des réserves de change. La Corée, la Thaïlande, et plus tardivement la Malaisie réaccumulent des réserves en dollars après les pertes dues à la crise, ce qui évite que les entrées de capitaux ne fasse monter les devises locales par rapport au billet vert. Ce n'est pas le cas de l'Indonésie où la Banque centrale intervient beaucoup moins pour contrôler le taux de change que dans les autres pays, ce qui est une première explication de l'appréciation réelle.

Il est intéressant de noter le changement de nature des entrées de capitaux par rapport à la période précédant la crise. Il ne s'agit plus de crédits bancaires, mais d'investissements en Bourse en Corée, en Malaisie, et même en Indonésie, comme le montre la progression des indices. L'indice boursier a ainsi triplé en Corée entre l'automne 1998 et l'été 1999. A défaut d'oser contrôler les entrées de capitaux purement financiers, qui sont maintenant des investissements en Bourse, les pays

émergents ont la ressource de stériliser l'effet de ces capitaux sur les monnaies en intervenant sur le marché des changes.

La vitesse à laquelle les investisseurs internationaux sont revenus sur les marchés financiers asiatiques montre aussi à quel point ils sont guidés par la recherche de rendements élevés et par le mimétisme.

La différence de comportement de l'inflation entre la Corée, la Thaïlande, la Malaisie, d'une part, et l'Indonésie d'autre part, est frappante. Dans les trois premiers pays, il y a eu une faible hausse des prix au début de la crise après les dépréciations, puis le retour vers une inflation quasi nulle ; en Indonésie, il y a eu un pic d'inflation à plus de 80 % au milieu de 1998, alors que l'inflation antérieure était très faible (4-5 %).

RECAPITALISATION BANCAIRE

L'explication de ces différences réside dans la politique monétaire : la Banque centrale indonésienne pratique une expansion monétaire gigantesque pour essayer de relancer l'économie et de sauver le système bancaire. Cependant, l'encours de crédit en termes réels ne progresse pas ; la production recule fortement.

Une expansion monétaire n'est pas nécessairement une mauvaise idée lorsqu'un pays est en récession et vit une crise bancaire. Mais si les banques sont dans une crise sévère de liquidité ou d'insolvabilité, l'expansion monétaire ne fait pas repartir le crédit et conduit à une hausse des prix si le secteur productif est en difficulté ; et si la Banque centrale ne compense pas celle-ci par une dépréciation nominale suffisante, il y a une appréciation réelle qui aggrave encore la situation : le gain de compétitivité dû initialement à la dépréciation est gommé par l'inflation ultérieure.

En 1998, l'Indonésie a essayé de résoudre la crise bancaire par l'expansion monétaire, et non par l'injection de fonds publics et, de

plus, n'a pas compensé la poussée inflationniste par une politique de change adaptée, ce qui explique ses mauvaises performances.

Le maintien d'une capacité de distribution de crédit a donc joué un rôle très important dans la reprise économique des pays émergents d'Asie. Elle a été obtenue le plus efficacement par l'injection de fonds publics et la recapitalisation bancaire. Une pure expansion de la base monétaire ne suffit pas - comme le montre aussi le cas du Japon -, et peut même être contre-productive au travers de l'appréciation réelle que, paradoxalement, elle entraîne en faisant déraiser le prix.

Le succès est aussi associé à une politique très active d'intervention des banques centrales sur le marché des changes, visant à éviter les effets pervers d'entrées excessives de capitaux internationaux. Ces capitaux, après avoir été essentiellement bancaires, sont maintenant des flux d'investissement sur les marchés boursiers. Enfin, la stabilité économique et politique permet de conserver un accès à un coût raisonnable aux marchés financiers internationaux.

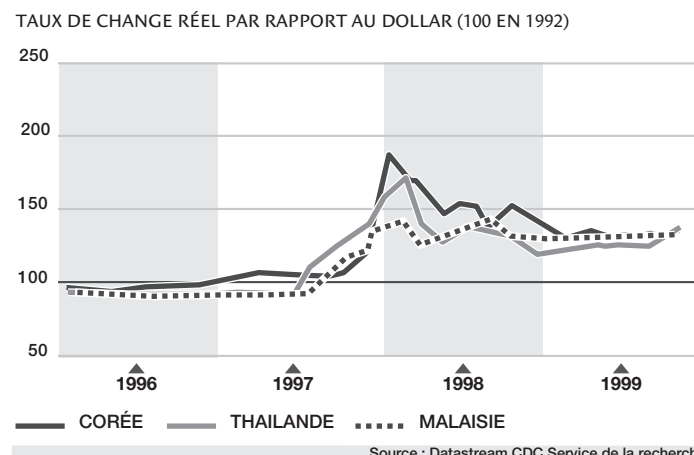
Patrick Artus
Directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.

LA JURISPRUDENCE RAPIDEMENT PAR ABONNEMENT

Tous les arrêts publiés de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat
Titre - mots-clés et texte intégral
Documentation gratuite sur demande

L'HERMÈS
14 bis, rue Cavenne 69007 Lyon
Tél: 04 78 72 45 50 - www.l-hermes.fr

▼ Des monnaies encore dépréciées



Parité de l'euro, du dollar et du yen : vers la monnaie universelle ?

par Henri Bourguinat

Le marché des changes n'en finit pas de nous réserver des surprises. Alors que, il y a un peu plus d'un mois, la plupart des spécialistes promettaient un rebond de l'euro vers 1,10 dollar, voici que la monnaie européenne tutoie la barre du un pour un vis-à-vis du dollar. Les mêmes – ou presque – trouvent aujourd'hui d'aussi bonnes raisons pour expliquer la baisse qu'ils n'en produisaient hier pour prévoir la hausse (morosité relative de la conjoncture allemande, attitude changeante de la Banque centrale européenne sur les taux d'intérêt, etc.). En fait, plutôt que de s'en tenir à l'exercice un peu vain (au moins pour le court terme) de prévision des taux de change, c'est un autre point plus fondamental qui devrait retenir l'attention.

Au moment où l'euro approche de ce seuil symbolique qui lui ferait valoir tout juste un dollar, ne constate-t-on pas que le yen – après s'être, ces derniers mois, refait une belle santé – est sur le point d'atteindre le seuil de cent unités pour un dollar ? Or, simultanément, le gouvernement nippon étudie la possibilité de lancement d'un nouveau yen (cent unités actuelles pour un yen « lourd »). Si un tel projet devait aboutir, les trois monnaies majeures de l'économie mondiale viendraient à parité. On échangerait demain un euro contre un dollar ou contre un yen. Elles seraient alors parfaitement en ligne.

Nombreux seraient ceux qui alors s'en féliciteraient. Voilà bien, dirait-on, une preuve de plus de la puissance des marchés. En lieu et place du yo-yo des taux de change annoncé, dans un monde organisé pour l'essentiel en une triade (les Etats-Unis, l'Europe et le Japon), on ne ferait en réalité qu'assister à une convergence de plus en plus irrésistible des taux de change. Derrière ce nombre unitaire parfait de l'échange des monnaies, le message que voudrait faire passer les marchés serait en fait de réclamer, bien plus vite que prévu, un change unifié. Celui-ci ne ferait en somme que noter les progrès déjà remarquables de l'intégration économique internationale.

Accepter demain d'échanger un dollar contre un euro ou un yen, ce serait, tout simplement, admettre que les écarts technologiques entre les trois pôles de l'économie mondiale se sont d'ores et déjà considérablement

réduits et que la « typicité » des économies concernées, en matière de flexibilité du marché du travail ou de comportement des consommateurs ou producteurs, est elle-même fortement érodée ; que, sans parler du rapprochement significatif des coefficients d'ouverture (ratio exportations + importations sur PNB) qui viennent tous aux alentours de 20 %, les trois zones convergent de plus en plus : sur le plan des gains en productivité, de la compétitivité ou du souci du gouvernement d'entreprise. D'ailleurs, les multinationales, à coups de fusions-acquisitions transfrontières, sont toujours plus à même de transcender les écarts résiduels et d'homogénéiser les méthodes de production ou de commercialisation, quand ce n'est les comportements des agents concernés.

Comment alors ne pas entendre le message de la globalisation-mondialisation et ne pas prendre acte de ce besoin, de moins en moins résistible, d'unification par des monnaies dont le pouvoir d'achat serait lui-même de plus en plus proche ? Ne serait-ce pas une nouvelle prouesse de l'économie de marché qui, demain, sans interminable conférence internationale et sans palabres inutiles, viendrait à réaliser spontanément la fameuse monnaie universelle dont – on le sait depuis

Keynes – le monde a tant besoin ? A ce schéma par trop favorable, on opposera d'abord la possibilité de voir la dispersion des parités tout à fait susceptible de reprendre demain. Que l'on pense, par exemple, à un nouveau choc pétrolier et aux positions relatives très différentes de chacune des trois zones par rapport à l'énergie ; qu'en serait-il aussi si les structures bancaires de l'un des trois blocs confirmaient leurs faiblesses récentes ? Le scénario du un pour un est donc loin d'être garanti tant les « chocs » sont peu prévisibles et toujours à redouter.

A supposer cependant qu'il y ait là une force de rappel périodiquement résurgente, faudrait-il pour autant s'en féliciter ? Ici encore, rien n'est vraiment sûr. La consécration d'un taux de change strictement égal à l'unité entraînerait bien des conséquences dont il est extrêmement difficile de préjuger. A commencer par son influence sur les mouvements internationaux de capitaux. Ceux-ci devraient être stabilisés puisque l'unification des parités ferait disparaître l'un des motifs

principaux de la spéculation, à savoir la recherche des gains de change. Mais ne porterait-on pas aussi atteinte, ce faisant, à l'effet de dissuasion que constitue, pour l'investisseur international, la crainte des pertes de change ?

Que dire encore du rôle de variable tampon que jouerait toujours, peu ou prou, un taux de change vis-à-vis d'économies qui, quels que soient les progrès réalisés, resteraient encore différenciées ? Quelle serait la variable d'ajustement entre trois blocs qui restent, malgré les progrès réalisés, encore éloignés sur le plan de l'organisation du marché du travail, des rythmes cycliques ou du *policy-mix* ? Les mouvements de marchandises – et plus encore ceux de l'information et des capitaux – ayant été libéralisés, on voit mal ce qui permettrait alors de compenser des rythmes et des comportements qui demeurent plus différenciés que ne veulent bien le reconnaître les tenants de la mondialisation.

Avec trois zones dont les monnaies auraient la même valeur externe, on aboutirait probablement aussi à un espace où les prix seraient mieux arbitrés parce que plus directement comparés par les demandeurs et par les offreurs. La concurrence s'en trouverait probablement exacerbée, avec toutes les conséquences qui s'y attachent.

Enfin, il est également presque aussi sûr que, avec un taux de change unique, le degré de liberté de la politique monétaire et budgétaire se réduirait encore considérablement pour chaque zone. En limitant un peu plus les marges de manœuvre gouvernementales, le change apporterait sa pierre à toutes les autres influences de la globalisation dont on parle tant aujourd'hui.

En définitive, si le marché des changes en venait demain à confirmer la convergence des parités déjà esquissées entre les trois grandes monnaies, il y a tout lieu de croire qu'une nouvelle donne interviendrait pour l'économie mondiale. Sans parler d'un risque insidieux de « dollarisation » que comporterait la mise en phase des trois monnaies majeures, il n'est pas sûr qu'il faille accueillir sans réticence une évolution peut-être sur le point de s'esquisser. Moins encore de passer sans examen approfondi à l'étape suivante qui serait celle d'une officialisation du un pour un.

Henri Bourguinat est professeur d'économie au Laboratoire d'analyse et de recherches économiques de l'université Bordeaux-IV.

CHRONIQUE

par Yves Mamou

Grand soir boursier

MARX À LA CORBEILLE. QUAND LES ACTIONNAIRES FONT LA RÉVOLUTION, de Philippe Manière Stock, 260 p., 110 F, 16,8 €.

Karl Marx avait raison : le communisme est l'aboutissement logique du capitalisme. Il avait toutefois tort sur un point fondamental : le prolétariat et son avant-garde éclairée, le parti unique, ne pouvaient être – ils l'ont amplement démontré hélas – le vecteur de la collectivisation des moyens de production. Si mutation du capitalisme il doit y avoir, elle ne pourra venir que du cœur du système, à savoir la Bourse où sont cotées les valeurs. Telle est la thèse iconoclaste de Philippe Manière, journaliste au *Point*, qui, dans *Marx à la corbeille*, affirme que l'actionnariat salarié et les fonds de pension sont en train de réaliser, sans aucune effusion de sang, « une appropriation collective des moyens de production. Contrairement aux prévisions de Marx, le capitalisme ne s'est pas autodétruit, mais le pouvoir capitaliste oligarchique s'est bel et bien suicidé : parce qu'ils avaient besoin d'argent, les capitalistes d'industrie ont coté leurs affaires en Bourse et sont le plus souvent devenus minoritaires aux côtés d'une myriade d'actionnaires ».

Plutôt que de s'emparer par la force des moyens de production, le « peuple » a trouvé plus malin d'en faire l'acquisition. Ce transfert de propriété n'étant pas sans effets économiques et sociaux, Philippe Manière a entrepris de les inventorier. Chaque chapitre est donc un reportage, souvent réjouissant, sur les nouvelles limites du pouvoir économique : apprendre que les PDG des multinationales font antichambre, trois ou quatre fois par an, dans les salles d'attente des fonds de pension américains avant d'être soumis, l'angoisse au ventre, au feu de la critique, à quelque chose de secrètement satisfaisant. Lire comment le patron d'Eramet, une entreprise publique, a fait reculer l'Etat, qui prétendait faire financer par les actionnaires minoritaires sa politique en Nouvelle-Calédonie, témoigne là aussi d'une conscience peut-être nouvelle chez les technocrates.

Les exemples que cite Philippe Manière sont autant de croisades – souvent couronnées de succès – de simples citoyens qui ont entrepris d'obliger les puissants de ce monde à faire respecter le droit autant que leurs droits. Qu'il s'agisse de la Corée, où un petit prof a fait reculer la toute-puissante Korea First Bank, de Sarah Teslik, directeur général du Council of Institutional Investors qui traque les multinationales américaines pour les plier à plus de transparence, ou des Teamsters américains, qui ont réorienté leur action syndicale en direction des actionnaires pour obliger les PDG récalcitrants à prêter attention à leurs revendications, chacun de ces exemples montre que l'argent allié à l'imagination peut avoir des effets dévastateurs sur les pouvoirs les mieux établis.

Aussi plaisante à lire soit-elle, cette geste de la mutation du capitalisme souffre toutefois d'un défaut : elle est l'œuvre d'un prosélyte plus que celle d'un analyste. Zélateur du capital-socialisme, Philippe Manière ne veut pas voir que la société actionnariale ne touche qu'une minorité, que l'exigence de rentabilité peut aussi attenter à la démocratie et que les Robin des bois de la finance – ici montés en épingle – doivent souvent s'allier à plus puissants qu'eux-mêmes pour faire triompher leur cause. Que la Bourse soit aujourd'hui un facteur de transformation économique et social est une chose, qu'elle soit le moyen qui mène automatiquement à l'avènement « d'un peuple de salariés bénéficiant immédiatement de leur travail [et] de citoyens imposant leur loi à tous les pouvoirs » en est une autre.

PARUTION

● ÉCONOMIE, COMPRENDRE L'AVENIR, de Lionel Stoléru

A mi-chemin entre l'essai et le manuel, cet ouvrage se veut prospectif, mais avant tout pédagogique. Il commence par un chapitre intitulé « Keynes et la politique budgétaire ». Le plus grand économiste du vingtième siècle est ainsi à sa juste place, la première, car « être économiste, c'est être engagé », affirme l'ancien ministre, aujourd'hui professeur à l'Ecole des mines de Paris. Mais, ajoute-t-il, bien peu ont compris le « mode d'emploi » du keynésianisme.

Grâce, en particulier, à un index complet, on peut se faire une meilleure idée des questions qui ont agité depuis vingt ans le monde de l'économie : mort supposée du keynésianisme, triomphe du monétarisme, politiques de l'offre, thèses de Laffer, enjeux de la mondialisation... Comme tous ces débats sont loin d'être clos, on ne saurait trop conseiller le livre de Lionel Stoléru à qui souhaite mettre ses connaissances à jour, ou simplement rafraîchir sa mémoire (Dunod, 235 p., 158 F, 24,09 €).

P.A.

Les occasions perdues des 35 heures

par Philippe Zarifian

Il est possible que, dans quelques années, regardant rétrospectivement les débats de la fin des années 90 en France, on se dise qu'une fantastique opportunité aura été gâchée : celle d'associer la réduction du temps de travail à un changement profond dans l'approche de la qualification professionnelle, que l'on appelle désormais « logique compétences ».

L'essentiel du compromis des deux lois sur les 35 heures s'est fait autour de l'échange emploi contre flexibilité du temps de travail. Les salariés peuvent être intéressés à une certaine souplesse de leur temps de travail, comme les employeurs peuvent être intéressés à des créations d'emploi (ne serait-ce que pour rajouter leurs effectifs). Mais un tel compromis présente des limites :

- Tactique, il ne dessine pas en lui-même des perspectives d'avenir pour la société française. Embaucher (ou ne pas licencier) d'un côté, réaménager le temps de travail de l'autre, sont des actes ponctuels, qui ne disent rien sur les grands choix d'orientation du travail et de l'emploi.

- Il reste de nature redistributive, dans la logique ancienne des Trente Glorieuses. On redistribue des quantités (de temps) contre des quantités (d'emplois), avec l'évolution de la masse salariale en ligne de mire. Mais il n'est pas certain qu'il en résultera un rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

- Il fait l'impasse sur deux débats publics cruciaux : l'organisation du travail et la valeur économique. Certes, la réorganisation du travail est vue comme la formule miracle pour absorber le choc des 35 heures. Mais qui peut assurer que les choix faits seront positifs ? Ne vont-ils pas plutôt conforter le taylorisme flexible et pousser à l'intensification du

travail ? A vrai dire, on n'en sait rien. Aucun débat d'ensemble n'ayant eu lieu sur les modèles d'organisation du travail, nous sommes renvoyés à une addition de faits ponctuels, entreprise par entreprise. Quant au débat sur la productivité et la valeur économique, il n'a même pas été évoqué.

C'est précisément tous ces non-dits qui pourraient être abordés si l'on associait baisse de la durée du travail et négociations autour du modèle de la compétence. Listons simplement quelques thèmes autour desquels un tel lien pourrait être fait :

- L'organisation du travail, bien entendu. Le modèle de la compétence représente une opportunité inédite pour remettre en cause les organisations tayloriennes et bureaucratiques, pour faire valoir le rôle crucial de la prise d'initiative et de la responsabilité des salariés dans les organisations, pour voir l'organisation elle-même comme une mise en commun et un assemblage réussi de compétences, plutôt que comme un quadrillage militaire réalisé par des structures, des prescriptions, des divisions.

- Mais développer, réunir, faire vivre ensemble des dynamiques de compétence demande toute une nouvelle vision des temps au sein des entreprises : temps de formation et d'apprentissage, temps de communication et de coopération, temps d'étude en commun des problèmes affrontés, temps d'innovation, etc.

- L'articulation des temps sociaux ensuite. Si la compétence s'évalue et se transforme dans les situations professionnelles concrètes, elle pourra se développer dans des espaces beaucoup plus larges : espace du système éducatif, espace de l'investissement personnel, espace de la vie associative, espace de la vie culturelle, espace du débat public. La

libération des temps sociaux est une manière de donner vie à la mobilité des attentes et des usages dans la sphère de la consommation, donc de dynamiser en retour les besoins de production de services et de compétences dans les entreprises.

- La valeur économique. Devra-t-on indéfiniment réduire la valeur à une simple grandeur monétaire vidée de toute substance éthique ou morale ? N'est-il pas plutôt urgent de rééquilibrer cette approche par une vision claire de ce qu'est la valeur de service, comme production d'effets utiles, comme prestation pertinente et réussie de services à des clients-usagers concrets et diversifiés ? Et comme condition de la survie même des entreprises au sein d'un univers concurrentiel féroce ? La compétence peut alors apparaître comme la source centrale de création de valeur, et les négociations sur le partage entre profit et salaires peuvent se dérouler avec de nouveaux référents. Au lieu de rabattre la formation de la valeur sur un contrôle étroit du temps « de » travail (comme si ce temps, par lui-même, produisait de la valeur, en fonction de l'imagerie léguée par le XIX^e siècle), on verrait que la source de valeur est bien davantage dans le temps « du » travail, c'est-à-dire dans les qualités activées pour comprendre, anticiper, innover, agir de manière pertinente dans la production d'un service.

- La productivité du travail enfin. Aujourd'hui, les sources de productivité résident à la fois dans l'accès aux connaissances et aux réseaux de communications et dans la mobilisation des compétences autour de la valeur de service. C'est la base d'un quadruple engagement : engagement du salarié dans la prise en charge de son activité professionnelle, engagement de l'entreprise pour lui en fournir le cadre et les moyens, engagement des partenaires sociaux pour construire les cadres de la reconnaissance sociale et salariale, engagement de l'Etat

pour garantir l'accès aux savoirs et la qualité des processus de socialisation. En définitive, la création durable d'emplois dépend du compromis social de longue durée qui peut être négocié autour des nouvelles conditions de la productivité. Le reste est secondaire.

Philippe Zarifian est professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée.

CERAM SOPHIA ANTIPOLIS
GRANDE ÉCOLE DE MANAGEMENT

7 nouveaux accords d'échanges internationaux au CERAM

- Stellenboch University - Afrique du Sud
- University of Adelaide - Australie
- Dubai Institute of Management - Emirats Arabes Unis
- Indian Institute of Management - Calcutta ⁽¹⁾
- Indian Institute of Foreign Trade - New Delhi ⁽¹⁾
- Leon Kozminski Academy of Entrepreneurship - Varsovie
- AIT (Asian Institute of Technology) - Thaïlande

En tout, 55 accords d'échanges internationaux proposés à nos étudiants.

39 nationalités présentes dans l'école
1 étudiant étranger sur 4 ⁽²⁾

www.ceram.edu Plus sur le net

Tel : 04 93 95 45 45
CERAM Sophia Antipolis
BP 085 - 06902 Sophia Antipolis Cedex

(1) Ouverture en 2002 - (2) En 2001, 102 étudiants

Les Français ont davantage confiance en leur avenir professionnel

Les Français ont à nouveau le moral. Depuis quelques mois maintenant, tous les indicateurs signalent un retour de l'optimisme et de la confiance. Effet durable ? S'il est indéniable que la situation économique du pays est en nette amélioration – les Français en conviennent –, quelques indices tendent néanmoins à prouver que cette situation n'est peut-être pas aussi définitive qu'il y paraît.

La confiance dans la situation économique et sociale de la France a certes atteint son meilleur niveau dans « les tendances des opinions publiques en Europe » d'Ipsos, mais le solde entre « confiants » et « inquiets » demeure négatif : - 23 points.

NIVEAU DE VIE

En revanche, le solde est positif (+ 12 points) en ce qui concerne le degré de confiance sur le niveau de vie. Mais treize points ont été perdus par rapport au début de l'année. Cette érosion est moins prononcée parmi les actifs et surtout chez les salariés, qu'ils soient dans le secteur public (+ 25) ou dans le secteur privé (+ 18). Un écart croissant entre les salariés et le reste de la population active ou inactive semble donc se dessiner.

De fait, l'état d'esprit des salariés par rapport à leur travail apparaît nettement plus positif qu'il y a deux ans. Sur la question détermi-

Mais les anticipations sur la mise en œuvre des 35 heures dans les entreprises sont de plus en plus négatives

nante de l'évolution professionnelle, le pourcentage de pessimistes recule régulièrement lorsque l'on examine les différentes vagues de l'Observatoire du monde du travail depuis 1996. L'optimisme a même atteint son niveau le plus élevé le mois dernier (60 %), et ce à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. Parallèlement, les craintes d'une éventuelle perte d'emploi ont régulièrement baissé pour passer sous la barre des 20 %.

On assiste du coup à une redistribution des priorités. Le temps de travail est devenu la première préoccupation des salariés, et devance désormais l'emploi et le salaire. Ceci est particulièrement vrai chez les cadres, du privé comme du public.

Naturellement, dans ce contexte, les 35 heures ont une résonance toute particulière. 63 % des salariés se déclarent « concernés » par le débat sur la réduction du temps de travail (RTT) et l'on mesure des progressions très sen-

sibles sur cette question parmi les salariés du secteur privé (+ 16 points depuis octobre 1996 chez les cadres) et surtout des entreprises publiques. Effet médiatique ? Sans doute en partie. Mais l'effet de l'embellie économique est bel et bien là, avec les opportunités et les risques que cela comporte.

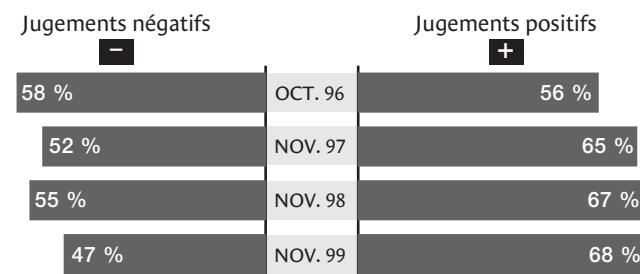
Les risques ? L'écart qui se creuse entre les salariés et le reste de la population en est sans doute un. On peut en voir un deuxième avec la mise en œuvre proprement dite des 35 heures. D'après notre enquête, fin novembre, 26 % des salariés faisaient part d'un accord signé ou mis en œuvre dans leur entreprise. Dans le même temps, plus de 40 % des salariés travaillant dans des entreprises de plus de 200 personnes déclaraient qu'un accord était en cours de négociation.

On entre donc dans une phase délicate car les anticipations des salariés sur la mise en œuvre de la RTT dans leur entreprise se révelent de plus en plus négatives. Une proportion grandissante de salariés estiment qu'ils vont être perdants dans le passage aux 35 heures quant à la charge de travail ou au salaire. Beaucoup souhaitent donc que les 35 heures soient l'occasion d'un réel débat sur le temps dédié au travail.

Ces craintes risquent-elles de se concrétiser par une reprise des conflits sociaux ? Les pronostics de conflit sont au plus haut parmi les salariés des entreprises publiques. Mais ailleurs, notamment dans le privé, rien n'est moins sûr. Le niveau de pronostic n'a pas vraiment décollé depuis 1996, et il en est de même de l'envie de participer à l'éventuel conflit. L'issue des négociations en cours ou qui vont démarrer dans les semaines à venir, et l'originalité des solutions qui seront trouvées, n'en deviennent que plus déterminantes.

Antoine Solom
Directeur Ipsos Management

Un moral en hausse



La grève des ouvriers d'ONET-Métro après les 35 heures

Poubelles qui débordent, sol jonché de débris... Du 9 au 26 novembre, les ouvriers de la société ONET-Métro (385 salariés en équivalent temps plein), qui assurent le nettoyage de six lignes du métro parisien et des rames, étaient en grève, à l'appel de FO, de la CFCT et de l'UNSA. 95 % du personnel ont suivi ce mouvement, selon FO, premier syndicat ; 40 %, estime la direction.

« La surcharge de travail » consécutive aux 35 heures était au cœur de ce conflit dur, pour lequel le tribunal de grande instance de Paris – saisi en référé par la direction – a désigné un médiateur. L'accord de réduction du temps de travail (RTT), signé le 31 mars dernier, s'applique depuis le 1^{er} juin. « C'est un bon accord, soutient toujours Mohamed Bounaouara, délégué syndical FO. Les salaires ont été maintenus. Le problème, c'est qu'on a la même charge de travail à faire en 48 minutes de moins par jour. »

C'est le remplacement d'un chef de ligne partant à la retraite par une personne extérieure à ONET-Métro qui a tout déclenché, cristallisant le malaise des conditions de travail : surcharge, absence totale d'hygiène de certains locaux, etc. Parmi les revendications avancées, une « prime d'énergie » de 400 francs mensuels pour « récompenser les efforts des salariés en surcharge », indique FO, une prime de salissure pour tous et une prime de participation.

PERTES

Celle-ci existait du temps de la Comatec dont ONET-Métro, filiale d'ONET Propreté, a repris le marché en 1996. Mais ONET-Métro ne peut la verser, car elle affiche des « pertes de plusieurs millions de francs par an » pour un marché de 120 millions de francs en 1999, selon Marc Foulon, directeur régional d'ONET Services, l'une des branches du groupe.

Même deux semaines après sa fin, Arnaud Desjeux, directeur d'ONET-Métro, « ne comprend pas ce conflit ». L'accord de RTT avait

La surcharge consécutive à l'accord de réduction du temps de travail était au cœur du conflit

été signé par l'ensemble des syndicats (FO, CFCT, CFDT, CGT, CNT et UNSA). De plus, dit-il, un « observatoire » des 35 heures, inscrit dans l'accord, devait se réunir début décembre, pour faire le point. De juin à octobre, « les 35 heures fonctionnaient bien. La qualité s'améliorait ».

FO et la CFCT estiment qu'avant l'accord il y avait déjà une surcharge de travail due à une « trentaine de postes vacants ». Ce que conteste Arnaud Desjeux, affirmant que, entre octobre et novembre 1998, 92 personnes ont été recrutées. « Mais à temps partiel », réplique FO. Quant aux 23 personnes recrutées dans le cadre de l'accord, « elles ont été embauchées pour boucher les trous des postes vacants, pas pour donner un coup de main à chacun afin de compenser la RTT », affirme Abdelaziz Chernikh, délégué du personnel CFCT.

« Nous avons choisi de ne pas intégrer les nouveaux embauchés aux équipes existantes », explique Michel Joucla, directeur administratif d'ONET Propreté. Des équipes de nuit supplémentaires ont été créées, ainsi que des équipes volantes pour effectuer des « finitions ». Enfin, une partie du volume d'heures a servi à accroître la durée de contrats à temps partiel. Pas question de « coups de main », donc : les salariés en poste avant les 35 heures sont censés travailler plus vite désormais. « La loi prévoit 4 % de gains de productivité, reprend Michel Joucla. Nous les avons réalisés là où nous jugeons que les salariés n'avaient pas une productivité standard. » « Pour l'employeur, nous devons être des robots », traduit Mohamed Bounaouara, de FO.

Les syndicats n'ont pas été consultés pour élaborer la nouvelle organisation du travail. « Celle-ci est de la responsabilité de l'entreprise, justifie Arnaud Desjeux. Je connais bien nos gens, l'histoire de l'entreprise. Je passe 75 % de mon temps en écoute sociale. Mais, à un moment, il faut prendre une décision. Nous avons donc travaillé avec les chefs de ligne et l'encadrement. »

TRAVAUX DE NUIT

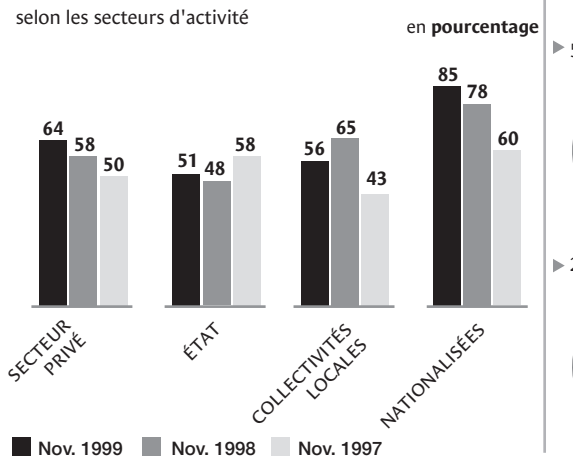
Tout est allé vite, trop vite peut-être, pour ce chantier étalé sur 203 stations et comprenant des travaux de nuit. Il ne s'est écoulé que deux mois entre la signature de l'accord et son application. Au bout du compte, Arnaud Desjeux admet que « certains postes ont sûrement été mal étudiés ». L'organisation des travaux de nuit mériterait sans doute aussi une révision. Depuis les 35 heures, les salariés terminent leur service à 5 heures du matin (contre 5 h 30 auparavant) et doivent attendre dans le métro une demi-heure la reprise du trafic pour rentrer chez eux.

A l'issue du conflit, les salariés ont obtenu quelques concessions, notamment une prime de « remise en état » du métro équivalente à 30 % des salaires perdus pendant la grève, une prime exceptionnelle de 200 francs, « sans préjudice » d'une éventuelle prime de participation pour 1999, ainsi qu'une prime « de qualité » de 100 francs par mois, de novembre à janvier 2000. Au-delà, son montant sera compris entre 0 et 200 francs, en fonction des pénalités infligées par la RATP, qui effectue chaque mois 1 800 contrôles de la qualité de la prestation.

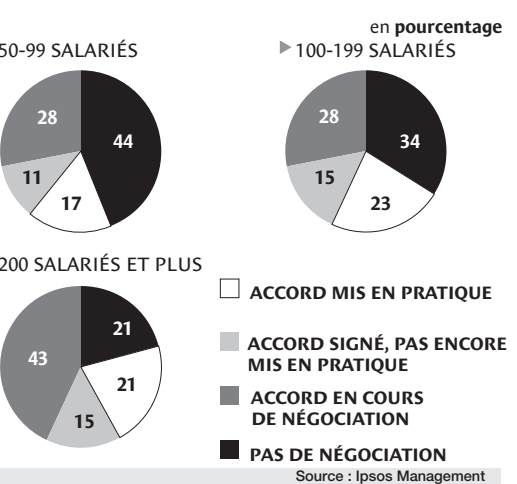
« Nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, nous avons perdu beaucoup d'argent, mais je ne regrette pas cette grève, confie Touré, qui travaille de nuit. Au moins, maintenant, tout le monde connaît nos problèmes. » L'histoire n'est pas finie : l'« observatoire » des 35 heures devrait se réunir cette semaine pour faire le point.

Francine Aizicovi

Selon les secteurs les 35 heures intéressent différemment



Où en est l'application de la loi Aubry



La question du temps de travail en tête des préoccupations des salariés

Sur ce point, Martine Aubry a déjà gagné : la question du temps de travail s'installe au premier rang des priorités des salariés qui se sentent massivement concernés par les 35 heures. Ils le disent clairement dans la dernière livraison du sondage réalisé par Ipsos Management (nouveau département d'Ipsos Opinion) pour le compte de l'Observatoire du monde du travail. Cela explique sans doute aussi les tensions sociales actuelles dans certaines entreprises, dont les nationalisées où 85 % des salariés interrogés – un record absolu – se déclarent concernés par les 35 heures.

En fait, tout concourt à cette situation, justifiée par le calendrier législatif. Question climat, le moral des Français n'a jamais été aussi élevé, l'économie se porte bien et le chômage baisse. Quant à l'état d'esprit des salariés, il est porté à l'optimisme. Plus que la progression des indicateurs positifs (68 %) qui l'emportent largement sur les indicateurs négatifs (47 %), c'est le recul brutal de ces derniers qui donne une idée du degré de confiance présent.

Dès lors, il n'y a rien de surprenant à constater que la première place du temps de travail (34 %) se trouve confirmée parmi les préoccupations des salariés, devant l'emploi (32 %), en recul, et le salaire (29 %).

Conséquence de l'agitation autour du temps de travail des cadres ou preuve de l'intérêt pour ce thème ? Toujours est-il que les cadres du privé (43 %) se montrent de plus en plus focalisés sur le sujet, loin derrière les cadres du secteur public (60 %), cependant, pour qui cela tourne à l'obsession. Mais ces derniers, qui ont fait progresser cette priorité du temps de 23 points en trois ans, sont aussi les plus critiques à l'égard de l'administration dont ils déplorent le manque de visibilité et l'incapacité à conduire le changement. Autrement dit, le temps pourrait être le signe d'un désengagement.

Si les non-cadres du privé (25 %) et du secteur public (31 %) se soucient davantage que par le passé du temps de travail, ils ne se montrent pas aussi exclusifs et privilégient d'autres priorités. Ainsi, l'emploi reste largement en tête chez les non-cadres du privé (39 %), devant le salaire (32 %), alors que la situation est inverse chez les non-cadres du public qui pensent d'abord au salaire (34 %), puis à l'emploi (32 %). Même si, dans chacun des cas, la tension semble s'être atténuée avec l'amélioration de la conjoncture.

Il ne faudrait toutefois pas voir dans l'intérêt dévolu à la réduction du temps de travail (RTT), un pen-

L'attente de l'application des lois Aubry est particulièrement forte dans les entreprises nationalisées

chant exclusivement français, dû à la seule perspective des 35 heures. La même inclination se retrouve chez les salariés d'autres pays, également questionnés par Ipsos, où elle figure en deuxième place (27 %) devant l'emploi, mais après les salaires (34 %). Alors qu'ils sont déjà les champions du temps partiel, les salariés des Pays-Bas en réclament encore davantage (58 %). Quant aux réponses des salariés allemands, qui affichent un réel attrait pour un temps de travail réduit (38 %), elles tendent à montrer que le modèle social d'outre-Rhin est décidément en crise...

La partie du questionnaire spécifiquement consacrée aux 35 heures corrobore ces impressions. S'ils ne se disent pas les plus concernés par la RTT, puisqu'ils sont devancés par les non-cadres du secteur public (66 %) et les non-cadres du privé (65 %), ce sont néanmoins les cadres du privé (61 %) qui ont le plus évolué depuis un an à ce propos (+ 7 points). Il en va de même pour

Il est ensuite compliqué de savoir qui, avec les 35 heures, sort gagnant, et de quel point de vue. Cela dépend en effet des négociations, si elles sont en cours, comme dans 31 % des entreprises, ou pas encore (43 %) ; si un accord a été signé mais pas encore mis en pratique (11 %) ; ou s'il fonctionne (15 %).

On peut, en outre, penser que les entreprises qui appliquent déjà la RTT sont celles qui avaient le moins de difficultés à le faire, ou le plus d'intérêt à s'y mettre, et que, à l'inverse, les résultats seront moins probants avec les entreprises à la traîne.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre de préventions ou fil du temps. Désormais, le solde des opinions est franchement positif (+ 20 points) pour ce qui est des avantages personnels qu'en tirent les salariés. Il est même de 29 points quand l'accord a été mis en pratique.

SALAIRES

Mais les craintes qui s'expriment à l'égard des conséquences sur les salaires et sur la charge de travail se sont aggravées, le solde négatif étant, respectivement, de - 32 points et de - 22 points. Significativement, ce sont les salariés dont l'accord n'a pas encore pris effet qui se montrent plus inquiets, et plus perdants que gagnants (respectivement - 36 points et - 23

L'Observatoire du monde du travail

Le Monde et l'institut Ipsos Opinion ont créé, en 1996, l'Observatoire du monde du travail, en partenariat avec Air France, EDF, Elf, Sofinco, Total, Usinor. Nous livrons ici les résultats de la treizième vague de cet observatoire, consacrée au temps de travail.

Enquête a été réalisée entre le 5 et le 27 novembre, auprès d'un échantillon représentatif des salariés français ; 1 275 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés par téléphone à leur domicile.

Les comparaisons internationales sont issues de la base de données Representative Employee Data (RED) qui aborde les grandes tendances de l'opinion salariée dans douze pays (Pays-Bas, Allemagne, France, Etats-Unis, Belgique, Italie, Royaume-Uni, Espagne, ainsi que Canada, Argentine, Pologne, Brésil) ; les données des huit premiers ont été utilisées dans le cadre de cette étude. (Contact Ipsos Management : 01-53-68-48-25).

les salariés de plus de 35 ans des entreprises privées (64 %), qui avaient paru à l'origine plus réservés, quand les autres catégories d'âge, tant du privé que du public, s'étaient emparés plus tôt de ce thème.

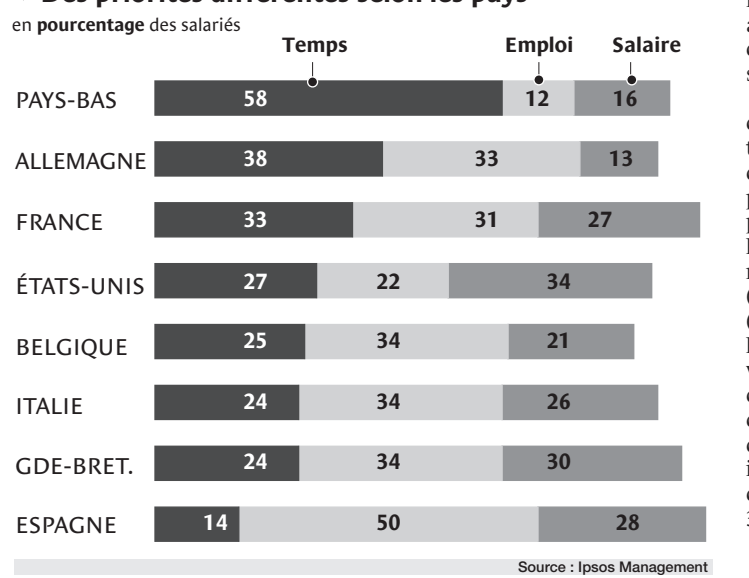
Il reste, mais on l'a déjà signalé, que l'attente des 35 heures est particulièrement forte chez les salariés des entreprises nationalisées (85 %), bien loin devant ceux des collectivités locales (56 %), ceux de l'Etat (51 %) et même ceux du secteur privé (64 %).

En revanche, pour les salariés d'entreprises qui appliquent les 35 heures, bien des appréhensions semblent s'être atténuées : le solde négatif est de - 13 points sur les salaires et de - 16 points sur la charge de travail.

Sans conteste, les salariés considèrent maintenant que les entreprises ont plus à gagner qu'à perdre aux 35 heures ; que ce soit globalement (+ 5 points), pour l'organisation du travail (+ 10 points) et pour l'emploi (+ 26 points), le solde des opinions est largement positif. Un jugement qui s'est progressivement forgé après les hésitations de 1997, aux débuts du processus législatif, quand le seul bénéfice devait être sur l'emploi.

Ce sentiment ne varie guère quand l'entreprise des salariés interrogés a signé un accord mais qu'elle ne l'applique pas. Il est cependant renforcé quand l'entreprise est passée à l'exécution de l'accord : elle y a gagné plus qu'elle n'y a perdu globalement (+ 41 points) et l'emploi en a profité (+ 34 points). Seule petite réserve, les effets sur l'organisation du travail sont plus gagnants que perdants, mais restent plus modestes que prévu (+ 9 points). Autrement dit, le passage à l'acte a dissipé des inquiétudes, au moins pour ceux qui avaient un projet autour des 35 heures.

Des priorités différentes selon les pays



Alain Lebaube